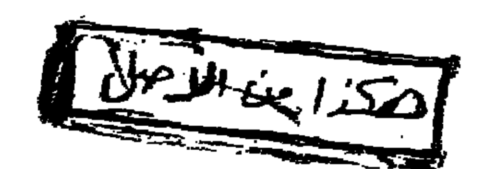


# Le Monde




CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15845 – 7 F · SAMEDI 6 JANVIER 1996 · FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI


## « VGE » administre à Jacques Chirac une leçon sur l'Europe

**APRÈS AVOIR SOUTENU,** contre la plupart des responsables de l'UDF, la candidature à l'Elysée de Jacques Chirac au printemps 1995, Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, est en passe de devenir, dans la majorité, le censeur le plus vigilant du président de la République. Déjà, le 18 décembre, il avait vivement interpellé M. Chirac en l'invitant à fixer le cap d'une politique *« forte »*, pour que *« la France retrouve la confiance »*.

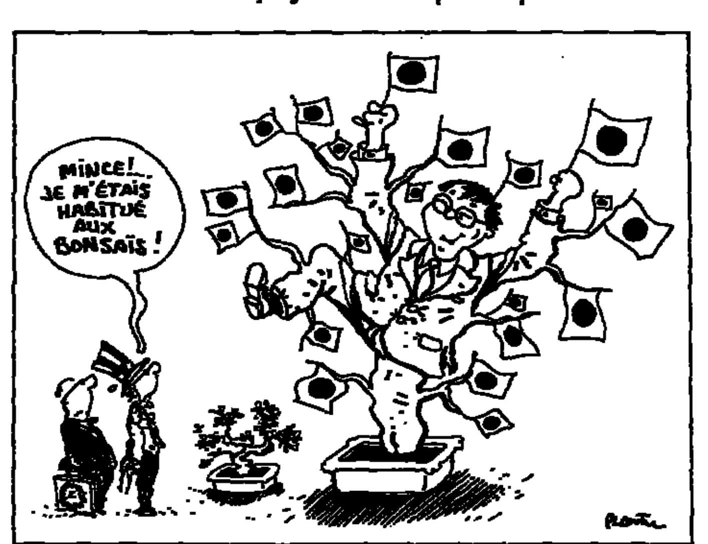
Il est revenu à la charge, jeudi 4 janvier, sur France 2, en critiquant le manque de netteté des orientations du chef de l'Etat et son incapacité à ouvrir le débat sur les grands choix de la France. M. Giscard d'Estaing met en doute l'efficacité de la politique gouvernementale pour *« relancer la croissance »*, et somme M. Chirac d'organiser une *« grande conférence de presse »* pour clarifier le *« projet français d'Union de l'Europe »*. Il s'est, par ailleurs, déclaré décidé à quitter la présidence de l'UDF, mais seulement après que la confédération libérale et centriste aura réalisé son unité.

*Lire page 6 et la chronique de Luc Rosenzweig page 23*

## La démission du premier ministre japonais ouvre la voie à un nationaliste sans complexe

### M. Hashimoto veut donner à son pays un rôle politique accru face aux Etats-Unis

**LE JAPON** pourrait dès la semaine prochaine être gouverné par un homme fort, nationaliste sans complexe et avocat d'une plus grande présence de son pays sur la scène internationale, en la personne de Ryutaro Hashimoto, le chef du Parti libéral-démocrate (PLD). Du moins est-ce le souhait exprimé, vendredi 5 janvier, par le premier ministre Tomiichi Murayama en présentant sa démission. Celle-ci, quelque peu inattendue, a été immédiatement acceptée par les dirigeants de la coalition au pouvoir (une alliance entre le Parti socialiste, le PLD et une petite formation centriste). Au terme d'un mandat qui aura duré 555 jours, le vieux chef socialiste (71 ans) quitte le gouvernement alors que le pays a traversé une période difficile – notamment marquée par le tremblement de terre de Kobé, l'affaire de la secte Aum, et par une atonie économique persistante. Le Parlement devrait désigner un nouveau premier ministre la semaine prochaine. M. Murayama a souhaité, dans le cas où la coalition serait reconduite, que




M. Hashimoto (58 ans), actuel patron du puissant ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), lui succède.

Mais à peine ce dernier avait-il fait acte de candidature qu'un rival apparaissait en la personne du chef du Nouveau Parti du progrès (NPP), Ichiro Ozawa, qui, pour couper la route à M. Hashimoto, a demandé, lui, des élections anticipées. Elles paraissent peu probables, ce qui laisse toutes ses chances au patron du MITI.

Elu triomphalement en septembre 1995 à la tête du PLD, Ryutaro Hashimoto est une des plus fortes personnalités d'une scène politique japonaise longtemps dominée par quelques caciques. Champion de kendo – l'escrime japonaise – toujours sanglé dans des costumes impeccablement taillés, il passe pour un homme neuf alors qu'il a, paradoxalement, une longue carrière politique derrière lui (député à l'âge de 26 ans, déjà plusieurs fois ministre). Il entend porter haut les couleurs du Japon et s'est forgé un profil de nationaliste énergique à la fois lors de bras de fer commerciaux avec les Etats-Unis et en défendant les familles d'anciens combattants.

M. Murayama quitte le pouvoir alors que le pays est dans une mauvaise passe, toujours en proie à une crise économique profonde, marquée par la chute des investissements, un ébranlement de ses plus grandes institutions financières et une grande difficulté à amorcer une relance sérieuse.

*Lire page 2*

## Nicole Notat attaque ses opposants au sein de la CFDT

***LES DISSENSIONS*** *au sein de la CFDT, opposant Nicole Notat et la direction confédérale à un courant contestataire de gauche, prennent un tour plus polémique.* Reprochant à Mme Notat sa gestion de la crise sociale et son soutien au plan Juppé sur la Sécurité sociale, plusieurs organisations, comme la Fédération des transports et l'union régionale d'Auvergne, ont réitéré leur demande de convocation d'un congrès confédéral extraordinaire. Dans une circulaire adressée le 28 décembre aux fédérations et aux unions régionales, la secrétaire générale de la centrale condamne des *« manœuvres »* qui *« visent à déstabiliser la CFDT »* et à créer un *« courant »* afin de *« promouvoir les thèses de l'extrême-gauche »*. *« Cela fait le jeu de nos adversaires d'où qu'ils soient »*, affirme Mme Notat.

*Lire page 5*

## Des physiciens créent un anti-monde éphémère

**SI VOUS EN CROISEZ** ne serait-ce qu'une once, éloignez-vous. Toute rencontre avec l'anti-matière pourrait être fatale. A son contact, la matière ordinaire, celle dont nous sommes pétris, s'annihile. Les électrons des atomes et les protons disparaissent dans un grand dégagement d'énergie dès lors qu'ils heurtent des anti-électrons ou des anti-protons. Fort heureusement pour nous, la nature a choisi son camp. Elle a depuis longtemps opté pour la matière, qui baigne tout notre univers, cantonnant l'anti-matière et son anti-monde à quelques niches étroites chichement offertes par les laboratoires.

Jusqu'à ce jour, en effet, les physiciens n'avaient réussi à produire dans leurs grands accélérateurs que quelques-unes de ces éphémères anti-particules décrites, en 1931, par le physicien britannique Paul Dirac. En 1981, les Européens sont parvenus à les produire en masse et à les faire tourner en paquets serrés dans de grands anneaux pleins de vide. Objectif : bombarder la matière ordinaire avec ces minuscules missiles lancés à une vitesse proche de la lumière en espérant voir apparaître, dans ces formidables collisions, des particules encore inconnues ou d'autres décrites de longue date par les théoriciens.

Un nouveau pas vient d'être franchi à Genève dans les installations du laboratoire européen pour la physique des particules (CERN). Une équipe dirigée par le physicien allemand Walter Oelert et composée de chercheurs de l'IHP-KFA de Jülich, de l'université d'Erlangen-Nuremberg, du GSI de Darmstadt et de l'université de Gênes est parvenue, pour la première fois, à créer neuf atomes d'anti-matière. Neuf atomes d'anti-hydrogène. Pas de quoi faire un monde, ou un anti-monde, mais suffisamment pour mettre les physiciens en état d'agitation. Cela fait des années, en effet, que l'on tente de créer de tels atomes.

La tâche, il est vrai, n'est guère facile, même si les chercheurs, pour construire l'anti-hydrogène, n'ont qu'à puiser dans leurs boîtes de Lego atomiques. L'anti-hydrogène est le plus simple des anti-atomes. Là où l'atome d'hydrogène se compose d'un proton autour duquel tourne un électron, l'anti-hydrogène lie un anti-électron à un anti-proton. Or les physiciens des particules savent parfaitement fabriquer l'un et l'autre séparément. Ne restait plus qu'à les lier entre eux. Pour y parvenir, Walter Oelert et son équipe ont donc prélevé des anti-protons produits par le LEAR, une des installations du CERN, et leur ont fait traverser un jet de matière ordinaire faite d'atomes de xénon.

Beaucoup ont souffert de cette rencontre et ont disparu. Mais il est arrivé, *« très occasionnellement »*, qu'en traversant ces atomes de xénon un de ces anti-protons convertisse une fraction de son énergie sous la forme d'un électron et de son anti-particule, l'anti-électron. Il est arrivé aussi, *« encore plus rarement »*, expliquent les physiciens, que la vitesse de cet anti-électron soit juste celle qu'il fallait pour qu'il se mette en orbite autour d'un anti-proton. De cette conjonction d'événements si rares est né un minuscule anti-monde de neuf atomes d'anti-hydrogène qui n'a pas survécu plus de quarante milliardièmes de seconde !

Cet éphémère va faire couler beaucoup d'encre. Car les physiciens veulent savoir si l'anti-hydrogène *« fonctionne »* comme l'hydrogène et, partant, si cette anti-matière, et ses constituants qui ont même aspect corpusculaire, même masse, mais des charges électriques opposées, *« fonctionne »* comme la matière. Cette élégante symétrie est-elle totale ? Pour le moment, il semble que non. Des défauts, des « violations » ont été observés, mais les théoriciens espèrent avec ces expériences montrer que cette symétrie existe vraiment même si, par un étonnant caprice, la nature s'est orientée, au moment du Big-Bang créateur, vers un univers de matière... très ordinaire.

*Jean-François Augereau*

## Les ambitions asiatiques de Ford



ALEX TROTMAN

***FORD MULTIPLIE*** les accords de partenariat pour assurer son développement sur les marchés prometteurs d'Asie, explique son PDG, Alex Trotman, dans un entretien au *Monde*. Au Japon, il compte sur son association avec le constructeur nippon Mazda, dont son groupe détient 25 %, pour quadrupler ses ventes d'ici à l'an 2000 (50 000 véhicules vendus en 1995). Ford construit à Atlanta des voitures avec des volants à droite à destination des marchés australien, néo-zélandais et taïwanais. Le constructeur américain a créé en Inde une société commune avec Mahindra & Mahindra et il cherche des partenaires en Chine. Au total, Ford veut vendre 200 000 voitures en Asie du Sud et du Sud-Est à la fin du siècle contre quelques centaines aujourd'hui.

*Sur un marché américain en léger retrait en 1995 (14,7 millions de voitures vendues), Ford occupe la deuxième place derrière General Motors. Sa part de marché a crû* de 20 % en 1985 à 26 % l'an passé. *M. Trotman estime qu'elle peut* atteindre 30 %, sans faire de ce *chiffre un objectif. En Europe,* Ford pourrait atteindre 15 % de *part de marché contre 11,5 % en* 1995. Il est optimiste pour 1996 *grâce aux ventes sur les marchés* allemand et britannique, qu'il es*père en croissance.*

*Lire page 13*

## ■ La mort de Claudine Escoffier-Lambiotte

Le docteur Claudine Escoffier-Lambiotte, qui dirigea la rubrique médicale du *Monde* de 1956 à 1988, est décédée jeudi 4 janvier à l'âge de 72 ans. p. 9

## ■ Marginalisation des juges d'instruction

Selon une étude réalisée à Paris, les procédures pénales rapides sont de plus en plus utilisées. Elles conduisent à une *marginalisation des juges d'instruction.* p. 7

## ■ Cannabis et football

Cinq joueurs professionnels de football ont été convaincus de dopage au cannabis depuis le début de la saison. La Fédération française s'inquiète. p. 16

## ■ Bonne année pour le cinéma

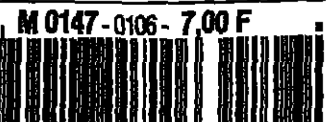
Le bilan économique du cinéma français est positif pour 1995. Mais les films d'auteurs ont du mal à trouver un *public.* p. 19

## ■ Débat sur le rôle de la presse

Douze intellectuels se font les apôtres d'une presse qui montrerait les enjeux du pouvoir plutôt que ses jeux, qui offrirait au lecteur-citoyen les moyens de choisir *plutôt qu'une accumulation de jugements.* p. 11


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0106 - 7,00 F



## Les affres de la croissance zéro

**C'EST L'HISTOIRE** de l'arroseur arrosé ! A l'automne 1992, quand le gouvernement socialiste présente au Parlement son projet de loi de finances pour l'année suivante, l'opposition de l'époque ne trouve pas de mots assez durs pour condamner l'invraisemblable *myopie dont il* fait preuve. Alors que la France *s'enfonce dans la récession* – la plus grave depuis la Libération, – la gauche *continue* de pavoiser, et ses experts pronos*tiquent, envers et contre tout,* une croissance de 2,6 %.

On sait ce qu'il en advint : mal anticipé, le brutal effondrement de l'activité a pris à contre-pied la politique économique hexagonale, et les comptes publics (budgétaires et sociaux) ont été *déstabilisés pour longtemps.*

Toutes proportions gardées, *c'est une mésaventure identique* que vit la majorité actuelle. Tout au long de l'automne et jusqu'à ces derniers jours, elle s'est accrochée, bec et ongles, à des prévisions économiques qui, de toute évidence, n'étaient plus de saison.

La gauche pourrait être tentée *de retourner, aujourd'hui,* l'amabilité que la droite lui servait hier : *comment croire que la* politique conduite par le gou*vernement est la bonne, alors* qu'elle repose sur un scénario *économique que les experts* s'accordent à juger fantaisiste ?

*Le gouvernement, de fait,* a tardé à prendre la mesure de la rechute de l'économie. Perceptible dès la fin du premier tri*mestre 1995, manifeste à l'été* suivant, le ralentissement a été *nié pendant de longs mois par* les experts du gouvernement, *qui ont construit le budget de* 1996 sur une prévision de croissance de 2,8 %. *Cette estimation* n'a désormais plus aucune cré*dibilité.*

*Laurent Mauduit*

*Lire la suite page 12*

**JAPON** Au pouvoir depuis juin 1994, le premier ministre japonais, Tomiichi Murayama, a offert, le 5 janvier, *sa démission à la coalition* au pouvoir, qui l'a acceptée. Une *session extraordinaire du Parlement* pourrait être convoquée le 11 janvier afin de désigner le nouveau premier *ministre, qui devrait être Ryutaro* Hashimoto, l'actuel ministre de l'industrie et du commerce international (MITI). ● NOUVEL HOMME FORT du Parti libéral-démocrate, *M. Hashimoto* passe pour un dirigeant à poigne et un nationaliste conservateur. Ce champion de *kendo*, un des arts martiaux nippons, a démontré *ses qualités* de négociateur lors des discussions commerciales menées avec les Etats-Unis à propos du dossier automobile notamment. ● SANS ATTENDRE son *investiture, il a indiqué* au cours d'une conférence de presse que le temps était venu pour le Japon de *« faire peau neuve »*.

# Tomiichi Murayama cède la place à un nationaliste conservateur

## La démission du premier chef de gouvernement socialiste qu'ait connu le Japon depuis 1948 permettra à la deuxième puissance économique mondiale de jouer un rôle politique accru sur la scène internationale

**TOKYO**
*de notre correspondant*

Pratiquement considéré en sursis depuis son accession au pouvoir, en juin 1994, *le premier ministre* socialiste Tomiichi Murayama a surpris la classe politique et l'ensemble de la nation en annonçant à brûle-pourpoint, ven*dredi 5 janvier, son intention de dé*missionner, alors que le pays sortait de l'engourdissement lié à la célébration de l'année nouvelle.

Sa démission, acceptée par le cabinet, le sera par le Parlement avant l'ouverture, en janvier, de la session parlementaire. M. Murayama *a souhaité transmettre ses res*ponsabilités au vice-premier ministre et ministre du commerce *international* et de l'industrie (MITI), Ryutarô Hashimoto, nouvel homme fort du Parti libéral-démocrate (PLD), dont il assure la présidence depuis le 22 septembre 1995, à condition que la composition de la coalition demeure inchangée. Tout donne à penser que, dans *l'état actuel des rapports de forces* au sein de la coalition gouvernementale, M. Hashimoto devrait *succéder à M. Murayama. Une ses*sion extraordinaire du Parlement pourrait être convoquée, le 11 janvier, pour désigner le nouveau premier ministre.

Formée en juin 1994, la coalition *gouvernementale rassemble, outre* le Parti socialiste, l'ex-majorité libérale-démocrate et le parti Pionnier, petite formation centriste présidée par le ministre des finances, Masayoshi Takemura. Premier ministre minoritaire, issu d'un parti en perte de vitesse, M. Mu*rayama avait accédé au pouvoir* à la faveur d'un jeu d'alliances à travers lequel l'ex-majorité libérale-démocrate cherchait à revenir au pouvoir après en avoir été évincée en juillet 1993, après la scission d'une partie de ses membres. Ce réalignement avait conduit à la for*mation du cabinet Hosokawa puis* à l'éphémère cabinet Hata, auquel devait succéder M. Murayama.

Celui-ci fut le premier socialiste à assumer les fonctions de chef de gouvernement en quarante-sept ans. Au cours de son mandat, le premier ministre a paru parfois manquer de poigne *mais* a néanmoins réaffirmé les orientations pacifistes du Japon, notamment *lors du cinquantième anniversaire* de la fin de la guerre du Pacifique, tout en reconnaissant – « pre*mière* » pour un socialiste – la légitimité des forces d'autodéfense. Il a confirmé la participation du Japon à certaines opérations internationales de maintien de la paix et a




donné son aval à la continuation de la politique nucléaire civile du Japon.

Le cabinet Murayama n'a pas été épargné par des événements – récession, *mauvaises créances des* banques, séisme de Kôbé et attentat au gaz dans le métro de Tokyo par la secte Aum – qui ont ébranlé la confiance des Japonais dans les capacités de leur gouvernement à faire face aux crises. Il a dû enfin se *plonger dans l'épineux dossier des* questions de sécurité avec les Etats-Unis après le viol, à Okinawa, *d'une fillette par des soldats améri*cains.

La popularité de ce cabinet, fruit de jeux de pouvoir en coulisses qui ont donné lieu à bien des dissen*sions internes, n'avait cessé de* chuter. La premier ministre jouissait en revanche d'une certaine *cote : il a démontré une sereine di*gnité et était assez apprécié d'une opinion publique qui avait familièrement *surnommé ce vieux mon*sieur de soixante-douze ans le « grand-père ».

**« LE CŒUR SEREIN »**

Au cours de sa dernière *conférence* de presse, M. Murayama a dressé, avec honnêteté, le bilan de *son mandat. Reconnaissant* être arrivé au pouvoir de manière inattendue, il a estimé avoir fait de son *mieux* pour assumer ses fonctions, l'année du cinquantième anniversaire de la défaite du Japon. Il a déclaré qu'il quittait le pouvoir *« le cœur aussi serein que le ciel qu'a connu le pays au cours des fêtes de la nouvelle année »*.

La plupart des observateurs politique estimaient, *jusqu'à ces der*niers jours, que M. Murayama resterait en poste encore quelques *mois avant la convocation* d'élections générales anticipées. Le premier ministre, qui, à plusieurs reprises, a laissé percevoir des signes de lassitude, a apparemment préféré brusquer les choses.

L'arrivée, le 27 décembre 1995, à la tête de la principale formation *d'opposition*, le Nouveau Parti du progrès (Shinshintô) d'Ichirô Ozawa, qui apparaissait comme l'alter *ego de M. Hashimoto*, a un peu marginalisé M. Murayama. Il semble surtout que, derrière le coup de théâtre de ce dernier, se cache une manœuvre politique. Le premier ministre s'est efforcé, au cours de son mandat, de tenir le PS la tête hors de l'eau. Des élections *anticipées seraient catastro*phiques pour un parti divisé, en quasi-déroute électorale et sans *programme*. Il doit élire *son pré*sident, le 19 janvier, et il lui faudra encore du temps pour se poser en nouvelle force sur l'échiquier politique.

M. Murayama semble estimer que la coalition était désormais suffisamment solide après l'accession à la présidence du PLD de M. Hashimoto. L'économie commence en outre à sortir de l'ornière. *Il était temps, a-t-il déclaré*, de faire *« peau neuve »*. Avec, au Parlement, une majorité gouvernementale *suffisante* pour faire élire sans problème le nouveau premier ministre, l'hypothèse d'élections *anticipées* semble, pour le moment, écartée. Tel est du moins le calcul du premier ministre sortant.

***Philippe Pons***

# Deux hommes de caractère sur le devant de la scène politique

**TOKYO**
*de notre correspondant*

La démission du premier ministre place sur le devant de la scène deux *hommes qui vont for*mer, dans les mois à venir, les pôles du jeu politique : Ryutarô Hashi*moto, cinquante-huit ans, ministre* du MITI et probable successeur de M. Murayama à la tête du gouvernement, et Ichirô Ozawa, cinquante-trois ans, président du Nouveau Parti du progrès (NPP). Relativement jeunes pour la classe politique nippone, ils passent pour avoir des personnalités plus affirmées que nombre de leurs homologues ou prédécesseurs.

*M. Hashimoto* est apparu comme un négociateur de taille lors des derniers pourparlers avec *les Etats-Unis sur le contentieux* automobile. M. Ozawa passe pour un stratège avec des idées arrêtées *sur le rôle du Japon* sur la scène mondiale, qui fait fi des traditionnelles réserves pacifistes de ce *pays. Il a notamment exposé* ses vues dans un livre traduit en anglais, *Blueprint for Building a Better Japan*, suivi, quelques mois plus tard, d'une *Vision of Japan* de M. Hashimoto. *Livres* visiblement destinés aux Américains et qui ont fait mouche.

*Le duel qui s'annonce entre* M. Hashimoto et M. Ozawa va-t-il changer la vie politique ou simple*ment lui donner des visages ?* La grisaille des politiciens locaux a souvent été synonyme, à l'étranger, d'absence de programme, sinon de politique. Il reste à savoir si *le kendôka* Hashimoto et le « faiseur de roi » Ozawa, pour qui le Japon doit devenir un « pays nor*mal », avec les responsabilités* politiques à sa mesure, apporteront à la vie politique autre chose qu'un style plus personnalisé.

En dépit de son image à l'étranger, M. Hashimoto est un politicien traditionnel qui a hérité du « fief » de son père, ancien ministre de la *santé. Il a derrière lui le puissant* groupe de pression des médecins et préside la non moins influente association des vétérans de la guerre. Son rival et adversaire, *M. Ozawa* a été, jusqu'à maintenant, un manipulateur des coulisses, notamment bras droit du *parrain du PLD, M. Kanemaru*, emporté par des scandales. Il a toujours gouverné dans l'ombre et on attend de voir *comment cet* homme parfois cassant se comportera sur le devant de la scène. *MM. Hashimoto et Ozawa ont été* formés à la même école du pouvoir : ils sont issus du puissant clan *Takeshita, l'ancien premier mi*nistre contraint de démissionner pour de sombres manipulations financières. Tous deux sont élèves de l'ancien premier ministre Tanaka, emporté par le scandale Lockheed, au début des années 70. Héritages qui font d'eux d'habiles manœuvriers mais qui les distinguent peu en matière de programmes.

Leurs partis, PLD et NPP, doivent consolider leur position. Le premier aspire à retrouver la majorité et le second à apparaître comme son rival *sinon se substituera lui*. Quant à leurs troupes, elles ont en commun le désir de survivre aux *prochaines élections qui doivent* être organisées selon un mode de scrutin différent, ce qui bouleverse les équilibres traditionnels et laisse *penser que de nouvelles scissions* et de nouveaux ralliements donneront lieu à des chassés-croisés *entre les deux formations*.

Enfin, l'image « réformiste » de M. Ozawa est entamée par le poids qu'il a donné, dans son parti, à la secte Soka Gakkai qui a brandi l'étendard de la défense de la liberté de religion lorsque le PLD, avec autant de cynisme, défendait les grands principes constitutionnels, ce qui avait abouti, en décembre 1995, à un renforcement du contrôle sur les financements des sectes. Peut-on vraiment espérer de ce duel Hashimoto-Ozawa cet *« assainissement de la démocratie parlementaire »* dont parlait M. Ozawa lorsqu'il célébrait son *accession à la présidence du NPP ?*

***Ph. P.***

# L'économie nippone est touchée par une crise profonde depuis quatre ans

**LA NOUVELLE** secousse que su*bit le Japon* avec la *démission de* son premier ministre va ébranler un peu plus un pays et une écono*mie en pleine crise depuis quatre* ans. Ce que l'on avait d'abord pris comme un simple passage à vide de l'économie, *du genre de ceux* qui touchent régulièrement les pays anglo-saxons – par exemple le continent nord-américain au tout début des années 90 – s'est peu à peu transformé en une crise profonde et grave, révélant la fragilité des structures bancaires et financières d'un pays dont la stabilité inspirait au monde entier une totale confiance.

*Les dégâts sont considérables.* La croissance de l'économie japonaise, qui avait atteint 4,5 % par an *en moyenne sur la décennie 70*, apportant à l'archipel la puissance économique en même temps qu'une amélioration spectaculaire du *niveau de vie de ses habitants*, aura été inférieure à 0,5 % depuis 1993, année où s'est produit une grave *récession. Les investisse*ments, dont la progression avait été impressionnante pendant trente ans, *baissent en valeur ab*solue depuis 1992 et sont tout juste en train de redémarrer.

Si les responsabilités des gouvernants ne laissent guère de doute, l'enchaînement des déboires et autres catastrophes qui viennent de se succéder laisse perplexe. Tremblement de terre de Kôbé il y a un an, qui a détruit l'équivalent de presque 1 % du *stock de capital* du pays. *Hausse* de la monnaie : à moins de 100 yens pour un dollar, celle-ci *pose au pays d'énormes pro*blèmes de compétitivité, comme le prouve le fait que les importations du pays ont progressé pendant des mois à un *rythme deux fois plus* rapide que celui des exportations, réduisant les excédents extérieurs. *Au point que les Etats-Unis, qui* depuis longtemps harcèlent Tokyo pour réduire ses gigantesques ex*cédents commerciaux, ont dû in*tervenir sur les marchés des changes pour faire baisser le yen.

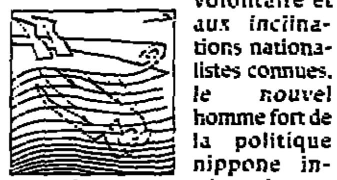
Pour l'essentiel, cependant, le Japon est bel et bien responsable de ses malheurs. La formidable bulle financière qui a éclaté à la fin des années 80 et qui n'a pas fini de disperser ses effets nocifs, est née de la politique monétaire trop « accommodante » pratiquée par les autorités japonaises en 1987-1988, qui – à travers une masse monétaire démesurément grossie – a alimenté un formidable flot de spéculations mobilières et immobilières. La croissance des investis*sements elle-même*, qui faisait l'admiration du monde entier, s'est révélée excessive et dange*reuse, le capital engagé* un peu partout – y compris à l'étranger dans des opérations de prestige – *n'apportant souvent que décep*tions du fait d'une rentabilité insuffisante.

*L'image d'un Japon stable*, solide, sûr de lui, a été définitivement mise à mal avec la crise financière. Les faillites bancaires se sont multipliées et des débuts de *panique se sont produits à l'été* 1995, quand des établissements connus ont dû déposer leurs bilan. *Les choses se sont un peu arran*gées depuis que l'Etat a décidé – après beaucoup d'hésitations et *un véritable débat national* – d'intervenir avec des fonds publics pour sauver ce qui peut encore l'être. Mais il faudra encore trois ou quatre ans pour effacer complètement les conséquences de la gestion imprudente de banquiers auxquels les milieux internationaux accordaient une confiance excessive. Encore faudra-t-il que l'économie japonaise retrouve le *chemin* de la *croissance*, ce qui ne semble pas encore assuré aujourd'hui. Cela malgré cinq plans successifs de relance : les pouvoirs publics, pour faire bonne mesure, ont engagé, ces dernières années, l'équivalent de 500 milliards de francs, sous forme d'accélérations de crédits d'Etat et de baisses d'impôts.

***Alain Vernholes***

# Un « pays normal » ?

**LA PROBABLE** arrivée aux commandes, à Tokyo, de Ryutaro Hashimoto est un événement majeur sur la scène diplomatique de la zone Asie-Pacifique. Personnalité volontaire et aux *inclinations* nationalistes connues, *le nouvel* homme fort de la politique nippone intrigue des capitales régionales qui ont déjà pris note, avec un mélange de satisfaction et d'inquiétude, de la volonté *japonaise de jouer un rôle plus ac*tif dans les affaires du monde.


ANALYSE

Le premier ministre démissionnaire *Tomiichi Murayama*, issu de l'aile gauche du parti socialiste, avait donné le sentiment d'endosser à contrecœur cette nouvelle doctrine au nom d'une tradition *pacifiste. L'irrésistible ascension de* M. Hashimoto redonne de ce point de vue plus de cohérence entre la nouvelle personnalité diplomatique affichée par le Japon et le profil individuel du chef de gouvernement, chargé de la faire vivre dans les forums internationaux. *Nul mieux que* lui ne pouvait incarner, aux yeux du monde, cette nouvelle « *normalité* » japonaise qui, *un peu à l'instar de l'Allemagne*, sanctionne la fin de guerre froide. On devrait avoir très rapidement des indications sur le « *style* » Hashimoto à travers la manière dont il gérera le dossier des relations bilatérales nippo-américaines, aujourd'hui fortement dégradées. En *sa qualité de chef* du ministère de l'industrie et du commerce international (MITI), il avait impres*sionné par sa fermeté de négocia*teur lors des tentatives de règlements des contentieux commerciaux avec les Etats-Unis. Mais c'est sur l'épineuse question de l'alliance militaire avec Washington qu'il est le plus attendu.

## La mémoire du passé militariste nippon est encore à vif dans la région

Tiendra-t-il tête au puissant cou*rant d'opinion qui réclame* une réduction de l'importance des bases américaines dans l'archipel, fortes de 47 000 hommes, après le viol, au début de septembre 1995, sur l'île d'Okinawa, d'une adolescente par trois GIs ? Ou assumera-t-il au contraire le révisionnisme professé par certains cercles dont *il* est proche jusqu'à vouloir s'affranchir de la relation priviligiée avec les Etats-Unis ?

La prochaine visite du président Clinton, prévue pour la mi-avril, sera un test de la santé de relations bilatérales qui, outre la tempête déclenchée à Okinawa, ont gravement souffert des frictions commerciales exacerbées sous *l'actuelle administration améri*caine. M. Clinton devra rassurer les Japonais sur le degré d'implication *des Etats-Unis dans les affaires du* Pacifique. Car Tokyo aura d'autant plus tendance à vouloir voler de ses propres ailes *que* Washington donnera le sentiment de se désintéresser de *la région, impression* qu'avait fait naître la décision du chef de l'exécutif américain d'an*nuler, pour des impératifs de poli*tique intérieure, sa présence au récent sommet du forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

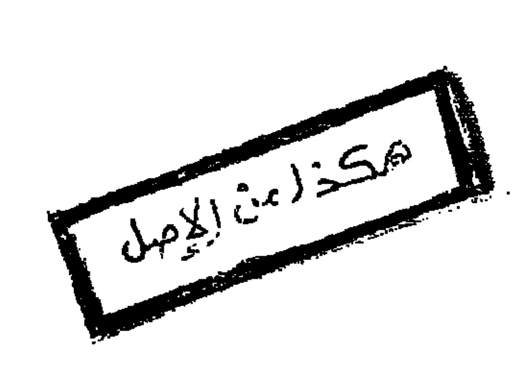
Cette question est d'autant plus brûlante que les nouvelles ambitions de la diplomatie japonaise suscitent une *anxiété* latente en Asie. Si certains pays, tel la Malaisie, souhaiteraient voir le Japon brandir *l'étendard d'un néo-asia*tisme anti-occidental, la plupart des capitales de la région y sont hostiles. C'est que la *mémoire* du passé militariste nippon y est encore à vif. Et elle promet de le rester tant que les dirigeants japonais cultiveront l'ambiguïté sur la res*ponsabilité de leur pays dans* l'aventurisme de la première moitié de ce siècle.

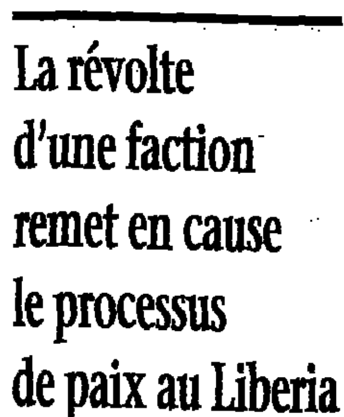
La récente démission forcée de deux ministres illustre le caractère toujours explosif du rapport qu'entretient la classe politique nippone avec le passé. Les suspicions régionales sont telles qu'on a assisté, en novembre 1995, à la veille du sommet de l'APEC, à Osaka, à un *rapprochement inattendu* entre la Chine et la Corée du Sud, qui ont joint leurs voix pour faire la leçon à Tokyo. Nul doute que *les fonctions* passées de M. Hashimoto à la tête d'une association des familles des victimes de guerre alimenteront de nouveaux procès d'intention.

*Aussi la nouvelle « normalité »* japonaise qu'incarne M. Hashimoto n'est-elle pas nécessairement *synonyme de stabilité si ce passif* n'est pas apuré. Tous les observateurs insistent sur les facteurs d'instabilité *que représentent* les ambitions nucléaires de la Corée du Nord, le réveil du nationalisme chinois et les ambitions concurrentes en mer de Chine du sud. Une *perception paranoïaque* de la nouvelle doctrine japonaise ne pourrait qu'exaspérer, dans la région, *une course aux armements déjà* inquiétante en elle-même.

***Frédéric Bobin***







# La révolte d'une faction remet en cause le processus de paix au Liberia

DEPUIS le 28 décembre, le Liberia connaît de nouveau la guerre. Alors que le cessez-le-feu qui a suivi les accords signés entre factions le 19 août à Abuja, au Nigeria, s'était avéré plus solide que les précédents, une faction armée se heurte, depuis plus d'une semaine, à la Force d'interposition ouest-africaine (Ecomog) sous direction nigériane. Cette faction, la branche krahn du Mouvement uni de libération (Ulimo-k) dirigée par Roosevelt Johnson, a perpétré un massacre dans un camp de déplacés, mardi 2 janvier, dans la ville de Kray, à 45 kilomètres au nord-ouest de Monrovia.

Alors qu'elle restait cantonnée dans la région de Monrovia, la capitale, depuis son arrivée au Liberia, en 1990, l'Ecomog a commencé de se déployer dans le reste du pays, le 14 décembre. Elle l'a fait en accord avec toutes les factions armées représentées au sein du gouvernement de transition, qui doit conduire le pays à des élections, prévues pour 1996.

**ÉVACUATION DES CIVILS**

Mais à Tubmanburg, à 100 kilomètres au nord de Monrovia, les soldats ouest-africains sont arrivés au moment où plusieurs groupes de l'Ulimo-k se disputaient un butin de diamants. L'Ulimo-k, qui ne participe pas au gouvernement de transition, appartient à la dernière génération des factions libériennes. Contrairement au Front national patriotique de libération (NPFL) de Charles Taylor – la principale organisation armée, qui a déclenché la guerre civile, la nuit de Noël 1989 –, elle s'est constituée sur une base ethnique, les Krahns de l'Ulimo reprochant au fondateur de l'organisation Alhadji Kromah de privilégier l'ethnie mandingue. Comme beaucoup des factions dont la naissance a été encouragée par les puissances régionales – Nigeria, Guinée, etc. – afin de contrebalancer une éventuelle hégémonie du NPFL, l'Ulimo-k fonctionne plus comme un conglomérat de bandes armées que comme une organisation militaire centralisée.

L'intervention de l'Ecomog a réunifié contre elle les différentes bandes qui se battaient à Tubmanburg, d'autant plus facilement que l'Ulimo-k s'est vu refuser les sinécures que ses rivales ont trouvées dans les différents ministères. Sept membres de l'Ecomog ont été tués alors qu'ils essayaient d'organiser l'évacuation des civils de Tubmanburg – ville qui était restée, plusieurs années, isolée du reste du monde, hors d'atteinte des secours humanitaires. Selon deux prêtres catholiques qui sont arrivés à Monrovia, les hommes de l'Ulimo-k se sont livrés à un massacre dans l'hôpital de Tubmanburg.

En outre, les rebelles ont capturé un camion de l'Ecomog qui transportait 2 000 roquettes et pris en otage 130 de ses soldats dans la ville minière de Bong, ce qui leur permet de tenir tête à la force d'interposition. Celle-ci, qui avait réuni des civils fuyant les combats dans la ville de Kray, n'a pu les défendre contre une attaque des *fighters* qui ont tué plusieurs dizaines de déplacés, dont des enfants. Les survivants se sont cachés dans la brousse et dans une plantation d'hévéas voisine.

Le chantage qu'exerce Roosevelt Johnson montre la fragilité d'un processus de paix qui reste à la merci de chefs de guerre sans aucun scrupule, comme ils l'ont maintes fois montré au cours des cinq ans de guerre civile. Charles Taylor, le principal acteur de cette crise, a appelé l'Ulimo-k a déposer les armes, tout en demandant à l'Ecomog de n'ouvrir le feu que si ses hommes étaient directement menacés. Il a aussi annoncé qu'une délégation du gouvernement de transition se rendrait, jeudi, à Tubmanburg. Les 7 000 soldats de la Force d'interposition manquent de moyens et de matériels pour mener à bien leur principale tâche : désarmer les combattants. Et les secours financiers promis par les grandes puissances se font attendre, d'autant que les Etats-Unis sont paralysés par la crise budgétaire.

*Thomas Sotinel*

# Au Rwanda et au Burundi, les rébellions hutues provoquent les représailles des armées tutsies

## La communauté internationale reste très réservée face aux projets d'intervention extérieure

**Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est contenté, jeudi 4 janvier, de demander un supplément d'informations sur la situation au Burundi, en réponse aux propositions du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, qui recommandait le déploiement préventif de troupes au Zaïre. La situation continue de se dégrader tant au Rwanda qu'au Burundi, où les groupes armés hutus multiplient les coups de main, provoquant de violentes représailles des armées gouvernementales, toutes deux dominées par les Tutsis.**

NAIROBI
*de notre correspondant en Afrique de l'Est*

M. Boutros-Ghali revient à la charge. Pour la deuxième fois en moins de six mois, le secrétaire général des Nations unies lance un appel au Conseil de sécurité pour l'envoi préventif de troupes dans la région des grands lacs, de manière à pouvoir rapidement intervenir au Burundi, où il redoute *« une répétition de la tragédie rwandaise »*.

M. Boutros-Ghali cherche à prendre les devants pour éviter que l'ONU ne soit accusée de n'avoir pas su empêcher le génocide comme elle l'a été à propos du Rwanda en 1994. Plus de 500 000 Tutsis et Hutus modérés rwandais avaient été massacrés entre avril et juillet 1994 par des miliciens et soldats hutus extrémistes, au cours d'une guerre civile qui a pris fin avec la victoire des rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR).

Mais la proposition du secrétaire général ne semble pas enthousiasmer le Conseil de sécurité, qui préférerait se contenter de l'envoi d'*« un message politique ferme »*. Aucune puissance n'est disposée à se risquer militairement au Burundi, alors que l'armée, dominée par la minorité tutsie, répète qu'elle est hostile à toute intervention extérieure. L'ONU avait déjà suggéré de dépêcher des troupes étrangères à Bujumbura après la tentative de coup d'Etat d'octobre 1993. Des militaires venaient d'assassiner Melchior Ndadaye, premier président hutu de l'histoire du pays, élu cinq mois auparavant, ainsi que cinq hauts responsables du Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), porté au pouvoir par la majorité hutue. Il s'agissait alors de protéger les rescapés du gouvernement, réfugiés à l'ambassade de France. Mais devant le refus catégorique de l'armée, la communauté internationale avait fait marche arrière.

**ÉPURATION ETHNIQUE**

Le Conseil de sécurité préfère s'en remettre à une diplomatie préventive, qui piétine depuis deux ans, alors que les massacres vont en augmentant. Surtout depuis l'émergence, en août 1994, d'un mouvement de guérilla hutue, les Forces de défense de la démocratie (FDD), qui ne cesse d'étendre son territoire d'action dans les collines de l'arrière-pays, où l'armée ne s'aventure que le temps de brèves opérations de représailles. A Bujumbura, le gouvernement, dit de coalition nationale, n'est en réalité que le champ clos des rivalités entre l'opposition tutsie et la majorité présidentielle (hutue) issue des élections de 1993.

Le Frodebu ne cesse de réclamer une intervention étrangère, affirmant que l'armée terrorise la population – hutue à 85 %. Quant aux opposants tutsis, qui ont peu à peu repris l'essentiel du pouvoir qu'ils détenaient avant les élections de 1993, ils s'alignent sur l'attitude des militaires, à l'image de l'ambassadeur burundais aux Nations unies, chef d'un petit parti de l'aile dure de l'opposition. Aujourd'hui au Burundi, seuls les partis de l'opposition tutsie, forts du soutien des forces de l'ordre, s'expriment, tandis que le Frodebu, visé pas des actes terroristes qui ont fait déjà plusieurs morts parmi ses responsables, se fait de plus en plus silencieux.

Le parti hutu le plus actif est le Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD) et sa branche armée, dirigés par Léonard Nyangoma, ancien ministre de l'intérieur. Le CNDD et son chef gagnent en popularité au sein de la communauté hutue, qui subit de plein fouet la répression de l'armée et les épurations ethniques dans tous les quartiers de Bujumbura. On estime qu'il meurt, chaque jour, une trentaine de personnes.

Mais les FDD ne semblent pas être en mesure de lancer l'attaque de front des positions militaires. Mal équipés et mal entraînés, semble-t-il, les rebelles se limitent à tendre des embuscades contre des convois militaires avant de se retirer, laissant les paysans hutus à la merci des représailles très meurtrières de l'armée. De source militaire, on a aussi signalé plusieurs attaques sur des camps de déplacés, occupés par des familles tutsies chassées de leur colline par les massacres qui ont suivi l'assassinat de M. Ndadaye, il y a deux ans, et qui n'osent plus retourner chez elles, préférant rester dans des localités sous la protection des soldats. Depuis quelque temps, les FDD s'en prennent à des cibles économiques. En novembre, la ligne électrique qui alimente Bujumbura a été endommagée, et la capitale est quasiment privée d'électricité. Les entreprises doivent fermer et licencier, et sur les marchés, les prix augmentent.

A la différence des forces de l'ordre burundaise, l'Armée patriotique rwandaise (APR), dominée elle aussi par la minorité tutsie, est présente sur toutes les collines. Mais elle doit faire face à des infiltrations de rebelles en provenance des camps de réfugiés du Zaïre, où s'entassent 1,7 million de Hutus qui ont fui la victoire tutsie en juillet 1994. On estime qu'une centaine de soldats de l'APR ont ainsi été tués depuis un an. Plusieurs attentats ont été commis : un pylône électrique a été saboté dans la nuit du nouvel an, causant une panne générale dans tout le pays. Dans la nuit de mercredi à jeudi, selon la radio nationale, un commando a pénétré dans une prison de Ruhengeri, tuant un policier et libérant plusieurs détenus.

**CRIMES CRAPULEUX**

Plusieurs Hutus modérés ont quitté le gouvernement ces derniers mois, révélant des chiffres alarmants sur l'ampleur des exactions de l'APR parmi la population hutue des collines. Le régime rwandais, au sein duquel les extrémistes tutsis semblent s'être imposés, se radicalise, et l'impunité est de règle, comme sous la dictature (hutue) de feu le président Juvénal Habyarimana. *« Il y a de moins en moins d'actes de vengeance liés au génocide de 1994, et de plus en plus d'exactions d'origine crapuleuse ou politique »*, explique Seth Sendashonga, ancien ministre de l'intérieur du gouvernement mis en place par le FPR. *« On tue, on fait tuer, pour s'emparer des biens ou du travail d'autrui. »*

Le durcissement du régime se constate aussi dans l'expulsion récente de trente-huit organisations non gouvernementales, ainsi que dans les efforts du gouvernement pour mettre un terme à la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar), finalement maintenue jusqu'en mars avec des effectifs réduits.

Au Rwanda comme au Burundi, l'année 1996 risque fort de voir se développer les rébellions hutues et des représailles des deux armées tutsies, auxquelles la communauté internationale devrait assister sans réagir.

*Jean Hélène*

### *Baby boom dans les camps hutus en Tanzanie*

**La presse tanzanienne s'est récemment inquiétée du fort taux de natalité observé dans les camps de réfugiés hutus et burundais. Selon le journal *Mtanzania*, certains camps voient naître, chaque semaine, entre 30 et 100 enfants. Selon *Mtanzania*, ce phénomène s'explique par l'oisiveté des réfugiés et les conditions sanitaires et nutritionnelles relativement satisfaisantes qui règnent dans les camps, mais aussi par le désir de « compenser » les pertes dues à la guerre. Ce désir, corroboré par les observations des organisations humanitaires, est entretenu par la propagande des extrémistes hutus, qui encouragent la croissance de la population dans la perspective d'un retour en force au Rwanda. Ces extrémistes se sont opposés à la distribution de préservatifs, n'y voyant qu'une mesure de planning familial. Or le taux de séroposivité – au Rwanda, avant la guerre civile, l'un des plus élevés du monde – reste le risque sanitaire majeur pour la population des camps. – *(AFP.)***

# Les seize civils bosniaques enlevés par les Serbes ont été libérés

## Les forces de l'OTAN règlent ainsi le premier incident de leur mission en ex-Yougoslavie

**Au moment où l'OTAN obtenait, jeudi 4 janvier, la libération des seize civils bosniaques retenus prisonniers par les Serbes de Bosnie, le gouvernement de Sarajevo faisait état de trois nouvelles disparitions. A Washington, la Maison Blanche a annoncé la visite « *dans les prochains jours* » du président américain, Bill Clinton. Ce voyage devrait avoir lieu à la fin de la semaine prochaine.**

**SARAJEVO**
*de notre correspondant*

Les Etats-Unis et l'IFOR ont obtenu, jeudi 4 janvier, la libération des seize civils bosniaques retenus prisonniers par les Serbes près de Sarajevo. Trois hommes ont été libérés dans la matinée, et treize autres personnes dans l'après-midi, de la prison de Kula, située à 100 mètres de l'aéroport de la capitale bosniaque. Ces seize Bosniaques avaient été arrêtés séparément par la police serbe depuis le 22 décembre, tandis qu'ils tentaient de sortir ou de rejoindre Sarajevo en traversant le quartier sous contrôle serbe d'Ilidza, empruntant une route théoriquement placée sous la protection de l'IFOR.

Cependant, selon le gouvernement bosniaque, trois ou quatre autres hommes seraient encore détenus par les séparatistes serbes. « *Trois autres civils bosniaques, un Serbe, un Croate et un Musulman, ont été enlevés par les Serbes* », a affirmé, jeudi soir, Amir Hadziomeragic, le vice-ministre chargé des relations avec l'IFOR. Il a ajouté que, par ailleurs, un autre Bosniaque « *semble manquer encore à l'appel* ». « *Il semblerait qu'une personne n'ait toujours pas été libérée et qu'en réalité dix-sept civils et non seize aient été arrêtés sur la route d'Ilidza* », a conclu M. Hadziomeragic.

La situation est donc toujours confuse. Le gouvernement bosniaque lui-même ne paraît pas certain de ses informations, tant il reçoit d'appels de familles inquiètes par la « disparition » ou le retard d'un proche qui était supposé traverser Ilidza. Les officiers de l'IFOR doivent se contenter d'interroger l'armée et la police serbes, en espérant que ces dernières ne lui cachent pas de prisonniers.

**SUCCÈS POUR L'IFOR**

La libération du groupe de seize personnes est, de toute façon, un succès pour l'IFOR. Des officiers français ont rencontré à maintes reprises des responsables serbes, exigeant l'élargissement des prisonniers. D'autre part, au niveau diplomatique, les Etats-Unis ont exercé de fortes pressions sur les Serbes afin de parvenir à une libération rapide. Washington a adressé une lettre au président de Serbie, Slobodan Milosevic, et l'ambassadeur américain à Sarajevo, John Menzies, a rencontré les chefs du faubourg d'Ilidza. Cette affaire d'enlèvement de civils bosniaques est le premier accroc dans la mission de l'IFOR, qui avait débuté sans problème. Le cessez-le-feu est parfaitement respecté, les belligérants ont quitté leurs positions de combat autour de la capitale bosniaque et plusieurs routes ont été déminées. Toutefois, l'IFOR n'a pas suffisamment garanti la sécurité des Sarajéviens qui traversent les faubourgs serbes, arguant simplement que « *la liberté de mouvement a été rétablie* ».

Adil Spahic, un homme de quarante-quatre ans libéré jeudi, a affirmé qu'il « *ne s'aventurerait plus jamais sur cette route si les escortes de l'IFOR restent en l'état, car ce n'est pas du tout une garantie de sécurité* ». M. Spahic, accompagné d'un autre homme au nez cassé, Meho Kursumdzija, a raconté qu'ils avaient été battus par les policiers serbes après leur arrestation. « *Nous avons été contraints de nous asseoir sur le sol en béton, et nous avons été soumis aux insultes des gens de passage*, a-t-il dit. *Un homme m'a donné un coup de pied au visage, et Meho a reçu un coup dans le nez.* » D'autres prisonniers libérés ont, en revanche, certifié avoir été correctement traités.

Le principal reproche des Bosniaques est l'attitude de l'IFOR après les premières arrestations. La Force multinationale de l'OTAN avait en effet déclaré que ce genre d'incidents devaient être résolus par la police civile de l'ONU. Le problème est que cette police n'existe pas encore. Et, selon l'ONU, les accords de paix prévoient que « *la liberté de mouvement doit être garantie par l'IFOR* ». Ces jours de tension ont clairement jeté une ombre entre Sarajevo et l'IFOR, et une certaine méfiance marquera désormais les relations entre ceux qui, selon l'accord de Dayton, devraient être des partenaires pour la paix.

*Rémy Ourdan*

■ **Le président américain, Bill Clinton,** se rendra « *dans les jours prochains* » en Bosnie. Cette visite, officiellement annoncée jeudi 4 janvier par la Maison Blanche, aura pour objectif premier de rappeler à l'opinion publique américaine l'importance de l'envoi de GI en Bosnie. – *(AFP.)*

# L'Espagne met en place un système de médiation antigrèves

**MADRID**
*de notre correspondant*

L'Espagne, qui détenait jusqu'à l'an dernier le record de l'Union européenne en nombre d'heures de travail perdues chaque année à cause des grèves, devrait disposer dans quelques semaines d'un mécanisme de médiation et d'arbitrage permettant de désamorcer les conflits du travail dans les grands secteurs économiques du pays. L'accord passé entre les centrales syndicales et le patronat ces derniers jours, et que ses rédacteurs sont toujours en train de peaufiner, serait un modèle du genre. Il a nécessité une année et demie d'intenses négociations entre les syndicats et le patronat, et il est défini par les juristes comme « *l'un des grands pactes sociaux depuis la Constitution* » de 1978.

Aux termes de ce texte, intitulé ASEC (Accord sur la solution extrajudiciaire aux conflits du travail), les syndicats et le patronat s'engagent à soumettre à un mécanisme de médiation obligatoire toute grève ou tout conflit affectant le statut des travailleurs, tels que les licenciements collectifs, la modification des conditions de travail et la mobilité géographique. Cependant, sont exclus de cet accord tous les conflits sur la sécurité sociale.

Avant même que ne soient bouclées les ultimes négociations sur des questions techniques, les Commissions ouvrières, la grande centrale syndicale de tendance communiste, ont ratifié l'accord. Le bureau confédéral des Commissions ouvrières a adopté le texte mercredi soir par quatre-vingt-dix voix contre dix et six abstentions. Le porte-parole de cette centrale syndicale, Angel Campos, a expliqué que l'accord était très positif et que « *l'obligation de soumettre une grève à un mécanisme de médiation n'était pas une entrave aux droits syndicaux mais un plus* ».

L'autre grande centrale syndicale, l'UGT, l'Union générale des travailleurs, proche des socialistes, devrait se prononcer le 12 janvier, tandis que le patronat votera sur la ratification de l'accord le 16. « *Il s'agit*, a déclaré un des responsables de l'UGT, *d'abandonner le syndicalisme de confrontation et de parier sur un modèle de relations du travail basé sur la négociation et le dialogue.* »

**PROCÉDURE D'ARBITRAGE**

Le temps imparti à la médiation sera de dix jours, sauf dans les cas de grève, où le délai pour négocier ne sera que de soixante-douze heures, ce que conteste le patronat, estimant qu'en trois jours on n'a pas le temps, parfois, de désamorcer une grève. Tout texte de préavis de grève dans les grandes entreprises, ou à l'échelon régional ou national, devra préciser que le processus de médiation a été épuisé et que les négociations n'ont pas abouti. Le patronat devrait effectuer la même démarche avant de procéder à des licenciements collectifs.

La désignation du médiateur se fera sur la base d'une liste remise à jour régulièrement par les partenaires sociaux. Patronat et syndicats pourront également demander une procédure d'arbitrage. C'est le gouvernement qui sera chargé de fournir tous les recours nécessaires à cette mission de conciliation. Un service interconfédéral de médiation et d'arbitrage devrait être créé prochainement et placé sous la tutelle du ministère du travail. Le gouvernement a immédiatement fait savoir qu'il apporterait tout son concours en matériel, personnel et infrastructures pour la mise en application d'un accord qu'il qualifie de « *hautement positif* ».

Si la vie politique espagnole est des plus crispées ces derniers mois avec les scandales politico-financiers et les élections anticipées, les syndicats et le patronat ont choisi, eux, de mettre en place des garde-fous à toute tension sociale. Pour le directeur général de l'INEM (agence pour l'emploi espagnole), cet accord revalorise la négociation collective. Les deux grands conflits du travail qu'a connus l'Espagne l'an dernier, la grève de cinq semaines des médecins et celle des pilotes d'Iberia qui a paralysé le trafic aérien espagnol durant le mois de novembre, ont été réglés par l'intervention d'un médiateur.

L'accord intervenu entre les syndicats et le patronat sera effectif dès qu'il aura été ratifié par les partenaires sociaux, y compris les syndicats de branche. Il sera en vigueur jusqu'au 31 décembre de l'an 2000 et pourra être reconduit tous les cinq ans. – *(Intérim.)*

# Le chef des services secrets roumains fait resurgir le fantôme de la Securitate

***BUCAREST***
*de notre correspondant*

Acte d'intimidation ou accès de sincérité ? L'ensemble de la presse roumaine se posait, jeudi 4 janvier, la question, à la suite des révélations du chef des services roumains de renseignement (SRI) concernant son appartenance à la Securitate, l'ancienne police politique du dictateur communiste Ceausescu. Car, tout en reconnaissant pour la première fois ses liens avec cet organisme, Virgil Magureanu reste vague sur les motivations de son geste, qui fait resurgir le fantôme de la Securitate.

Officiellement, celui qui dirige le SRI depuis sa création en 1990, a fourni son dossier à la presse « *dans un souci de transparence* ». Ce subit excès de vertu a provoqué la surprise, y compris chez ses amis politiques. D'autant plus que la minceur du dossier rendu public laisse perplexe. Selon ce document, M. Magureanu a dirigé un groupe d'informateurs de 1963 à 1964 dans la région de Timisoara. Agé à l'époque de vingt-trois ans, il aurait été libéré de ses fonctions « *à sa demande* », ses employeurs jugeant qu'il n'avait pas « *accompli son travail* ». La presse n'a pas manqué d'ironiser sur ce chef de services secrets « *incapable* » et se demande si M. Magureanu ne cherche pas plutôt à minimiser son passé « sécuriste ».

Son dossier élude, en effet, une autre période trouble de sa vie révélée, en 1992, par l'hebdomadaire *Tinerama*, qui affirmait alors que M. Magureanu avait, en 1970, le grade de capitaine au « *département des informations étrangères* » de la Securitate. Son rôle dans les événements de décembre 1989 – il fut une des rares personnes à assister au procès expéditif du couple Ceausescu – plaide plutôt pour une autre version que celle présentée aujourd'hui et dans laquelle il n'aurait été qu'un piètre apprenti espion. Pour autant, le but poursuivi par cet homme d'influence n'apparaît pas clairement. Il est peu probable que le chef du SRI ait uniquement voulu couper l'herbe sous le pied du leader ultranationaliste Vadim Tudor, qui, depuis plusieurs semaines, menace de révéler le passé de M. Magureanu. M. Tudor est coutumier de ce genre d'attaques qui, jusqu'à présent, sont toutes retombées comme des soufflés.

En revanche, la démarche de M. Magureanu fait remonter à la surface la question sensible des dossiers, confidentiels jusqu'à présent, constitués à l'époque par la Securitate sur ses dizaines de milliers d'employés. Selon Alexandru Lupu, éditorialiste au quotidien d'opposition *Libertatea*, la démarche de M. Magureanu serait donc « *un avertissement* » lancé par ce proche du président Iliescu en direction d'anciens collaborateurs devenus de respectables hommes politiques. « *En cette année électorale* [municipales au printemps, législatives et présidentielle en automne], *les dossiers de la Securitate sont plus que jamais une arme politique*, dit-il, *et ceux qui, dans la majorité comme dans l'opposition, sortiront du rang retrouveront leur dossier dans la presse.* » Six ans après la chute de la dictature, le cadavre de sa police politique bouge encore.

*Christophe Chatelot*

# L'Europe reste la priorité de la diplomatie française pour 1996

***LE PRÉSIDENT** Jacques Chirac* a confirmé, jeudi 4 janvier, devant les ambassadeurs étrangers invités à l'Elysée pour les vœux au corps diplomatique, que « *la France achèvera l'ultime campagne de ses essais nucléaires avant la fin de février* ». D'ici là, un sixième et dernier tir doit encore avoir lieu à Mururoa. Remerciant « *particulièrement les pays qui ont compris le sens de* [cette] *action* », le chef de l'Etat a rappelé que, pour Paris, le prochain traité d'interdiction des essais nucléaires, qui doit être conclu d'ici à l'automne, doit bannir tout type d'explosion nucléaire. Cette annonce a été qualifiée d'« *excellente chose* » en Nouvelle-Zélande, ce qui laisse espérer qu'une page va pouvoir être tournée après la vague de protestations internationales suscitée en 1995 par la reprise des tirs français.

Parmi les grands objectifs de l'action française pour 1996, le président a cité la défense de l'aide au développement, dont il a indiqué qu'il en ferait l'un des thèmes principaux du sommet des pays industrialisés qui se tiendra en juin à Lyon. Mais la priorité reste la poursuite de la construction européenne. M. Chirac a rappelé l'importance qu'il attache à la création d'« *un véritable pilier européen de défense* » au sein d'une Alliance atlantique rénovée. Il a insisté sur l'importance de la Conférence intergouvernementale qui s'ouvre à Turin, le 29 mars, « *pour concrétiser les progrès de l'Europe* ». Soulignant « *la vitalité de la coopération franco-allemande* », il a réaffirmé sa conviction que « *les Etats qui en ont la volonté et la capacité puissent développer entre eux des coopérations renforcées* ».

Le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, qui présentait ses vœux à la presse, a insisté lui aussi sur l'importance de la politique européenne. « *C'est là*, a-t-il dit, *que s'exprime le plus directement notre capacité d'influence, notre aptitude à changer le cours des choses.* (...) *C'est donc là le premier cercle de notre action et de notre diplomatie.* »

*H. de B.*

# Ouverture d'une « table ronde » de réconciliation entre Tchadiens

**FRANCEVILLE.** La « table ronde intertchadienne de réconciliation » devait s'ouvrir, vendredi 5 janvier à Franceville, ville natale du président gabonais Omar Bongo, qui doit présider cette réunion. La durée, le nombre et l'identité des participants ainsi que l'ordre du jour de la table ronde restent encore à déterminer.

Elle devrait réunir, en présence des présidents gabonais, nigérien et centrafricain, le président tchadien Idriss Déby, les représentants d'une quinzaine d'organisations politico-militaires originaires de presque toutes les régions du pays, ainsi que certains partis politiques d'opposition. Il s'agira d'intégrer l'opposition armée au processus démocratique entamé lors de conférence nationale de 1993, afin d'assurer le bon déroulement du référendum et des élections prévus en 1996. La France, qui maintient un important dispositif militaire au Tchad, l'Union européenne, les Etats-Unis et l'Organisation de l'unité africaine participent en tant qu'observateurs à la table ronde. – *(AFP.)*

# La lutte antidrogue au Pérou incombe à la police et non plus à l'armée

***LIMA.*** L'armée, dont les chefs en poste dans les vallées tropicales étaient de plus en plus souvent accusés d'être corrompus par les « narcos », a été déchargée de la lutte contre le trafic de drogue. Cette mission incombe désormais à la police, à la tête de laquelle le président Alberto Fujimori a nommé, mardi 2 janvier, le général Ketin Vidal, l'ex-chef de la police antiterroriste et organisateur, à ce titre, de l'arrestation d'Abimaël Guzman (numéro un du Sentier lumineux), en septembre 1992.

Fin 1995, un scandale a éclaboussé les principaux responsables de la police, accusés de s'être approprié les biens saisis à un important trafiquant de cocaïne. Nommé le 18 décembre par le président Fujimori, le général Victor Alva a démissionné le 26 décembre, pour laisser la place à un homme considéré comme au-dessus de tout soupçon. – *(Corresp.)*

**EUROPE**

■ **POLOGNE : le chef du contre-espionnage,** Konstanty Miodowicz, a révélé, jeudi 4 janvier, qu'il avait présenté sa démission mardi, à l'issue de son audition devant la commission parlementaire chargée d'enquêter sur les accusations d'espionnage portées contre le premier ministre, Jozef Oleksy. Par ailleurs, le ministère de la défense, le dernier des trois portefeuilles dits « présidentiels » encore vacants depuis la défaite de Lech Walesa, a été attribué, jeudi, à Stanislaw Dobranski du Parti paysan, partenaire de la coalition gouvernementale dominée par les ex-communistes. – *(AFP.)*

■ **La République tchèque et la Slovaquie ont signé,** jeudi 4 janvier, un accord rectifiant leur frontière pour atténuer les sinuosités de la ligne de démarcation convenue lors de la partition de la Tchécoslovaquie, le 1er janvier 1993. Cet accord, qui doit être approuvé par les Parlements des deux pays, prévoit l'échange de 452 hectares de part et d'autre de la nouvelle frontière. – *(Reuter.)*

■ **TURQUIE : trois détenus ont été tués lors de la répression d'une mutinerie** dans la prison de haute sécurité d'Umraniye, à Istanbul, jeudi 4 janvier, selon le communiqué d'un groupe d'avocats. Il y aurait eu 35 blessés, dont 7 membres des forces de l'ordre. Les détenus tués étaient membres d'une organisation clandestine d'extrême gauche, le DHKP-C (l'ancien Dev-Sol). Les autorités gouvernementales ont fait état des incidents, sans confirmer le bilan. – *(AFP.)*

**AMERIQUES**

■ **ÉTATS-UNIS : les négociations budgétaires** entre la Maison Blanche et l'opposition républicaine, qui devaient reprendre jeudi 4 janvier, ont été repoussées à vendredi, à la demande des républicains. Cette requête semble confirmer un désaccord en leur sein, exploité par la présidence, qui présente les républicains comme le seul obstacle à la réouverture des services publics fermés depuis près de trois semaines. – *(AFP.)*

**PROCHE ORIENT**

■ **ISRAËL : le gouvernement devrait libérer plus de 1 400 détenus** palestiniens, mardi 9 janvier, dont 400 militants de l'opposition, a annoncé, jeudi 4 janvier, le « ministre » palestinien Nabil Chaath. Plus de 5 000 prisonniers palestiniens sont actuellement détenus par Israël. – *(AFP.)*

**AFRIQUE**

■ **TUNISIE : Amnesty International exprime sa préoccupation,** dans un communiqué rendu public, jeudi 4 janvier, après la condamnation, la veille, de Me Najib Hosni à huit ans de prison par le tribunal du Kef pour « *falsification d'un contrat de propriété* ». Incarcéré depuis le 15 juin 1994, Najib Hosni avait entamé une grève de la faim le 27 octobre 1995. Transféré peu après dans les locaux du ministère de l'intérieur, il y aurait été torturé. Amnesty craint que l'inculpé, également accusé de trafic d'armes, « *ne soit poursuivi uniquement pour son action comme défenseur des droits de l'homme* ».

■ **SIERRA LEONE : une attaque des rebelles** du Front révolutionnaire uni (RUF) a fait 13 morts, jeudi 4 janvier, à Taiama et Njala (130 kilomètres à l'est de la capitale Freetown). Par ailleurs, le gouvernement militaire a fait interdire jeudi une manifestation prévue samedi. Les partis politiques qui doivent participer aux élections prévues le 26 février voulaient protester contre « *les tentatives pour truquer* » les élections. – *(AFP.)*

■ **CÔTE D'IVOIRE : un cinquième journaliste** proche de l'opposition a été inculpé et écroué, mercredi 3 janvier, à Abidjan. Freedom Neruda, secrétaire général de la rédaction de *La Voie*, quotidien proche du Front populaire ivoirien – suspendu pour trois mois – a été inculpé d'« *offense au chef de l'Etat* ». Le directeur du journal a été condamné le 28 décembre à deux ans de prison ferme, sous le même chef d'inculpation. – *(AFP.)*

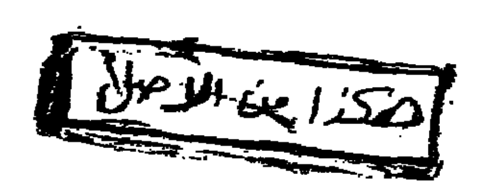
**ECONOMIE**

■ **RUSSIE : le taux d'inflation a été ramené à 3,2 % en décembre,** le meilleur résultat mensuel depuis le lancement des réformes économiques radicales, en janvier 1992, selon les statistiques diffusées par le ministère de l'économie, jeudi 4 janvier. Sur l'ensemble de 1995, la hausse des prix de détail a atteint 131 %, contre 300 % en 1994, et 950 % en 1993. – *(AFP).*

■ **CHINE : la croissance du produit intérieur brut** est redescendue à 10,2 % en 1995 (contre 11,8 % en 1994) et la hausse des prix à 14,8 %, a indiqué le bureau d'Etat des statistiques vendredi 5 janvier. Le PIB a atteint 695 milliards de dollars. La production industrielle a augmenté de 14 %, l'agriculture de 4,5 %. – *(AFP.)*

# Le ministre allemand de l'économie souhaite une baisse des cotisations sociales

**BONN.** Le chancelier Helmut Kohl devrait présenter le 23 janvier aux représentants des syndicats et du patronat réunis son projet de programme d'action pour l'emploi, qui toucherait à la fois à la politique fiscale et à la protection sociale. Le ministre de l'économie Gunther Rexrodt a aussi souhaité, dans un entretien au *Frankfurter Allgemeine*, jeudi 4 janvier, une baisse des cotisations sociales et jugé « *inévitable à long terme* » une réduction des salaires en cas de maladie. Réclamée par les employeurs, cette mesure a été soutenue par Herbert Hax, président du « conseil des sages » auprès du gouvernement, sur la chaîne de télévision SAT 1. M. Hax a aussi souscrit à la proposition de « *salaire flexible* » du président du patronat allemand (*Le Monde* du 4 janvier), jugeant en revanche « *irréalisable* » le pacte pour le maintien de l'emploi suggéré par le président du syndicat IG Metall Klaus Zwickel, en échange d'augmentations de salaires plus limitées.





**SYNDICALISME** La position adoptée par Nicole Notat, approuvant dans ses grandes lignes le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale tout en critiquant ses dispositions sur les régimes de retraite des fonctionnaires, lui a valu de sévères mises en cause au sein de la CFDT. La secrétaire générale répond en dénonçant nommément, dans une circulaire interne à la confédération, les membres d'un « réseau » d'extrême gauche, qui tenterait de « déstabiliser » la centrale syndicale. ● LES OPPOSANTS, qui rassemblent plusieurs unions régionales et fédérations professionnelles, réclament la réunion d'un congrès extraordinaire. Vladimir Nieddu, dirigeant de l'union lilloise, dénonce la ligne confédérale d'« accompagnement social ». ● L'EXEMPLE DE SUD, syndicat exclu de la CFDT en 1988 pour « gauchisme », inspire la démarche de certains opposants à Mme Notat.

# Nicole Notat entreprend de mettre au pas les « gauchistes » de la CFDT

## Critiquée pour son approbation du plan Juppé sur la Sécurité sociale, la secrétaire générale lance une contre-offensive pour conforter sa position face à ses détracteurs. Les élections professionnelles à la SNCF, au mois de mars, seront un test de la solidité de la position confédérale

**AVIS DE GROS TEMPS** sur la CFDT. Les tensions et les contradictions, accumulées depuis le soutien apporté par Nicole Notat au plan Juppé sur la Sécurité sociale le 15 novembre, prennent un tour nouveau en s'exprimant sur la place publique, en ce début de janvier. C'est en effet dans une zone de turbulences qu'est entrée la CFDT. Jeudi 4 janvier, le secrétaire général de l'union régionale d'Auvergne faisait paraître dans *Libération* une lettre ouverte à Mme Notat pour réclamer un congrès extraordinaire.

Face à la contestation interne émanant de la gauche de sa centrale, la direction confédérale a décidé de frapper vite et fort. C'est en pleine trêve des confiseurs, le 28 décembre, qu'elle a envoyé une circulaire à l'ensemble de ses syndicats (fédérations, unions régionales et départementales), pour fustiger les demandes de congrès extraordinaire.

Dans cette circulaire, la direction de la CFDT dénonce les *« grandes manœuvres »* menées par des militants favorables aux *« thèses de l'extrême gauche »* afin de *« déstabiliser la CFDT ». « Ce qu'ils veulent mettre en cause, c'est bien la nature et le rôle du syndicalisme que se propose d'incarner la CFDT »*, affirme-t-elle.

### DÉNONCIATION NOMINATIVE

Selon elle, les demandes de réunion d'un congrès extraordinaire présentées, notamment, par la fédération des transports et par l'union régionale d'Auvergne, visent *« à démettre le bureau national élu lors du congrès de Montpellier* [en mars 1995] *et à élire une nouvelle équipe dirigeante »*. La direction confédérale dénonce des responsables *« organisés en réseau »*, en citant nommément treize dirigeants syndicaux accusés d'être les *« animateurs »* de ce réseau. Parmi ces derniers figurent des responsables des unions régionales Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Basse-Normandie, d'Auvergne, des fédérations FGTE (transports et équipement), du SGEN (enseignants), de syndicats Interco (ministère de l'intérieur et collectivités locales) et de l'ANPE. Ces responsables avaient vivement critiqué l'attitude de la direction confédérale pendant les grèves et manifestations de décembre, notamment le soutien apporté par la direction confédérale au plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale.

Selon la direction confédérale, qui les accuse de *« tenter de s'organiser en courant »* au sein de la CFDT, il s'agit de *« militants connus depuis longtemps dans l'organisation pour y promouvoir les thèses de l'extrême gauche dans laquelle ils militent ou pour le moins dans l'opposition systématique, quelles que soient les positions de la confédération depuis de nombreuses années »*. Elle reproche également à certains de ces militants d'avoir *« des liens directs avec un responsable de la CGT proche de Louis Viannet »*, secrétaire général de cette centrale, ainsi que des *« contacts avec d'autres organisations syndicales »*, comme SUD.

Trois unions régionales (Basse-Normandie, Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Auvergne) ont aussitôt réagi. Dans une « lettre ouverte », Jean-Claude Aparicio, secrétaire de l'Union régionale PACA, indique avoir *« eu honte »* de l'attitude de la direction confédérale durant les grèves et manifestations de décembre, tandis qu'Etienne Adam, secrétaire de l'union régionale de Basse-Normandie, estime qu'il est *« facile de dire qu'il n'y a pas de problèmes à la CFDT et de soutenir la thèse du complot »*.

Cependant, c'est avec la Fédération générale des transports et de l'équipement (FGTE) et, notamment, avec les cheminots, en pointe dans le conflit aux côtés de la CGT, que le fossé semble être le plus grand. Cinquième fédération au sein de la CFDT, la FGTE a pris l'initiative de convoquer, samedi 6 janvier, une assemblée générale de ses syndicats, pour discuter du mouvement social et de ses conséquences dans la CFDT. Dans son bulletin, la FGTE expliquait, le 27 décembre, qu'*« à l'occasion de ce mouvement de profondes différences sont apparues dans la CFDT, qu'il s'agisse de l'analyse du mouvement, du positionnement sur les décisions gouvernementales, de la stratégie ou du fonctionnement de notre organisation »*. Dans la foulée, elle a demandé à Mme Notat que soit inscrite à l'ordre du jour des débats du conseil national confédéral, convoqué les 23, 24 et 25 janvier, une résolution demandant la réunion d'un congrès extraordinaire dans les trois mois à venir. Même si le conseil national, en bonne logique, risque fort de rejeter la demande de congrès extraordinaire, la direction confédérale donne l'image d'une instance qui se crispe. L'opposition interne ne fédère qu'un tiers des mandats et elle n'élargit son audience qu'à la marge. Dans la période récente, des turbulences agitent toutefois trois fédérations (services, mines et métallurgie et Interco) qui sont des soutiens de la direction confédérale. D'aucuns, au sein de la CFDT, appellent à une sortie de la crise « par le haut », en prônant *« une démarche revendicative forte sur des thèmes CFDT »*, comme, par exemple, un soutien à une réduction massive du temps de travail, votée au congrès de Montpellier.

### L'EXEMPLE DE SUD

Si la direction veut aller au bout de sa logique de clarification, des exclusions ou des départs de la confédération sont à prévoir. Or, la CFDT n'est peut-être pas assez forte, dans cette période de recomposition syndicale, pour se permettre de se séparer d'une partie de ses troupes. Les élections en mars à la SNCF constituent un point de cristallisation. La rupture sera consommée si les cheminots prennent la décision de se présenter sous un autre sigle que celui de la CFDT. L'exemple de SUD, exclu il y a huit ans pour « gauchisme » et qui est passé devant la CFDT aux dernières élections à La Poste et à France Télécom, reste inscrit dans les esprits.

*Alain Beuve-Méry*




## « Ce qui se cache... »

***« A propos des initiatives de demande d'un congrès extraordinaire »*: sous cet intitulé, la direction de la CFDT a adressé, le 28 décembre, à toutes les instances de la confédération une circulaire visant à expliquer à ses adhérents *« ce qui se cache »* derrière les démarches entreprises par certains de ses militants qui réclament la réunion d'un congrès extraordinaire.**

**Ces démarches, indique-t-elle, *« visent à changer la ligne politique confédérale, à démettre le bureau national élu lors du congrès de Montpellier, à élire une nouvelle équipe dirigeante ». « Un certain nombre de personnes, organisées en réseau et se définissant comme membres d'une "gauche syndicale", ont décidé d'utiliser la demande (...) d'un congrès extraordinaire comme support à leur stratégie,* indique la circulaire. *Ce réseau est constitué de militants connus depuis longtemps dans l'organisation pour y promouvoir les thèses de l'extrême gauche, dans laquelle ils militent, ou* [pour leur] *opposition systématique. »***

**La direction cite les noms de treize responsables accusés d'être les *« animateurs »* de ce réseau.**

# Le « mouton noir » de Lille refuse « l'accompagnement social »

**LILLE**
*de notre envoyée spéciale*

« Vlad » est sarde, comme beaucoup de ces immigrés italiens venus s'installer dans le nord de la France. *« Un fils de berger et de bergère »*, petit et trapu, qui a gardé du pays son chapeau à larges bords vissé sur son large sourire. Depuis le début de la grève, *« parce qu'on savait que ça allait être corsé »*, Vladimir Nieddu porte aussi sur lui, du matin au soir, un téléphone portable flambant neuf. Un *« truc pratique, qui permet d'être plus efficace dans les actions »* et, accessoirement, de garder le lien avec ceux qui, aujourd'hui, s'opposent comme lui à la ligne confédérale d'approbation du plan Juppé de réforme de la « Sécu ».



PORTRAIT

Adhérent de la CFDT depuis 1974, Vlad, quarante et un ans, employé à la sécurité-incendie et responsable syndical à l'hôpital de Saint-André-lès-Lille, n'accepte pas que les salariés payent la réforme, *« et que les cadeaux royaux soient pour les patrons »*. Secrétaire de la zone interprofessionnelle de Lille et des environs (l'équivalent d'une union départementale), avec trois autres collègues, Vlad est aussi, depuis ses vingt et un ans, un fidèle de la trotskiste Ligue communiste révolutionnaire (LCR). *« Deux engagements distincts,* dit-il, *mais qui, aujourd'hui, ne rendent pas ma tâche facile. On a déjà commencé à me servir cet argument. »*

M. Nieddu s'agite en effet un peu trop aux yeux de la confédération et de Jean-Marie Toulisse, secrétaire de l'union régionale Nord-Pas-de-Calais, qui lui reproche de *« tirer publiquement sur la CFDT »*. Le 7 décembre, il a signé l'appel « La CFDT dans l'unité et l'action », qui demandait à la confédération de soutenir les luttes en cours. Dans les rues de Lille, il défile avec l'insigne CFDT, mais il a ajouté : *« sans Notat »*, quand les cheminots barrent le « D », pour exprimer leur défiance du caractère démocratique de la centrale, et quand d'autres, pour montrer qu'on marche sur la tête, renversent le badge, sens dessus dessous.

Pour M. Nieddu, la contestation n'est pas circonscrite au Nord historique, fort de traditions anticonfédérales. *« La CFDT vit un véritable tremblement de terre »*, dit-il. Et de citer l'Union fédérale des mineurs, les Fédérations du commerce et des banques, *« qui ne sont pas, que je sache, des secteurs traditionnels ». « On est bien obligé de tisser des liens,* explique-t-il, *puisque la presse confédérale ne fait état de rien et qu'on vit sous une chape de plomb. »*

Vlad a passé la moitié de sa vie à la CFDT. Il veut éviter qu'elle ne devienne *« une petite organisation d'accompagnement social »*, alliée avec l'actuelle FEN et avec l'opposition interne à Force ouvrière. Brebis galeuse, M. Nieddu ? *« L'enseignement des précédentes scissions devrait pourtant éclairer nos dirigeants,* répond-il. *Je suis fier de ce mouton noir qu'est, par exemple, SUD. »*

*Ariane Chemin*

# La percée de SUD inquiète les dirigeants des grandes confédérations

**CE SONT**, avec les syndicalistes de CRC-Santé, les derniers exclus de la CFDT, mais peut-être plus pour bien longtemps. Présent à La Poste et à France Télécom, le syndicat SUD (Solidaires, unitaires et démocratiques) fait partie, avec les enseignants de la FSU et avec le « groupe des dix », dont il est membre, des nouveaux acteurs qui ont fait irruption sur le devant de la scène avec les conflits sociaux des mois de novembre et de décembre derniers. En pointe dans le mouvement, il avait appelé ses militants à faire grève et à manifester avec les cheminots, les électriciens, les gaziers et les étudiants pour défendre la Sécurité sociale et les régimes spéciaux de retraite, dès le 15 novembre.

En décembre 1988, la fédération CFDT-PTT excluait ses « gauchistes », forts à Paris et dans quelques bastions. Sur le coup, les exclus passent par une période de flottement, puis décident de repartir de zéro. A l'origine, une bande de copains – Annick Coupé, Christophe Aguiton, Thierry Renard, Christian Chartier – crée SUD. Ils veulent un syndicat rénové, plus démocratique, plus moderne et plus radical.

### « INTELLOS » ET « GAUCHISTES »

Les critiques fusent immédiatement : syndicat d'« intellos » pour les uns, de gauchistes pour les autres, considéré par ses adversaires comme un groupement de trotskistes de la Ligue communiste révolutionnaire et de cathos de gauche, SUD est qualifié de *« groupuscule »* par la direction de la CFDT. Certains voient dans ses méthodes des similitudes avec celles des mouvements gauchistes de 1968 : assemblées générales, culte de la base, recherche systématique de l'unité d'action.

*« Pour la CFDT, on était une bande de gauchistes, tout juste capables de jouer les opposants. On a voulu prouver le contraire en fondant un syndicalisme unitaire et combatif, ouvert aux mouvements de la société »*, expliquent les dirigeants de SUD. Il leur fallait s'imposer sur le terrain ; au bout de sept ans, aux élections professionnelles d'octobre 1995, SUD a enlevé à la CFDT, avec 27 % des voix, la deuxième place au conseil d'administration de France Télécom, talonnant de près la CGT. Il devient aussi le quatrième syndicat à La Poste. Le « groupuscule » peut désormais revendiquer huit mille adhérents et représenter soixante mille salariés, soit un tiers des techniciens et un quart des cadres et des ouvriers des deux entreprises.

SUD doit une grande partie de son succès à la défense farouche d'un statut. Au sein des deux entreprises publiques, le syndicat a su tirer parti des erreurs de la direction et construire son crédit sur son opposition à tout projet de privatisation. Dans un style proche de celui de la CGT, mais sans langue de bois, SUD a su mener campagne sur l'inutilité de l'ouverture du capital de France Télécom, sur les faiblesses du management et sur les reclassifications. Il est devenu un interlocuteur inévitable de la direction.

SUD est aussi un réseau qui se défend de tout corporatisme. Ce syndicat pas tout à fait comme les autres s'est bâti contre les confédérations et fait partie du « groupe des dix », avec d'autres syndicats indépendants. Proche des associations féministes, des mouvements antiracistes et des associations de chômeurs, la lutte contre le chômage est un de ses chevaux de bataille. Il s'est impliqué dès le début dans l'association Droit au logement, puis dans Droits devant. Il a porté sur les fonts baptismaux l'association Agir ensemble contre le chômage.

### ÉMANCIPATION SOCIALE

Ces positions irritent et inquiètent les confédérations traditionnelles, qui craignent, à mots couverts, que derrière cette mouvance ne se profile quelque chose de plus vaste. Force ouvrière s'en méfie comme de la peste, la CGT se voit doublée sur sa gauche par ces « groupuscules », mais c'est la CFDT qui vit le plus mal cette émergence. En investissant le terrain de la lutte contre l'exclusion et la précarité, SUD piétine les plates-bandes cédétistes. Ses animateurs puisent en effet leur inspiration aux sources de l'anarcho-syndicalisme du début du siècle, celui des Bourses du travail et d'un mouvement syndical qui se voulait porteur d'un projet d'émancipation sociale.

*A. B.-M.*

# M. Giscard d'Estaing somme le chef de l'Etat de clarifier sa stratégie européenne et économique

## Pour l'ancien président, la réduction des déficits ne suffit pas à définir une politique

**Après avoir reproché à Jacques Chirac d'avoir accepté de renoncer à l'appellation d'écu pour la future monnaie européenne, Valéry Giscard d'Estaing, qui avait rencontré François Mitterrand le 15 décembre, a haussé, jeudi 4 janvier, le ton de ses critiques envers le président de la République. Il dénonce l'absence d'une « stratégie globale » en matière européenne et d'une politique économique qui y corresponde.**

RÉDUIT, pendant les deux septennats de François Mitterrand, à jouer les utilités, Valéry Giscard d'Estaing a enfin retrouvé, depuis l'élection de Jacques Chirac, un rôle à sa mesure. Il l'a défini et immédiatement investi, jeudi 4 janvier, sur France 2 : un ancien président de la République peut s'employer à *« aider son pays »*, par exemple en donnant à l'actuel chef de l'Etat – qu'il avait soutenu pendant la campagne présidentielle – quelques conseils d'*« expérience »*.

M. Giscard d'Estaing s'y était déjà essayé, le 18 décembre, en invitant M. Chirac à fixer le cap d'une *« politique forte »*, capable de favoriser le *« retour à la confiance »*, après la crise sociale de la fin de l'année.

Il a renouvelé l'exercice avec une certaine jubilation. Revenant sur les grèves du mois de décembre, M. Giscard d'Estaing a déclaré qu'elles avaient révélé *« une grande incompréhension entre les dirigeants et l'opinion publique »*, cela pour une bonne et simple raison : *« Il n'y a plus de débat en France. » « En 1981, il y avait un débat. Même en 1988, avec la* Lettre aux Français *de François Mitterrand, il y avait eu un débat »*, a assuré l'ancien président, avant de marteler : *« Pendant la dernière campagne présidentielle, il n'y a pas eu de débat »*, et pas davantage durant la crise de décembre. Pour le président de l'UDF, il est urgent de mettre un terme à cette incompréhension entre les dirigeants et l'opinion publique, et d'ouvrir enfin le débat de fond sur la stratégie économique et européenne de la France. *« La grande tâche des mois à venir sera de se mettre d'accord sur la véritable priorité »*, a-t-il déclaré, en évoquant le choix entre la réduction des déficits publics et la lutte contre le chômage.

*« Il faut faire l'Europe*, a-t-il souligné, *mais, dans la manière de la faire, il faut faire très attention, parce que la réduction des déficits, si l'on ne fait que cela, ne règle pas les autres problèmes que nous avons pour le moment et qui sont le problème de l'emploi et le problème de l'expansion. Il faut donc ajouter à la réduction des déficits une stratégie globale. »*

**« UNE STRATÉGIE PLUS FORTE »**

Et d'ajouter, manifestement sceptique sur les mesures d'incitation à la consommation annoncées par le premier ministre : *« Pour relancer la croissance, il faudra faire beaucoup. Il faut une stratégie plus globale et plus forte, sinon tous nos rendez-vous – sociaux et européens – seront difficiles à tenir. »* Quant à la diminution du temps de travail, érigée par M. Chirac, lors de ses vœux du 31 décembre, en grand chantier de 1996, M. Giscard d'Estaing a tranché sans ménagement : *« Ce n'est pas une priorité pour la France. »*

C'est sur la stratégie européenne de la France que l'ancien président a été le plus comminatoire. *« On a besoin d'une grande explication, et je souhaite que ce soit le président de la République qui la donne. Je lui demande, avec beaucoup d'insistance, de tenir une grande conférence de presse, la première grande conférence de presse de son septennat, à la manière de celles que faisait le général de Gaulle, pour expliquer aux Français et aux autres le projet français pour l'union de l'Europe. »*

S'il donne acte à M. Chirac de s'être *« rallié »* au projet de monnaie unique, il lui reproche, en revanche, d'être beaucoup plus *« ambigu »* sur la question essentielle de l'élargissement de l'Union européenne. Compte tenu de la réunion, en mars, de la conférence intergouvernementale sur l'avenir de l'UE, M. Chirac sera amené à expliquer la politique française en la matière. M. Giscard d'Estaing pourra se targuer d'avoir été de bon conseil.

*Gérard Courtois*

### *La présidence de l'UDF en jeu*

**Président de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing a réaffirmé, jeudi 4 janvier, sur France 2, sa volonté de transformer en une *« force unique »* la confédération libérale et centriste. Bien que les responsables des principales composantes de l'UDF, notamment ceux du Parti républicain et de Force démocrate, boudent ce projet et s'emploient surtout, avant le renouvellement du conseil national de l'UDF, au mois de mars, à s'affranchir de la tutelle de M. Giscard d'Estaing, ce dernier reste persuadé qu'il n'y a place, en France, que pour une seule *« formation politique au centre »*.**

**Aussi l'ancien président de la République, et fondateur de l'UDF, estime-t-il qu'*« il faut essayer de faire de l'UDF une force unique »*, même s'il admet que l'exercice est *« difficile »* et qu'il devra être conduit *« de façon raisonnable »*. Une fois cette unité réalisée, a-t-il assuré, *« je quitterai la présidence »*, sans préciser à quelle date il lui paraît envisageable de passer le relais, ni à qui.**

# Les médecins de la CSMF « déclarent la guerre » au gouvernement Juppé

## MG-France réclame davantage de concertation

C'ÉTAIT jusqu'à présent la paix armée entre le gouvernement et certains syndicats de médecins. C'est désormais la guerre ouverte. Depuis l'annonce du plan de réforme de la Sécurité sociale, qui prévoit un taux d'évolution des dépenses d'assurance-maladie très rigoureux pour 1996 (+ 2,1 %) et un alourdissement des charges sociales des praticiens libéraux, la tension n'a cessé de monter entre les pouvoirs publics et la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), la principale organisation professionnelle de médecins.

Le conflit avait pris un tour spectaculaire, le 17 décembre, avec la manifestation nationale organisée à Paris – sans grand succès – par trois syndicats de médecins (CSMF, FMF, SML), qui protestaient contre le risque de *« rationnement des soins contenu dans le plan Juppé »*. La tension est encore montée d'un cran après la publication d'un décret et de l'avant-projet des deux premières ordonnances sur la « Sécu », dont la deuxième contient les mesures d'urgence destinées à ramener de 60 milliards à 30 milliards de francs le déficit du régime général à la fin de 1996.

*« Nous sommes désormais en guerre, une guerre de longue haleine qui peut durer plusieurs semaines ou plusieurs mois »*, lance le président de la CSMF, Claude Maffioli, dans un entretien publié vendredi 5 janvier par *Le Quotidien du médecin*. Il estime que les praticiens libéraux ont été *« totalement humiliés »* par les mesures contenues dans le plan de réforme de l'assurance-maladie, mais que *« rien n'est inéluctable »*. M. Maffioli assure qu'*« un décret, comme une ordonnance, ça s'annule ou se suspend »*, avant de dénoncer *« le retour des vieilles habitudes, qui consistent à faire passer de manière subreptice des mesures, que cela soit en plein été ou le 31 décembre »*. *« Aujourd'hui, dit-il, ne nous trompons pas d'adversaire. L'adversaire est le gouvernement. Ce ne se sont pas les caisses d'assurance-maladie. »*

**« RÉPONSE DE TAILLE »**

M. Maffioli juge que, *« plus que jamais »*, les médecins *« doivent comprendre que l'ennemi est de taille »* et que *« la réponse doit donc être de taille »*. Il annonce que *« la guérilla va continuer »* et que *« tout est envisageable, de la manifestation aux actions locales auprès des parlementaires et de la population comme des grèves dans les cabinets médicaux »*. Quant aux *« ateliers »* où le gouvernement, le patronat et les syndicats doivent discuter de la réforme de la Sécurité sociale, le président de la CSMF *« constate à regret que les organisations de médecins sont hors course »*.

Les critiques n'émanent pas de la seule CSMF. MG-France, qui a approuvé les grandes orientations de la réforme de l'assurance-maladie (rôle accru du Parlement, régime universel, élargissement du financement à tous les revenus), n'en déplore pas moins le manque de concertation d'Alain Juppé. Il rejette les pénalités financières imposées aux médecins en 1996 au titre de 1995 : l'an dernier, en effet, les dépenses de médecine de ville ont progressé d'environ 6 %, alors que les médecins s'étaient engagés à ne pas dépasser la barre des 3 %.

*« Le projet de réforme de l'assurance-maladie est bon, mais la méthode est détestable*, résume le président de MG-France, Richard Bouton. *C'est à croire que M. Juppé n'a tiré aucun enseignement de ce qui s'est passé en décembre. »* Il rappelle que son organisation, très bien implantée chez les généralistes, *« a fait ce qu'il fallait pour que les médecins restent sages »*, mais qu'il n'a guère été payé de retour par Matignon, dont la porte reste close.

M. Bouton n'a donc pas trouvé d'autre solution pour se faire entendre que d'adresser au premier ministre, dans les jours qui viennent, une « lettre ouverte » dans laquelle il devrait le prévenir qu'en s'aliénant l'ensemble du corps médical, y compris les partisans de sa réforme, il compromet toute la refonte de l'assurance-maladie.

*Jean-Michel Bezat*

# Le premier prélèvement du RDS pourrait être retardé

JACQUES BARROT, ministre du travail, n'a pas écarté, jeudi 4 janvier, l'hypothèse d'un report du premier prélèvement du remboursement de la dette sociale (RDS) aux fiches de salaire de février. Interrogé sur LCI, M. Barrot a indiqué qu'une décision sera prise à ce sujet *« très prochainement »*. *« Nous écartons l'idée de faire un prélèvement double au mois de février, ce qui ferait 1 % au lieu de 0,5 % »*, a expliqué le ministre. *« Si nous pouvons techniquement être prêts, le prélèvement social s'appliquera en janvier*, a-t-il ajouté. *Sinon, le premier ministre se donnera les moyens de voir comment éviter ce prélèvement double en février. »*

Prélevé à la source comme la CSG, le RDS est, comme elle, calculé sur 95 % de la rémunération brute, en raison d'un abattement forfaitaire de 5 % au titre des frais professionnels.

## DÉPÊCHES

■ **RECHUTE : les cotes de popularité de Jacques Chirac et Alain Juppé** ont, à nouveau, enregistré une chute sensible en janvier, après une courte embellie en décembre. Selon le « baromètre » de la Sofres, à paraître samedi 6 janvier dans *Le Figaro-Magazine* et réalisé, du 26 au 28 décembre, auprès d'un échantillon de mille personnes, la cote de confiance de Jacques Chirac est en recul de 4 points : 35 % des personnes interrogées lui accordent leur confiance, contre 63 % d'opinions contraires (+ 4). Le recul d'Alain Juppé est plus net, avec 31 % de personnes interrogées qui lui font confiance (– 6), contre 67 % d'avis contraires (+ 7).

■ **DÉRIVE FINANCIÈRE : la chambre régionale des comptes de Basse-Normandie** a épinglé la municipalité de Deauville (Calvados), au sujet de son Palais des congrès, dont le coût réel de construction s'est élevé à plus de 260 millions de francs au lieu des 150 millions de francs prévus. Le rapport dénonce *« la dérive financière de l'opération »*, qui aurait profité à l'architecte, choisi *« sans réelle mise en concurrence »*, *« juge et partie »* entre l'entreprise principale et la municipalité. Interrogée par l'AFP, Anne d'Ornano (UDF), maire de Deauville, s'est déclarée *« sereine »*.

■ **FINANCES LOCALES : l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF)**, présidée par Jean-Marc Ayrault, maire (PS) de Nantes, a demandé audience à Jacques Chirac pour lui exprimer sa *« profonde inquiétude »* sur la situation financière des communes. *« La mise en œuvre du pacte de stabilité financière entre l'Etat et les collectivités locales »* entraînera pour ces communes *« une perte sèche de 3 milliards de francs durant les trois années à venir »*, indique un communiqué diffusé jeudi 4 janvier, en pronostiquant *« une régression significative des investissements »* en 1996.

# M. Chirac veut privilégier le « dialogue social »

## « Notre société doit se mettre en mouvement », affirme-t-il

JACQUES CHIRAC a poursuivi, jeudi 4 janvier, son marathon des vœux pour 1996 avec, notamment, les *« forces vives »* du pays, c'est-à-dire les syndicats, les organisations professionnelles et les associations. Le président de la République a renouvelé, lors de cette cérémonie, l'appel à la *« concertation »* qu'il avait lancé au soir du 31 décembre, en soulignant : *« Voici l'année 1996. Qu'elle soit l'année du dialogue social ! »* Selon le chef de l'Etat, *« la concertation, la négociation sont plus que jamais nécessaires »* car *« nous devons réapprendre à nous parler et à nous écouter »*.

S'il a de nouveau rendu hommage à son premier ministre, Alain Juppé, en raison de son action en faveur de la réduction de la *« fracture sociale »*, M. Chirac a néanmoins exposé à ses interlocuteurs les conditions nécessaires pour ce dialogue : *« un Etat ouvert et attentif, des syndicats forts, des organisations professionnelles actives et imaginatives, des associations vigoureuses »*. Le président a confirmé que le chef du gouvernement *« présentera dans quelques jours au conseil national de la vie associative une série de mesures pour conforter les associations et favoriser l'emploi »*.

Afin de bien préciser sa pensée, M. Chirac a poursuivi : *« En 1996, il faudra donner un nouvel élan à la négociation collective. Les chantiers sont immenses : l'emploi, le temps de travail, les droits de la femme dans l'entreprise. »* Comme le 31 décembre, il a rappelé son souhait que 1996 soit l'année d'un *« engagement collectif et négocié pour l'aménagement et la réduction du temps de travail ainsi que pour l'embauche et l'insertion des jeunes »*. Retrouvant la mélodie de sa campagne présidentielle qui, cependant, avait rejeté l'idée de la réduction du temps de travail, M. Chirac a réaffirmé sa priorité donnée à l'emploi et sa volonté de voir progresser la réforme. Sur ce dernier point, l'année écoulée a été, d'après lui, *« positive »*.

Tirant les enseignements de la crise sociale, M. Chirac a estimé qu'elle avait *« mis en lumière des inquiétudes, des angoisses face au chômage, face à des réformes trop longtemps différées »*. *« Elle a révélé une peur de l'avenir, l'avenir de nos enfants ; un doute quant à notre capacité à peser sur notre destin ; des conservatismes forts »*, a dit le président, ajoutant : *« Derrière la crise, il y a un problème de choix de société. D'un côté celui d'une France frileuse, crispée sur ses inégalités, cloisonnée, condamnée en quelque sorte à l'amertume. De l'autre une France fidèle à elle-même, vivante, capable de se rénover, solidaire surtout, et forte »*.

*« Notre société doit se mettre en mouvement*, a indiqué M. Chirac. *Elle doit s'adapter. C'est cela la vérité. C'est cela qu'il faut inlassablement expliquer. »*

### *Le président au secours du football bolivien*

**Les néophytes du football n'ont sans doute pas compris l'aparté de Jacques Chirac avec les responsables du comité d'organisation de la Coupe du monde 1998. *« La morale exige que l'on soit solidaire des Boliviens »*, a expliqué le chef de l'Etat à Michel Platini et Fernand Sastre. Pour lui, le refus de la Fédération internationale de football (FIFA) d'autoriser l'équipe nationale bolivienne à jouer ses rencontres à domicile des éliminatoires de la Coupe du monde sur le stade de La Paz est *« honteux »*. En raison de l'altitude de la capitale bolivienne (3 700 mètres), sept des huit sélections sud-américaines avaient protesté contre le choix de La Paz. La commission médicale de la FIFA avait donné un avis défavorable, estimant que les équipes visiteuses ont besoin d'au moins huit jours d'acclimatation pour jouer dans de bonnes conditions. M. Chirac avait déjà soutenu la cause du football bolivien, le 11 décembre, en recevant le président du Paraguay.**



# *Les maires ruraux font de l'Elysée leur centre de tri postal*

LE MAIRE de Raze, petite commune de 370 habitants de Haute-Saône, a décidé d'employer les grands moyens. Depuis le 2 janvier, Gérard Pelletier envoie tout le courrier officiel de la commune au président de la République, car la franchise postale dont bénéficiaient les collectivités locales a été supprimée à partir du 1er janvier 1996. *« Notre commune étant trop pauvre pour supporter des charges nouvelles voulues par l'Etat et sans compensation sérieuse pour des tâches qui relèvent dudit Etat, je prends la liberté de m'adresser à vous. Jusqu'à ce que nous ayons l'assurance écrite d'une compensation juste et durable, je vous ferai parvenir en franchise les courriers du maire de Raze, agent de l'Etat, afin que vous puissiez les faire suivre ensuite vers les services concernés »*, écrit-il dans sa lettre à Jacques Chirac. Le courrier adressé au président de la République est, lui, toujours dispensé d'affranchissement.

Inscrite dans la loi du 2 juillet 1990 qui transformait les PTT en deux établissements distincts, La Poste et les Télécoms, cette décision mettait fin à une habitude issue de l'histoire des relations entre l'Etat et ses services postaux. L'Etat avait imposé à son administration la franchise postale entre les différents fonctionnaires (préfecture, directions départementales de l'équipement ou de l'agriculture...). Les communes avaient bénéficié du même avantage, puisque le maire était amené dans ses fonctions à assurer des tâches relevant de missions de l'Etat (élections, état civil, urbanisme...). La Poste, en retour, recevait une compensation financière.

Les communes ont quelque peu abusé de ce droit : *« C'est vrai que les communes ont envoyé des plis relevant de missions purement communales »*, reconnaît Gérard Pelletier. Un cahier des charges établi au 30 décembre 1990 prévoyait la fin de cet acquis, mais la succession des échéances électorales a fait reculer les différents gouvernements devant une décision qui demeurait impopulaire auprès des élus locaux.

Le budget de 1996 prévoit une compensation à cette suppression. Une dotation spécifique s'ajoute à la dotation globale de fonctionnement (DGF) : 97,5 millions. Selon les calculs de la Fédération nationale des maires ruraux (FNMR), cela équivaut à 1,70 franc par an et par habitant. *« La suppression de la franchise postale entraînera pour chaque commune un surcoût de fonctionnement estimé à 10 francs par an et par habitant ! »*, estime Hélène Mira, directrice de la FNMR.

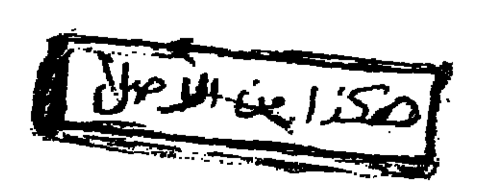
Les petites communes s'estiment injustement frappées par une mesure qui risque de peser sur leurs maigres finances. *« Et l'Etat nous propose en même temps un pacte de stabilité financière ! Mais on se fiche de nous ! »*, explose M. Pelletier. Au-delà de la symbolique, les maires ruraux veulent mettre le doigt sur une politique qui remet en cause l'aménagement du territoire. Mercredi 3 janvier, le président de la République a dû recevoir le double du registre d'état civil de la commune de Haute-Saône destiné au procureur de la République de Vesoul. Gérard Pelletier compte bien récidiver : *« Je peux continuer pendant six ans, c'est tellement simple : je n'ai même pas besoin de peser mon courrier ! »*

L'exemple risque de faire des émules : la FNMR a appelé l'ensemble des maires des communes de moins de 3 000 habitants à réagir. Les services du courrier élyséen vont avoir du pain sur la planche.

*Sylvia Zappi*











LE MONDE / SAMEDI 6 JANVIER 1996

**DÉLINQUANCE** Pendant trois ans, deux chercheurs du centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales ont suivi le cheminement des affaires pénales d'un arrondissement parisien. Cette étude, qui porte sur plus de 1 000 dossiers, souligne le poids croissant des procédures rapides qui favorisent les peines de prison ferme. ● ELLE MET EN LUMIÈRE la marginalisation du juge d'instruction, qui se voit confier moins de 10 % des affaires poursuivies. C'est pourtant à ce magistrat que se sont adressées la plupart des réformes judiciaires de ces dix dernières années. ● LE GARDE DES SCEAUX, Jacques Toubon, vient de rédiger un avant-projet de loi sur la délinquance des mineurs qui instaure des *« comparutions à délai rapproché »*. La chancellerie souhaite également créer des unités à encadrement éducatif renforcé pour les jeunes *« les plus durs »*.

# La justice pénale privilégie de plus en plus les procédures rapides

## Moins de 10 % des affaires poursuivies sont confiées à un juge d'instruction. En revanche, les comparutions immédiates, qui favorisent les peines de prison ferme, sont, elles, de plus en plus fréquemment utilisées par les parquets

**DEPUIS** les *« comptes rendus à Monseigneur le garde des sceaux »*, instaurés en 1825 par Charles X, les statistiques sur la criminalité tentent d'appréhender le fonctionnement de l'appareil policier et judiciaire. Affinés au cours du XIX[e] siècle, repensés à la Libération, ces chiffres permettent de décrire les différentes phases de la procédure française. Rares sont cependant les études qui reconstituent pas à pas le cheminement des affaires pénales, de la plainte enregistrée par le service de police à la condamnation définitive de l'auteur par la justice.

Pendant plusieurs années, deux chercheurs du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip) se sont attelés à cette tâche. Menant leur enquête dans un arrondissement parisien, Bruno Aubusson de Cavarlay et Marie-Sylvie Huré ont suivi de bout en bout plus de 1 000 affaires, de la phase policière à la clôture judiciaire en passant par tous les méandres de la procédure : classement sans suite, garde à vue, déferement, instruction ou détention provisoire. Cette étude, menée en grande partie dans les archives du Palais de justice de Paris – un monde dispersé entre *« des combles, des caves et des souterrains, où les conditions de travail sont éprouvantes et peu propices à une gestion efficace »*, notent-ils –, a nécessité près de trois ans de travail.

Le résultat en vaut la peine : pour la première fois, une recherche d'ampleur permet de cerner les contours des différentes *« filières pénales »* françaises. Sur quels critères un service de police transmet-il son dossier au procureur ? Comment s'effectuent les classements sans suite du parquet ? Pourquoi choisit-on de confier un dossier au juge d'instruction plutôt que de déférer un suspect vers un tribunal ? Quelles sont les conséquences de ces enchaînements de décisions ? Le travail du Cesdip tente de répondre à ces questions.

**IMPORTANCE DES « TRIS »**

Son premier enseignement concerne le fonctionnement des services de police. Contrairement aux idées reçues, les enquêtes sont rarement le fruit d'une initiative policière : les flagrants délits, les signalements d'indicateurs ou les contrôles représentent seulement 20 % des affaires. Dans plus de 65 % des cas, la police répond à la démarche d'un plaignant, d'une victime ou d'un témoin. Ces doléances, qui sont à la source de la majeure partie du travail policier, sont le plus souvent des plaintes contre X..., dont les auteurs sont difficiles à identifier. Beaucoup sont promises à un classement sans suite : 60 % des abandons de poursuite concernent des procédures contre *« auteurs inconnus »*.

Ce phénomène explique en partie l'importance des « tris » intervenant au cours de la procédure. La police abandonne dans un premier temps un grand nombre de dossiers : 20 % des procédures ne sont jamais transmises au parquet. *« Le classement policier est une solution d'usage plus fréquent pour le vol à l'étalage, les atteintes à l'ordre public, et l'usage de stupéfiants. »* Le procureur prend ensuite le relais : 65 % des dossiers de la police judiciaire sont alors classés sans suite. *« Une bonne partie des classements du parquet ne sont que l'enregistrement bureaucratique de décisions prises lors de la phase policière et, vraisemblablement, dans bien des cas, par les policiers seuls. »* Au total, 17 % seulement des dossiers sont examinés par un juge.

Le second enseignement de cette étude concerne l'importance des procédures rapides. Après avoir engagé les poursuites, le parquet délaisse souvent la voie lente de l'instruction au profit des procédures accélérées, notamment la comparution immédiate. *« Depuis 1980, au moins, le niveau de développement des procédures rapides est un élément essentiel du dispositif répressif*, note le Cesdip. *La comparution immédiate est ainsi devenue la pièce centrale d'un système de gestion des affaires pénales « à flux tendus », où l'absence de délais de décision est présentée comme une garantie de bonne articulation du travail de la police et du travail du parquet. »* Dans l'arrondissement de Paris étudié par le Cesdip, 15 % seulement des dossiers aboutissent dans le cabinet d'un juge d'instruction. Tous les autres sont jugés en comparution immédiate, en citation directe ou par convocation d'officier de police judiciaire.

**Le fonctionnement du système pénal**

POLICE JUDICIAIRE : 10 000 personnes mises en cause — 4 276 CLASSEMENT POLICE
PARQUET : 5 724 — 1 427 CLASSEMENT SANS SUITE
JUGE D'INSTRUCTION : 517 — 3 678 sans instruction
TRIBUNAL : 4 195 — RELAXES 19 — CONDAMNATIONS 4 176

*Depuis une quinzaine d'années les procédures rapides sont devenues un élément essentiel du système pénal.*

Source : Cesdip

**ANTÉCÉDENTS**

Ce choix en faveur des procédures rapides, notamment la comparution immédiate, influe sur la sévérité de la sanction. *« Le maximum du recours à l'emprisonnement ferme est observé pour les condamnations en comparution immédiate »*, note le Cesdip. Avec cette procédure, plus de 60 % des personnes jugées se voient infliger une peine de prison ferme. Paradoxalement, le sort des prévenus qui sont passés devant le juge d'instruction – une filière qui concerne théoriquement des faits plus graves – est plus doux : la prison ferme ne concerne que 57 % d'entre eux.

Le troisième enseignement de cette étude concerne l'influence de la situation sociale et des antécédents judiciaires sur la sanction. *« Le recours à l'emprisonnement ferme est assez massif pour ceux qui n'ont pas d'insertion professionnelle »*, résume le Cesdip. Ainsi, 56 % des chômeurs et 56 % des personnes sans profession se voient-ils infliger une peine de prison ferme, alors que ce chiffre tombe à 29 % pour les personnes qui ont une profession. Parmi ces dernières, *« celles qui sont condamnées reçoivent le plus souvent une peine d'emprisonnement avec sursis »*. Le passé pénal, lui aussi, pèse lourd : près de 60 % des personnes qui ont été condamnées au moins deux fois héritent d'une peine de prison ferme, contre 27 % de celles qui ont un casier vierge. *« Il existe une liaison forte entre le recours à l'emprisonnement et le nombre de condamnations antérieures. »*

*Anne Chemin*

★ **Bruno Aubusson de Cavarlay, Marie-Sylvie Huré, *Arrestations, classements, déferements, jugements, Etudes et données pénales*, 1995, n° 72. Cesdip, 43, boulevard Vauban, 78280 Guyancourt.**

# La marginalisation du juge d'instruction

**LES TRAVAUX** de Bruno Aubusson de Cavarlay et Marie-Sylvie Huré soulignent l'une des évolutions marquantes de cette fin de siècle : le nombre d'affaires confiées à un juge d'instruction ne cesse de diminuer. *« En moins de trente ans (1960-1988), la proportion des affaires portées à l'instruction, par rapport aux affaires poursuivies, est passée d'environ 20 % à moins de 10 % »*, notait en 1990 la commission justice pénale et droits de l'homme, présidée par Mireille Delmas-Marty. L'étude du Cesdip confirme cette tendance. Sur 100 procédures recensées auprès de la police judiciaire de l'arrondissement parisien étudié par le Cesdip, on n'en voit aboutir que 1,7 sur le bureau d'un juge d'instruction. Sur 100 personnes mises en cause par la police judiciaire, 6 seulement s'expliqueront devant un juge d'instruction.

**« POUVOIR EXORBITANT »**

Ce déclin statistique s'accompagne paradoxalement d'une gloire médiatique sans précédent. Les « affaires » politico-financières ont fait du juge d'instruction l'un des personnages centraux de l'institution judiciaire. Malgré sa marginalisation statistique, c'est donc à ce magistrat – et souvent à lui seul – que se sont adressées la plupart des réformes judiciaires engagées depuis une dizaine d'années.

Robert Badinter avait ainsi choisi, en 1985, de mettre fin à la solitude de ce juge en créant des *« chambres d'instruction »*, composées de trois magistrats, mais sa réforme avait été abandonnée par son successeur, Albin Chalandon. Dénonçant le pouvoir *« parfois exorbitant »* du magistrat instructeur, M. Chalandon avait lui aussi tenté d'instaurer une collégialité, mais son texte avait été abrogé par Pierre Arpaillange. Une nouvelle refonte de la procédure pénale était intervenue en 1993, mais, six mois plus tard, le gouvernement d'Edouard Balladur était revenu sur une partie de ce texte, supprimant notamment le *« juge délégué »* chargé de statuer sur la détention à la place du juge d'instruction.

Depuis le début des années 80, les gouvernements se sont également intéressés de très près au pouvoir le plus symbolique du juge d'instruction : le placement en détention provisoire. Dans ce domaine, *« le législateur paraît plutôt fébrile »*, notait Philippe Robert, directeur de recherche au CNRS, dans un ouvrage collectif paru en 1992. Le Parlement a en effet légiféré en 1984, 1985, 1987, 1989 et 1993, sans compter les modifications partielles de 1983 et 1986. Cette attention portée à la détention provisoire ne devrait pas fléchir. Jacques Toubon a annoncé une nouvelle réforme pour le début de l'année 1996.

*A. C.*

★ ***La Mise en état des affaires pénales, rapports*. La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07.**

★ ***Entre l'ordre et la liberté, la détention provisoire, deux siècles de débats*. Ed. L'Harmattan, coll. « Logiques juridiques », 5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris.**

# Des Centres d'éducation renforcée pour les jeunes délinquants

**JACQUES TOUBON** avait annoncé, au mois de novembre, que le gouvernement préparait des mesures destinées à lutter contre la délinquance des mineurs (*Le Monde* du 6 décembre 1995). Deux mois plus tard, le projet est presque prêt : le garde des sceaux souhaite créer des *« unités à encadrement éducatif renforcé »* pour les jeunes les plus durs et instituer des procédures accélérées devant les juridictions pour enfants. *« Il importe d'éviter que ne se développe chez les mineurs un sentiment d'impunité qui favorise la récidive et installe l'insécurité*, note l'avant-projet de loi. *A cette fin, l'efficacité de la justice pénale des mineurs doit être renforcée sans remettre en cause pour autant la dimension essentiellement éducative qui fait sa spécificité. »*

Afin d'accélérer les procédures, M. Toubon propose de créer des comparutions *« à délai rapproché »*. Actuellement, l'ordonnance sur l'enfance délinquante de 1945 interdit de telles procédures. Au nom de l'intérêt de l'enfant, la justice est tenue de faire une instruction préalable. Désormais, si le jeune est déjà *« connu »* de la justice et si les faits sont de nature correctionnelle, le procureur de la République pourra demander au juge des enfants une comparution dans un délai d'un à trois mois. Le magistrat pourra refuser, mais il lui faudra pour cela rédiger une ordonnance motivée susceptible d'appel devant le président de la chambre spéciale des mineurs.

Cette procédure accélérée est cependant plus souple que celle qui avait été envisagée dans un premier temps par le ministère de l'intérieur. Dans un texte adressé le 21 août à Matignon, M. Debré proposait d'instaurer pour les mineurs des comparutions immédiates identiques à celles des adultes. *« Nous avons évité le pire, mais le projet reste inquiétant*, note le secrétaire général du Syndicat de la magistrature, Jean-Claude Bouvier. *Il est bon que la réponse judiciaire soit plus rapide, mais pour cela la césure pénale prévue dans le texte suffit : le juge tranche rapidement sur la culpabilité et attend de voir l'évolution du jeune sur plusieurs mois avant de décider de la peine. Avec cette comparution à délai rapproché, les peines seront sans doute plus sévères et les incarcérations augmenteront. »*

La chancellerie propose également de créer des *« unités d'éducation à encadrement renforcé »* pour les jeunes les plus durs. Là encore, le projet de la Place Vendôme est moins sévère que celui du ministère de l'intérieur. Au mois d'août, M. Debré proposait quasiment de revenir aux centres fermés, supprimés par Alain Peyrefitte en 1979. Les unités proposées par M. Toubon seront de petites structures accueillant des jeunes multirécidivistes. L'encadrement éducatif y sera plus important que dans les foyers traditionnels de la protection judiciaire de la jeunesse : il y aura quatre ou cinq éducateurs et un chef de service éducatif pour cinq mineurs. Le centre ne sera pas totalement fermé, mais les sorties ne seront autorisées que pour des motifs précis, y compris le week-end.

Le principal syndicat d'éducateurs, le Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SNPES-PJJ – FSU), n'est pas hostile à l'idée de mettre en place des petites structures, mais insiste sur le manque de moyens. *« L'encadrement prévu est insuffisant*, estime la secrétaire générale, Anne Leclerc. *De plus, le fait de rassembler dans une même unité les jeunes les plus durs nous inquiète. Enfin, l'interdiction de sortie imposée aux jeunes rendra le travail éducatif difficile : comment évaluer l'évolution du mineur ? »* Le projet du ministère figurera dans le plan national d'intégration urbaine (PNIU), qui devrait être présenté aux alentours de la mi-janvier par le gouvernement.

*A. C.*

# Une plainte contre la préfecture de police de Paris est déclarée irrecevable

**LA 17[e] CHAMBRE** du tribunal de grande instance de Paris a déclaré irrecevable, jeudi 4 janvier, les poursuites du Syndicat de la magistrature (SM) et du Syndicat des avocats de France (SAF) contre le chef du bureau chargé de l'éloignement des étrangers à la préfecture de police de Paris. Les deux organisations reprochaient à Daniel Monedière d'avoir, dans une circulaire, invité le commandant du centre de rétention du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) à faire transiter les étrangers en situation irrégulière par le dépôt de Paris avant de les présenter au juge chargé de statuer sur leur maintien en rétention. Lors de l'audience, le 30 novembre (*Le Monde* du 2 décembre 1995), M. Monedière avait expliqué que cela permettait de faire comparaître les personnes retenues devant le tribunal de Paris, plutôt que devant celui de Meaux, où la préfecture ne dispose pas d'un fonctionnaire capable de défendre ses intérêts. Constatant la baisse du nombre de remises en liberté, il s'était félicité des *« meilleurs résultats »* obtenus. *« Meilleurs pour la préfecture »*, avait corrigé le président du tribunal, Jean-Yves Montfort, visiblement surpris par l'existence de pareilles pratiques. Les syndicats, de leur côté, voyaient dans cette façon de contourner les règles de compétence des magistrats un moyen de *« faire échec à l'exécution des lois »*, termes définissant l'*« abus d'autorité »*.

Dans son jugement, le tribunal, présidé par Jean-Yves Montfort, ne se prononce pas sur la constitution du délit, puisqu'il juge irrecevable l'action des plaignants. Il précise que les syndicats ont certes vocation à défendre l'*« intérêt collectif »* d'une profession, mais pas l'*« intérêt général »*. *« Or*, précise le tribunal, *certaines infractions ne sont édictées que dans un but d'intérêt général, pour la protection de la collectivité, et excluent tout dommage individuel susceptible de donner lieu à l'ouverture de l'action civile des particuliers ou des groupements »*. *« La réparation des dommages portés aux intérêts de la société* [relève] *donc de la seule initiative du ministère public »*, conclut le tribunal. En l'absence de poursuites intentées par le parquet, l'action est donc interrompue. Jeudi soir, les avocats des deux syndicats ainsi que ceux des organisations de défense des droits des étrangers qui s'étaient jointes à cette plainte (Gisti, Mrap, Anafe, Cimade) hésitaient entre faire appel de cette décision ou saisir le parquet *« afin qu'il prenne ses responsabilités »*.

*Nathaniel Herzberg*

# L'affaire des syndics corrompus prend de l'ampleur

**LE JUGE D'INSTRUCTION** Dominique Pauthe, chargé à Evry (Essonne) d'une enquête ouverte en 1994 sur des pots-de-vin versés par une société spécialisée dans le ravalement de façade à quarante-neuf administrateurs de biens d'Ile-de-France, afin d'obtenir des marchés (*Le Monde* du 17 février), a demandé au parquet un réquisitoire supplétif afin d'élargir le champ de ses investigations. A la suite de cette demande, le parquet d'Evry a transmis dernièrement au parquet général ses propositions afin de répartir un dossier devenu tentaculaire – quelque 400 entreprises franciliennes sont mises en cause par les développements de l'enquête – entre les différents parquets compétents de la région parisienne.

A l'été 1994, un employé licencié par la société de ravalement avait déclaré aux gendarmes de la section de recherches de Paris que son ancienne entreprise versait aux syndics des commissions sur le montant des travaux à effectuer aux dépens des copropriétaires. Un document interne établissant les pourcentages versés par la société aux administrateurs de biens avait été fourni aux gendarmes par l'employé licencié. L'enquête a depuis fait apparaître qu'une multitude d'autres entreprises – entre 400 et 450 sociétés du bâtiment – procédaient au versement de tels pots-de-vin.

■ **JUSTICE : cinq personnes proches de milieux islamistes** ont été interpellées en régions parisienne et lyonnaise, mercredi 3 et jeudi 4 janvier, sur commission rogatoire du juge d'instruction Laurence Le Vert, chargé d'une partie des dossiers sur les attentats perpétrés en France du 25 juillet au 17 octobre 1995.

■ **BASQUES : un militant basque espagnol, Jesus Echevarry Elordi**, soupçonné d'appartenir à l'ETA-militaire, a été interpellé, jeudi 4 janvier, à Fouesnant (Finistère). Poursuivi devant le tribunal correctionnel de Paris, qui a jugé, en décembre 1995, une filière d'hébergement de nationalistes basques par des Bretons, Jesus Echevarry Elordi avait été condamné par défaut à quatre ans de prison. Agé de quarante-deux ans, il a été interpellé au domicile de la personne qui le logeait, une Bretonne qui a été, elle, aussi placée en garde à vue.

■ **VIOLENCES : trois policiers ont été condamnés** à des peines allant de six à dix mois de prison avec sursis, le 21 décembre 1995, par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, pour des *« violences illégitimes »* commises le 30 juin 1993 à Paris contre un jeune homme, Tameen Taki (*Le Monde* du 24 juillet 1993). M. Taki, qui était poursuivi de son côté pour rébellion et outrages à agents, a été relaxé au motif qu'il se trouvait en situation de légitime défense face aux violences policières. Son ami, Hito Jaulmes, qui avait dégonflé un pneu du car de police à l'intérieur duquel M. Taki était malmené, a été aussi relaxé, les juges estimant que cet acte était inspiré par la légitime défense.

■ **PRISE D'OTAGES : le directeur d'une agence du Crédit lyonnais d'Amiens (Somme)** a été pris en otage avec sa famille au cours de la nuit du jeudi 4 au vendredi 5 janvier par plusieurs malfaiteurs qui l'ont contraint à ouvrir le coffre de l'agence avant de s'enfuir. Les malfaiteurs, au nombre de six selon les premiers témoignages, se sont rendus au domicile du directeur. Ils l'ont obligé à ouvrir le coffre de la banque avant de prendre la fuite.

■ **AVIATION : un pilote**, qui avait survolé Nice (Alpes-Maritimes) à très basse altitude en début d'année aux commandes d'un avion de tourisme, a été mis en examen jeudi 4 janvier pour *« mise en danger d'autrui »*. Albert Bider, un ressortissant suisse âgé de cinquante ans, a été laissé en liberté moyennent le versement d'une caution de 30 000 francs. Cet homme d'affaires s'était rendu avec des amis sur la Côte d'Azur pour les fêtes du nouvel an à bord d'un Cessna-421 loué à Bâle, en Suisse. Il avait survolé Nice, Villefranche, puis Monaco à une altitude si basse – moins de 150 mètres – que l'écran radar de l'aéroport international de Nice ne l'avait pas repéré. Le pilote a expliqué qu'il s'était perdu après avoir été victime d'une panne de radio. La justice a estimé qu'il avait mis en danger la vie de ses six passagers.

■ **ASSOCIATIONS : Simone Veil (UDF-ADF) a estimé**, vendredi 5 janvier sur Europe 1, qu'il faudrait *« faire une loi différente »* de la loi de 1901 pour certaines associations. A propos de la loi de 1901, Mme Veil a souligné qu'elle était *« une grande loi liberté (...). Cette liberté d'association dont bénéficie tout le monde est donc très difficile à changer, mais en même temps elle laisse toute liberté à ceux qui sont associés en son sein, et notamment au conseil d'administration »*. En ce qui concerne la gestion de l'ARC, Mme Veil a ajouté : *« C'est vrai que nous savions, lorsque j'étais au gouvernement, il y a vingt ans. J'ai pensé que cette association avait des frais somptuaires de fonctionnement, d'apparence, de relations. »*



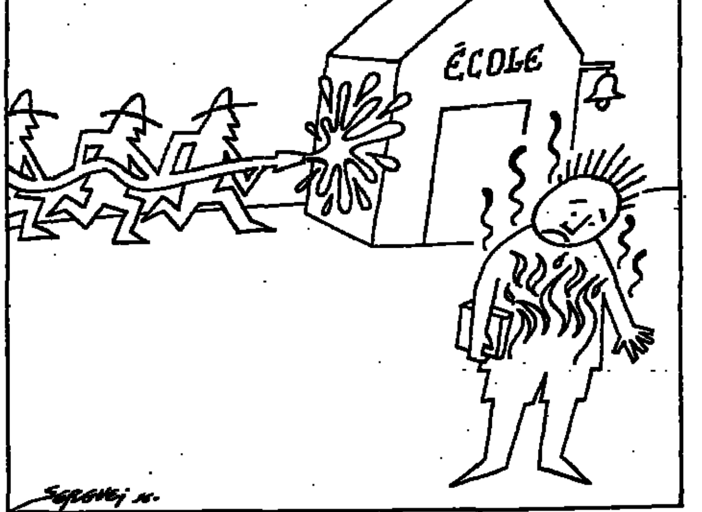
# L'amiante aurait été utilisé dans la construction d'un lycée sur vingt

## L'Observatoire de la sécurité n'avance aucun chiffre concernant les collèges et les écoles primaires

***L'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires, chargé de dresser un bilan des risques liés à la présence d'amiante, a rendu publiques, jeudi 4 janvier, de premières estimations. Moins de 5 % des lycées recèleraient de l'amiante. Ce chiffrage n'a pu être fait pour les collèges et les écoles primaires. Plusieurs milliards de francs de travaux ont déjà été engagés pour la sécurité des établissements.***

**LE BILAN** des risques encourus en raison d'une isolation à l'amiante dans les établissements scolaires ne sera connu qu'au printemps. Mais l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires, présidé par le député Jean-Marie Schléret (UDF, Meurthe-et-Moselle), a délivré, jeudi 4 janvier, ses premières estimations. Dans les lycées, dont l'essentiel du patrimoine immobilier est relativement récent, on ne relèverait une présence d'amiante que dans 4 % à 5 % des établissements. Ces résultats se fondent sur des enquêtes menées dans 18 régions sur 22. Dans certaines d'entre elles, comme en Ile-de-France ou en Midi-Pyrénées, les travaux nécessaires ont déjà été engagés ou même effectués. En Ile-de-France, où 433 lycées sur 435 ont fait l'objet d'une vérification, 19 avaient subi un flocage à l'amiante, mais restent en deçà des seuils critiques de pollution de l'air. L'interdiction d'utiliser de l'amiante remonte à 1978 alors que la période intense de construction des lycées a commencé au début des années 80.

Il en va tout autrement des collèges, dont la phase d'expansion, popularisée par le slogan *« un collège par jour »*, se situe dans les années 60, soit au beau milieu de la période jugée comme la plus dangereuse par les spécialistes de l'amiante (de 1950 à 1980). M. Schléret est resté très discret sur les collèges, les résultats reçus des




départements (qui sont les collectivités responsables) demeurant *« insuffisants »* pour établir un premier bilan. 66 départements, soit les deux tiers du total, ont fourni des données, mais l'historique des constructions semble très difficile à reconstituer au cas par cas.

D'autres difficultés risquent de surgir pour les écoles primaires. Ce patrimoine immobilier, 66 000 établissements, est beaucoup plus ancien que celui du second degré, donc théoriquement moins concerné par les problèmes d'amiante. Mais de nombreux travaux annexes ont été effectués au cours du temps, notamment d'isolation phonique. *« S'il s'avère que des situations urgentes se posent, je proposerai que les communes* (responsables du patrimoine immobilier des écoles) *puissent bénéficier d'une aide de l'Etat correspondant à celle dégagée pour le fonds de sécurité incendie »*, a souligné M. Schléret. Le président de l'Obervatoire a saisi l'occasion pour faire un premier bilan de l'utilisation de ces fonds. Sur les 2,5 milliards sur cinq ans, à raison de 500 millions de francs par an, dégagés par l'Etat pour permettre aux communes de faire face aux travaux de sécurité qui s'imposaient, 402 millions de francs ont été consommés en 1994. En ce qui concerne les 12 milliards de prêts bonifiés accordés aux départements et aux régions, plus de 8 milliards ont été engagés, à raison d'un peu plus de 3 milliards pour les lycées et 5 milliards pour les collèges.

Le rapport final de l'Observatoire recensant les établissements à risques ne présentera pas de liste nominative précise, mais proposera une cartographie par régions avec des pourcentages sur le nombre de bâtiments concernés par les problèmes d'amiante. Sans attendre la parution du décret, promis déjà pour le mois de novembre 1995, qui contraindra tous les propriétaires de bâtiments collectifs ou à usage collectif à vérifier l'existence d'une isolation à l'amiante, l'Observatoire veut jouer un rôle d'*« aiguillon »* auprès des collectivités locales et des établissements. Il leur envoie dès ce début d'année un document de quelques pages comportant une explication des dangers liés à l'amiante, la marche à suivre et quelques adresses utiles. M. Schléret s'est aussi montré soucieux de ne pas voir les établissements se précipiter dans des démarches incohérentes, *« le déflocage pouvant se révéler alors plus dangereux que la présence d'amiante elle-même »*.

***Béatrice Gurrey***

# Dessous-de-table chez les grandes toques

**LA MISE EN EXAMEN**, par le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne), Eric Halphen, de deux des plus grands chefs cuisiniers parisiens semble avoir semé un petit vent de panique dans le monde culinaire. Prononcées à la fin du mois de décembre, les mises en examen pour *« corruption passive »* de Manuel Martinez, le chef de la Tour d'argent, et de Christian Constant, celui de l'hôtel de Crillon – respectivement distingués par deux et trois étoiles au guide Michelin –, ont donné à la préparation des réveillons un arrière-goût de scandale. Les deux maîtresqueux sont soupçonnés d'avoir perçu, de la main d'un négociant en poissons de Rungis qui fournissait leurs cuisines, la société Scotfish, des *« enveloppes »* contenant quelques milliers de francs.

*« Derrière la qualification de corruption, il n'y a en fait que des gratifications, généralement modestes,* a déclaré au *Monde*, jeudi matin 5 janvier, l'avocat de Christian Constant, Me Gilles-Jean Portejoie. *Il s'agit d'une pratique usuelle, l'argent étant distribué par le chef au personnel de cuisine. »* L'enquête du juge Halphen semble effectivement avoir établi que les sommes versées par le poissonnier corrupteur – entre 1 000 et 3 000 francs mensuels, selon les établissements – correspondaient à un pourcentage du montant des commandes, pouvant aller jusqu'à 10 %.

Certains chefs semblent avoir eu la possibilité de se servir gratuitement dans les stocks, pour leur usage personnel. Le dirigeant de Scotfish, lui aussi mis en examen, avait en échange table ouverte chez les plus grands de la gastronomie parisienne. Au siège de la société, les enquêteurs ont trouvé un livre de comptes, accompagné d'une liste des grands restaurants – une trentaine – ayant bénéficié de ce qu'il faut bien appeler des dessous-de-table.

La piste remontée par le juge Halphen l'avait d'abord conduit au Quai d'Orsay, réputé pour servir les meilleurs repas de la République. Le 21 décembre, Marcel Le Faou, qui dirigeait les cuisines du ministère des affaires étrangères depuis dix ans et siégeait à l'Académie culinaire de France, avait été le premier chef épinglé. Il a, depuis, fait valoir ses droits à la retraite. *« Après lui,* indique une source proche de l'enquête, *la liste des mises en examen pourrait bientôt prendre des allures de Bottin gourmand. »*

***H. G.***

# Les intoxications au monoxyde de carbone se sont multipliées

## Une nouvelle norme s'applique aux appareils de chauffage

**LES DERNIERS** jours de l'année 1995 ont rappelé de façon dramatique que les installations de chauffage pouvaient être dangereuses et que des intoxications dues au mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage se produisaient encore, malgré l'application de nouvelles normes de sécurité et les campagnes de prévention.

Trente-sept vacanciers belges en villégiature dans le hameau Sainte-Catherine, qui dépend de la station de sports d'hiver de Vars (Hautes-Alpes), ont été hospitalisés, mercredi 3 janvier, à Briançon et à Gap, à la suite d'une intoxication provoquée, selon les premiers éléments de l'enquête, par un chauffe-eau défectueux. Leurs jours ne sont pas en danger. Durant le week-end du Nouvel An, deux personnes avaient trouvé la mort à la suite d'une intoxication au monoxyde de carbone et près de soixante autres avaient dû être hospitalisées. L'accident le plus spectaculaire s'est produit à Oëstres (Aisne) : quarante-cinq personnes participant à un réveillon de la Saint-Sylvestre dans une ferme ont dû être hospitalisées après avoir respiré du monoxyde de carbone. Les locaux, qui comportaient notamment un chauffage au gaz et un réchaud à gaz, n'étaient pas aérés. Dans la Loire, à Saint-Symphorien-de-Lay, deux adultes et quatre enfants, victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone, ont terminé le réveillon du Nouvel An à l'hôpital à la suite du mauvais fonctionnement d'un appareil de chauffage au gaz.

A Lille (Nord), c'est une installation fonctionnant au charbon qui a intoxiqué un couple durant cette même nuit, provoquant la mort d'un homme âgé de soixante-sept ans et de sa femme de cinquante-huit ans. Enfin, dans les Vosges, un garçon de sept ans a sauvé sa famille d'une mort certaine, en appelant sa grand-mère au secours, samedi 30 décembre, pour l'avertir que ses parents et lui étaient malades. Cette dernière a aussitôt prévenu les pompiers, qui ont découvert le couple et l'enfant inanimés sur le sol. Hospitalisées dans un état grave, les trois personnes ont pu être sauvées.

L'intoxication par le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité accidentelle par toxiques en France. Elle provoque chaque année 300 à 400 décès et entre 5 000 et 8 000 hospitalisations, selon la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) du ministère de l'économie. Les accidents, dus le plus souvent aux appareils de chauffage au gaz et aux chauffe-eau, se produisent généralement en automne et en hiver. *« C'est souvent le défaut d'entretien de ces appareils qui explique leur production de monoxyde de carbone »*, explique-t-on à la DGCCRF. Rares sont, en effet, les installations potentiellement dangereuses. Fin 1994, les directions de la consommation ont enquêté auprès des distributeurs afin de vérifier le marquage des appareils de chauffage utilisant des combustibles liquides, solides ou gazeux. Ceux-ci se sont révélés globalement conformes aux normes de sécurité, à l'exception de cinq panneaux radiants mobiles (sur 550 appareils vérifiés), qui ne signalaient pas explicitement qu'il était interdit de les utiliser dans les locaux d'habitation et qui ont donc été retirés du marché.

Depuis le 1er janvier 1996, les appareils de chauffage doivent obligatoirement comporter le marquage CE, une norme de sécurité européenne. Une fois installés, ils doivent, en outre, être régulièrement vérifiés par un professionnel, mais c'est là que le bât blesse, les accidents se produisant le plus souvent sur des appareils anciens. *« Les intoxications au monoxyde de carbone sont souvent liées à la pauvreté,* estime-t-on au ministère de l'économie et des finances, *puisqu'il suffit, pour s'en prévenir, de faire contrôler son installation. »* En 1994, trois squatters avaient été gravement intoxiqués après avoir voulu se réchauffer avec un appareil au gaz conçu pour un usage extérieur.

La dernière campagne de prévention des accidents domestiques, lancée en décembre par le ministère des affaires sociales, le ministère de l'économie et la Caisse nationale d'assurance-maladie rappelle, notamment, la nécessité de ne jamais obstruer les bouches d'aération et de faire vérifier régulièrement les appareils de chauffage.

### Un diagnostic difficile

**Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore, d'une densité voisine à celle de l'air, qui est combustible et brûle en produisant une flamme bleue. Il est très toxique et se fixe sur l'hémoglobine du sang, diminuant ainsi sa capacité de transport de l'oxygène, et sur d'autres protéines cellulaires. Les signes cliniques de l'intoxication au monoxyde de carbone ne sont pas spécifiques et rendent le diagnostic extrêmement difficile.**

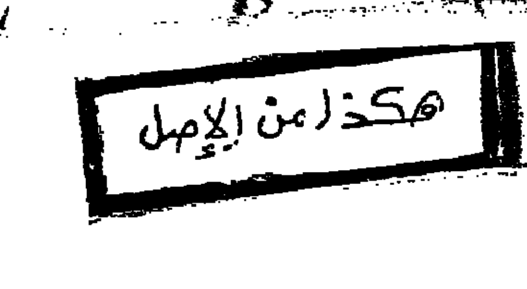
**Les cas de décès ou de comas restent rares, et, le plus souvent, le sujet intoxiqué souffre de maux de tête, de vertiges, de troubles digestifs ou cardiovasculaires. Des complications neurologiques (troubles de la mémoire, démence, coma) peuvent apparaître quelques jours ou quelques semaines après l'intoxication, essentiellement chez les personnes intoxiquées initialement victimes d'un coma.**

***Michèle Aulagnon***

DISPARITIONS

Claudine Escof

AU CARNET DU « MONDE »





DISPARITIONS

# Claudine Escoffier-Lambiotte

## La passion de son métier

LE DOCTEUR Claudine Escoffier-Lambiotte, qui dirigea de 1956 à 1988 la rubrique médicale du *Monde*, est décédée jeudi 4 janvier, à l'âge de soixante-douze ans.

Trois doctorats en médecine, le premier obtenu dans sa Belgique natale *« cum maxima lauda »* – avec la plus grande louange –, après des études à l'université clandestine de Bruxelles sous l'Occupation, le deuxième à l'université Columbia de New York, pour laquelle elle avait obtenu une bourse, le troisième à Paris ; des prix sans compter, de celui qui, par trois fois, couronna en elle le meilleur étudiant en médecine belge à ceux du Grand Siècle ou de l'information scientifique de l'Académie des sciences ; des rosettes française et belge ; des nominations plus flatteuses les unes que les autres, notamment à l'Institut Pasteur, à l'Institut international de bioéthique, à la New York Academy of Science, au Conseil supérieur de l'éducation sexuelle, à la commission nationale des comptes de la santé, au centre d'anthropologie médicale du Collège de France ; des missions de toutes sortes, de grands voyages, des centaines d'articles et de conférences : le *curriculum vitae* de Claudine Escoffier-Lambiotte a des allures de palmarès. Des deux côtés de l'Atlantique et du Quiévrain, elle connaissait tout le monde et tout le monde la connaissait.

Une autre en aurait tiré de la vanité : elle en était totalement dépourvue. Sa raison d'être et d'agir, c'était d'abord sa passion pour son métier. On dirait mieux ses métiers. Celui de mère de quatre enfants, précocement veuve d'un chirurgien réputé. Celui de chercheuse : elle l'est restée toute sa vie, avec une rare aptitude à saisir l'essentiel et à le communiquer. Celui de journaliste : puisque ces qualités, qu'il avait remarquées, ont amené Hubert Beuve-Méry, dont elle devait rester très proche, à lui confier en 1956 la responsabilité de la rubrique médicale du *Monde*.

Responsabilité est bien le mot qui convient. Pédagogue née, parfaitement au courant de l'évolution de la médecine, notamment sous ses aspects éthiques, disposant d'un réseau d'informateurs sans pareil, elle avait pleine conscience de l'impact de ce qu'elle écrivait et était extrêmement attentive à ne pas éveiller chez ses lecteurs, par une phrase imprudente, espoirs ou angoisses inconsidérés. A ceux qui dénoncent facilement la légèreté, la superficialité, voire le cynisme du journalisme, on ne saurait trop recommander de se reporter à ses articles, clairs, admirablement documentés, pleins de sagesse, de mesure, mais aussi de courage et de lucidité. Combien de sonnettes d'alarme n'aura-t-elle pas tirées ? Comment oublier ses combats pour la contraception, contre l'acharnement thérapeutique ?

Ce n'est pas tout : c'est à Claudine Escoffier-Lambiotte qu'est due la création en 1962, en compagnie des plus grands noms de la médecine française, de cette Fondation pour la recherche médicale dont elle allait vite devenir la secrétaire générale, avec pour objectif de compléter, grâce à des dons et legs privés, les dotations notoirement insuffisantes de l'Etat. Là aussi, elle s'est donnée sans compter, avec une énergie, une opiniâtreté suprenantes chez cette femme menue qui se nourrissait de rien et réussissait le miracle, suroccupée comme elle l'était, de paraître en permanence disponible. A défaut en effet d'exercer directement la médecine, elle était toujours prête à donner un conseil, à recommander un spécialiste, à rendre visite, à l'hôpital, aux membres du personnel du journal qui s'adressaient à elle ou qu'on lui signalait. Il en est plus d'un dont elle a su, par sa présence, sa compassion, son dévouement incessant, faciliter la guérison, ou adoucir un peu les derniers moments.

Exigeante, trop exigeante peut-être parfois envers les autres, elle ne l'était pas moins vis-à-vis d'elle-même, et faisait face en serrant les dents aux épreuves que la vie ne lui ménageait guère. Malgré les atroces souffrances subies depuis des mois, elle a affronté avec un rare détachement une mort qu'elle savait inévitable. Incomparable amie, elle laisse à ses proches, comme à ses confrères, un incomparable exemple.

*André Fontaine*

**[Peu de journalistes ont, comme Claudine Escoffier-Lambiotte, personnifié à ce point l'histoire du *Monde*. Empreinte de charme et de distinction, elle inventa, pratiquement seule dans la presse, le journalisme d'information médicale. Femme de combats et de convictions – elle joua un grand rôle dans la lutte pour le droit à la contraception –, elle rendit compte dans les colonnes de notre journal de toutes les étapes de la révolution médicale et biologique qui s'est accomplie au cours de la deuxième moitié du siècle. Profondément attachée à l'indépendance du *Monde*, elle ne cessa de suivre avec vigilance la vie de sa rédaction depuis son départ en retraite. *A ses quatre enfants, à sa fidèle Olivie, à ses sept petits-enfants, Le Monde adresse ses très vives condoléances.* – J.-M. C.]**

# Philippe Constantin

## Une figure marquante de l'industrie musicale

LE PRODUCTEUR de disques Philippe Constantin est mort mercredi 3 janvier, à Bordeaux, des suites d'un accès aigu de paludisme, à l'âge de cinquante et un ans.

*« Je suis né en 1944 dans une petite ville du sud-ouest de la France, dans une famille de pharmaciens, où il n'y avait ni radio, ni tourne-disques, ni télé, bien sûr. Milieu catholique, scolarité poulidorienne. »* Ainsi commençait la biographie que Philippe Constantin avait lui-même rédigée lors de son arrivée à la tête de la branche française de Mango Records, label de world music du groupe PolyGram, après onze ans passés à diriger la maison Barclay. Sa mort affecte profondément les milieux professionnels et artistiques, en France et à l'étranger. Philippe Constantin appartenait à la race des « faiseurs de talents » sans qui la profession de producteur de disques ne serait qu'une mince affaire d'argent.

Au revers du blouson de ce professionnel peu orthodoxe, on pourrait aujourd'hui accrocher bien des médailles. Mais Philippe Constantin n'aimait pas les décorations, il était avant tout homme de goût, de passion, de découverte. La musique devra porter à son crédit la réussite de carrières exemplaires dont il a bâti les fondations avec la patience d'un père de famille. Vedettes françaises (Jacques Higelin, Téléphone, Stephan Eicher, Gérard Manset, les Rita Mitsouko, Etienne Daho) ou stars africaines (Mory Kanté, Salif Keita, Fela, Ismaël Lo) ont bénéficié du même acharnement à se battre pour elles, souvent contre les exigences du profit à court terme. Le bonheur fut souvent au rendez-vous : des ventes records pour *Yéké Yéké* de Mory Kanté en 1986, la reconnaissance publique de Stephan Eicher, un soir de 1992, à l'Olympia, alors que *Déjeuner en paix* a envahi les ondes et que Philippe Constantin en est à défendre son nouveau poulain, le Sénégalais Ismaël Lo. Au balcon, rayonnant, faussement frêle et vraiment passionné, il vérifiait la théorie selon laquelle dix ans suffisent à peine pour bâtir une carrière. Philippe Constantin était un fils de mai 1968. *« Toujours du bon côté des barricades »*, écrivait cet amateur de musique, de rêves et de révolution. *« C'est d'ailleurs un long tract que j'avais rédigé et distribué aux usines de Renault-Billancourt, sur la mort de Jimi Hendrix, qui me valut l'exclusion du groupe trostko-guévariste auquel je consacrais ma vie nocturne. »*

### RENCONTRE DÉCISIVE

Après des études à HEC, Philippe Constantin devient membre de l'équipe fondatrice du magazine *Rock & Folk*. Il écrit dans *Jazz-Hot, Jeune Afrique, Le Magazine littéraire*. En août 1968, fan de rock anglais, il entre chez Pathé-EMI – *« C'était le temps où l'on pouvait porter côte à côte le badge de John Lennon et celui de Che Guevara »*. Il y gère le catalogue international et contribue à faire connaître en France le groupe Pink Floyd. Promu directeur des Editions Pathé Marconi en 1973, passé à la production *« douze secondes et demie plus tard »*, par absence totale d'esprit bureaucratique, il pressent les chances de développement du rock français. *« Un homme*, disait-il, *allait changer ma vie et mon combat, Etienne Roda-Gil... qui allait me donner cette idée extrêmement moderne que la ligne de démarcation ne passait pas par l'anglais contre le français, mais par la musique et le sens. »* De Gérard Manset à Téléphone, en passant par Jacques Higelin et Starshooter, Constantin mène le combat. En 1978, après avoir quitté Pathé, à la demande du Britannique Richard Branson, il lance Virgin France avec Patrick Zelnik, avant de fonder, en septembre de la même année, les éditions musicales Clouseau.

Philippe Constantin quitte Virgin après ce qu'il considérait *« comme une série de déviations idéologiques : les signatures (entre autres d'un Gotainer) »*. Directeur de Barclay jusqu'en 1990, il se lance alors dans l'aventure des musiques du monde, face à *« l'épuisement de la musique de divertissement qui ne faisait plus que rythmer la monotonie du quotidien »*. Chris Blackwell, le patron d'Island, et Alain Lévy, président du groupe PolyGram, lui demandent de prendre en main Mango Records France, qui disparaîtra en 1994. Inlassable, Philippe Constantin lance son propre label, Sankara, au sein de Remark/PolyGram (vient de sortir un premier album, celui du Tchadien Clément Masdongar).

Pour annoncer la naissance de son nouveau « bébé », Philippe Constantin, père de deux filles, et mariée à Nabou, Africaine et danseuse, avait envoyé des cartes postales postées d'Arcachon, où, fatigué, *« frappé par la lassitude et la vie »*, il passait ses vacances. L'usure du métier et un accès de paludisme ont eu raison de sa volonté de *« réapprendre la joie, la fête, le rêve »*.

*Véronique Mortaigne*

## NOMINATIONS

### CONSEIL D'ETAT

**Jean Massot**, conseiller d'Etat, a été nommé président de la section des finances du Conseil d'Etat, par le conseil des ministres du 3 janvier. Il remplace Yves Galmot, atteint par la limite d'âge.

[Né le 12 avril 1935 à Rennes, Jean Massot devient auditeur au Conseil d'Etat, à sa sortie de l'ENA, en 1963. Il sera promu maître des requêtes en 1970, puis conseiller d'Etat, en 1986. Il devient directeur administratif et financier du Centre national d'études spatiales, en 1969, puis directeur des études à l'Institut international d'administration publique, en 1972. Du 10 janvier 1983 au 30 mai 1985, il est directeur de la population et des migrations au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale. En même temps, il occupe la fonction de vice-président de l'Office national d'immigration et du Fonds d'action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles. Il est directeur du cabinet de Pierre Arpaillange, ministre de la justice, de mai à octobre 1988. Il réintègre ensuite le Conseil d'Etat où il préside la 4e sous-section du contentieux.]

### GAZ DE FRANCE

**Pierre Gadonneix**, directeur général de Gaz de France, a été nommé président de la compagnie, au conseil des ministres du 3 janvier, en remplacement de Loïk Le Floch-Prigent nommé à la présidence de la SNCF *(Le Monde* du 28 décembre 1995).

[Né en 1943 à New York, Pierre Gadonneix est polytechnicien, diplômé de la Harvard Business School aux Etats-Unis, de l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs et licencié en sciences économiques. Il a débuté sa carrière en 1966 chez Aquitaine Organico. A partir de 1972, il est chargé de mission puis directeur à l'Institut de développement industriel. En 1976, il entre au cabinet du ministre de l'industrie et de la recherche. En 1978 il est nommé directeur des industries métallurgiques, mécaniques et électriques au ministère de l'industrie, fonction qu'il occupera jusqu'en 1987 avant d'entrer à Gaz de France.]

### MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du 3 janvier a procédé au mouvement préfectoral suivant : **René Maurice**, préfet de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, est nommé préfet hors cadre. **Jean-François Carenco**, secrétaire général de la préfecture des Yvelines, est nommé préfet de la collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon.

[Né le 7 juillet 1952 à Talence (Gironde), Jean-François Carenco est nommé conseiller de tribunal administratif à sa sortie de l'ENA, en 1979, et affecté à Marseille. En 1985, il devient directeur général du district de l'agglomération de Montpellier. Il est ensuite nommé secrétaire général adjoint pour les affaires économiques auprès du haut-commissaire de la Nouvelle-Calédonie (1988-1990). Il est alors radié du corps des membres des tribunaux administratifs et intégré dans celui des administrateurs civils. Depuis le 30 juillet 1991, il occupait le poste de secrétaire général de la préfecture des Yvelines.]

## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

**Marie (Emma, Claire) LESBRE**

est très heureuse d'annoncer la naissance de

**maman Pascale DRAVERS**
**et papa François,**

le 27 décembre 1995, pour la vie.

---

**Michèle et Laurent HABIB**

ont la joie d'annoncer la naissance, le 26 décembre 1995, de

**Marie,**

petite sœur de Jules et Simon (†).

96 *ter*, rue de Longchamp,
92200 Neuilly.

### Décès

– Son épouse et ses enfants
font part du décès de

**Maurice ANTHONI,**

qui nous a brutalement quittés le 4 janvier 1996.

Nous nous réunirons pour la cérémonie au crématorium de Valenton (Val-de-Marne), avenue de la Fontaine-Saint-Martin, le mardi 9 janvier, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes, les dons reçus seront reversés à
AVIATION SANS FRONTIÈRES

89, boulevard Les-Bois-du-Cerf,
91450 Etiolles.

---

– Les parents et les amis de

**Edgar BISCHOFF,**
**dit**
**Francis MAINVILLE,**
compositeur,

ont le chagrin d'annoncer son décès, survenu à Draveil le 27 décembre 1995.

Les obsèques auront lieu au colombarium du Père-Lachaise, le mardi 9 janvier, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– Laëtitia et Kalmy,
ses filles,
Françoise Constantin
et ses enfants,
M. et Mme Michel Constantin
et leurs enfants,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Philippe CONSTANTIN,**
chevalier des Arts et des Lettres.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Notre-Dame de Monségur, le 5 janvier 1996, à 15 heures.

---

– Toute l'équipe de PolyGram
a la grande tristesse de faire part du décès de

**Philippe CONSTANTIN.**

---

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mireille GARDÈRE,**

survenu le 3 janvier 1996.

Ses obsèques auront lieu le lundi 8 janvier 1996, à 14 h 45, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e.

---

– Jacques et Antoinette Hatzfeld,
ses parents,
Laure Hatzfeld,
sa sœur,
Les familles Hatzfeld, Klein et Dousset,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

**Vincent-Marc HATZFELD,**

le 24 décembre 1995, à l'âge de vingt-quatre ans.

La chaleur de nos amis, la sympathie active de ceux du PGHM de Briançon, du poste de secours de l'Aravet, des responsables de la SEM de Serre-Chevalier et de la mairie de Villeneuve-la-Salle nous ont été infiniment précieuses.

Jacques et Antoinette Hatzfeld,
44, rue Florian,
92160 Antony.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

---

– M. Alain Plantey,
président,
M. Pierre Messmer,
secrétaire perpétuel,
Et les membres de l'Académie des sciences morales et politiques,
ont le regret d'annoncer le décès de leur confrère

**Jean MARCHAL,**
membre de l'Académie,

survenu le 31 décembre 1995.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Une messe sera dite à son intention le vendredi 19 janvier 1996, à 18 h 45, en l'église Saint-Etienne du Mont.

---

– Mme Yvonne Moatti,
son épouse,
Les familles Moatti et Grand,

ont la douleur de faire part du décès de

**René MOATTI,**
avocat honoraire au barreau de Paris,
ancien président du conseil municipal de Paris,
ancien député de Paris,
commandeur de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
croix de guerre,

survenu le 1er janvier 1996, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le jeudi 4 janvier.

---

– Jacques Raymond et Janer Brelaz Nunes Raymond,
Jean-Paul et Anne-Marie Raymond,
Pierre Raymond et Xavier Renou,
Alex et Marie Raymond,
Anne Raymond et Sylvain Daire,
Hélène Raymond,
Jean-Philippe Raymond,
Emmanuel et Michel Raymond,
Etienne Daire-Raymond,
ses enfants, petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Roger RAYMOND,**

à Paris, le 2 janvier 1996.

Les obsèques ont eu lieu à Condat-en-Féniers (Cantal).

33, rue de Fleurus,
75006 Paris.
5, rue des Chaufourniers,
75019 Paris.

---

– Mme Pierre Petersell,
M. et Mme Christian Petersell
et leurs filles,
M. et Mme Thaddée Petersell
et leur fils,
Les familles Cellier et Fernier,
Ses parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre PETERSELL,**
ingénieur en chef
en organisation,

survenu le 29 décembre 1995, dans sa soixante-dix-huitième année.

La levée de corps aura lieu le mardi 9 janvier, à 10 h 30, à la chambre funéraire des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, à Paris-17e, où l'on pourra se recueillir à partir de 9 heures.

Il sera incinéré le même jour, à 12 h 15, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Georges-Ville,
75116 Paris.

---

– Sylvie Rubinstein Cros
a l'immense chagrin de faire part du décès de sa maman,

**Clara RUBINSTEIN**
**née SZPRING,**

survenu à Paris le 30 décembre 1995, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 4 janvier 1996, au cimetière parisien de Bagneux.

Merci d'adresser vos dons à l'OSE,
Œuvre de secours aux enfants,
CCP Paris 5659-80 B.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

84, avenue de Versailles,
75016 Paris.

**CARNET DU MONDE**
**Télécopieur :**
**45-66-77-13**
**Téléphone :**
**40-65-29-94**
**40-65-29-96**

---

– M. Jean Vuarnet,
M. et Mme Alain Vuarnet,
M. et Mme Pierre Vuarnet,
leurs fils Yann et Quentin,

ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Edith VUARNET,**

et de son fils,

**Patrick.**

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 6 janvier 1996, à 15 heures, en l'église de Morzine (Haute-Savoie).

Corps déposés à l'église à partir de vendredi 5 au matin.

La famille ne recevra pas, condoléances sur registre. La famille remercie par avance tous ceux qui prendront part à leur peine.

Eglise Sainte-Marie-Madeleine,
74110 Morzine.

---

– Les familles Wagner et Petzold
ont la tristesse de faire part du décès du

**docteur Alice WAGNER,**
veuve de
**Charles-Henri WAGNER,**

survenu le 30 décembre 1995, à Strasbourg, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu le 2 janvier 1996, à Goersdorf.

13, rue Massol,
67206 Mittelhausbergen.

### Avis de messe

**– Les officiers et sous-officiers catholiques ainsi que l'ensemble du personnel du diocèse aux armées vous invitent à une messe pour la paix, qui sera célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, le dimanche 7 janvier 1996 à 11 heures. Messe présidée par Mgr Dubost.**

### Conférences

– ***La défense de l'Europe contre les Sarrasins*** **par le professeur Pierre GUICHARD**, lundi 8 janvier 1996, à 18 heures. Palais Abbatial, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.

Conférence publique organisée par le Centre d'études d'histoire de la défense *(49-57-33-78), dans le cadre du cycle de* conférences « La défense de l'Europe : une perspective historique ».

### Soutenances de thèse

– Le 15 décembre 1995, **Hélène DUPUY-BREGANT** a soutenu, à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne) sa thèse de doctorat concernant la Genèse de la patrie moderne (naissance de l'idée moderne de patrie avant et pendant la Révolution).

Il lui a été décerné la mention « très honorable, avec les félicitations du jury ».

---

– **Bernard-Marie GARREAU** soutiendra sa thèse de doctorat à la faculté des lettres d'Orléans-La Source : ***La Famille de Marguerite Audoux***, jeudi 11 janvier 1996, à 14 h 30, salle 154. Le jury sera composé de MM. Bernard Duchâtelet, Géraldi Leroy, Pierre Naudin et David Roe.

---

– **Nathalie RIZZONI** soutiendra sa thèse de doctorat de littérature française intitulée **Défense et illustration du « petit » : la vie et l'œuvre de Charles-François Pannard, auteur dramatique et poète (1689-1765)**, le vendredi 12 janvier 1996 à 9 h 30 à l'université de la Sorbonne Nouvelle (Paris-III), au centre Censier, salle Las Vergnas, 3e étage, 13, rue Santeuil, 75005 Paris. Le jury sera composé de Mme M. de Rougemont et de MM. R. Démoris (directeur de thèse), P. Frantz, S. Menant, Ph. Vendrix.

### Communications diverses

– L'assemblée générale de l'Association amicale des anciens élèves du lycée Charlemagne à Paris (reconnue d'utilité publique depuis 1882) aura lieu le jeudi 15 février, à 18 heures, au collège Charlemagne, 13, rue Charlemagne, 75004 Paris, salle de projection. Renouant avec la tradition des anciens, pour la première fois depuis quinze ans, le banquet se déroulera à 20 h 15 dans la salle, rénovée, du restaurant du lycée. (14, rue Charlemagne, 75004 Paris. Tél. : 42-72-19-21.)

## HORIZONS

ENQUÊTE

*Goma, Zaïre, juillet 1994.*
*Gilles Peress/Magnum.*



# Photographes de guerre, O.S. de l'image

**Ils formaient l'aristocratie du photojournalisme. Les survivants portent sur leur corps les stigmates de leur profession. Admirés, enviés dans le passé, ils sont devenus « des curiosités en voie de disparition »**

UN journaliste américain a demandé à la fillette de Patrick Chauvel ce que son papa faisait dans la vie. *« Il va au bureau. »* Et c'est quoi ce bureau ? *« C'est la guerre »*, a gentiment répondu l'enfant. Depuis près de trente ans, Patrick Chauvel parcourt la planète pour photographier la douleur et le sang. Son corps donne une idée du parcours : le fémur abîmé par une balle en caoutchouc en Irlande du Nord ; quatre gros éclats de mortier dans le cou, la cheville, le genou et le coude au Cambodge ; une balle dans la cheville en Iran ; quatre mètres d'intestin en moins et un trou dans le dos après qu'une balle lui eut traversé le corps à Panama. *« On m'a demandé d'arrêter, mais c'est plus fort que moi. Mettre ma vie en jeu est un luxe que je me paie. »*

Patrick Chauvel est l'un des rares survivants de la génération qui s'est affirmée au Vietnam dans les années 60-70. A l'écouter, à écouter les reporters qui se sont imposés en Yougoslavie, au Rwanda et en Tchétchénie, les photographes de guerre – qui étaient les aristocrates de la profession – sont devenus des O.S. de l'image. *« Des curiosités en voie de disparition »*, affirme Patrick Robert (agence Sygma), pour qui *« la situation n'a pas cessé de se détériorer depuis dix ans »*. Le profil romantique-flambeur-baroudeur du reporter en a pris un sacré coup. On admirait ces premiers témoins ; on les accuse aujourd'hui d'être des *« charognards »* qui *« font du fric avec le malheur des gens »*. En fait, les photographes de guerre éprouvent un mal fou, depuis deux ou trois ans, à vivre de leurs images.

*« Ma baisse de revenus est si énorme qu'il vaut mieux en rire »*, explique Laurent Van Der Stockt, de Gamma, dont les revenus ont chuté de moitié par rapport à la guerre du Golfe. Même chose pour Patrick Robert : *« Pour la première fois en quinze ans, mes frais sont supérieurs à mes revenus. »* Plus grave, Patrick Chauvel a reçu le 13 décembre de son employeur, l'agence Sygma, sa lettre de licenciement. Motif ? Plus rentable. Car le marché de la photo d'actualité est en sale état. Après vingt ans de prospérité, les deux principales agences au monde sont en crise : neuf licenciements chez Sygma à l'automne, et le personnel de Gamma qui a mené, du 8 novembre au 15 décembre, la plus longue grève de l'histoire de la profession. *« La photo d'actualité est en plein marasme, nous l'avons tenue à bout de bras parce que nous sommes des journalistes »*, explique Hubert Henrotte, directeur de Sygma. Le moindre reportage de guerre coûte de 20 000 à 40 000 francs, somme rarement couverte par les publications dans la presse. Des spécialistes de la guerre, qui partagent avec leur agence les coûts et gains d'un reportage, se sont retrouvés à la tête d'« ardoises » de plusieurs centaines de milliers de francs. Le photographe de conflit, jadis « vitrine » des agences, est même devenu une charge encombrante.

Les problèmes financiers viennent empoisonner un peu plus le quotidien pour le moins sévère de la nouvelle génération des photographes de guerre. Luc Delahaye, Anthony Suau, Laurent Van Der Stockt, Paul Lowe, Tom Stoddart, Jon Jones, Patrick Robert, Eric Bouvet, Gilles Peress ont, en deux ans, accumulé des milliers de morts dans leur viseur. Ils sont partis deux cents jours par an – souvent plus –, se sont fait voler leur matériel, ont été blessés, parfois ont été faits prisonniers ; certains ont subi des simulacres d'exécution et restent marqués par une réalité qui est *« bien plus dure que les images qu'on en donne »*, raconte Jon Jones.

Qui surnage ? Les heureux et rares bénéficiaires de contrats juteux avec les magazines américains *Time* et *Newsweek* : 450 dollars par jour, tous frais payés. S'en sortent aussi, à l'autre bout de l'échelle, les salariés des agences – autour de 15 000 francs par mois. Mais ces petits soldats de l'ombre, corvéables à merci, n'ont plus rien à voir avec les « grandes gueules » du passé, qui choisissaient leurs reportages et ont forgé le mythe de la profession. Sinon, la grande majorité souffre. Certains vivent sur leurs réserves. D'autres réalisent quelques prises de vue lucratives pour repartir à la guerre. Patrick Chauvel fait l'acteur pour son ami, le cinéaste Pierre Schoendoerffer. Beaucoup avouent ne plus pouvoir *« continuer »*. Laurent Van Der Stockt (Gamma) s'indigne : *« Les cent meilleurs avocats de la planète n'ont pas de problèmes financiers. Et la soi-disante élite du photojournalisme est en plein marasme. »*

A qui la faute ? A tous les maillons de la chaîne. Le photographe dénonce la frilosité de son agence, qui dit s'adapter à la demande des journaux, qui affirment que le lecteur est fatigué de découvrir tant d'atrocités et que la télévision est là pour ça. Et que les photographes sont trop nombreux. Les agences, d'abord, préfèrent dénicher des correspondants sur place et bon marché plutôt que d'envoyer un photographe coûteux. Mais ces « locaux » sont moins crédibles car parfois liés aux pouvoirs : *« Ils nous envoient souvent des images de propagande,* dit Patrick Robert, *quand notre force à nous est justement l'indiscipline. »* Cette ribambelle de correspondants vient grossir un peu plus le cortège de photographes qui se bousculent à la guerre : spécialistes des grandes agences, envoyés spéciaux de petites structures, « pointures » venues se frotter à la grande actualité, salariés de l'AFP ou de Reuter, jeunes loups... Il n'y a plus de place pour tous. *« Quand on était cinq au Vietnam, on est cent en Yougoslavie,* explique Patrick Chauvel ; *Sarajevo est devenue une poubelle de la photo. »* Certains ont perdu leurs illusions. *« J'imaginais le baroudeur solitaire et j'ai retrouvé une meute »*, raconte Olivier Jobard, jeune recrue de l'agence Sipa.

Les photographes pullulent, alors que l'accès à l'information se réduit comme une peau de chagrin. *« Je passe 90 % de mon temps à atteindre les points chauds »*, assure Luc Delahaye (agence Magnum). Etre libre et seul face à l'événement, poursuit-il, *« devient rarissime »*, essentiellement dans les situations incontrôlables, de *« chaos total »*, renchérit Patrick Robert : le génocide au Rwanda, la déroute russe à Grozny (Tchétchénie). Sinon, les photographes sont écartés du théâtre des opérations et voient rarement dans leur viseur les combattants. Pendant la guerre du Golfe, les Américains ont permis à des *pools* de photographes d'approcher leurs soldats au feu. Mais ces groupes étaient sévèrement contrôlés : films confisqués ou filtrés par la censure, impossibilité de montrer un GI blessé, un char américain détruit, etc.

> « La majorité des photos d'actualité vont disparaître car elles s'adressent à un public noyé dans ses problèmes quotidiens »

En ex-Yougoslavie, tout était « verrouillé », confirment les spécialistes. *« J'y ai passé l'été sans quasiment pouvoir prendre de photos »*, affirme Jon Jones (Sygma). Les photographes doivent souvent se contenter de *press show* ou *photo call* – visiter la Krajina en voyage organisé dans un bus croate, découvrir un terrain de guerre soigneusement « nettoyé », sans cadavre ni trace de sang, multiplier les clichés de soldats fumant tranquillement... D'autres se sont repliés sur les victimes des *snipers*. *« Planquer le civil qui peut se faire tuer, c'est devenir un photographe de fait divers »*, dénonce Luc Delahaye. Beaucoup enfin ont délaissé les conflits pour les camps de réfugiés. C'est facile d'accès, pas dangereux, les images sont émouvantes, les journaux et le public adorent ça. Mais ces reportages n'expliquent pas grand-chose.

Le moindre soldat, le rebelle tchétchène, le *sniper* serbe, l'officier bosniaque, tous ont assimilé le pouvoir d'une image fixe. *« Les gens sont moins naïfs,* constate Luc Delahaye, *et nous utilisent parfaitement. »* Là encore, on est loin du Vietnam, où l'armée américaine, dans un grand élan candide, a favorisé le travail de dizaines de photographes dont les clichés de sang et de mort ont provoqué une prise de conscience dans l'opinion. *« Je préfère couvrir la sortie du conseil des ministres plutôt que d'être « encadré » à la guerre »*, affirme Olivier Jobard, qui a appris *« combien la photo pouvait désinformer »*. Un exemple, parmi des dizaines, raconté par Laurent Van Der Stockt : *« J'ai été écœuré par le cirque des Américains en Somalie. Ils ont organisé une distribution de riz : une Toyota et trois sacs. Cent cinquante journalistes ont suivi un GI nourrir quelques malheureux. Une vraie mise en scène hollywoodienne. Mon boîtier pesait des tonnes. Je n'ai pas pris de photos. »*

Cela en dit long sur le crédit à donner aux images de guerre publiées par la presse. Quand elle les publie. Car les illustrés s'intéressent beaucoup moins aux douleurs du monde depuis deux ou trois ans : 20 % à 30 % d'images d'actualité en moins, dit-on. En France, la situation est jugée *« catastrophique »*, à l'exception de *Paris-Match*. *« On fait des paquets de bonnes images, mais elles ne servent à rien »*, constate Patrick Robert. Elles sont remplacées par des sujets plus légers, rois, reines et princesses. Comme le dit Laurent Van Der Stockt, *« les kiosques sont devenus une galerie de mannequins »*. Le coup de sang de Cantona contre un suporter a fait plus de parutions que la première déroute russe à Grozny. Et Jon Jones dénonce l'écart de prix *« obscène »* entre les clichés de guerre et ceux de *« Lady Di qui peuvent atteindre 460 000 francs »*.

*« Etre publié ou pas, c'est devenu la roulette russe »*, affirme Anthony Suau, de l'agence Vu. Ainsi, les enfants irakiens d'Alexandra Boulat, le Rwanda de Paul Lowe, la Tchétchénie de Jon Jones, les combats entre Croates et Musulmans à Mostar par Laurent Van Der Stockt, les soldats russes en Tchétchénie par Luc Delahaye, sont autant de reportages remarquables réduits à zéro, une, voire deux publications dans la presse. La seule façon de les voir est de se rendre au festival de photojournalisme de Perpignan où ces sujets ont accumulé les prix. Le public ne voulant plus voir de sang, on lui présente souvent l'hémoglobine en noir et blanc, avec beaux nuages noirs et subtiles nuances de gris. Dans un camp de réfugiés, le photographe travaille entre 5 heures et 8 heures, pour saisir la brume mêlée à la vapeur de l'eau qui chauffe sur le feu, le tout pris dans une lumière rasante. Ajoutez un angle de prise de vue dynamique, et la belle image est là. Mais que dit-elle sur la vie dans un camp ? *« C'est de la boucherie stylisée,* commente Patrick Chauvel, *alors que la guerre, ça pue la merde, la pisse et la mort. »*

Reste la télévision qui, avec ses « chaînes de l'info », marginalise la photographie sur les terrains de guerre. Comment exister quand *« quarante personnes pour CNN ont couvert l'intervention américaine à Haïti en 1994 ? »*, demande Olivier Jobard. Bref, le constat est rude. Certains photographes vont plus loin. Pour Anthony Suau, *« la majorité des photos d'actualité vont disparaître car elles s'adressent à un public noyé dans ses problèmes quotidiens et qui n'a rien à faire de toutes ces images de conflits ethniques, surtout quand elles se ressemblent et se brouillent »*. Et de conclure : *« De rares auteurs survivront, ceux qui sauront faire la différence. »*

UN nouveau photojournalisme est en train de naître, avec pour chefs de file Gilles Peress, Luc Delahaye, Anthony Suau et Laurent Van Der Stockt. Les baroudeurs d'antan étaient des journalistes qui témoignaient en images, persuadés que leurs photos informaient et pouvaient changer le monde. Ceux d'aujourd'hui sont d'abord des photographes qui imposent un point de vue sur le conflit, s'expriment peu, sont d'un calme presque effrayant, calculent froidement les risques, parlent d'images et non plus de « coups ».

Pourquoi vont-ils à la guerre ? D'abord pour eux. La presse leur sert de mécène, elle leur permet de financer des sujets au long cours autour des conflits. Cette nouvelle génération pense surtout montrer son travail dans des expositions, musées, livres, revues. *« Attention à ne pas se retrouver dans un vernissage au champagne avec du sang sur les murs »*, nuance Laurent Van Der Stockt, pour qui la photo de presse *« reste un outil de communication »*. Gilles Peress, qui pourrait accrocher ses images insoutenables *« sur l'autoroute ou dans les chambres à coucher des gens »*, veut forcer le public *« à affronter la réalité »*. Luc Delahaye tente de photographier au plus près les acteurs d'un conflit. Il en sort des images remarquables d'ambiguïté, de fraîcheur et de terreur mêlées.

**Michel Guerrin**

# A ceux qui font l'opinion

NOUS vivons un bouleversement dans la pratique de la démocratie. Après que les citoyens ont désigné un pouvoir, ils ne s'identifient nullement à lui, ils le considèrent d'emblée comme appartenant à un autre monde. Quand on la croyait décisive, l'alternance créait un lien avec les gouvernants d'hier ou d'aujourd'hui. Mais quand on ne voit plus de différence entre les diverses manières de gouverner, quand les modalités et les finalités des décisions s'obscurcissent à cause de procédures plus compliquées, à cause des intrications internationales, parce que les gestionnaires forment un monde à part, la politique, plus qu'une compétition, devient le face-à-face du pouvoir et de l'opinion. Au citoyen succède l'homme démocratique, celui qui observe un gouvernement dont il n'espère plus orienter l'action, dans les raisons duquel il n'entre pas mais dont il attend satisfaction, qu'il suspecte, contre lequel il se défend. Cette situation comporte des inconvénients et des dangers que la situation française illustre : éloignement de la chose publique, diminution du pouvoir intégrateur de la politique, instabilité des choix, poussées démagogiques, ingouvernabilité, sentiment d'extériorité qu'exploite l'extrémisme.

A cette désimplication, les politiques devraient répondre par la clarté et la fermeté des projets, au lieu de s'épuiser à justifier une décision après l'autre et de courir après une opinion elle-même instable. De son côté, la presse devrait travailler à structurer cette opinion privée de boussole, en insistant sur les orientations fondamentales et les problèmes essentiels. Il nous semble qu'en France elle le fait mal, parce qu'elle n'a pas adapté son comportement à la nouvelle configuration du politique. La presse qui donne le ton, celle qui oriente en fait l'ensemble des médias, a pour axe de travail l'analyse des jeux et des comportements du pouvoir, tâche nécessaire mais non primordiale. En choisissant cette priorité, elle épouse les humeurs et les griefs de l'opinion plutôt qu'elle ne répond à ses besoins.

Parfois fascinée par le pouvoir, parfois en rivalité avec lui, impatiente de lui faire la leçon, elle regarde trop dans sa direction pour produire les idées et les informations qui permettraient à ceux qui habitent ailleurs de reconnaître et de comprendre leur situation, de dépasser leur retrait, leurs blocages corporatistes, leur déresponsabilisation morose.

Il est normal que les mécanismes, les intentions, les responsabilités du pouvoir soient exposés, expliqués, dénoncés. Mais l'obsession pour les mœurs du pouvoir ne favorise pas cet éclaircissement. Elle conduit (voir l'usage fait du peu fiable et très contestable *Verbatim* d'Attali) à rabattre les débats sur les rivalités et les humeurs, à s'intéresser aux propos de table, aux petites phrases, bien plus qu'aux situations, aux projets et aux problèmes. Ce ne sont pas les enjeux du pouvoir que l'on montre, mais le monde du pouvoir que l'on offre à la curiosité et à l'envie. La place disproportionnée donnée à certaines affaires, le fait qu'il n'y ait plus de hiérarchie de l'information, que souvent le plus anecdotique soit le plus développé et le plus affiché, cela relève d'un dévoiement de la vigilance civique. De cette polarisation malsaine témoigne aussi le goût de l'éclaboussure des titres construits autour de formules comme *« M. X... est mis en cause dans l'affaire de... », « son nom a été évoqué à propos de... », « il apparaît dans le dossier de... ».*

C'est souvent une facilité de surveiller les politiques au lieu de discuter leur action – tout en jouant le censeur ou le protestataire. On s'exempte du principe premier de la moralité sociale : considérer une situation dans son ensemble, assumer son rôle, prendre la responsabilité du monde où l'on vit, fût-ce pour le changer. L'inconvénient de détacher la prise de position morale de la responsabilité politique est apparu à propos des essais nucléaires. On peut critiquer sur la forme et sur le fond la décision de Jacques Chirac. Mais cela n'autorise pas une mise en scène qui n'a que peu de rapports avec l'information : le pouvoir et sa bombe face à l'humanité et à la moralité naturelle des simples gens, en particulier des écologistes. Ce schéma n'a pas été bouleversé par l'évidence que Greenpeace pouvait mentir ou fabuler. Quand Greenpeace a reconnu que le boycottage qui a empêché Shell d'immerger une plate-forme dans la mer du Nord était fondé sur de fausses expertises, l'information a occupé mille fois moins de place qu'auparavant ses accusations. Encore moins nous a-t-on donné à réfléchir sur l'esprit de secte de cette organisation, comme si la contestation « morale » était la religion d'un certain journalisme.

On ne peut qu'être frappé aussi par la faiblesse du travail journalistique sur certaines réalités sans cesse évoquées, comme l'implantation du Front national ou les banlieues. Qui nous a montré comment le FN est devenu électoralement le premier parti ouvrier de France ?

Pour prendre d'autres thèmes auxquels nul n'échappe – la monnaie unique ou la mondialisation économique, informative, culturelle –, on note ou on suppute les positions de toutes les autorités, mais, quant aux objets eux-mêmes, aux dynamiques en cours, aux effets actuels ou possibles, le lecteur ne trouve que peu d'éléments. On le somme de choisir (cf. la rhétorique du repliement ou de l'ouverture) bien plus qu'on ne lui donne les moyens de le faire.

Tout se passe comme si, sachant d'avance quoi penser de tout cela, on se préoccupait davantage de seriner un jugement que d'interroger les réalités. Même un document important comme l'interview de Khaled Kelkal (qu'il fallait en effet publier), on ne le confronte pas aux éléments complémentaires ou contradictoires qu'aurait fournis une enquête auprès des anciens amis et professeurs, dans les institutions que Kelkal a fréquentées et que son témoignage accuse. En somme, on donne ce texte comme faisant foi par lui-même, on se contente qu'il soit « dérangeant » (pour qui ?). On est plus soucieux de produire un effet d'opinion que d'information et de réflexion.

On voit ici l'information au service d'une « correction politique » qui progresse en même temps que le dualisme droite/gauche perd de sa signification. Quand il n'y a plus deux positions légitimes en concurrence pour rendre compte du social, il y a danger qu'il soit considéré à travers un discours bouclé *a priori*. La presse devrait être consciente de ce danger pour la pensée sociale et cultiver d'autant plus l'ouverture d'esprit.

L'incuriosité se traduit par une tendance à éditorialiser excessivement. L'éditorial est un genre indispensable, mais il y a débordement quand des articles se présentant comme informatifs s'avèrent avoir pour but d'illustrer l'opinion du rédacteur.

Bien des facteurs contribuent à faire que la presse juge de plus en plus. Les cotes de popularité sont des jugements. Sur tous les problèmes, la publication de sondages sans continuité décourage ou interdit la discussion approfondie puisque *« les Français (53 % contre 47 % !) pensent que... »*. Et l'on sait que *« le marché porte un jugement », « sanctionne », « manifeste sa réprobation »*... Entouré de ces tribunaux permanents, le journaliste marque son espace en rendant ses propres sentences, dans l'espoir de peser, comme les cambistes, sur les décisions.

Conscient de sa responsabilité sociale, il devrait pourtant résister à la tentation d'abuser de son pouvoir, non pas s'interdire de juger, mais réserver son jugement, le déconnecter du flux d'informations, ne pas rivaliser en « immédiatisme » avec les sondages et les marchés, épouser plutôt que celle du *golden boy* la position du citoyen qui, à l'écart des diverses cotations, mobilise sa mémoire et son imagination pour se représenter le monde où il vit et envisager un avenir raisonnable.

Nous intervenons tous plus ou moins dans la presse. Nous n'en parlons pas de l'extérieur. Mais nous sommes frappés de ce que l'idée actuellement dominante du rôle de la presse, de sa fonction critique et tribunicienne, aboutit à l'enfermer dans la sphère du pouvoir, donc à aggraver le sentiment d'abandon et l'impression d'être livrés à l'inintelligible dont souffrent les Français. Cette critique des grilles de lecture et des *a priori* du journalisme traduit notre souci d'une attitude de coresponsabilité envers la chose publique.

**La presse qui donne le ton, celle qui oriente, en fait, l'ensemble des médias, a pour axe de travail l'analyse des jeux et des comportements du pouvoir, tâche nécessaire mais non primordiale**

***Rony Brauman, Jean-Claude Casanova, Alain Finkielkraut, Jean-Claude Guillebaud, Pierre Hassner, Blandine Kriegel, Henri Madelin, Olivier Mongin, Philippe Raynaud, Dominique Schnapper, Paul Thibaud, Pierre Vidal-Naquet***

# Abus de biens sociaux : quelles règles de prescription ?

***par Marie-Anne Frison-Roche***

Une proposition de loi déposée par Pierre Mazeaud tend à modifier les règles relatives aux poursuites pour abus de biens sociaux commis par un dirigeant de société. Ce délit consiste de la part du dirigeant à faire des biens de la société un usage qu'il savait contraire à l'intérêt de cette dernière et à des fins personnelles. Par exemple, faire supporter à la société les frais de remise à neuf de son domicile constitue un tel délit. Plus précisément, la proposition concerne les conditions dans lesquelles, passé un certain temps, ces poursuites ne peuvent plus être exercées, étant atteintes par la *« prescription »*. Aussitôt, des juges engagés se sont indignés. Est-ce à tort ou à raison ?

Lorsqu'il y a prescription, l'infraction ne peut plus, en principe, être poursuivie, de quelque infraction pénale qu'il s'agisse : crime, délit ou contravention. Si la règle est générale, le temps requis pour que la prescription s'opère varie. S'agissant de l'abus de biens sociaux, le délai est de trois ans. La solution est incontestée.

Mais, d'une façon générale, à partir de quel moment court le délai de prescription, passé lequel la punition ne pourra plus être demandée au juge ? Tout naturellement à partir du moment où l'infraction a été commise. Cela tient aux raisons mêmes qui fondent l'existence de la prescription : du côté de la société, une répression trop tardive perd sa signification et son utilité ; du côté du délinquant, on fait état d'un droit à l'oubli. Par exemple, un vol est commis ; trois ans s'écoulent sans poursuites ; il est ensuite trop tard pour obtenir la condamnation du voleur.

Pour écarter le mécanisme ordinaire de la prescription, il faudrait donc que ces fondements ne trouvent pas à s'appliquer à propos d'une infraction particulière. Ainsi, face à la justification tirée de l'oubli, il faudrait une infraction proprement « inoubliable » pour que la prescription puisse être légitimement écartée. Il en est ainsi du crime contre l'humanité, dont l'exemple le plus net est le crime nazi d'extermination des juifs, crime dont il faut garder précisément mémoire. Ou bien, face à la justification tirée de l'inutilité de punir un comportement trop ancien, il faudrait une nécessité de répression telle que la sanction soit toujours d'actualité.

Si l'on conforme ces exigences au délit d'abus de biens sociaux, on admettra certes volontiers qu'il s'agit d'un comportement répréhensible et qui justifie par principe la poursuite ; mais de là à qualifier cette infraction, qui n'est pas même montée jusqu'à la qualification de crime, d'inoubliable... Là où la vie humaine n'est pas en jeu, l'imprescriptibilité trouvera difficilement un quelconque fondement. En outre, l'urgence de la répression n'est pas plus aiguë pour ce délit que pour tout autre.

Pourtant, les juges ont interprété les textes de telle façon que le délit d'abus de biens sociaux est actuellement de fait imprescriptible, c'est-à-dire qu'il est toujours possible de poursuivre le dirigeant de société, quelle que soit la date à laquelle remonte l'infraction. En effet, la jurisprudence de la chambre criminelle de la Cour de cassation a, au-delà des textes, affirmé que, contrairement à la règle ordinaire précitée, on devait commencer à compter l'écoulement du délai de prescription de trois ans non pas à partir du jour où l'infraction est commise, mais à partir du jour où elle est dénoncée au parquet. Ainsi, si un abus de biens sociaux est commis en 1975 et qu'il est porté à la connaissance du procureur en 1994, la prescription ne sera pas acquise depuis 1978 mais devra au contraire attendre 1997 pour l'être.

En raison de cette sorte de mise en sommeil de la computation, le compteur, susceptible d'enrayer à terme la poursuite, ne se met donc à tourner qu'à partir précisément du jour où l'on agit. Autant dire qu'il n'y a plus de prescription ! Le délit d'abus de biens sociaux est ainsi devenu par la volonté des juges concrètement imprescriptible.

Cette situation extraordinaire peut-elle trouver une justification ? Comment expliquer une telle exception aux règles communes qui gouvernent en principe l'ensemble des infractions ? On peut avancer ou soupçonner trois explications.

La première est explicitement développée. On justifie cette jurisprudence en affirmant que le délit d'abus de biens sociaux a vocation à rester si longtemps caché qu'à l'inverse, s'il fallait faire débuter la prescription du jour de l'infraction comme pour n'importe laquelle des infractions, toutes les actions susceptibles d'être intentées seraient prescrites, car il faut plus de trois ans pour que les actionnaires découvrent le pot aux roses de l'abus. Cet argument ne manque pas de pertinence, et cela explique que M. Mazeaud propose l'extension du délai de prescription de trois à six ans à partir du jour de l'infraction. Mais, d'une façon générale, on observera qu'il est bien rare que toute la vérité concernant une infraction soit rapidement établie, et aujourd'hui seulement 35 % des infractions relevées peuvent être attribuées à un auteur. Pourtant, si par exemple un vol est constaté, mais l'identité du voleur découverte plus de trois ans après, la prescription n'en est pas moins acquise.

La deuxième explication, non explicitée bien sûr, tient à une appréhension idéologique de la question juridique en cause. En effet, tous les délinquants auraient le droit à l'oubli, sauf le dirigeant d'entreprise. Quoi que l'on pense de ce dernier personnage, il faudrait alors prendre acte qu'il a cessé d'être un délinquant ordinaire et qu'il relève désormais d'une législation d'exception. On a tout de même du mal à admettre au nom de quoi cela pourrait être.

La troisième explication, à première vue plus admissible bien que peu formulée, pourrait être que le droit des sociétés ne fournit pas actuellement les instruments du contrôle que les actionnaires pourraient vouloir exercer sur la gestion de l'entreprise par le dirigeant. Parce que ce contrôle est pourtant nécessaire et parce que le droit a horreur du vide, un glissement s'est alors opéré du civil vers le pénal, la répression de l'infraction permettant indirectement un tel contrôle du dirigeant. On observera d'ailleurs que c'est presque toujours un actionnaire qui demande au procureur de poursuivre pénalement le dirigeant. Il y a donc utilisation du droit pénal à des fins en réalité civiles.

Or, en droit civil, en droit des contrats par exemple, le début de la prescription est fixé au moment où l'on découvre le fait et non au moment où on le commet. Par exemple, si l'on commet une erreur en s'engageant dans un contrat, la victime pourra agir en nullité du contrat à partir du jour où il aura pris conscience de s'être trompé. Parce que les juges répressifs utilisent en réalité la règle pénale à des fins civiles, on comprend alors qu'ils aient « importé » en droit pénal ce principe civil. Cela l'explique mais cela ne le justifie pas.

En effet, il y a là une dérive du droit pénal, lequel ne saurait être utilisé pour pallier les lacunes du droit civil. C'est un instrument trop puissant et trop dangereux pour cela. Cette politique ne saurait en tout cas fonder une interprétation du droit pénal contraire aux règles ordinaires, contraire au « droit commun ». S'il faut réagir aux problèmes du contrôle de la gestion des sociétés par leur dirigeant, cela doit aller dans le sens de l'amélioration des règles de transparence au sein des sociétés et de l'accroissement des droits d'information des actionnaires. Mais il est très dangereux de tordre la règle pénale pour pallier l'opacité dont souffre le fonctionnement des entreprises françaises. Un remède direct est préférable à une solution indirecte, voire masquée et déviante.

Dès lors, on doit constater qu'on ne peut trouver aucune justification technique ou fondamentale valable qui puisse fonder l'imprescriptibilité de fait que les juges ont cru pouvoir instaurer en matière de prescription d'abus de biens sociaux.

Ce que propose M. Mazeaud n'est pas d'innover dans les règles juridiques, mais de faire « rentrer dans le rang » leur interprétation, de les faire rentrer dans le giron des règles ordinaires. Sinon, l'état du droit français continuera d'être le suivant : tous les délinquants bénéficient de la prescription, sauf l'auteur d'un génocide et le dirigeant d'entreprise.

**Tous les délinquants bénéficient-ils de la prescription, sauf l'auteur d'un génocide et le dirigeant d'entreprise ?**

***Marie-Anne Frison-Roche*** *est professeur à l'université Paris-IX-Dauphine et directrice de l'Institut de droit économique, fiscal et social.*

## AU COURRIER DU « MONDE »

### AU SECOURS DE WEI JINGHSENG

Il y en a assez du mépris continu dont fait preuve le gouvernement chinois à l'égard des textes internationaux qu'il a pourtant signés, et à l'égard de sa propre Constitution qu'il viole allègrement, notamment en ce qui concerne l'exercice des libertés publiques en général et de la liberté d'opinion en particulier !

Il y en a assez des palinodies et de l'hypocrisie dont font preuve à ce propos la communauté internationale en général et la France en particulier !

Depuis 1979, Wei Jinghseng ne réclame qu'une seule chose, *« la cinquième modernisation : la démocratie »*. Déjà condamné à quinze ans de prison à ce sujet, il vient de l'être à nouveau pour quatorze ans (*Le Monde* du 29 décembre 1995). A lui tout seul, c'est Kafka et Ubu réunis !

Inondons de fax l'ambassade de Chine à Paris et le Quai d'Orsay pour montrer aux gouvernants de tout poil que les simples citoyens ne veulent pas se rendre complices de cette nouvelle iniquité.

**Jean-Jacques Gandini,**
**Montpellier**

### LE CANADA ET LA FRANCOPHONIE

[...] Votre référence, dans *Le Monde* du 6 décembre 1995, au fait que le Canada aurait été *« longtemps hostile »* à l'innovation politico-institutionnelle que constituera l'élection d'un secrétaire général de la francophonie et qu'il s'était *« rallié »* à ce progrès, m'amène à vous apporter un supplément d'information. Pour avoir participé très activement à l'élaboration des politiques canadiennes de la francophonie depuis quinze ans, je peux vous assurer que le Canada a souhaité depuis le début le renforcement politique de cette communauté.

Pour ce qui a trait à la création d'un poste de secrétaire général, le Canada, par mon entremise, s'en est fait le promoteur dès après le sommet de Maurice (1993). Là où il y a eu difficultés au sujet de cet important développement, ce fut par rapport aux modalités de création de ce poste. Dès le début, le Canada a insisté, avec le plein appui du gouvernement du Québec, pour que cela se fasse sur les bases juridiques existantes, soit la convention de Niamey, qui créait l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). D'aucuns souhaitaient en revanche que cette évolution se fît sur la base d'un nouveau traité. [... ]

L'arrivée d'une nouvelle équipe gouvernementale en France a rendu possible la mise en place d'un très large consensus collant de très près aux positions canadiennes, et que l'on a vu sanctionné à Cotonou. On partira donc de la convention de Niamey, et, après des modifications apportées à la charte de l'ACCT qui en découle, l'actuelle position de secrétaire général de l'ACCT sera *« élevée »* et transformée, dès Hanoï, en celle de secrétaire général de la francophonie, élu par les sommets. L'ACCT, quant à elle, maintenue dans son rôle de secrétariat de toutes les instances de la francophonie, deviendra, plus simplement, l'« Agence de la francophonie », son rôle central étant ainsi reconnu. Quant à sa fonction plus traditionnelle d'*« opérateur principal »* au plan de la coopération, elle sera bien sûr maintenue, et confiée, sous le secrétaire général de la francophonie, à un administrateur délégué, nommé, lui, par les ministres.

**Jean-Paul Hubert,**
**ambassadeur du Canada en Belgique,**
**représentant personnel du premier ministre canadien pour la francophonie**

### PROFITS ANNEXES DU CINÉMA

Depuis des années, sinon des décennies, les professionnels du cinéma ne laissent passer aucune occasion de se lamenter amèrement sur la gravité de la crise qui affecte le septième art. Cela devrait a priori les inciter à tout mettre en œuvre pour respecter et attirer les spectateurs potentiels, notamment en leur fournissant, aisément et gratuitement, toutes informations sur leurs programmes et horaires. Dans cette optique, il serait normal qu'ils proposent à cette fin des « numéros verts » (gratuits).

Non seulement ils ne le font pas mais ils sont de plus en plus nombreux (45 à Paris dont plusieurs complexes multisalles) à diffuser ces données sur des numéros d'appel 36-68 lesquels sont facturés au prix fort à qui appelle, et donnent droit à qui est appelé à recevoir de France Télécom une ristourne non négligeable. Cela veut dire qu'en l'occurrence... ils cherchent à faire du profit en nous prenant pour des ânes.

C'est en somme comme si un commerçant à qui l'on demande le prix d'un article ne nous répondait qu'après avoir perçu une dîme ! [...]

**François Baradez,**
**Ville-d'Avray**
**(Hauts-de-Seine)**

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

# Les affres de la croissance zéro

*Suite de la première page*

Dès avant la longue grève des transports publics de décembre, l'activité s'est ralentie, la consommation a reculé, l'investissement s'est essoufflé : la France est en croissance zéro. La production nationale a peut-être même reculé en fin d'année. Résultat, il va falloir revoir les prévisions de croissance. Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, l'admet. Sans attendre la commission des comptes de la nation, qui se réunit traditionnellement en mars et qui est chargée de tracer les grandes évolutions de l'économie, le gouvernement annoncera prochainement ses nouvelles estimations.

De mystère, il n'y en a guère. La révision à la baisse sera forte. De 2,8 %, seuil au-dessous duquel le chômage repart mécaniquement à la hausse, la prévision sera ramenée sous la barre des 2 %. Précisément, les experts de Bercy hésitent entre deux chiffres – 1,8 % ou 1,9 % –, soit des niveaux très proches de ceux retenus par les grands instituts de conjoncture. A un ou deux dixièmes près, le constat reste le même : la conjoncture est plus mauvaise que le gouvernement n'avait voulu l'admettre. En conséquence, il risque de se voir reprocher de conduire une politique économique dont le « cadrage », selon le vocable des spécialistes, n'est plus pertinent. Mais comment le gouvernement pourrait-il infléchir sa politique économique ? Visiblement, Alain Juppé peine à trouver une réponse.

**« RÉGULATION » BUDGÉTAIRE**

En théorie, il existe de nombreux moyens pour donner, selon la formule du premier ministre, des *« aliments »* à la croissance. Il y a la politique budgétaire qui, durant la récession de 1993, a été utilisée dans une logique à contre-cycle ; mais, pour un gouvernement qui affirme vouloir respecter les critères de Maastricht, cette facilité n'est plus permise. A l'inverse, puisque la croissance marque le pas et que les recettes fiscales seront très inférieures à la prévision, M. Juppé ne pourra éviter, dans les prochaines semaines, de mettre en œuvre ce que les experts appellent pudiquement une « régulation » budgétaire.

En clair, les crédits de la loi de finances, qui vient tout juste d'être promulguée, devront être revus à la baisse, dans des proportions considérables. Pour mesurer l'ampleur des difficultés qui attendent le gouvernement, il suffit de rappeler que le recherche de deux petits milliards de francs d'économies, à l'automne, avait donné lieu, à l'Assemblée nationale, à un psychodrame long d'un mois au sein de la majorité. Or le nouvel effort sera autrement plus important. Si d'aventure la croissance est effectivement de 1,8 % ou 1,9 %, et non de 2,8 %, les déficits publics seront majorés de près de 40 milliards de francs en 1996 : ils pourraient avoisiner 4,5 % du produit intérieur brut en fin d'année, au lieu des 4 % retenus par le gouvernement dans le cadre du plan de convergence européen.

Pour le budget, la situation est d'autant plus délicate que les comptes ont brutalement dérivé, en décembre, en raison des grèves et de très mauvaises rentrées de l'impôt sur les sociétés. Au total, la politique budgétaire va donc indéniablement peser sur l'activité, mais dans le mauvais sens ! Les services de Bercy sont donc contraints de chercher discrètement de 20 milliards à 25 milliards de francs d'économies.

La question n'en prend que plus d'acuité : si le budget ne peut être utilisé comme bouée de sauvetage, y a-t-il une autre solution ? Pour le Parti socialiste, elle existe : c'est la politique salariale. Dans une étude au titre évocateur – *Peut-on sauver la croissance de 1996 ?* –, le responsable du service des études de la Caisse des dépôts et consignations, Patrick Artus, se dit, lui aussi, partisan d'explorer cette voie, même si c'est sous une forme différente. Il observe que les gains de productivité ne sont pas identiques d'un secteur de l'économie à l'autre. De près de 7 % en moyenne par an dans l'industrie, ils avoisinent 0 % ailleurs. Or la politique salariale, marquée par une très grande uniformité dans tout le pays, ne prend pas en compte ces différences de situation.

Autrement dit, *« pour les salariés non qualifiés ou les salariés du tertiaire, les* [faibles] *gains de productivité sont distribués »* alors que pour les salariés *« qualifiés ou les salariés de l'industrie, les rémunérations n'évoluent pas avec la productivité »*, observe M. Artus. L'économiste conclut qu'il *« serait beaucoup plus efficace »*, dans ces derniers secteurs, que *« les gains de productivité soient distribués, ce qui stimulerait la consommation sans amputer la capacité à investir dans l'économie »*. Le gouvernement ne souhaite visiblement pas suivre cette recommandation. Les récentes directives salariales du premier ministre à destination des entreprises publiques (*Le Monde* du 4 janvier) prouvent que le pouvoir a changé de doctrine sur le sujet. Le fameux slogan du candidat Chirac selon lequel *« la feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi »* est décidément passé de mode.

Il y a, enfin, la politique monétaire, mais, dans ce cas, la marge de manœuvre n'est guère plus large. Avec une Banque de France indépendante, le gouvernement peut tout juste espérer qu'en contrepartie d'une gestion rigoureuse des finances publiques il récoltera une baisse suffisamment forte des taux d'intérêt pour réactiver l'économie.

Que faire si, d'ici là, la croissance continue de piquer du nez et le chômage de s'envoler ? C'est le paradoxe de la situation présente : à quelques mesures près, comme le déblocage des fonds de participation, de portée purement symbolique, le gouvernement semble se résigner à l'attentisme, comme s'il n'avait pas prise sur le cours des choses et comme s'il avait oublié un autre précepte chiraquien, souvent entendu pendant la campagne présidentielle : *« La politique n'est pas l'art de faire ce qui est possible, mais celui de rendre possible ce qui est nécessaire... »*

**Laurent Mauduit**

Le Monde

ÉDITORIAL

# La presse dans la tourmente

**L'ANNÉE 1996 ne pouvait pas plus mal commencer pour la presse. Le plus jeune de ses titres meurt après deux ans d'existence. 70 000 acheteurs, plus de 600 000 lecteurs vont se trouver orphelins et 90 personnes au chômage. InfoMatin a su conquérir un public, certes insuffisant, qui ne lisait pas de journaux, attiré par son format, son esprit, sa couleur. Le journal n'a pas su résoudre ses contradictions et imposer une formule rédactionnelle aussi originale que sa forme. André Rousselet a investi 150 millions de francs en deux ans pour permettre au titre de sortir de l'ornière. En vain.**

**Mais cet échec montre à quel point la presse est une industrie. Une industrie lourde et en crise. Avec des coûts de distribution et de fabrication très importants, supérieurs aux tarifs étrangers. Vendu à bas prix, *InfoMatin* consacrait ainsi plus de la moitié de ses recettes de vente à la distribution. Des efforts sont faits aujourd'hui pour diminuer le coût d'intervention des Nouvelles Messageries de la presse parisienne, principal réseau de distribution. Des négociations sont en cours avec le Syndicat du Livre-CGT pour adapter les structures et les modes de travail à une modernisation fulgurante. Mais la prise de conscience et la volonté sont tardives.**

**Système ancien, hérité de la Libération dans une situation de pénurie, l'industrie de la presse n'a pas su prendre la mesure des bouleversements qui ont traversé la société française et le monde de l'information : poids grandissant de la presse magazine, de la radio, de la télévision et aujourd'hui du multimédia. Ces nouvelles industries de la communication ont cherché à alléger leurs coûts et leurs structures, de façon plus rapide que la presse quotidienne.**

**Dans un état de modernisation insuffisamment avancé, la presse a affronté deux catastrophes au cours des années 90 : la récession publicitaire, après la guerre du Golfe, qui a mis les journaux à genoux ; puis la hausse vertigineuse du prix du papier en 1994 et 1995 – 50 % en un an – au moment où elle commençait à se relever. Ce double choc fait ressortir les faiblesses de la presse et notamment sa fragilité financière et sa sous-capitalisation, qui l'empêchent d'assurer des investissements, devenus cruciaux dans un monde de la communication en pleine mutation.**

**La presse change d'époque. Dans la douleur, alors que de graves menaces pèsent sur plusieurs titres. 1996 sera une année de bouleversement. La survie, en tant que tel, du principal groupe de presse français, celui de Robert Hersant, est à l'ordre du jour. *France-Soir* semble avoir obtenu un sursis, les rumeurs de vente du *Figaro* déclinent quelque peu. Mais la question ressurgira et entraînera d'énormes conséquences économiques, politiques et sociales. La reprise cet automne de *L'Express* et du *Point* par CEP-Communication, filiale de Havas, confirme que la presse est à l'heure des grands groupes de communication et de la concentration. La presse régionale n'est pas, non plus, à l'abri de ces phénomènes. Tandis que le nombre de titres de la presse nationale ne finit pas de diminuer depuis un demi-siècle, cette évolution est lourde de dangers pour le pluralisme. Le combat pour une presse indépendante n'en est que plus d'actualité.**

## L'échantillon représentatif

***par Philippe Bertrand***



**REVUE DE PRESSE**

**THE ECONOMIST**

■ Y a-t-il une raison déterminante pour interdire aux homosexuels de se marier ? On objectera peut-être que le mariage des homosexuels entraînera l'anarchie dans le mariage. Cela pourrait être vrai si les unions homosexuelles étaient des parodies arbitraires de « vrais » mariages. Mais la vérité est que de nombreux couples homosexuels, en particulier lesbiens, ont montré qu'ils étaient capables de fidélité, de responsabilité et de dévouement autant que des couples hétérosexuels (...). La question des enfants – c'est-à-dire, principalement, de l'adoption – est épineuse. Mais elle doit être distinguée de celle du mariage en tant que telle. En confiant un enfant à la garde de personnes qui ne sont pas ses parents naturels, les tribunaux et les services d'adoption devront tenir compte d'une variété de facteurs nouveaux, comme aujourd'hui l'homosexualité du couple peut être l'un d'entre eux (sans être, en lui-même, déterminant). En définitive, le seul argument qui reste se résume à ceci : les gens n'y sont pas habitués. C'est un bon argument pour ne pas précipiter le changement et pour légaliser les mariages homosexuels par une politique consensuelle (comme au Danemark) plutôt que par des décisions de justice (comme cela pourrait arriver aux Etats-Unis). Mais la direction du changement est claire.

**FRANCE-INTER**

*Bernard Guetta*

■ Très idéologues, voire dogmatiques, mais logiques avec eux-mêmes, les Républicains entendent diminuer les dépenses, notamment sociales, et baisser les impôts de ceux qui sont susceptibles d'investir. Bill Clinton est un démocrate nouvelle manière, très hostile aux déficits, décidé à réformer la protection sociale (...) et grand défenseur des dépenses d'éducation, d'environnement et d'infrastructure. Ce sont, en un mot, les deux capitalismes qui se font face : le libéralisme contre le capitalisme régulé, le darwinisme social contre l'Etat médiateur, le modèle anglo-saxon contre le modèle européen.

# Les tentations autoritaires de Yasser Arafat

**LE MIROIR** grossissant est impitoyable. L'attention internationale qui se porte sur les territoires palestiniens, à l'occasion de la campagne pour les élections du 20 janvier, révèle les penchants autoritaires de Yasser Arafat. Depuis l'ouverture de la campagne, à Gaza et en Cisjordanie, le chef de l'Autorité palestinienne multiplie les pas de clerc. A l'opacité de la commission centrale électorale se sont ajoutées ses tentatives, qui ont tourné court, pour raccourcir la durée de la campagne officielle, ainsi que des arrestations. Un rédacteur du journal *Al Qods* de Jérusalem-Est a tout d'abord été détenu cinq jours pour avoir ignoré l'invitation pressante de l'Autorité palestinienne de publier en « une », plutôt qu'en pages intérieures, une information sur le chef de l'OLP. Un responsable palestinien de l'organisation israélienne de défense des droits de l'homme Betselem, Bassem Eid, également correspondant pour ces élections de l'association Reporters sans frontières, a été, lui aussi, détenu pendant 24 heures après un rapport critique sur le déroulement de la campagne.

Ces actes d'autorité malencontreux, vivement dénoncés par les cohortes d'observateurs internationaux dépêchés sur place pour surveiller l'élection du premier Conseil palestinien et de son président, ont contraint M. Arafat à autant de reculades. *« Si j'agis mal, corrigez-moi avec votre sabre. Si un candidat, en particulier de ma liste, se comporte mal, il faut en faire autant »*, a-t-il déclaré, jeudi 4 janvier, à l'occasion d'une tournée électorale à Gaza. Encore auréolé du succès qu'a constitué le récent retrait israélien de sept villes de Cisjordanie – première étape de l'extension de l'autonomie palestinienne –, le chef de l'Autorité sait pourtant qu'il n'a pas grand-chose à redouter de ces élections. Alors que la politique de dialogue avec Israël s'impose, selon les enquêtes d'opinion, sa désignation comme président de l'exécutif semble assurée, tout comme la majorité dont il devrait bénéficier dans le prochain Conseil.

Ce n'est pas la première fois depuis le retour en terre palestinienne, en juin 1994, que les méthodes de M. Arafat sont frappées d'opprobre. Si on en croit Amnesty International ou encore l'Observatoire américain des droits de l'homme au Proche-Orient, l'arbitraire et la répression seraient même consubstantielles avec l'installation de l'Autorité palestinienne à Gaza. Forgé et éprouvé par une lutte sans merci contre l'Etat juif ainsi que contre des organisations palestiniennes rivales, l'appareil administratif et policier de l'OLP n'avait pu assurer sa survie, pendant des années, qu'en recourant avec une extrême parcimonie aux règles démocratiques. La surenchère dans la violence choisie par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), hostile au processus de paix, n'a pas contribué, non plus, à faire perdre à cet appareil ses vieux réflexes et habitudes.

La normalisation lente mais croissante des relations avec Israël et la nouvelle politique du Hamas, qui cherche maintenant un terrain d'entente avec l'OLP – en refusant cependant de participer au scrutin du 20 janvier –, rendent aujourd'hui ces méthodes plus contestables que jamais, parce que de moins en moins justifiables. Qu'il s'agisse de la Cour de sûreté palestinienne mise en place en février 1995 et qui semble fonctionner, sans contrôle ni appel, à la discrétion de M. Arafat ; des morts suspectes de détenus dans les prisons palestiniennes, dont le nombre a déjà dépassé la demi-douzaine en un an et demi ; ou encore de la mainmise brutale sur la presse écrite et audiovisuelle qui a inspiré, jeudi, les *« inquiétudes »* du porte-parole du département d'Etat américain, Nicholas Burns.

Les autorités israéliennes, qui se satisfont dans l'ensemble de l'efficacité dont savent faire preuve leurs « successeurs » en matière de maintien de l'ordre, se sont bien gardées d'émettre la moindre critique. Itzhak Rabin s'était félicité de la création de la Cour de sûreté. Aujourd'hui, le chef du service de sécurité intérieure israélien, le Shin Beth, a rendu hommage au *« sérieux »* de la préparation des élections par l'Autorité, au moment même où le chef des observateurs européens rédigeait un communiqué au vitriol intitulé *« Cela suffit comme ça ! »*...

L'identité palestinienne, la culture des habitants de Cisjordanie, qui ont pu nourrir leur expérience politique de leur confrontation avec Israël – qui a toujours pu se prévaloir d'un fonctionnement démocratique rigoureux –, devrait pourtant garder M. Arafat de céder trop facilement, et trop souvent, à la pente autocratique que dénoncent ses détracteurs, et qu'illustre une nouvelle fois cette campagne électorale. A moins de jeter aux orties une partie du rêve palestinien d'un Etat indépendant et démocratique qui serait une exception dans le monde arabe.

***Gilles Paris***

# ENTREPRISES



**AUTOMOBILE** Ford, deuxième constructeur américain derrière General Motors, a connu une année 1995 moins bonne que la précédente. Son président, Alex Trotman, l'explique par l'essoufflement des principaux marchés du groupe et le renouvellement de la gamme qui touche les modèles les plus vendus. ● MAZDA, dont Ford détient 25 %, devient le partenaire privilégié pour quadrupler les ventes au Japon d'ici à l'an 2000. Elles ont atteint 50 000 unités en 1995. ● EN ASIE, Ford veut multiplier les *joint ventures* pour y vendre 200 000 voitures à la fin du siècle. Soit avec Mazda, comme en Thaïlande, soit avec des partenaires locaux, comme en Inde avec Mahindra & Mahindra. ● LE MARCHÉ AMÉRICAIN a légèrement reculé en 1995 à 14,7 millions de véhicules. ●GENERAL MOTORS a présenté au Salon de Detroit une voiture électrique grand public.

## Ford développe une stratégie expansionniste en Asie-Pacifique

### Un entretien avec Alex Trotman, président du deuxième constructeur américain. Le groupe mise sur des partenariats, comme avec le japonais Mazda, dont il détient 25 %, ou l'indien Mahindra & Mahindra

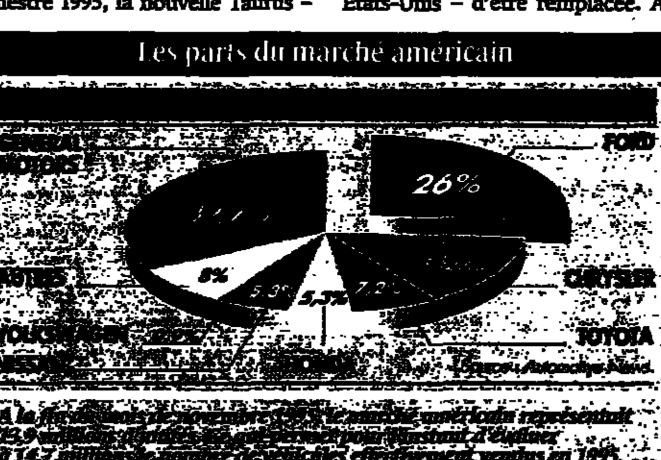
**DETROIT**
*de notre envoyée spéciale*

**« Pensez-vous pouvoir devenir numéro un américain devant General Motors ?**

– C'est une ambition qu'on me prête souvent, mais ce n'est en aucun cas l'un de mes objectifs. Ce qui est certain, c'est que nous avons la capacité industrielle de détenir 30 % du marché américain et 15 % du marché européen. C'est tout.

**– Les profits de Ford sur les neuf premiers mois de l'année se sont élevés à 3,47 milliards de dollars contre 3,73 milliards un an avant. Pourquoi cette baisse ? Comment s'est terminé l'année 1995 ?**

– C'est au troisième et au quatrième trimestre 1995 que les bénéfices de Ford ont enregistré une diminution par rapport à l'année précédente. Les raisons à ce phénomène sont multiples. Nos principaux marchés ont connu un essoufflement en cette fin d'année. Aux Etats-Unis, les ventes de voitures et de light trucks n'ont pas dépassé 15 millions d'unités. En Europe, elles se sont élevées à 13,4 millions. Ajoutez à cette conjoncture médiocre le fait que Ford est actuellement engagé dans un processus de renouvellement de ses produits. Au troisième trimestre 1995, la nouvelle Taurus – la voiture la plus vendue au Etats-Unis depuis quatre ans – a été lancée à la fin de l'année 1995. Le nouveau pick-up Série F – le light truck le plus vendu outre-Atlantique – a pris le relais. Actuellement, c'est au tour de l'Escort – la petite voiture la plus vendue des Etats-Unis – d'être remplacée. A eux trois, ces modèles représentent entre 35 % et 40 % de nos volumes annuels. De surcroît, en Europe, la nouvelle Fiesta vient d'être lancée. Les frais de développement de ces produits ont pesé sur nos comptes 1995, ainsi que les pertes importantes que nous avons dû enregistrer suite au mouvement des devises européennes, notamment de la lire. Nous gagnerons donc moins d'argent en 1995 qu'en 1994.




**– Quelles sont vos prévisions pour 1996 ?**

– Le marché américain devrait croître pour se situer aux alentours de 15,3 millions d'unités. Il est fort probable que les taux d'intérêt baisseront en cette année de campagne électorale et que la demande soit ainsi stimulée. En Europe, nous prévoyons également une évolution positive des ventes, qui devraient représenter 13,6 millions d'unités. La faiblesse des marchés espagnols et français devrait être plus que compensée par la croissance des immatriculations allemandes et, dans une moindre mesure, britanniques. L'Allemagne, où Ford détenait en 1995 une part de marché de 11,5 % (contre 10 % en 1994), et la Grande-Bretagne, où Ford représentait 21 % du marché en 1995, sont deux gros débouchés pour nous. Nous devrions par ailleurs bénéficier à plein de l'introduction de nos nouveaux modèles cette année.

**– Vous avez à plusieurs reprises exprimé l'intention de dégager une marge nette de 15 %. Elle est aujourd'hui inférieure à 3,5 %. Comment comptez-vous y arriver ?**

– Il n'est pour l'instant pas question de réduire nos effectifs. Nous comptons d'abord sur le succès de nos nouveaux produits, mais aussi et surtout sur les économies qui doivent découler de notre projet de mondialisation Ford 2000, lancé le 1er janvier 1995, quand il sera opérationnel. En nous permettant de centraliser nos achats et de faire des économies d'échelle, d'éviter la multiplication des travaux de recherche et développement en Europe d'une part, aux Etats-Unis d'autre part, ou encore de réduire nos frais fixes, en ne dédoublant pas l'ensemble de nos structures, nous devrions pouvoir économiser, au tournant du siècle, entre 2 milliards et 3 milliards de dollars par an.

**– Ford multiplie ses projets dans la zone Asie-Pacifique. Quels y sont les objectifs et quel rôle y joue votre partenaire Mazda, dont vous détenez 25 % ?**

– Prenons d'abord le Japon. Nous y vendons 50 000 unités par an. Mazda y produit des véhicules intégré, depuis le 1er janvier 1996 au processus de mondialisation Ford 2000, conçu jusqu'ici uniquement pour l'Europe et l'Amérique du Nord. Les pays d'Amérique du Sud sont également concernés depuis cette date par le programme.

Nous venons de conclure un accord de joint-venture avec Mazda pour produire, à partir de 1997, des pick-up en Thaïlande. Nous étudions un partenariat similaire en Indonésie.

En Chine, nous allons conclure des accords de partenariat avec des groupes locaux pour produire des composants et des camions (une version du Transit). Nous étudions aussi la possibilité d'y fabriquer une voiture. Mi-1996, la production de Fiesta et d'Escort débutera en Inde grâce à un joint-venture que nous avons créé avec le constructeur indien Mahindra-et-Mahindra. Des Ford devraient également bientôt sortir des chaînes vietnamiennes que nous détenons avec un groupe local. Au vu de l'ensemble de ces projets et des perspectives de développement de cette région, nous comptons y vendre 200 000 unités d'ici à la fin du siècle, contre quelques centaines aujourd'hui.

[…] pour nous. D'ici à l'an 2000, nous comptons en vendre 200 000. Pour l'instant, nos ventes nippones progressent chaque mois. Nous allons accroître notre réseau de distribution aujourd'hui constitué de 350 points de vente : il devrait doubler d'ici à quatre ans. Nous allons également renforcer notre offre. En décembre 1995, Ford a, pour la première fois, lancé aux Etats-Unis, dans son usine d'Atlanta, une nouvelle chaîne de production de voitures dotées d'un volant à droite et destinées à l'exportation vers le Japon, notamment, mais aussi vers l'Australie, la Nouvelle-Zélande et Taïwan que nous avons »

*Propos recueillis par Virginie Malingre*

### *Une voiture électrique grand public*

**General Motors, le premier constructeur automobile américain, a annoncé jeudi 4 janvier, au Salon de Detroit, le lancement d'une voiture électrique destinée au marché grand public. Le président de General Motors, John Smith, a souligné qu'il s'agissait de la première voiture construite spécifiquement en tant que voiture électrique, plutôt qu'une adaptation faite à partir d'un modèle de voiture à essence. Baptisé « Impact », le nouveau véhicule deux places aux lignes arrondies devrait être vendu de 28 000 à 45 000 dollars (environ 140 000 à 225 000 francs), contre 100 000 dollars pour le monospace électrique déjà commercialisé par General Electric. L'autonomie de la voiture serait comprise entre 100 et 140 kilomètres.**

**M. Smith a également indiqué qu'une camionnette électrique serait commercialisée aux Etats-Unis à partir de l'an prochain, pour un prix de 28 000 à 38 000 dollars.**

## Les ventes aux Etats-Unis reprennent leur souffle

**LE LÉGER RECUL** du marché américain en 1995 (les statistiques ne sont pas encore publiées mais, selon les experts de DRI, les ventes ont atteint 14,7 millions de voitures, contre 15,1 millions en 1994) a minoré les résultats des *« Big Three »*, les trois grands constructeurs outre-Atlantique.

Pourtant, *« 1995 sera une de nos meilleures années en termes de vente, même si nous n'avons pas atteint le niveau de 1994 »*, selon John Smith, le président de General Motors. *« Sur les neuf premiers mois de 1995, nous avons dégagé des bénéfices record, en hausse de 52,4 %, à 5,06 milliards de dollars »*. General Motors reste numéro un aux Etats-Unis, loin devant Ford, avec une part de marché de 32 % en 1995. En Europe, sa marque Opel (Vauxhall en Grande-Bretagne) devance aussi Ford.

**OBJECTIF : 50 % D'EXPORTATIONS**

Le groupe développe sa mondialisation mais sans lancer une voiture mondiale comme la Mondeo de Ford : le numéro un préfère compter sur un design spécifique à chaque marché tout en multipliant les pièces communes aux différents véhicules. La Catera, dernière née de Cadillac, présentée au Salon de Detroit cette semaine, a été conçue à partir de la plate-forme de l'Omega, développée par Opel en Allemagne. John Smith a pour objectif de vendre 50 % de ses véhicules en dehors des Etats-Unis d'ici à 2002, contre 33 % en 1995 et 20 % il y a dix ans. Depuis cinq ans, General Motors s'est implanté industriellement dans douze nouveaux pays.

Chrysler, le troisième constructeur, a vendu 2,1 millions de voitures en 1995 aux Etats-Unis, soit 1 % de moins que l'année précédente. Son PDG, Robert Lutz, a souligné que la part des ventes des monospaces et camionnettes représentait à présent 60 % des ventes totales de la compagnie. Chrysler a été le premier à profiter de l'engouement des Américains pour les *light trucks*, catégorie qui regroupe des monospaces (type Espace), les 4 x 4 et les *pick-up*. En 1996, le groupe espère des ventes *« sensiblement »* égales à celles de l'an dernier. Il a aussi défendu sa gestion de Chrysler, face aux assauts du financier Kirk Kerkorian, affirmant que la compagnie avait besoin de maintenir d'importantes réserves de fonds pour faire face aux périodes de récession. M. Kerkorian détient 13,6 % des parts de Chrysler. Il veut mieux valoriser sa valeur boursière.

## L'Etat français empruntera en 1996 un montant record de 520 milliards de francs

**EN DÉPIT** de la politique de réduction des déficits publics, l'Etat français devra emprunter davantage, cette année, sur les marchés de capitaux. Le ministère de l'économie et des finances a fait savoir, jeudi 4 janvier, que son programme d'émissions de valeurs du Trésor s'élèvera à 520 milliards de francs en 1996, après 503 milliards de francs en 1995. Ce montant record sera réparti entre 270 milliards de francs de titres à long terme (obligations assimilables du Trésor ou OAT) et 250 milliards d'emprunts à moyen terme (bons du Trésor à intérêt annuel ou BTAN).

Les émissions auront lieu, chaque mois, selon la procédure d'adjudication, et seront placées, pour l'essentiel, auprès des investisseurs professionnels français et étrangers. La part destinée à la clientèle des particuliers sera inférieure à 15 milliards de francs. L'importance du montant permet de mieux comprendre la dépendance du gouvernement à l'égard des marchés financiers internationaux. L'appétit des investisseurs pour les emprunts du Trésor influera directement sur le niveau des taux d'intérêt à moyen et long terme en France, facteur déterminant pour l'investissement des entreprises, le coût du crédit immobilier et la charge future de la dette de l'Etat.

Le programme communiqué par Bercy, destiné à aider les gestionnaires et les autres émetteurs à mieux préparer leur politique de placements ou d'emprunts, n'est toutefois qu'indicatif. Il est susceptible de modifications en cours d'année, en fonction de l'évolution du rythme de la croissance économique, du niveau des rentrées fiscales ou des recettes de privatisation. C'est ainsi qu'en 1995 le montant initialement prévu, 470 milliards de francs, avait été largement dépassé.

**FINANCER LA DETTE**

L'augmentation des besoins de financement de l'Etat peut apparaître paradoxale lorsqu'on sait que le gouvernement s'est fixé comme objectif, dans la loi de finances pour 1996, de ramener le déficit budgétaire à 290 milliards de francs (contre 321 milliards de francs en 1995). Elle s'explique par la hausse sensible du coût du refinancement de la dette existante. Le montant des emprunts arrivant à échéance en 1996 et devant être remboursés s'élèvera à 230 milliards contre 175 milliards en 1995. A cet égard, le pire est d'ailleurs à venir : c'est en 1997 que l'emprunt Balladur, lancé en 1993 et dont 100 milliards de francs restent aujourd'hui en circulation, arrivera à maturité. L'an prochain, le programme d'émissions de l'Etat français devrait largement dépasser 600 milliards de francs.

Si lourd soit-il, le programme de 1996 a constitué une agréable surprise pour les opérateurs des marchés financiers. Ces derniers prévoyaient généralement un chiffre nettement supérieur, de l'ordre de 550 milliards de francs. Cette réduction inattendue a une origine technique. Elle résulte de l'échange réalisé par les investisseurs de 22 milliards de francs d'obligations arrivant à échéance au mois de janvier 1996 contre des titres parvenant à maturité l'année prochaine. Le besoin de financement de l'Etat pour 1996 s'en est trouvé allégé d'autant.

Cette nouvelle est la bienvenue lorsqu'on sait que le programme d'emprunts du Trésor ne prend pas en compte les opérations de financement destinées à apurer les comptes de la Sécurité sociale et dont le montant atteindra 140 milliards de francs.

La seconde surprise contenue dans le programme d'emprunts de l'Etat français tient à une accélération du rythme des émissions en écus. Les adjudications du Trésor, jusqu'à présent bimestrielles, deviennent mensuelles. Un changement de rythme destiné à donner une preuve concrète supplémentaire de l'attachement de la France à la construction monétaire européenne.

*P.-A.D.*

## Loïk le Floch-Prigent réforme l'état-major de la SNCF

**LE NOUVEAU PRÉSIDENT** de la SNCF, Loïk le Floch-Prigent, envisage de procéder à une profonde réforme de l'état-major de la SNCF. Il vient d'ores et déjà de proposer au comité de direction de rétablir le poste de secrétaire général de la SNCF, abandonné depuis une quinzaine d'années, au profit de l'un de ses fidèles, Pierre Fa. Ce dernier avait déjà suivi Loïk Le Floch-Prigent chez Gaz de France, où il n'occupait pas de fonctions opérationnelles. Son rôle dans l'entreprise ferroviaire ne semble pas encore défini, mais on indiquait au ministère des transports que ce poste *« était courant dans les structures administratives et les établissements publics »*.

La mise en place de la direction générale semble encore poser quelques difficultés au nouveau président. Le départ de Jean-François Bénard, le directeur général de l'entreprise sous la présidence de Jean Bergougnoux, est acquis. Selon certaines sources, on évoquait depuis plusieurs jours la possibilité d'un binôme de direction avec la nomination conjointe d'Alain Poinsot, l'actuel directeur des grandes lignes, et de Francis Taillanter, le directeur des infrastructures, aux postes de directeurs généraux.

**PLAN D'ENTREPRISE**

Mais le président ne semblait pas non plus exclure une organisation inspirée de celle de la Deutsche Bahn, la compagnie ferroviaire allemande, où un président-directeur général est assisté de trois directeurs généraux adjoints (infrastructure, fret et voyageurs). Les choix devraient être effectués avant le début de la semaine prochaine, afin de pouvoir être arrêtés au conseil des ministres du 10 janvier.

Loïk Le Floch-Prigent pourra ensuite s'atteler au « plan stratégique d'entreprise » que, contrairement à son prédécesseur, il veut pouvoir boucler avant la négociation avec l'Etat d'un contrat de plan. Une démarche que les syndicats, qu'il a rencontrés peu de temps après sa prise de fonctions, estiment *« positive »* mais aussi *« décisive pour apprécier l'autonomie de l'entreprise »*.

*C. J.*

## L'accord salarial signé par les banques AFB est contesté

**L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES BANQUES** (AFB) a conclu, jeudi 4 janvier, un accord salarial avec un seul syndicat : le SNB-CGC, deuxième organisation du secteur derrière la CFDT. Cet accord, le premier signé dans la branche depuis 1991, prévoit une augmentation générale de 1 % au 1er août et, en février, une prime exceptionnelle représentant 5 % du salaire mensuel. En tenant compte de la prime d'ancienneté (0,6 % du salaire), la progression des salaires sera de 2 % en 1996.

La CFDT dénonce cet *« accord pirate »* au *« contenu inconséquent »*. Les syndicats non signataires s'inquiètent de deux dispositions. La première prévoit que, dans le cas d'une baisse du produit net bancaire, la hausse de 1996 *« anticipe pour partie sur les mesures à discuter pour 1997 »*. La seconde concerne *« une réflexion paritaire sur le système de fixation des rémunérations dans le secteur »*. Le patronat souhaite diminuer le rôle de la branche et augmenter l'importance de la négociation salariale d'entreprise.

### DÉPÊCHES

■ **PARRETTI : l'homme d'affaires italien**, dont l'extradition est réclamée par la France et l'Italie, n'a plus de problèmes avec la commission de contrôle boursier aux Etats-Unis (SEC), a annoncé jeudi la SEC. Giancarlo Parretti et ses deux associés, Florio Fiorini et Fernando Capuccio, étaient accusés de fausses déclarations avant le rachat des studios MGM en partenariat avec le Crédit lyonnais. M. Parretti (cinquante-quatre ans) a été arrêté le 18 octobre, à la demande du juge parisien Patrick Fiévet, qui l'a mis en examen pour *« abus de biens sociaux, escroqueries, faux et usage de faux, et contrefaçon »*.

■ **AÉRONAUTIQUE : Boeing, le premier avionneur mondial**, a annoncé, jeudi, avoir pris 69,7 % du marché mondial des avions commerciaux de plus de 100 places en 1995, avec 346 commandes d'une valeur totale de 31,2 milliards de dollars. En 1995, Airbus a vu ses commandes plafonner à 106 unités représentant 7 milliards de dollars, ce qui lui donne 14,8 % du marché mondial, selon les statistiques de Boeing.

■ **EDF-GDF : l'appel à la grève lancé le 4 janvier chez EDF-GDF par la fédération de l'énergie CGT** a été suivi par 1 à 2 % des effectifs, selon la direction. Pour la CGT, des arrêts de travail n'excédant pas quatre heures ont marqué la journée. Les quatre autres organisations syndicales (FO, CFDT, CFTC, CGC) ne s'étaient pas associées au mouvement.

■ **EIFFAGE : le groupe de BTP** a annoncé jeudi une révision à la baisse de ses résultats pour 1995, en raison *« d'un affaiblissement de la conjoncture au cours du second semestre »*. Le groupe prévoyait en septembre un résultat proche de celui de 1994 (308 millions de francs).

■ **ÉNERGIE : le ministère de l'Industrie** va confier une mission sur des questions internationales dans le domaine de l'énergie à Gilles Ménage, l'ancien président d'EDF, qui a été remplacé à son poste en décembre 1995 par Edmond Alphandéry.

■ L'ANNONCE de la démission du premier ministre japonais, Tomiichi Murayama, n'a guère impressionné la Bourse de Tokyo, qui a terminé vendredi en hausse de 0,25 %.

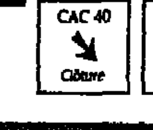
■ LE DOLLAR s'échangeait vendredi en baisse par rapport à ses niveaux de la veille à Tokyo, où il se négociait vers 104,60 yens après avoir brièvement touché 105,37 yens.

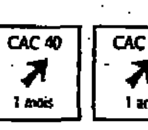
■ LA DEMANDE MONDIALE D'OR risque de décliner en 1996 après le niveau record de 1995, met en garde vendredi le groupe londonien Gold Fields Mineral Services (GFMS).

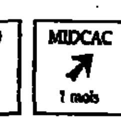
■ L'ALUMINIUM a plongé, jeudi, de 44 dollars à 1 634 dollars la tonne sur le marché londonien des métaux (LME), en raison de ventes massives effectuées par les fonds d'investissement.

■ LES RÉSERVES DE CHANGE de la Banque de France n'ont gagné que 5,61 milliards de francs en 1995, s'établissant fin décembre à 122,96 milliards contre 117,35 fin 1994.

# LES PLACES BOURSIÈRES


CAC 40 ↘ Clôture


CAC 40 ↗ 1 mois


CAC 40 ↗ 1 an

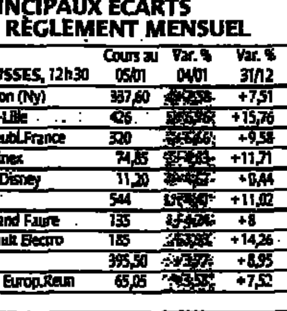

MIDCAC ↗ 1 mois

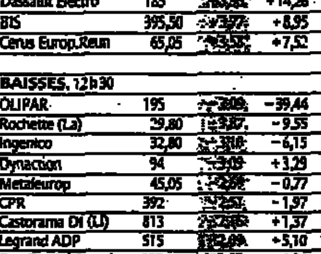

NEW YORK ↗ DOW JONES — LONDRES ↘ FT 100 — MILAN ↘ MIB 30 — FRANCFORT ↘ DAX 30

## Consolidation à Paris

**DANS LE SILLAGE** des autres places financières, la Bourse de Paris cédait du terrain vendredi dans un marché calme. En recul de 0,56 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,47 %. Aux alentours de 12 h 15, les valeurs françaises affichaient en moyenne un repli de 0,22 % à 1 926,94 points. Le montant des échanges sur le compartiment à règlement mensuel avoisinait 1,2 milliard de francs. L'euphorie qui avait porté ces derniers jours la plupart des Bourses à des sommets, retombait quelque peu dans le sillage du dollar en baisse sensible jeudi soir à New York. Cette faiblesse de la devise américaine se répercute sur le franc français qui, face au mark, revenait à 3,4233 francs contre 3,4185 francs la veille. Cette faiblesse des devises encourage des prises de bénéfice à la Bourse qui, depuis la fin des grèves, avait repris près de 7 %. Les milieux financiers ne s'émeuvent pas outre mesure de ces accès de faiblesse, estimant que la baisse des taux d'intérêt entretiendra l'intérêt pour les actions.

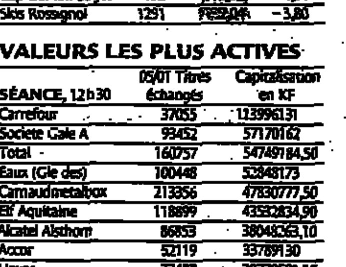
Parmi les titres en forte hausse on relève UIC + 10 %, Fives Lille qui s'attend à une hausse sensible de ses résultats, + 7 %, et Cérus + 4 %. Hausse également de 2,3 % de Bis et de 1,5 % d'Esso. Baisse de 4,2 % d'UGC DA et de 3 % de Dynaction.


Indice CAC 40 sur un an


CAC 40 5 jours

## Carrefour, valeur du jour

**DANS L'ATTENTE** de la publication de son chiffre d'affaires, qui est intervenue après la clôture du marché, Carrefour a été très entouré jeudi 5 janvier, à la Bourse de Paris. Le titre a, en cours de séance, inscrit un record à 3 141 francs pour s'établir, au terme des échanges, en hausse de 1,72 % à 3 129 francs. Les transactions ont porté sur 60 000 titres environ. Le chiffre d'affaires du distributeur a progressé de 2,3 % en décembre et de 6,5 % sur l'année. Les chiffres nets ne seront connus qu'au mois de mars. Avec 24 ouvertures d'hypermarchés en 1995, Carrefour compte 245 implantations dans le monde.


Carrefour sur 1 mois

### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

| HAUSSES, 12h30 | Cours au 05/01 | Var. % 04/01 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Nordon (Ny) | 337,60 | [illegible] | +7,51 |
| Fives-Lille | 426 | [illegible] | +15,76 |
| Immeubl.France | 320 | [illegible] | +9,58 |
| Moulinex | 74,85 | [illegible] | +11,71 |
| Euro Disney | 11,20 | [illegible] | +0,44 |
| Esso | 544 | [illegible] | +11,02 |
| Bertrand Faure | 135 | [illegible] | +8 |
| Dassault Electro | 185 | [illegible] | +14,26 |
| BIS | 395,50 | [illegible] | +8,95 |
| Cerus Europ.Reun | 65,05 | [illegible] | +7,52 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| OLIPAR | 195 | [illegible] | −39,44 |
| Rochette (La) | 29,80 | [illegible] | −9,55 |
| Ingenico | 32,80 | [illegible] | −6,15 |
| Dynaction | 94 | [illegible] | +3,29 |
| Metaleurop | 45,05 | [illegible] | −0,77 |
| CPR | 392 | [illegible] | −1,97 |
| Castorama Dl (Li) | 813 | [illegible] | +1,37 |
| Legrand ADP | 515 | [illegible] | +5,10 |
| Cap Gemini Sogeti | 132 | [illegible] | −4,34 |
| Skis Rossignol | 1291 | [illegible] | −3,80 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES

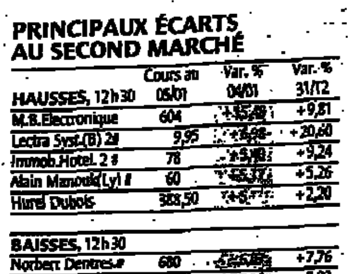
| SÉANCE, 12h30 | 05/01 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Carrefour | 37055 | 113996131 |
| Societe Gale A | 93452 | 57170162 |
| Total | 160757 | 54749184,50 |
| Eaux (Gle des) | 100448 | 52848173 |
| Carnaudmetalbox | 213356 | 47830777,50 |
| Elf Aquitaine | 118899 | 43532834,90 |
| Alcatel Alsthom | 86853 | 38048363,10 |
| Accor | 52119 | 33789130 |
| Havas | 77487 | 30779581,10 |
| Axa | 86067 | 28784607,50 |

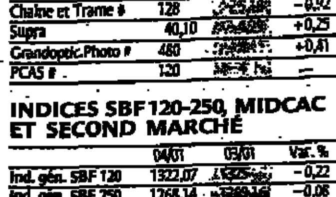
### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

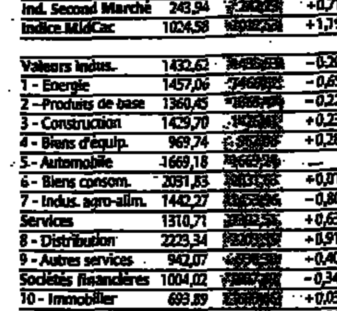
| HAUSSES, 12h30 | Cours au 05/01 | Var. % 04/01 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| M.B.Electronique | 604 | [illegible] | +9,81 |
| Lectra Syst.(B) 2# | 9,95 | [illegible] | +20,60 |
| Immob.Hotel. 2 # | 78 | [illegible] | +9,24 |
| Alain Manoukl(Ly) # | 60 | [illegible] | +5,26 |
| Hurel Dubois | 308,50 | [illegible] | +2,20 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| Norbert Dentres.# | 680 | [illegible] | +7,76 |
| Chaine et Trame # | 128 | [illegible] | −0,92 |
| Supra | 40,10 | [illegible] | +0,25 |
| Grandoptic.Photo # | 480 | [illegible] | +0,41 |
| PCAS # | 120 | [illegible] | — |

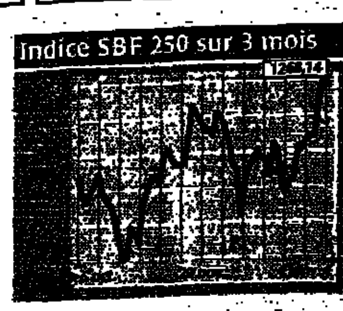
### INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

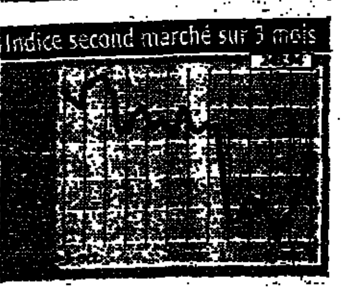
| | 04/01 | 03/01 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1322,07 | [illegible] | −0,22 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1268,14 | [illegible] | −0,08 |
| Ind. Second Marché | 243,94 | [illegible] | +0,71 |
| Indice MidCac | 1024,58 | [illegible] | +1,79 |
| Valeurs indus. | 1432,62 | [illegible] | −0,20 |
| 1 - Energie | 1457,06 | [illegible] | −0,65 |
| 2 - Produits de base | 1360,45 | [illegible] | −0,22 |
| 3 - Construction | 1429,70 | [illegible] | +0,23 |
| 4 - Biens d'équip. | 969,74 | [illegible] | +0,28 |
| 5 - Automobile | 1669,18 | [illegible] | — |
| 6 - Biens consom. | 2051,83 | [illegible] | +0,01 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1442,27 | [illegible] | −0,80 |
| Services | 1310,71 | [illegible] | +0,63 |
| 8 - Distribution | 2223,34 | [illegible] | +0,91 |
| 9 - Autres services | 942,07 | [illegible] | +0,40 |
| Sociétés financières | 1004,02 | [illegible] | −0,34 |
| 10 - Immobilier | 693,89 | [illegible] | +0,03 |
| 11 - Services financ. | 1053,02 | [illegible] | −0,81 |
| 12 - Sociétés Invest. | 1114,71 | [illegible] | +0,74 |

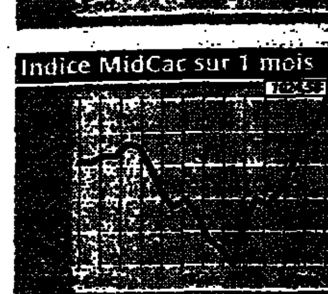

Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois







## Nouvelle hausse à Tokyo

**LA BOURSE** de Tokyo a terminé en hausse vendredi 5 janvier, confirmant ses bonnes dispositions. Les achats des investisseurs étrangers l'ont emporté sur les traditionnelles prises de bénéfices d'avant le week-end. L'indice Nikkei a gagné 51,03 points, soit 0,25 %, à 20 669,03 points. L'annonce de la démission du premier ministre, Tommichi Murayama, qui faisait déjà l'objet de multiples rumeurs, n'a guère impressionné le marché.

La veille, Wall Street a connu un brusque accès de faiblesse en raison d'une nette remontée des taux d'intérêt à long terme, mais la Bourse new-yorkaise a réussi à limiter ses pertes à la clôture. L'indice Dow Jones, qui perdait plus de 50 points en cours de séance, a terminé sur un recul de 20,23 points (0,39 %), à 5 173,84 points. Les coupe-circuits, qui se déclenchent lorsque la hausse ou la baisse atteint 50 points, ont ralenti les transactions informatiques.

En Europe, la Bourse de Londres a très peu varié, terminant la séance juste en dessous de son niveau record de la veille. L'indice Footsie a perdu 1,5 point à 3 714,1 points, soit un repli de 0,04 %.

### INDICES MONDIAUX

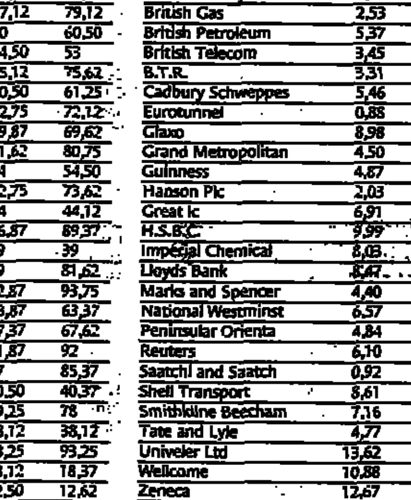
| | Cours au 04/01 | Cours au 03/01 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1931,21 | 1942,96 | −0,61 |
| New-York/DJ indus. | 5210,33 | 5194,07 | +0,31 |
| Tokyo/Nikkei | 20618 | 19868,20 | +3,64 |
| Londres/FT100 | 3714,10 | 3715,60 | −0,04 |
| Francfort/Dax 30 | 2324,32 | 2329,22 | −0,21 |
| Frankfort/Commer. | 835,48 | 833,69 | +0,21 |
| Bruxelles/Bel 20 | 1852,36 | 1857,09 | −0,26 |
| Bruxelles/Général | 1596,60 | 1600,65 | −0,26 |
| Milan/MIB 30 | 996 | 1001 | −0,50 |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 330,80 | 329,60 | +0,36 |
| Madrid/Ibex 35 | 329,03 | 328,01 | +0,31 |
| Stockholm/Affarsal | 1389,61 | 1395,76 | −0,44 |
| Londres FT30 | 2734,20 | 2725,90 | +0,30 |
| Hong Kong/Hang S. | 10573,90 | 10397,44 | +1,67 |
| Singapour/Strait t | 2365,14 | 2306,21 | +2,49 |

### NEW YORK
**Les valeurs du Dow-Jones**

| | 04/01 | 03/01 |
|---|---|---|
| Alcoa | 55,75 | 55,25 |
| American Express | 41,12 | 41,50 |
| Allied Signal | 49,37 | 50,50 |
| AT & T | 67 | 68,50 |
| Bethlehem | 14,87 | 15,12 |
| Boeing Co | 77,12 | 79,12 |
| Caterpillar Inc. | 60 | 60,50 |
| Chevron Corp. | 54,50 | 53 |
| Coca-Cola Co | 75,12 | 75,62 |
| Disney Corp. | 60,50 | 61,25 |
| Du Pont Nemours&Co | 72,75 | 72,12 |
| Eastman Kodak Co | 69,87 | 69,62 |
| Exxon Corp. | 81,62 | 80,75 |
| Gen. Motors Corp.H | 54 | 54,50 |
| Gen. Electric Co | 72,75 | 73,62 |
| Goodyear T & Rubbe | 44 | 44,12 |
| IBM | 86,87 | 89,37 |
| Intl Paper | 39 | 39 |
| J.P. Morgan Co | 79 | 81,62 |
| Mc Don Dougl | 92,87 | 93,75 |
| Merck & Co.Inc. | 63,87 | 63,37 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 67,37 | 67,62 |
| Philip Moris | 91,87 | 92 |
| Procter & Gamble C | 87 | 85,37 |
| Sears Roebuck & Co | 40,50 | 40,37 |
| Texaco | 79,25 | 78 |
| Union Carb. | 38,12 | 38,12 |
| Utd Technol | 93,25 | 93,25 |
| Westingh. Electric | 18,12 | 18,37 |
| Woolworth | 12,50 | 12,62 |

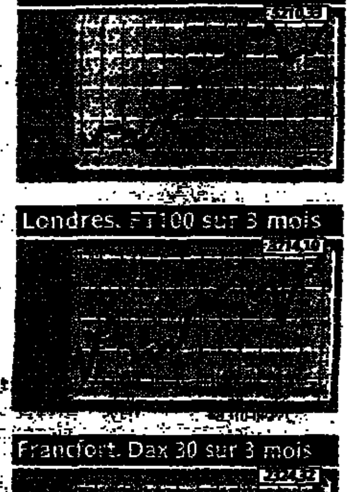
### LONDRES
**Sélection de valeurs du FT 100**

| | 04/01 | 03/01 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 5,50 | 5,47 |
| Barclays Bank | 7,81 | 7,78 |
| B.A.T. industries | 5,65 | 5,65 |
| British Aerospace | 8,06 | 7,90 |
| British Airways | 4,88 | 4,69 |
| British Gas | 2,53 | 2,58 |
| British Petroleum | 5,37 | 5,41 |
| British Telecom | 3,45 | 3,50 |
| B.T.R. | 3,31 | 3,32 |
| Cadbury Schweppes | 5,46 | 5,43 |
| Eurotunnel | 0,88 | 0,91 |
| Glaxo | 8,98 | 9 |
| Grand Metropolitan | 4,50 | 4,55 |
| Guinness | 4,87 | 4,82 |
| Hanson Plc | 2,03 | 1,97 |
| Great Ic | 6,91 | 6,88 |
| H.S.B.C. | 9,99 | 10 |
| Impérial Chemical | 8,03 | 7,95 |
| Lloyds Bank | 8,47 | 8,48 |
| Marks and Spencer | 4,40 | 4,50 |
| National Westminst | 6,57 | 6,65 |
| Peninsular Orienta | 4,84 | 4,85 |
| Reuters | 6,10 | 6,03 |
| Saatchi and Saatch | 0,92 | 0,90 |
| Shell Transport | 8,61 | 8,61 |
| Smithkline Beecham | 7,16 | 7,11 |
| Tate and Lyle | 4,77 | 4,71 |
| Univeler Ltd | 13,62 | 13,45 |
| Wellcome | 10,88 | 10,60 |
| Zeneca | 12,67 | 12,59 |



### FRANCFORT
**Les valeurs du Dax 30**

| | 04/01 | 03/01 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2872 | 2891 |
| Basf AG | 335,40 | 334,80 |
| Bayer AG | 397 | 395,80 |
| Bay hyp&Wechselbk | 37,25 | 36,68 |
| Bayer Vereinsbank | 44,35 | 44,45 |
| BMW | 777,50 | 768 |
| Commerzbank | 348 | 346,80 |
| Continental AG | 20,60 | 20,35 |
| Daimler-Benz AG | 738 | 739,50 |
| Degussa | 494,70 | 496 |
| Deutsche Babcock A | 135,50 | 135 |
| Deutsche Bank AG | 69,73 | 69,60 |
| Dresdner BK AG FR | 38,40 | 38,42 |
| Henkel VZ | 557 | 558,50 |
| Hoechst AG | 393,50 | 399,90 |
| Karstadt AG | 612 | 617 |
| Kaufhof Holding | 454,50 | 453 |
| Linde AG | 860 | 859 |
| DT. Lufthansa AG | 209,30 | 206,80 |
| Man AG | 405,50 | 409,30 |
| Mannesmann AG | 475,50 | 472,80 |
| Mettallges AG | 32,35 | 32,20 |
| Preussag AG | 416 | 412 |
| Rwe | 535 | 539,50 |
| Schering AG | 95,85 | 95,60 |
| Siemens AG | 794,80 | 797,80 |
| Thyssen | 273 | 266 |
| Veba AG | 62,53 | 62,75 |
| Viag | 599,50 | 600,50 |
| Wellag AG | 788 | 794 |


New York, Dow Jones sur 3 mois — Londres, FT100 sur 3 mois — Francfort, Dax 30 sur 3 mois

# LES TAUX

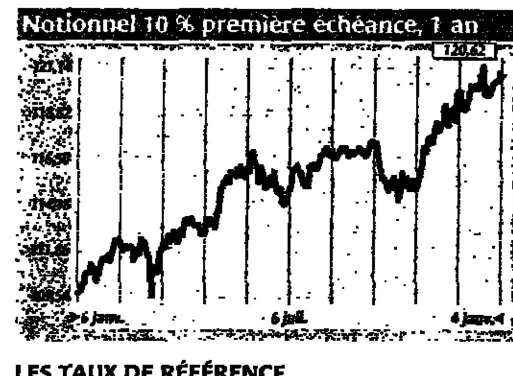
PARIS ↘ Jour le jour — PARIS ↗ OAT 10 ans — NEW YORK ↗ Jour le jour — NEW YORK ↘ Bonds 10 ans — FRANCFORT ↘ Jour le jour — FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

## Baisse du Matif

**LE CONTRAT** notionnel du Matif a ouvert en baisse, vendredi 5 janvier. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait 30 centièmes à 120,54 points. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor s'inscrivait à 6,69 %.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en forte baisse, affecté par le désaccord entre la Maison Blanche et le Congrès sur le budget, et par le report de la publication de statistiques économiques dû à la fermeture des services fédéraux. Le taux de l'emprunt d'Etat de référence à trente ans était remonté de 5,95 % à 6,05 %.

Vendredi matin, pénalisé par le repli du franc face au mark, le contrat Pibor 3 mois du Matif cédait sept centièmes à 95,09 points. La Banque de France a laissé inchangé, à 4,63 %, le taux de l'argent au jour le jour.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 04/01 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 4,56 | 6,67 | 7,42 | 1,80 |
| Allemagne | 3,81 | 5,98 | 6,84 | 1,50 |
| Grande-Bretagne | 6,50 | 7,47 | 7,72 | 3,90 |
| Italie | 10,50 | 10,71 | 11,05 | 5,80 |
| Japon | 0,25 | 3,06 | 4,75 | −0,20 |
| États-Unis | 6,25 | 5,57 | 5,95 | 2,60 |

### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 04/01 | Taux au 03/01 | Indice (base 100 fin 95) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 5,57 | 5,62 | 100,35 |
| Fonds d'État 5 à 7 ans | 6,03 | 6,05 | 100,35 |
| Fonds d'État 7 à 10 ans | 6,44 | 6,47 | 100,53 |
| Fonds d'État 10 à 15 ans | 6,67 | 6,69 | 100,42 |
| Fonds d'État 20 à 30 ans | 7,26 | 7,28 | 100,67 |
| Obligations françaises | 6,83 | 6,89 | 100,45 |
| Fonds d'État à TME | −1,36 | −1,32 | 100,10 |
| Fonds d'État à TRE | −1,10 | −1,05 | 100,19 |
| Obligat. franç. à TME | −0,88 | −0,86 | 99,78 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,24 | +0,25 | 99,97 |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,50 %)

| | Achat 04/01 | Vente 04/01 | Achat 03/01 | Vente 03/01 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 4,6875 | — | 4,6875 | — |
| 1 mois | 4,65 | 4,85 | 4,75 | 4,87 |
| 3 mois | 4,70 | 4,90 | 4,75 | 4,87 |
| 6 mois | 4,75 | 4,95 | 4,75 | 4,87 |
| 1 an | 4,75 | 4,87 | 4,81 | 5 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 4,7734 | — | 4,7500 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 4,8555 | — | 4,8438 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 4,8750 | — | 4,8750 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 4,8750 | — | 4,8750 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 4,8750 | — | 4,8828 | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Ecu 3 mois | 5,0417 | — | 5,0625 | — |
| Pibor Ecu 6 mois | 5 | — | 5,0104 | — |
| Pibor Ecu 12 mois | 5 | — | 5 | — |

### MATIF

| Échéances 04/01 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Mars 96 | 157009 | 120,62 | 120,94 | 120,48 | 120,84 |
| Juin 96 | 258 | 121,04 | 121,26 | 120,88 | 121,22 |
| Sept. 96 | 2 | 120 | 120 | 120 | 120,18 |
| Déc. 96 | — | — | — | — | — |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Mars 96 | 32176 | 95,15 | 95,18 | 95,10 | 95,16 |
| Juin 96 | 7301 | 95,34 | 95,37 | 95,30 | 95,35 |
| Sept. 96 | 6861 | 95,40 | 95,44 | 95,36 | 95,43 |
| Déc. 96 | 2565 | 95,26 | 95,30 | 95,24 | 95,30 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Mars 96 | 2189 | 90,74 | 91,06 | 90,68 | 91,04 |
| Juin 96 | — | — | — | — | — |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 04/01 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Janvier 96 | 18049 | 1944 | 1959 | 1934 | 1936 |
| Février 96 | 129 | 1951 | 1963 | 1945 | 1943 |
| Mars 96 | 890 | 1959 | 1969,50 | 1951,50 | 1951 |
| Juin 96 | — | — | — | — | 1931,50 |

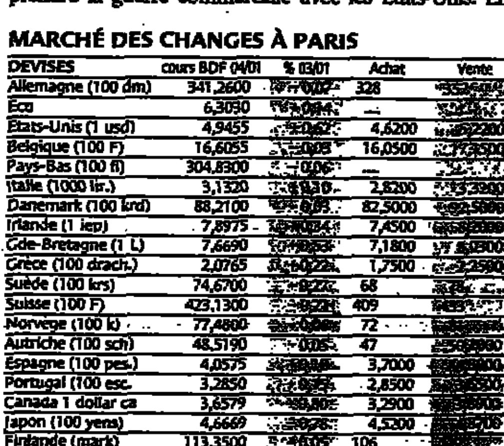
# LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9455 — US/DM ↗ 1,4548 — US/¥ ↗ 106,4300 — DM/F ↘ 3,4126 — £/F ↗ 7,6690

## Repli du dollar

**LE DOLLAR**, orienté à la baisse vendredi matin 5 janvier, s'échangeait lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes contre 1,4453 mark, 104,75 yens et 4,9430 francs. L'annonce de la démission du premier ministre japonais Tomiichi Murayama a provoqué un raffermissement du yen, les opérateurs craignant que son successeur ne cherche à reprendre la guerre commerciale avec les Etats-Unis. En 1995, le différend opposant les deux pays sur le volet automobile avait contribué à la chute du billet vert à son plus bas niveau (79,75 yens le 18 avril). Une réduction du déséquilibre des balances commerciales japonaise et américaine constituerait un préalable à une hausse durable du billet vert.

Le repli du dollar provoquait vendredi matin un recul du franc face au mark, à 3,4202 francs pour un mark.



### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

| DEVISES | cours BDF 04/01 | % 03/01 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 341,2600 | [illegible] | 328 | [illegible] |
| Ecu | 6,3030 | [illegible] | — | [illegible] |
| Etats-Unis (1 usd) | 4,9455 | [illegible] | 4,6200 | [illegible] |
| Belgique (100 F) | 16,6055 | [illegible] | 16,0500 | [illegible] |
| Pays-Bas (100 fl) | 304,8300 | [illegible] | — | [illegible] |
| Italie (1000 lir.) | 3,1320 | [illegible] | 2,8200 | [illegible] |
| Danemark (100 krd) | 88,2100 | [illegible] | 82,5000 | [illegible] |
| Irlande (1 iep) | 7,8975 | [illegible] | 7,4500 | [illegible] |
| Gde-Bretagne (1 L) | 7,6690 | [illegible] | 7,1800 | [illegible] |
| Grèce (100 drach.) | 2,0765 | [illegible] | 1,7500 | [illegible] |
| Suède (100 krs) | 74,6700 | [illegible] | 68 | [illegible] |
| Suisse (100 F) | 423,1300 | [illegible] | 409 | [illegible] |
| Norvège (100 k) | 77,4800 | [illegible] | 72 | [illegible] |
| Autriche (100 sch) | 48,5190 | [illegible] | 47 | [illegible] |
| Espagne (100 pes.) | 4,0575 | [illegible] | 3,7000 | [illegible] |
| Portugal (100 esc. | 3,2850 | [illegible] | 2,8500 | [illegible] |
| Canada 1 dollar ca | 3,6579 | [illegible] | 3,2900 | [illegible] |
| Japon (100 yens) | 4,6669 | [illegible] | 4,5200 | [illegible] |
| Finlande (mark) | 113,3500 | [illegible] | 106 | [illegible] |

| PARITES DU DOLLAR | 05/01 | 04/01 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,4548 | [illegible] | +0,91 |
| TOKYO : USD/Yens | 106,4300 | [illegible] | +1,79 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant: | demandé | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 4,9400 | [illegible] | 4,9100 | [illegible] |
| Yen (100) | 4,6945 | [illegible] | 4,7130 | [illegible] |
| Deutschemark | 3,4182 | [illegible] | 3,4150 | [illegible] |
| Franc Suisse | 4,2448 | [illegible] | 4,2419 | [illegible] |
| Lire ital. (1000) | 3,1373 | [illegible] | 3,1272 | [illegible] |
| Livre sterling | 7,6694 | [illegible] | 7,6301 | [illegible] |
| Peseta (100) | 4,0583 | [illegible] | 4,0465 | [illegible] |
| Franc Belge | 16,632 | [illegible] | 16,627 | [illegible] |

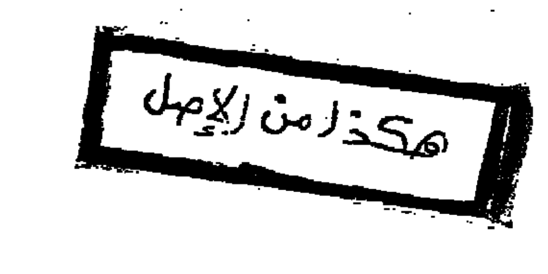
### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 4,69 | [illegible] | 4,84 |
| Eurodollar | 5,56 | [illegible] | 5,44 |
| Eurolivre | 6,50 | [illegible] | 5,37 |
| Eurodeutschemark | 3,75 | [illegible] | 3,56 |

# L'OR

| | cours 04/01 | cours 03/01 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 61650 | 62300 |
| Or fin (en lingot) | 61650 | 62000 |
| Once d'Or Londres | 393,40 | 394,25 |
| Pièce française(20f) | 353 | 355 |
| Pièce suisse (20f) | 342 | 355 |
| Pièce Union lat(20f) | 357 | 357 |
| Pièce 20 dollars us | 2380 | 2265 |
| Pièce 10 dollars us | 1400 | 1350 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2280 | 2310 |

# LE PÉTROLE

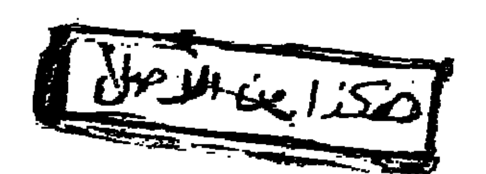


| En dollars | cours 04/01 | cours 03/01 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 16,10 | 16,10 |
| WTI (New York) | — | — |
| Crude Oil (New York) | 16,16 | 16,16 |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES

| INDICES | 04/01 | 03/01 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 228,47 | [illegible] |
| Dow-Jones à terme | 332,92 | [illegible] |
| CRB | — | [illegible] |
| **MÉTAUX (Londres)** | | dollars/tonne |
| Cuivre comptant | 2785 | [illegible] |
| Cuivre à 3 mois | 2582 | [illegible] |
| Aluminium comptant | 1648 | [illegible] |
| Aluminium à 3 mois | 1667,50 | [illegible] |
| Plomb comptant | 695 | [illegible] |
| Plomb à 3 mois | 692 | [illegible] |
| Etain comptant | 6310 | [illegible] |
| Etain à 3 mois | 6315 | [illegible] |
| Zinc comptant | 1000,50 | [illegible] |
| Zinc à 3 mois | 1023 | [illegible] |
| Nickel comptant | 7620 | [illegible] |
| Nickel à 3 mois | 7730 | [illegible] |

| METAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 5,23 | [illegible] |
| Platine à terme | 424 | [illegible] |
| Palladium | 155,25 | [illegible] |
| **GRAINES, DENRÉES (Chicago)** | | $/boisseau |
| Blé (Chicago) | — | [illegible] |
| Maïs (Chicago) | 3,73 | [illegible] |
| Grain. soja (Chicago) | — | [illegible] |
| Tourt. soja (Chicago) | — | [illegible] |
| **GRAINES, DENRÉES (Londres)** | | £/tonne |
| P. de terre (Londres) | 107,50 | [illegible] |
| Orge (Londres) | 112,25 | [illegible] |
| **SOFTS** | | $/tonne |
| Cacao (New-York) | — | [illegible] |
| Café (Londres) | 2545 | [illegible] |
| Sucre blanc (Paris) | 1838,82 | [illegible] |
| **OLÉAGINEUX, AGRUMES** | | cents/tonne |
| Coton (New-York) | 0,73 | [illegible] |
| Jus d'orange (New-York) | 1,04 | [illegible] |





# RÈGLEMENT MENSUEL

**VENDREDI 5 JANVIER**

Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 5,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,22 %
CAC 40 : 1926,94

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | Nominal (1) |
|---|---|---|---|---|
| EDF-GDF 3% | 7560 | [illegible] | + 0,26 | [illegible] |
| B.N.P. (T.P) | 937,50 | [illegible] | — | [illegible] |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 825 | [illegible] | + 1,21 | [illegible] |
| Renault (T.P.) | 1919 | [illegible] | − 0,15 | [illegible] |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2020 | [illegible] | + 1,48 | [illegible] |
| Saint Gobain(T.P.) | 1157 | [illegible] | — | [illegible] |
| Thomson S.A (T.P) | 1084 | [illegible] | — | [illegible] |
| Accor | 655 | [illegible] | − 0,91 | [illegible] |
| Air Liquide | 837 | [illegible] | − 0,29 | [illegible] |
| Alcatel Alsthom | 441 | [illegible] | − 0,79 | [illegible] |
| Alcatel Cable | 359 | [illegible] | + 1,61 | [illegible] |
| Alspi | 349,70 | [illegible] | — | [illegible] |
| AGF-Ass.Gen.France | 164 | [illegible] | − 1,82 | [illegible] |
| Axa | 336,60 | [illegible] | − 0,65 | [illegible] |
| Axime | 396 | [illegible] | + 1,01 | [illegible] |
| Bail Investis. | 828 | [illegible] | + 0,84 | [illegible] |
| Bancaire (Cie) | 539 | [illegible] | − 2,04 | [illegible] |
| Bazar Hot. Ville | 400 | [illegible] | − 0,37 | [illegible] |
| Bertrand Faure | 129,50 | [illegible] | + 4,24 | [illegible] |
| BIC | 519 | [illegible] | + 0,96 | [illegible] |
| BIS | 381,10 | [illegible] | + 3,77 | [illegible] |
| B.N.P. | 218,20 | [illegible] | + 0,50 | [illegible] |
| Bollore Techno. | 440 | [illegible] | − 0,90 | [illegible] |
| Bongrain | 2800 | [illegible] | + 0,28 | [illegible] |
| Bouygues | 530 | [illegible] | − 0,56 | [illegible] |
| Canal + | 957 | [illegible] | + 0,52 | [illegible] |
| Cap Gemini Sogeti | 134,80 | [illegible] | − 2,07 | [illegible] |
| Carnaudmetalbox | 224,20 | [illegible] | − 0,04 | [illegible] |
| Carrefour | 3129 | [illegible] | − 1,05 | [illegible] |
| Casino Guichard | 147,20 | [illegible] | + 0,40 | [illegible] |
| Casino Guich.ADP | 111,80 | [illegible] | + 0,35 | [illegible] |
| Castorama Dl (Li) | 831 | [illegible] | − 2,16 | [illegible] |
| C.C.F. | 251,10 | [illegible] | − 1,11 | [illegible] |
| CCMX(ex.CCMC) Ly | 56 | [illegible] | − 0,53 | [illegible] |
| Cegid (Ly) | 369,90 | [illegible] | − 0,29 | [illegible] |
| CEP Communication | 418 | [illegible] | + 0,95 | [illegible] |
| Cerus Europ.Reun | 62,80 | [illegible] | + 3,58 | [illegible] |
| Cetelem | 930 | [illegible] | − 0,21 | [illegible] |
| CGIP | 1031 | [illegible] | — | [illegible] |
| Chargeurs | 1006 | [illegible] | − 1,39 | [illegible] |
| Christian Dior | 540 | [illegible] | − 0,74 | [illegible] |
| Ciments Fr.Priv.B | 195 | [illegible] | − 1,02 | [illegible] |
| Clarins | 480 | [illegible] | + 2,29 | [illegible] |
| Club Mediterranee | 402,80 | [illegible] | + 0,54 | [illegible] |
| Coflexip | 188 | [illegible] | + 1,06 | [illegible] |
| Colas | 846 | [illegible] | − 1,30 | [illegible] |
| Comptoir Entrep.1 | 11,95 | [illegible] | — | [illegible] |
| Comptoir Moder. | 1647 | [illegible] | + 0,18 | [illegible] |
| CPR | 402,10 | [illegible] | − 2,51 | [illegible] |
| Cred.Fon.France | 70,50 | [illegible] | − 0,70 | [illegible] |
| Credit Local Fce | 405 | [illegible] | − 0,49 | [illegible] |
| Credit Lyonnais CI | 249 | [illegible] | + 0,40 | [illegible] |
| Credit National | 389 | [illegible] | + 0,77 | [illegible] |
| CS Signaux(CSEE) | 209,80 | [illegible] | − 0,52 | [illegible] |
| Damart | 3885 | [illegible] | + 0,12 | [illegible] |
| Danone | 801 | [illegible] | + 0,37 | [illegible] |
| Dassault-Aviation | 320 | [illegible] | − 1,09 | [illegible] |
| Dassault Electro | 178 | [illegible] | + 3,93 | [illegible] |
| De Dietrich | 225 | [illegible] | + 0,17 | [illegible] |
| Degremont | 425,90 | [illegible] | − 0,68 | [illegible] |
| Dev.R.N-P.Cal #Li | 32,10 | [illegible] | — | [illegible] |
| DMC (Dollfus Mi) | 200 | [illegible] | − 1 | [illegible] |
| Docks France | 771 | [illegible] | — | [illegible] |
| Dynaction | 97 | [illegible] | − 3,09 | [illegible] |
| Eaux (Gle des) | 518 | [illegible] | + 1,73 | [illegible] |
| Ecco | 796 | [illegible] | − 0,75 | [illegible] |
| Eiffage | 747 | [illegible] | − 0,40 | [illegible] |
| Elf Aquitaine | 368,50 | [illegible] | − 0,27 | [illegible] |
| ERAMET | 305,50 | [illegible] | − 1,40 | [illegible] |
| Eridania Beghin | 882 | [illegible] | − 0,22 | [illegible] |
| Essilor Intl | 980 | [illegible] | + 0,20 | [illegible] |
| Essilor Intl ADP | 719 | [illegible] | − 1,25 | [illegible] |
| Esso | 521 | [illegible] | + 4,41 | [illegible] |
| Eurafrance | 1730 | [illegible] | + 2,02 | [illegible] |
| Euro Disney | 10,70 | [illegible] | + 4,67 | [illegible] |
| Euro RSCG W.W. | 406,90 | [illegible] | + 0,27 | [illegible] |
| Europe 1 | 1003 | [illegible] | + 0,69 | [illegible] |
| Eurotunnel | 6,90 | [illegible] | + 1,44 | [illegible] |
| Filipacchi Medias | 751 | [illegible] | + 0,53 | [illegible] |
| Finextel | 72 | [illegible] | + 0,13 | [illegible] |
| Fives-Lille | 399 | [illegible] | + 6,76 | [illegible] |
| Fromageries Bel | 4511 | [illegible] | + 0,24 | [illegible] |
| Galeries Lafayette | 1225 | [illegible] | − 0,57 | [illegible] |
| GAN | 185,80 | [illegible] | − 2,04 | [illegible] |
| Gascogne (B) | 410 | [illegible] | + 1,21 | [illegible] |
| Gaz et Eaux | 1740 | [illegible] | + 1,37 | [illegible] |
| Geophysique | 176,10 | [illegible] | + 1,59 | [illegible] |
| G.F.C | 372 | [illegible] | — | [illegible] |
| Groupe Andre S.A. | 364 | [illegible] | + 0,82 | [illegible] |
| Groupe De La Cite | 568 | [illegible] | − 0,17 | [illegible] |
| Gr.Zannier #(Ly) | 59,30 | [illegible] | + 1,18 | [illegible] |
| GTM-Entrepose | 333,50 | [illegible] | − 1,34 | [illegible] |
| Guilbert | 577 | [illegible] | − 0,51 | [illegible] |
| Guyenne Gascogne | 1371 | [illegible] | + 0,58 | [illegible] |
| Havas | 399 | [illegible] | − 0,12 | [illegible] |
| I.D.I.A | 199,70 | [illegible] | + 0,05 | [illegible] |
| Imetal | 591 | [illegible] | − 0,16 | [illegible] |
| Immeubl.France | 300 | [illegible] | + 6,66 | [illegible] |
| Ingenico | 33,85 | [illegible] | − 3,10 | [illegible] |
| Interbail | 269 | [illegible] | − 0,37 | [illegible] |
| Intertechnique 1 | 448 | [illegible] | + 1,56 | [illegible] |
| Jean Lefebvre | 290 | [illegible] | — | [illegible] |
| Klepierre | 575 | [illegible] | − 0,69 | [illegible] |
| Labinal | 542 | [illegible] | — | [illegible] |
| Lafarge | 334,10 | [illegible] | − 0,92 | [illegible] |
| Lagardere (MMB) | 97 | [illegible] | + 0,51 | [illegible] |
| Lapeyre | 256,70 | [illegible] | − 0,89 | [illegible] |
| Lebon | 181 | [illegible] | − 1,54 | [illegible] |
| Legrand | 773 | [illegible] | + 0,12 | [illegible] |
| Legrand ADP | 526 | [illegible] | − 2,09 | [illegible] |
| Legris indust | 161,50 | [illegible] | + 0,30 | [illegible] |
| Locindus | 835 | [illegible] | − 1,19 | [illegible] |
| L'Oreal | 1335 | [illegible] | + 0,44 | [illegible] |
| LVMH Moet Vuitton | 1043 | [illegible] | − 1,24 | [illegible] |
| Lyonnaise Eaux | 485,40 | [illegible] | − 0,59 | [illegible] |
| Marine Wendel | 374,10 | [illegible] | + 0,24 | [illegible] |
| Matra-Hachette | 96,90 | [illegible] | − 0,92 | [illegible] |
| Metaleurop | 46,30 | [illegible] | − 3,69 | [illegible] |
| Metrologie Inter. | 13,75 | [illegible] | − 0,36 | [illegible] |
| Michelin | 196,50 | [illegible] | + 0,15 | [illegible] |
| Moulinex | 71,40 | [illegible] | + 4,83 | [illegible] |
| Navigation Mixte | 680 | [illegible] | + 0,58 | [illegible] |
| Nord-Est | 122 | [illegible] | − 1,22 | [illegible] |
| Nordon (Ny) | 313,80 | [illegible] | + 7,58 | [illegible] |
| NRJ # | 500 | [illegible] | + 0,60 | [illegible] |
| OLIPAR | 209,90 | [illegible] | − 7,09 | [illegible] |
| Paribas | 284,50 | [illegible] | − 1,58 | [illegible] |
| Pechiney | 178,20 | [illegible] | − 0,28 | [illegible] |
| Pechiney CIP | 186,70 | [illegible] | + 2,30 | [illegible] |
| Pechiney Intl | 89,05 | [illegible] | − 0,84 | [illegible] |
| Pernod-Ricard | 291,60 | [illegible] | + 0,65 | [illegible] |
| Peugeot | 652 | [illegible] | + 0,15 | [illegible] |
| Pinault-Prin.Red | 1050 | [illegible] | + 0,38 | [illegible] |
| Plastic-Omn.(Ly) | 350,50 | [illegible] | − 0,71 | [illegible] |
| Poliet | 417 | [illegible] | − 0,76 | [illegible] |
| Primagaz | 411 | [illegible] | − 0,38 | [illegible] |
| Promodes | 1202 | [illegible] | − 0,41 | [illegible] |
| Publicis | 304,90 | [illegible] | − 0,95 | [illegible] |
| Radiotechnique | 287 | [illegible] | − 0,66 | [illegible] |
| Remy Cointreau | 162 | [illegible] | − 1,17 | [illegible] |
| Renault | 151,50 | [illegible] | + 0,46 | [illegible] |
| Rexel | 879 | [illegible] | + 0,34 | [illegible] |
| Rhone Poulenc A | 108,50 | [illegible] | — | [illegible] |
| Rochette (La) | 31 | [illegible] | − 3,87 | [illegible] |
| Roussel Uclaf | 842 | [illegible] | − 0,23 | [illegible] |
| Rue Imperiale(Ly) | 3655 | [illegible] | + 1,23 | [illegible] |
| Sade (Ny) | 175 | [illegible] | — | [illegible] |
| Sagem SA | 2800 | [illegible] | + 1,60 | [illegible] |
| Saint-Gobain | 579 | [illegible] | + 1,03 | [illegible] |
| Saint-Louis | 1335 | [illegible] | + 1,42 | [illegible] |
| Salomon (Ly) | 2950 | [illegible] | − 0,40 | [illegible] |
| Salvepar (Ny) | 339,40 | [illegible] | − 1,29 | [illegible] |
| Sanofi | 309,80 | [illegible] | − 0,25 | [illegible] |
| Sat | 1760 | [illegible] | — | [illegible] |
| Saupiquet (Ns) | 1270 | [illegible] | − 0,78 | [illegible] |
| Schneider SA | 182,40 | [illegible] | − 0,87 | [illegible] |
| SCOR SA | 156 | [illegible] | − 0,76 | [illegible] |
| S.E.B. | 604 | [illegible] | + 0,82 | [illegible] |
| Sefimeg | 331 | [illegible] | + 1,81 | [illegible] |
| SEITA | 190,20 | [illegible] | − 0,63 | [illegible] |
| Selectibanque | 102,30 | [illegible] | + 1,56 | [illegible] |
| SFIM | 887 | [illegible] | + 2,59 | [illegible] |
| SGE | 113 | [illegible] | − 0,88 | [illegible] |
| Sidel | 1616 | [illegible] | − 0,49 | [illegible] |
| Simco | 478 | [illegible] | − 0,41 | [illegible] |
| S.I.T.A | 864 | [illegible] | + 0,92 | [illegible] |
| Skis Rossignol | 1318 | [illegible] | − 2,04 | [illegible] |
| Sligos | 404,50 | [illegible] | + 0,98 | [illegible] |
| Societe Gale A | 618 | [illegible] | − 0,48 | [illegible] |
| Sodexho | 1550 | [illegible] | + 0,70 | [illegible] |
| Sommer-Allibert | 1351 | [illegible] | − 0,88 | [illegible] |
| Sophia | 205,40 | [illegible] | − 0,29 | [illegible] |
| Sovac | 398 | [illegible] | − 0,50 | [illegible] |
| Spir Communication | 450 | [illegible] | ... | [illegible] |
| Strafor Facom | 260 | [illegible] | − 0,03 | [illegible] |
| Suez | 201,40 | [illegible] | − 0,69 | [illegible] |
| Synthelabo | 320,90 | [illegible] | − 0,28 | [illegible] |
| Technip | 358 | [illegible] | − 0,83 | [illegible] |
| Thomson-CSF | 118,40 | [illegible] | + 0,25 | [illegible] |
| Total | 342,80 | 342,30 | − 0,17 | 50 |
| UAP | 128,70 | 127,50 | − 0,93 | 10 |
| UFB Locabail | 385 | 388 | + 0,77 | 100 |
| UGC DA (M) | 235 | 236 | + 0,42 | 50 |
| UIC | 61 | 63 | + 3,27 | 100 |
| UIF | 430 | 430 | — | 100 |
| UIS | 129 | 129,90 | + 0,69 | 25 |
| Unibail | 507 | 497 | − 1,97 | 100 |
| Union Assur.Fdal | 571 | 565 | − 1,05 | 10 |
| Usinor Sacilor | 70,60 | 70,10 | − 0,70 | 20 |
| Valeo | 219 | 220 | + 0,45 | 20 |
| Vallourec | 190,50 | 192 | + 0,78 | 100 |
| Via Banque | 155 | 154 | − 0,64 | 100 |
| Worms & Cie | 233,50 | 230,50 | − 1,28 | 12 |
| Zodiac ex.dt divid | 796 | 801 | + 0,62 | 10 |
| Elf Gabon | 894 | 895 | + 0,11 | 17 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | Nominal (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Hol.# | 228,60 | 227 | − 0,68 | 5 |
| Adidas AG # | 267 | 268 | + 0,37 | 5 |
| American Express | 210 | 205,90 | − 1,95 | — |
| Anglo American | 316,60 | 320 | + 1,07 | — |
| Amgold | 419 | 434 | + 3,57 | 1 |
| Arjo Wiggins App. | 13,85 | 13,80 | − 0,36 | — |
| A.T.T. # | 338,20 | 330,50 | − 2,27 | 1 |
| Banco Santander # | 252 | 251,80 | − 0,15 | 750 |
| Barrick Gold # | 137,10 | 139 | + 1,38 | — |
| B.A.S.F. # | 1147 | 1137 | − 0,87 | 50 |
| Bayer # | 1362 | 1360 | − 0,14 | 50 |
| Blenheim Group ■ | 18,80 | 18,55 | − 1,32 | — |
| Buffelsfontein | 16,50 | 16,80 | + 1,81 | 1 |
| Chase Manhattan # | 300 | 287,60 | − 4,13 | 12 |
| Cordiant PLC | 6,90 | 6,85 | − 0,72 | — |
| Daimler Benz # | 2512 | 2525 | + 0,51 | 50 |
| De Beers | 159 | 158,60 | − 0,25 | — |
| Deutsche Bank # | 240,40 | 240,70 | + 0,12 | 5 |
| Dresdner Bank # | 132 | 131,90 | − 0,07 | 5 |
| Driefontein | 70,50 | 71,70 | + 1,70 | — |
| Du Pont Nemours # | 364 | 358,50 | − 1,51 | — |
| Eastman Kodak # | 345,80 | 344,60 | − 0,34 | 2 |
| East Rand | 2,98 | 3,12 | + 4,69 | 1 |
| Echo Bay Mines # | 55,60 | 56,40 | + 1,43 | — |
| Electrolux # | 215 | — | — | 25 |
| Ericsson # | 97 | 94,70 | − 2,37 | 2 |
| Exxon Corp. # | 398,70 | 402,90 | + 1,05 | — |
| Ford Motor # | 147,60 | 144,90 | − 1,82 | 1 |
| Freegold | 41,50 | 42,80 | + 3,13 | — |
| Gencor Limited | 17,60 | 17,70 | + 0,56 | — |
| General Elect. # | 365,70 | 360 | − 1,55 | — |
| General Motors # | 257 | 255 | − 0,77 | 1 |
| Gle Belgique # | 420 | 420 | — | — |
| Grd Metropolitan | 35 | 34,80 | − 0,57 | — |
| Guinness Plc # | 37,05 | 36,80 | − 0,67 | — |
| Hanson Plc ■ | 15,40 | 15,80 | + 2,59 | — |
| Harmony Gold | 46,80 | 48,25 | + 3,09 | — |
| Hitachi # | 51,70 | 52 | + 0,58 | 50 |
| Hoechst # | 1355 | 1358 | + 0,22 | 50 |
| I.B.M # | 432,30 | 429,90 | − 0,55 | 1 |
| I.C.I # | 61,50 | 61 | − 0,81 | 1 |
| I.T.T. # | 598 | 610 | + 2 | 1 |
| Ito Yokado # | 321,70 | 324,80 | + 0,96 | 50 |
| Matsushita # | 83,70 | 84 | − 0,35 | 50 |
| Mc Donald's # | 228,90 | 227,60 | − 0,56 | — |
| Merck and Co # | 315 | 315,30 | + 0,03 | — |
| Minnesota Mg # | 333 | 331 | − 0,60 | — |
| Mitsubishi Corp.# | 62,55 | 62,90 | + 0,55 | 50 |
| Mobil Corporat.# | 562 | 568 | + 1,06 | 2 |
| Morgan J.P. # | 405,40 | — | — | 2 |
| Nestle SA Nom. # | 5540 | 5540 | — | 10 |
| Nipp. MeatPacker # | 72,70 | — | — | 50 |
| Norsk Hydro # | 218,50 | 217 | − 0,68 | 20 |
| Petrofina # | 1555 | 1549 | − 0,38 | — |
| Philip Morris # | 451,10 | 453,90 | + 0,62 | 1 |
| Philips N.V # | 192,80 | 191 | − 0,93 | 10 |
| Placer Dome Inc # | 129 | 128,50 | − 0,38 | — |
| Procter Gamble # | 436 | 431,30 | + 1,24 | — |
| Quilmes | 220 | 220 | — | — |
| Randfontein | 34 | 35,70 | + 5 | — |
| Rhone Poul.Rorer # | 259,10 | 256,60 | − 0,96 | — |
| Royal Dutch # | 694 | 696 | + 0,28 | 5 |
| R T Z # | 69,40 | 69,15 | − 0,36 | — |
| Sega Enterprises | 262,20 | 264,50 | + 0,87 | 50 |
| Saint-Helena | 28,50 | 28,90 | + 1,40 | 1 |
| Schlumberger # | 336,10 | 335,30 | − 0,23 | — |
| SGS Thomson Micro. | 180 | 178 | − 1,11 | 13 |
| Shell Transport # | 65,55 | 65,60 | + 0,07 | — |
| Siemens # | 2724 | 2713 | − 0,40 | 50 |
| Sony Corp. # | 325 | 320 | − 1,53 | 50 |
| Sumitomo Bank # | 107,50 | 107,50 | — | 50 |
| T.D.K # | 258,50 | 260,10 | + 0,61 | 50 |
| Telefonica # | 72,50 | 71,55 | − 1,31 | 300 |
| Toshiba # | 39,90 | 40,60 | + 1,75 | 50 |
| Unilever # | 710 | 712 | + 0,28 | 4 |
| United Technol. # | 465,40 | 466 | − 0,30 | 5 |
| Vaal Reefs | 366 | 367 | + 0,27 | — |
| Volkswagen A.G # | 1690 | 1700 | + 0,59 | 50 |
| Volvo (act.B) # | 104 | 103,50 | − 0,48 | 5 |
| Western Deep | 181,50 | 186,90 | + 2,97 | 2 |
| Yamanouchi # | 105 | 108,30 | + 3,14 | 50 |
| Zambia Copper | 2,37 | 2,85 | + 20,25 | — |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
**VENDREDI 5 JANVIER**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | 114,40 | [illegible] |
| CEPME 8,5% 88-97CA | 104,20 | [illegible] |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 110,24 | [illegible] |
| CEPME 9% 92-06 TSR | 112,21 | [illegible] |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 117,82 | [illegible] |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 112,95 | [illegible] |
| CFF 10% 88-98 CA# | 109,15 | [illegible] |
| CFF 9% 88-97 CA# | 105,01 | [illegible] |
| CFF 10,25%90-01CB# | 114,79 | [illegible] |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 111,03 | [illegible] |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 106,99 | [illegible] |
| CNA 9% 4/92-07 | 115,20 | [illegible] |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 111,20 | [illegible] |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 108,30 | [illegible] |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 109,80 | [illegible] |
| EDF 8,6% 92-04 # | 112,75 | [illegible] |
| Em.Etat10,26%86-96 | 100,85 | [illegible] |
| Emp.Etat 6%7/93-97 | 101,44 | [illegible] |
| Finansder 9%91-06# | 116,31 | [illegible] |
| Finansd.8,6%92-02# | 111,71 | [illegible] |
| Floral9,75% 90-99# | — | [illegible] |
| OAT 9,8%1/86-96CA# | 100,30 | [illegible] |
| OAT 8,5% 87-97CA# | 104,83 | [illegible] |
| OAT 9,90%85-97 CA# | 108,57 | [illegible] |
| OAT 88-98 TME CA | 101,50 | [illegible] |
| OAT 9/85-98 TRA | — | [illegible] |
| OAT 9,50%88-98CA# | 109,71 | [illegible] |
| OAT TMB 87/99 CA | 99,62 | [illegible] |
| OAT 8,125% 89-99 # | 108,04 | [illegible] |
| OAT 8,50%90/00 CA# | — | [illegible] |
| OAT 85/00 TRA CA | 104,90 | [illegible] |
| OAT 10%5/85-00CA# | 116 | [illegible] |
| OAT 89-01 TME CA | — | [illegible] |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 112,25 | [illegible] |
| OAT 8,50% 89-19 # | 113,36 | [illegible] |
| OAT 8,50%92-23CA# | 113,86 | [illegible] |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 108,20 | [illegible] |
| Lyon.Eaux 6,5%90CV | 875 | [illegible] |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arbel | 152 | [illegible] |
| Bains C.Monaco | 626 | [illegible] |
| B.N.P.Intercont. | 292,50 | [illegible] |
| Bidermann Intl ◆ | 110 | [illegible] |
| B T P (la cie) | 5,30 | [illegible] |
| Cambodge ◆ | 784 | [illegible] |
| Carbone Lorraine | 434 | [illegible] |
| CBC | 93 | [illegible] |
| Centenaire Blanzy ◆ | 310 | [illegible] |
| Ceragen Holding ◆ | 23 | [illegible] |
| Champex (Ny) ◆ | 14,80 | [illegible] |
| CIC Un.Euro.CIP | 357 | [illegible] |
| C.I.T.R.A.M. (B) | 2171 | [illegible] |
| Cpt Lyon Alem | 400 | [illegible] |
| Concorde-Ass Risq | 685 | [illegible] |
| Cpe Valfond ex.CMP ◆ | 13,55 | [illegible] |
| Credit Gen.Ind. ◆ | 29 | [illegible] |
| Darblay ◆ | 345 | [illegible] |
| Didot Bottin | 591 | [illegible] |
| Eaux Bassin Vichy ◆ | 4079 | [illegible] |
| Ecia | 530 | [illegible] |
| Ent.Mag. Paris ◆ | 2389 | [illegible] |
| Eridania Beghin CI | 802 | [illegible] |
| Fidei | 50,60 | [illegible] |
| Finalens ◆ | 350 | [illegible] |
| F.I.P.P. ◆ | 84,50 | [illegible] |
| Fonciere (Cie) ◆ | 476 | [illegible] |
| Fonciere Euris | 155 | [illegible] |
| Foncina # | 433 | [illegible] |
| France I.A.R.D. | 1006 | [illegible] |
| France S.A. | 785 | [illegible] |
| From. Paul-Renard ◆ | 2050 | [illegible] |
| Gaumont # | 324 | [illegible] |
| Genefim | 100 | [illegible] |
| Gevelot | 1150 | [illegible] |
| G.T.I (Transport) | 275,70 | [illegible] |
| Immobail | 108,50 | [illegible] |
| Immobanque | 651 | [illegible] |
| Im.Marseillaise | 5010 | [illegible] |
| Invest.(Ste Cie.) | 1400 | [illegible] |
| Lille Bonnieres | 1620 | [illegible] |
| Locafinanciere ◆ | 410 | [illegible] |
| Louvre # | 142 | [illegible] |
| Lucia ◆ | 53,50 | [illegible] |
| Machines Bull ◆ | 2,90 | [illegible] |
| Monoprix | 167 | [illegible] |
| Metal Deploye ◆ | 358 | [illegible] |
| Mors # | 15,10 | [illegible] |
| Navigation (Nle) ◆ | 57 | [illegible] |
| Paluel-Marmont ◆ | 279,80 | [illegible] |
| Pap.Clairefont(Ny) | 840 | [illegible] |
| Parfinance | 190 | [illegible] |
| Paris Orleans | 217,60 | [illegible] |
| Piper Heidsieck | 1449 | [illegible] |
| Porcher ◆ | 187,60 | [illegible] |
| Promodes (CI) ◆ | 878 | [illegible] |
| PSB Industries Ly | 344 | [illegible] |
| Rochefortaise Com. | 145 | 138 |
| Rosario ◆ | 187 | 187 |
| Rougier # | 513 | 514 |
| S.A.F.I.C Alcan ◆ | 209 | 209 |
| Saga | 190 | 197 |
| Salins du Midi | 416 | 420 |
| Savoisienne (M) ◆ | 125 | 125 |
| Silic | 712 | 723 |
| S.I.P.H. ◆ | 160 | 160 |
| Sofal ◆ | 136 | 136 |
| Soffo ◆ | 354 | 354 |
| Sofitam act.a reg. ◆ | 67,70 | 67,20 |
| Sofragi | 3760 | [illegible] |
| Soudure Autogene | 945 | [illegible] |
| Sovabail | 399,90 | 400 |
| Taittinger | 1666 | 1666 |
| Tour Eiffel ◆ | 262 | 262 |
| Elyo | 160 | [illegible] |
| Vicat | 440 | [illegible] |
| Virax ◆ | 120 | [illegible] |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 147 | 147 |
| Commerzbank AG | 1131 | 1131 |
| Fiat Ord. | 16,05 | 16,05 |
| Gevaert | 300,80 | 300,80 |
| Gold Fields South | 144,60 | 150,10 |
| Kubota Corp. | 30,50 | 30,50 |
| Montedison act.ep. | 4,54 | 7,282 d |
| Olympus Optical | 47 | 47 |
| Ottomane(cie Fin.) | 165 | 165 |
| Robeco | 358,50 | 358,90 |
| Rodamco N.V. | 145,80 | 147,80 |
| Rolinco | 383,50 | 383 |
| Solvay SA | 2605 | 2605 |
| Wagons Lit | 1580 | 1580 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
**VENDREDI 5 JANVIER**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Acial (Ns) # | 58,60 | [illegible] |
| AFE # | 384 | [illegible] |
| Aigle # | 225 | [illegible] |
| Albert S.A (Ns) ◆ | 141 | [illegible] |
| Altran Techno. # | 745 | [illegible] |
| Montaignes P.Gest ◆ | 472 | [illegible] |
| Bque Picardie (Li) ◆ | 528 | [illegible] |
| Bque Sofirec (M) ◆ | 570 | [illegible] |
| Bque Tarneaud(B)# | 205,10 | [illegible] |
| Bque Vernes | 635 | [illegible] |
| Beneteau # | 340 | [illegible] |
| B I M P | 80 | [illegible] |
| Boiron (Ly) # | 495 | [illegible] |
| Boisset (Ly)# | 218,10 | [illegible] |
| But S.A. | 250 | [illegible] |
| Cardif SA 1 | 585 | [illegible] |
| CDA-Cie des Alpes | 129,90 | [illegible] |
| C.E.E # | 245 | [illegible] |
| CEGEP # | 156,10 | [illegible] |
| Cermex # (Ly) | 272,90 | [illegible] |
| CFPI # | 242 | [illegible] |
| Change Bourse (M) | 250 | [illegible] |
| Christ.Dalloz # | 1075 | [illegible] |
| Cipe France Ly # | 295 | [illegible] |
| CNIM CA# | 150 | [illegible] |
| Codetour ◆ | 252 | [illegible] |
| Comp.Euro.Tele-CET | 265 | [illegible] |
| Conflandey S.A. | 280 | [illegible] |
| C.A. de la Brie | 358,90 | [illegible] |
| C.A.Gironde (B) | 446 | [illegible] |
| C.A.Haute Normand | 333 | [illegible] |
| C.A.Ile & Vilaine | 343 | [illegible] |
| C.A. Paris IDF | 728 | [illegible] |
| C.A.de l'Isere Ly# | 368 | [illegible] |
| C.A.Loire Atl.Ns # | 330 | [illegible] |
| C.A.Loire/H.Loire# | 220 | [illegible] |
| C.A.Morbihan (Ns) | 337,90 | [illegible] |
| C.A.du Nord (Li) | 449,50 | [illegible] |
| C.A. Oise CCI | 243 | [illegible] |
| C.A.Pas de Calais | 418 | [illegible] |
| C.A. Somme CCI | 245 | [illegible] |
| C.A.Toulouse (B) | 370 | [illegible] |
| CFJPE(exGAN part# | 131 | [illegible] |
| Chaine et Trame # | 135 | [illegible] |
| C.A. Midi CCI#(Ly) | 255 | [illegible] |
| Creeks | 37,70 | [illegible] |
| Delta Prot.# Ly ◆ | 301 | [illegible] |
| Devanlay | 458 | [illegible] |
| Deveaux(Ly)# | 380 | [illegible] |
| Devernois (Ly) | 456 | [illegible] |
| Ducros Serv.Rapide | 40,60 | [illegible] |
| Ecco Trav.Tempo Ly | 303,50 | [illegible] |
| Emin-Leydier# (Ly) | 390 | [illegible] |
| Europ.Extinc.(Ly)# | 220 | [illegible] |
| Europ Propulsion | 366 | [illegible] |
| Expand s.a | 260 | [illegible] |
| Factorem | 550 | [illegible] |
| Faiveley # | 282 | [illegible] |
| Finabail | 85,50 | [illegible] |
| Finacor | 112 | [illegible] |
| Fininfo | 445 | [illegible] |
| Fructivie 1 | 520 | [illegible] |
| Gautier France 2# | 269,80 | [illegible] |
| Gel 2000 2 | 75,30 | [illegible] |
| GFI Industries # | 380,10 | [illegible] |
| Girodet # (Ly) | 52 | [illegible] |
| GLM S.A. ◆ | 217,80 | [illegible] |
| Grandoptic.Photo # | 500 | [illegible] |
| Gpe Guillin # Ly | 150 | [illegible] |
| Kindy # | 168 | [illegible] |
| Guerbet 2 | 310,10 | [illegible] |
| Hermes Internat.1# | 994 | [illegible] |
| Hurel Dubois | 370 | [illegible] |
| ICBT Groupe # 2 | 180 | [illegible] |
| I.C.C. 2 | 154 | [illegible] |
| Idianova ◆ | 73 | [illegible] |
| Immob.Hotel. 2 # | 74 | [illegible] |
| Installux (Ly) | 469 | [illegible] |
| Int. Computer # | 94 | [illegible] |
| Invest.Paris 1 | 134,10 | [illegible] |
| IPBM | 79 | [illegible] |
| M6-Metropole TV | 442 | [illegible] |
| Manitou 2# | 415 | [illegible] |
| Manutan | 571 | [illegible] |
| Marie Brizard 2 | 1058 | [illegible] |
| Maxi-Livres/Profr. | 320 | [illegible] |
| Mecadyne ◆ | 125,20 | [illegible] |
| Mecelec (Ly) | 75 | [illegible] |
| MGI Coutier 2 | 188,40 | [illegible] |
| Michel Thierry# 2 | 590 | [illegible] |
| Monneret Jouet # | 55 | [illegible] |
| Naf-Naf 1# | 52 | [illegible] |
| Norbert Dentres.# | 724 | [illegible] |
| N.S.C Schlum.2 Ny | 795 | [illegible] |
| OGF Omn Gest.Fin.1 ◆ | 900 | [illegible] |
| Onet # | 775 | [illegible] |
| Paul Predault # | 198 | [illegible] |
| P.C.W. 2 ◆ | 19 | [illegible] |
| Petit Boy # | 110,10 | [illegible] |
| Pier Import ◆ | 73,25 | [illegible] |
| Pochet 2 | 735 | [illegible] |
| Poujoulat Ets (Ns) ◆ | 210 | [illegible] |
| Radiall 2# | 505 | [illegible] |
| Rallye(Cathiard)Ly | 140 | [illegible] |
| Reydel Indust.Li ◆ | 962 | [illegible] |
| Robertet # | 1020 | [illegible] |
| Rouleau-Guichard ◆ | 440 | [illegible] |
| Securidev 2 # | 72,45 | [illegible] |
| Sediver 2 # | 189,40 | [illegible] |
| Seribo 2 | 295 | [illegible] |
| Siparex (Ly) # | 86,90 | [illegible] |
| Smoby (Ly) 2 ◆ | 533 | [illegible] |
| Sofco (Ly) ◆ | 109 | [illegible] |
| Sofibus ◆ | 413 | [illegible] |
| Sogepag # | 129 | [illegible] |
| Sogeparc (Fin) | 604 | [illegible] |
| Sopra 2 | 250 | [illegible] |
| Steph.Kelian # | 90,20 | [illegible] |
| Sylea | 378 | [illegible] |
| Teisseire-France | 195 | [illegible] |
| TF1-1 | 511 | [illegible] |
| Thermador Hold(Ly) | 360 | [illegible] |
| Trouvay Cauvin 2# | 62 | [illegible] |
| Unilog 2 | 341 | [illegible] |
| Union Fin.France 1 | 407 | [illegible] |
| Via Credit(Banque) ◆ | 121,60 | [illegible] |
| Viel et Cie # | 117,20 | [illegible] |
| Vilmorin et Cie#2 | 419 | [illegible] |
| Virbac | 600 | [illegible] |

# HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12h30
**VENDREDI 5 JANVIER**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| B.A.C. ◆ | 0,01 | 0,01 |
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 170,10 | 170,10 |
| Nobel ◆ | 125 | 125 |
| Mumm ◆ | 1081 | 1081 |
| Générale Occidentale ◆ | 41,60 | 41,60 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV

*Une sélection*
Cours de clôture le 4 janvier

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Actimonétaire C | 36359,57 | [illegible] |
| Actimonétaire D | 30946,32 | [illegible] |
| Agipi Ambition (Axa) ◆ | 111,51 | [illegible] |
| Amplia ◇ | 114049,54 | [illegible] |
| Amplitude Monde D | 725,86 | [illegible] |
| Antigone Trésorerie | 840245 | [illegible] |
| Arbitr. Court Terme | 9283,84 | [illegible] |
| Arbitr. Première | 8732,77 | [illegible] |
| Arbitr. Sécurité | 16984,02 | [illegible] |
| Asie 2000 ◆ | 641,04 | [illegible] |
| Associa Première | 37730,21 | [illegible] |
| Associc | 1174,07 | [illegible] |
| Atout Amérique | 121,84 | [illegible] |
| Atout Asie | 98,43 | [illegible] |
| Atout Futur C | 537,43 | [illegible] |
| Atout Futur D | 512,65 | [illegible] |
| Aurecic | 1465,48 | [illegible] |
| Avenir Alizes | 1970,49 | [illegible] |
| Axa Valeurs PER ◆ | 139,21 | [illegible] |
| Cadence 1 | 1077,62 | [illegible] |
| Cadence 2 | 1072,37 | [illegible] |
| Cadence 3 | 1063,03 | [illegible] |
| Capimonétaire | 1972,47 | [illegible] |
| Capioblig | 8280,29 | [illegible] |
| Capitack | 1711,75 | [illegible] |
| Cicomonde | 1235,70 | [illegible] |
| Coexis | 1752,77 | [illegible] |
| Comptavalor | 2246,24 | [illegible] |
| Converti CIC | 333,62 | [illegible] |
| Crédit Mutuel Capital | 1670,77 | [illegible] |
| Crédit Mutuel MID AF | 103,55 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Cour.T. | 843,77 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Ind.Cap | 94,50 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Ind.Dis | 91,50 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.J | 22047,57 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.long.T. | 221,99 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1134,62 | [illegible] |
| Créd.Mut.Ep.Quatre ◆ | 1112,10 | [illegible] |
| Dieze | 1714,90 | [illegible] |
| Ecocic | 1237,92 | [illegible] |
| Ecupar ◆ | 127,52 | [illegible] |
| Ecur. Actions futur ◆ | 193,93 | [illegible] |
| Ecur. Distrimonétaire | 10663,33 | [illegible] |
| Ecur. Expansion (*) | 78441,37 | [illegible] |
| Ecur. Géovaleurs | 2765,07 | [illegible] |
| Ecur. Investissement | 165,46 | [illegible] |
| Elanciel D | 122,52 | [illegible] |
| Elicash ◇ | 904414,19 | [illegible] |
| Emergence Poste D | 98,87 | [illegible] |
| Eparcic | 4653,94 | [illegible] |
| Eparcourt-Sicav | 200,36 | [illegible] |
| Epargne-Unie | 1528,14 | [illegible] |
| Eurco Solidarité | 1261,26 | [illegible] |
| Eurocic Leaders | 1367,06 | [illegible] |
| Eurodyn | 1563,60 | [illegible] |
| Fonsicav | 18705,78 | [illegible] |
| France Obligations | 483,08 | [illegible] |
| Francic | 490,48 | [illegible] |
| Francic Pierre | 114,52 | [illegible] |
| Francic-Régions | 1429,57 | [illegible] |
| Géobilys C | 603,50 | [illegible] |
| Géobilys D | 588,47 | [illegible] |
| Gestilion | 19641,08 | [illegible] |
| HLM Monétaire | 17939,63 | [illegible] |
| Indicia ◆ | 1148,70 | [illegible] |
| Intersys D. | 111,22 | [illegible] |
| Interoblig | 6186,74 | [illegible] |
| Intersélection Fce | 544,40 | [illegible] |
| Japacic | 180,60 | [illegible] |
| Jeunepargne | 374,42 | [illegible] |
| Latitude C/D | 142,47 | [illegible] |
| Lion 20000 | 16480,41 | [illegible] |
| Lion Association | 11639,34 | [illegible] |
| Lion Institution | 41690,33 | [illegible] |
| Lionplus | 1352,41 | [illegible] |
| Lion Trésor | 2368,01 | [illegible] |
| Livret Bourse Inv. ◆ | 589,18 | [illegible] |
| Livret Portefeuil. | 833,03 | [illegible] |
| Méditerranée ◆ | 239,73 | [illegible] |
| Mensuel CIC | 10338,20 | [illegible] |
| Monecien | 87907,24 | [illegible] |
| Moné-Dis ◇ | 10123,95 | [illegible] |
| Mone.J. ◇ | 11406,03 | [illegible] |
| Monévalor | 52865,88 | [illegible] |
| Mutualité dépôts | 17827,91 | [illegible] |
| Natio Court Terme | 13504 | [illegible] |
| Natio Court Terme2 | 366786 | [illegible] |
| Natio Epargne | 22334,11 | [illegible] |
| Natio Ep. Capital | 14991,55 | [illegible] |
| Natio Ep. Croissance | 2164,56 | [illegible] |
| Natio Ep. Obligations | 219,22 | [illegible] |
| Natio Epargne Retraite | 128,54 | [illegible] |
| Natio Epargne Trésor | 10334,46 | [illegible] |
| Natio Epargne Valeur | 526,58 | [illegible] |
| Natio France Index | 1034,08 | [illegible] |
| Natio Immobilier | 1203,09 | [illegible] |
| Natio Inter | 1818,77 | [illegible] |
| Natio Monétaire | 5271,29 | [illegible] |
| Natio Opportunités | 133,33 | [illegible] |
| Natio Patrimoine | 1415,06 | [illegible] |
| Natio Perspectives | 1144,85 | [illegible] |
| Natio Placements | 75311,31 | [illegible] |
| Natio Revenus | 1080,69 | [illegible] |
| Natio Sécurité | 11414,23 | [illegible] |
| Natio Valeurs | 948,59 | [illegible] |
| Nord Sud Dévelop. | 2081,36 | [illegible] |
| Oblicic-Mondial | 3287,39 | [illegible] |
| Oblicic-Régions | 1136,69 | [illegible] |
| Oblifutur | 3800,72 | [illegible] |
| Oblig. tres caté. | 227,75 | [illegible] |
| Oblilion | 1771,61 | [illegible] |
| Oblisécurité Sicav | 5545,41 | [illegible] |
| Oblitys D. | 569,58 | [illegible] |
| Oraction | 1563,87 | [illegible] |
| Patrimoine Retraite | 291,39 | [illegible] |
| Pervalor | 608,58 | [illegible] |
| Plénitude D | 147,35 | [illegible] |
| Poste Gestion C | 42465,45 | [illegible] |
| Première Oblig. C | 12716,91 | [illegible] |
| Première Oblig. D | 11063,03 | [illegible] |
| Proficlus | 983,45 | [illegible] |
| Rentacic | 165,84 | [illegible] |
| Revenus Trimestr. | 5329,40 | [illegible] |
| Revenu-Vert | 1192,13 | [illegible] |
| St-Honoré Pacifique | 745,09 | [illegible] |
| St-Honoré Réal. | 9554,53 | [illegible] |
| Sécuricic | 2191,09 | [illegible] |
| Sécuritaux | 1762,18 | [illegible] |
| Sensivalor ◆ | 34577,12 | [illegible] |
| SEVEA ◆ | 103,40 | [illegible] |
| S.G. France opport. C | 1405,99 | [illegible] |
| S.G. France opport. D | 1373,40 | [illegible] |
| S.G. Monde opport. C | 1006,97 | [illegible] |
| S.G. Monde opport. D | 1006,97 | [illegible] |
| Sicav Associations | 2330 | [illegible] |
| Sicav 5.000 | 512,52 | [illegible] |
| S.I. Est ◆ | 1169,76 | [illegible] |
| Sivafrance | 809,72 | [illegible] |
| Sivam | 451,82 | [illegible] |
| Sivarente | 229,03 | [illegible] |
| Sivinter | 554,41 | [illegible] |
| Sogenfrance C | 1360,81 | [illegible] |
| Sogenfrance D | 1272,02 | [illegible] |
| Sogépargne | 306,28 | [illegible] |
| Sogevar | 1189,46 | [illegible] |
| Soginter | 1678,40 | [illegible] |
| Solstice D | 2324,28 | [illegible] |
| State Street Act. Eur ◆ | 12562,25 | [illegible] |
| State Street Act. France ◆ | 11030,49 | [illegible] |
| State Street Act. Japon ◆ | 1346,55 | [illegible] |
| State Street Act. Monde ◆ | 1007,50 | [illegible] |
| State Street Activ.Asie ◆ | 1459,76 | [illegible] |
| State Street Alloc.Franc. ◆ | 1051,64 | [illegible] |
| State Street Amér.Latine ◆ | 634,62 | [illegible] |
| State Street Emer. Mts ◆ | 1426,76 | [illegible] |
| State Street États-Unis ◆ | 1392,44 | [illegible] |
| State Street OAT Plus ◆ | 14448,19 | [illegible] |
| State Str. Oblig. Monde ◆ | 1058,10 | [illegible] |
| State Street Spinnaker2 ◆ | 1176,96 | [illegible] |
| State Street Trésorerie ◆ | 13231,19 | 13231,19 |
| Stratégie Actions | 914,33 | [illegible] |
| Stratégie Rendement | 1727,14 | [illegible] |
| Synthesis | 15302,37 | [illegible] |
| Thésora C | 887,57 | [illegible] |
| Thésora D | 843,62 | [illegible] |
| Trésor Plus | 1726,95 | [illegible] |
| Trésor Trimestriel | 1031,24 | [illegible] |
| Trésoricic ◆ | 168655,22 | [illegible] |
| Trésorys | 253500,58 | [illegible] |
| Trilion | 5211,04 | [illegible] |
| Uni-Associations ◇ | 119,48 | 119,48 |
| Uni-Foncier | 1215,42 | 1185,78 |
| Unifrance | 605,39 | 590,62 |
| Uni-Garantie C | 1638,09 | 1607,55 |
| Uni-Garantie D | 1421,92 | 1395,41 |
| Uni Régions | 1339,68 | 1307 |
| Univar ◇ | 295,59 | 295,59 |
| Univers Actions | 1714,54 | 1672,72 |
| Univers Obligations | 2161,89 | 2121,58 |
| Valorg ◆ | 2362,14 | 2327,23 |
| Valréal | 33983,76 | [illegible] |
| Winterthur St-Honoré | 247,52 | [illegible] |

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

**SYMBOLES**
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

**DOPAGE** Cinq joueurs de football professionnels ont été convaincus d'usage de cannabis depuis le début de la saison. Dans un sport jusqu'à présent épargné par les cas de dopage, cette multiplication inquiète les autorités, qui craignent d'y voir le signe d'une généralisation de la consommation. ● UN GROUPE DE TRAVAIL est mis en place par la fédération française. La Ligue nationale de football consacrera une partie de son conseil d'administration, vendredi 19 janvier, à ce *« problème de société »*. ● FABIEN BARTHEZ, le plus célèbre des joueurs fautifs, sera entendu le 16 janvier par la commission antidopage de la fédération. Le gardien international de Monaco risque une lourde sanction pour l'exemple. Le ministère de la jeunesse et des sports invite les fédérations à multiplier, en 1996, les contrôles inopinés hors des compétitions.

# L'usage de cannabis inquiète les autorités du football français

**A cinq reprises en deux mois, des joueurs ont été contrôlés positivement. La fédération et la ligue nationale entendent donner un coup d'arrêt à ce qu'ils considèrent comme un « problème de société » avant que l'« épidémie » se généralise**

*« ILS SONT JEUNES, ils sont beaux, ils sont riches. »* Quand il parlait de ses joueurs, Jean Sadoul, l'ancien patron du football professionnel français, leur trouvait toutes les qualités d'une jeunesse dorée et insouciante. Et il s'en réjouissait sincèrement. Aujourd'hui, le sort des footballeurs ne s'est pas détérioré. Loin de là. Constituent-ils pour autant, comme le suggère Jacques Thébault, directeur de la Ligue nationale (LNF), *« des proies faciles »* pour les revendeurs de drogue ? La question a saisi brutalement le football français après la révélation, en l'espace de deux mois, de cinq cas de dopage dans le championnat de France. Chaque fois, le produit incriminé était le cannabis.

Le premier joueur confondu a été le gardien international monégasque Fabien Barthez. Contrôlé à l'issue du match Nantes-Monaco, le 4 octobre, il doit être entendu par la commission antidopage de la fédération le 16 janvier. L'ex-Mulhousien Stéphane Paille et Franck Fontan, le gardien remplaçant de Bordeaux, connaissent déjà leur sort : deux mois de suspension. Enfin, le 21 décembre, le président de la Fédération française de football (FFF), Claude Simonet, annonçait que deux autres joueurs avaient été pris : Oumar Dieng (PSG) et Gilles Hampartzoumian (Cannes). Refusant qu'il puisse s'agir de dopage délibéré, M. Simonet préféra invoquer, pour ces jeunes gens aisés, habitués des boîtes de nuit, un *« problème de société »*.

*« C'est vrai,* confirme Jacques Thébault, *ils fréquentent des endroits où l'acquisition de drogue est facile, surtout dans les grandes villes et sur la Côte d'Azur. »* Mais le directeur de la LNF avertit : *« Ceux qui voudraient minimiser le phénomène en disant qu'ils n'avaient pas la volonté de se doper auraient tort. »* La Ligue, comme la fédération, prend cette « épidémie » très au sérieux. Noël Le Graët a inscrit le sujet à l'ordre du jour du conseil d'administration de la Ligue, le 19 janvier. Auparavant, les médecins de tous les clubs professionnels auront été conviés en urgence à une réunion d'information, et un groupe de travail aura été mis sur pied par la fédération. L'ampleur de la mobilisation est à la mesure de la surprise créée.

**MIRACULEUSEMENT ÉPARGNÉ**

Jusque-là, le football n'avait connu que deux cas officiels de dopage : Philippe Anziani (RC Toulon), convaincu d'avoir utilisé un antalgique en 1989 (Diantalvic), et David Ziani (FC Nantes), un médicament pour le traitement de l'asthme en 1994 (Salbutamol). Ce sport semblait miraculeusement épargné par les pratiques dopantes, encore plus par la consommation de stupéfiants. Pourtant, les cas de dopage au cannabis touchent quasiment toutes les fédérations. *« En quatre ans, nous sommes passés de 5 à 56 cas »*, remarque le docteur Alain Garnier, responsable de la lutte antidopage au ministère de la jeunesse et des sports.

Pourquoi cette irruption soudaine du chanvre indien chez les footballeurs ? Le professeur Lafarge, responsable du Laboratoire national de dépistage du dopage, à Châtenay-Malabry, rappelle que le cannabis est systématiquement dépisté depuis 1992 et certifie que rien n'a changé, depuis, dans les techniques d'analyse. La mode des « joints » serait-elle si récente chez les footballeurs noctambules ? Auraient-ils découvert subitement les bienfaits de l'herbe sur leurs performances ? Ignoraient-ils ou avaient-ils tout simplement oublié que les traces de cannabis peuvent séjourner entre deux et trois semaines dans l'organisme ?

**« BESOIN DE SE DÉCONTRACTER »**

Un premier débat porte sur le caractère réellement dopant de la substance incriminée. *« Il est malhonnête de parler de joueurs dopés »*, estime ainsi René Charrier, vice-président de l'Union nationale des joueurs professionnels (UNFP). Le syndicaliste rejoint le président de la FFF pour considérer qu'il s'agit de consommation de drogue et non d'un produit visant à améliorer les performances. Cette certitude est contredite par la plupart des spécialistes. *« On ne peut accepter ce discours lénifiant,* s'insurge le professeur Jean-Paul Escande, président de la commission nationale de lutte contre le dopage. *Tout ce qui peut être modificateur de l'humeur peut être utilisé comme dopant. »* Alain Garnier nuance : *« Les effets physiologiques sur la performance sont plutôt négatifs dans la mesure où la prise de cannabis augmente la fréquence cardiaque et la fatigabilité. Mais, sur le plan psychologique, cette substance a des propriétés stimulantes, désinhibantes et peut développer l'agressivité. »*

Au-delà du débat d'experts, la question est de savoir s'il y a eu volonté ou non de se doper. *« Le résultat est devenu tellement essentiel dans le sport de haut niveau qu'il n'est pas illogique qu'ils éprouvent le besoin de se décontracter »*, estime Jean-Paul Escande. Mais comment déterminer s'il s'agit d'une pratique occasionnelle ou régulière ? Dans cette accumulation de cas sur une si courte période, alors que les contrôles sont peu fréquents, Jacques Thébault croit déceler *« un signe inquiétant de généralisation de la consommation, un phénomène qu'il faut combattre »*. Les autorités ne semblent pas enclines à la clémence à cause, disent-elles, de l'*« effet de modèle »* des stars du football sur la jeunesse. Les fautifs doivent donc s'attendre à des sanctions exemplaires pour un « écart » qui demeure un délit aux yeux de la loi.

Cependant, médecins et dirigeants insistent sur l'information et la prise en charge médicale à faire en amont, dans les clubs. *« Il ne faut pas seulement faire de la lutte, mais de la médecine antidopage, c'est-à-dire établir des diagnostics sur un ensemble de signes »*, disent Alain Garnier et Jean-Paul Escande. Tous deux prônent en outre la multiplication des contrôles hors compétition. D'ailleurs, la série actuelle de cas positifs résulterait, selon Alain Garnier, du fait que les contrôles sont, cette saison, *« moins programmés »* qu'auparavant. Dans sa directive pour 1996, le ministère invite les fédérations à *« accroître les contrôles inopinés »*, notamment pendant les périodes d'entraînement. Jean-Paul Escande avait aussi suggéré – en vain pour l'instant – que chaque carton rouge entraîne automatiquement un contrôle antidopage. Parce que, explique-t-il, *« on voit de plus en plus de comportements étranges sur les terrains. »*

*Jean-Jacques Bozonnet*

## *506 joueurs contrôlés en 1994-1995*

**Les contrôles antidopage dans le football sont diligentés par la fédération française et par le ministère de la jeunesse et des sports. Ceux effectués à l'initiative de la FFF ne concernent que le football professionnel et portent sur les championnats de première et deuxième division, ainsi que sur les matches de Coupe de France. Ceux du ministère visent tous les secteurs du football amateur.**

**Pendant la saison 1994-1995, 506 joueurs ont été contrôlés (264 à l'initiative de la FFF, 242 à celle du ministère). Chaque fois, trois joueurs de chaque équipe sont tirés au sort à la mi-temps. 44 rencontres professionnelles ont donc fait l'objet d'un contrôle, sur un total de plus de 900 matches, soit en moyenne un match par journée de championnat et de Coupe de France. En 1993-1994, 407 footballeurs avaient été contrôlés (276 FFF ; 131 ministère), et 354 (240, 114) en 1992-1993. Avec les déplacements de médecins et de délégués, chaque contrôle revient en moyenne à 5 000 francs.**

# Le ski professionnel tente de séduire les pistes françaises

**IL A ACCUEILLI** Henri Duvillard et Jean-Claude Killy après leurs exploits olympiques. Pourtant, le circuit professionnel a mis trente-quatre ans avant de faire étape en France. Après Bariloche, en Argentine, et Schladming, en Autriche, les « pros » du ski s'arrêtent, du 5 au 7 janvier, aux Deux-Alpes. A une période où l'Hexagone et ses télévisions boudent le ski, le pari semblait risqué. Les organisateurs, eux, veulent montrer comment on séduit partenaires, publics et télévisions. Et comment gagner plus d'argent.

Le ski professionnel est né en 1962 aux Etats-Unis. Réunis en association, des coureurs plaident pour une rétribution ouverte de leur sport. Le coup de canif à l'organisation générale de la discipline est modeste. Tous les regards restent fixés sur l'Europe et sur ses traditions. Les choses deviennent plus sérieuses un an plus tard, quand le Français Honoré Bonnet suggère de faire courir les courses en parallèle. Avec Bob Beattie, ancien entraîneur de l'équipe américaine, il jette les bases modernes du ski « pro ». Il manque des athlètes, ils viendront plus tard. Auréolés lors des championnats du monde et des Jeux olympiques à la fin des années 60, Jean-Claude Killy ou Henri Duvillard viennent terminer leur carrière et légitimer définitivement l'existence du circuit.

Le modernisme du ski professionnel, c'est le spectacle à tout prix. Et le spectacle réside dans le duel. Au lieu d'une confrontation virtuelle uniquement arbitrée par le chronomètre, les deux concurrents dévalent la course côte à côte. Sur une piste courte en slalom géant ou en slalom – une seule descente en sprint est programmée à titre d'expérience, – ils courront deux manches. En cas de chute ou de sortie de piste, le concurrent est pénalisé de 1,2 seconde. Pour permettre aux spectateurs de mieux suivre l'épreuve, la piste est rythmée de bosses artificielles. Cette formule sera, plus tard, imitée par le ski acrobatique et le *snowboard*.

**« UNE MODE »**

La caravane du ski « pro » est moins importante que celle des amateurs. Cent garçons et quarante filles se retrouvent sur les mêmes pistes quasiment toutes les semaines pendant l'hiver. Après s'être acquittés d'une cotisation annuelle, les concurrents règlent un droit d'entrée de 120 dollars par course (près de 600 francs) et signent une décharge avant chaque épreuve. Pour gagner sa vie, il faut, bien sûr, gagner. Outre les primes de victoire, les salaires sont alloués par les sponsors au prorata des classements. Malgré l'enrichissement des courses amateurs, les meilleurs professionnels peuvent espérer toucher beaucoup plus que leurs homologues. En 1994-1995, le champion de la saison, l'Autrichien Bernhard Knauss, a gagné plus de 165 000 dollars (810 000 francs), loin devant son compatriote Hans Hofer (environ 400 000 francs).

Plébiscitée aux Etats-Unis, où se dispute la quasi-totalité de la saison, – appréciée en Autriche – ils étaient dix mille spectateurs pendant les nocturnes de Schladming, – la discipline reste boudée par la Fédération internationale de ski (FIS). Même les circuits professionnels du ski acrobatique trouvent meilleure grâce à ses yeux. *« Pourtant, les amateurs ont beaucoup à apprendre des professionnels,* explique Nathalie Vuillet, ancienne skieuse et organisatrice de l'épreuve des Deux-Alpes. *Quand la Coupe du monde des premiers s'embrouille dans des règlements changeants et un système de classement difficile, la saison des deuxièmes est plus simple. Organisée en tournois, elle privilégie vraiment le suspense. De plus, les aires d'arrivée sont plus conviviales afin que le public rencontre les compétiteurs en bas de la piste. »*

Pour Bernard Chevallier, président de la Fédération française de ski, *« c'est une forme de sport un peu particulière. Pour des gens qui, comme moi, sont attachés à une forme d'éthique du ski, c'est la traduction d'une mode actuelle opposée à l'aspect pur de la compétition. Mais c'est un moyen formidable pour les anciens amateurs de pérenniser une carrière »*. Les Français sont une trentaine dans la cohorte. En 1994-1995, Christophe Fivel, ancien membre de l'équipe de France, a terminé 28e au classement final, empochant moins de 50 000 francs.

*Bénédicte Mathieu*

# Le Nigeria confirme son forfait à la CAN 96

**LE MINISTRE DES SPORTS** nigérian, Jim Nwobodo, a confirmé, jeudi 4 janvier à Abuja, la décision de son pays de ne pas aligner son équipe lors de la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 96), qui doit débuter samedi 13 janvier en Afrique du Sud. Le Nigeria ne défendra donc pas son titre, conquis en 1994, malgré une médiation de dernière minute tentée par Issa Hayatou, le président de la Confédération africaine de football (CAF), au cours d'une visite, jeudi, à Lagos.

Cette décision est motivée officiellement par des *« raisons de sécurité »*. Mais la politique n'est pas étrangère à ce forfait. Les relations entre le Nigeria et l'Afrique du Sud s'étaient tendues à la suite de l'exécution par pendaison, le 10 novembre, de neuf opposants, dont l'écrivain Ken Saro-Wiwa. Le gouvernement nigérian est resté sur ses positions, bien que le ministre de l'intérieur sud-africain, Mangosuthu Buthelezi, se soit porté garant de la sécurité de la délégation nigériane. Sur le plan sportif, le Nigeria risque une suspension pour les éditions de 1998 et 2000 de la CAN, ainsi qu'une amende. L'équipe des Super Eagles sera remplacée par celle de Guinée, meilleur non qualifié des éliminatoires. – *(AFP.)*

■ **Le mystère de Castellon a été levé :** si les attaquants du club espagnol n'ont inscrit que huit buts sur leur terrain quand ils en ont marqué douze à l'extérieur depuis le début de la saison, c'est parce que la barre transversale des buts était trop basse. Les cages du stade Castilia n'atteignaient que 2,24 m, alors que la norme en vigueur est de 2,44 m. Cette découverte intervient quelques jours après la proposition de la fédération internationale d'agrandir les buts de football pour rendre les matches plus intéressants (*Le Monde* du 4 janvier). – *(Reuter.)*

■ **SAUT À SKIS : Andreas Goldberger s'est imposé à Innsbruck,** jeudi 4 janvier, dans la troisième étape de la Tournée des quatre tremplins. Au K 110, l'Autrichien a obtenu 238,8 points après des sauts de 111,50 m et 109,50 m. Il devance Jens Weissflog (230,9 points, sauts de 110 m et 108 m) et le Japonais Hiro Saito (229,50 points, sauts de 103 m et 117 m). Goldberger remporte ainsi la quinzième victoire de sa carrière et la première de la saison. – *(AP.)*

## RÉSULTATS

### BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS
Poules de demi-finales
*(1er tour retour)*
Poule A

| | |
|---|---|
| Iraklis Salonique-Ulker Istanbul | 65-74 |
| Trevise-Olympiakos | 83-77 |
| CSKA Moscou-Bayer Leverkusen | 93-74 |
| Malaga-Antibes | 92-79 |

Classement : 1. CSKA Moscou et Trevise, 14 pts ; 3. Olympiakos, 13 ; 4. Ulker Istanbul, 12 ; 5. Malaga, Bayer Leverkusen et Antibes ; 8. Iraklis Salonique, 10.

Poule B

| | |
|---|---|
| Pau-Orthez-Maccabi Tel Aviv | 90-66 |
| Real Madrid-Panathinaïkos | 80-73 |
| Cibona Zagreb-Benfica Lisbonne | 64-59 |
| FC Barcelone-B. Bologne | 89-88 |

Classement : 1. Panathinaïkos, 14 ; 2. Cibona Zagreb, FC Barcelone et Real Madrid, 13 ; 5. Pau-Orthez et Maccabi Tel Aviv, 12 ; 7. B. Bologne, 11 ; 8. Benfica Lisbonne, 8.

COUPE D'EUROPE DES CLUBS CHAMPIONS (DAMES)
Poules de demi-finales
*(3e tour retour)*
Poule B

| | |
|---|---|
| Wuppertal-Sporting Athènes | 84-71 |
| Elitzur Holon-CB Zagreb | 68-71 |
| Côme-Bourges | 72-70 |

Classement : 1. Côme, 15 ; 2. Wuppertal, 13 ; 3. Bourges et Sporting Athènes, 12 ; 5. CB Zagreb, 11 ; 6. Elitzur Holon, 9.

### FOOTBALL

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
19e journée

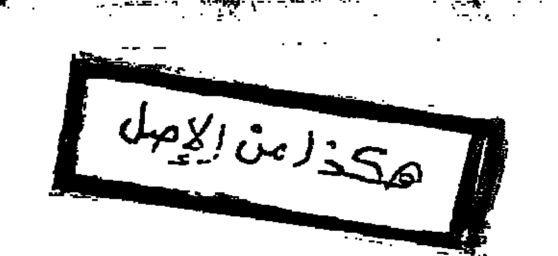
| | |
|---|---|
| FC Barcelone-Espanol Barcelone | 2-1 |

Classement : 1. Atletico Madrid, 45 pts ; 2. FC Barcelone et Espanol Barcelone, 38 ; 4. St-Jacques-de-Compostelle, 36 ; 5 Valence, 33 ; 6. Real Madrid, 31...

### RALLYE-RAID

GRENADE-DAKAR
6e étape Smara-Zouérat
(620 km, dont 603 de spéciale)
Autos : 1. Fontenay-Musmarra (Fra., Mitsubishi) ; 2. Lartigue-Perin (Fra., Citroën), à 2 min 13 s ; 3. Shinozuka-Magné (Jap.-Fra., Mitsubishi), à 10 min 28 s ; 4. Wambergue-Gallagher (Fra.-GB, Citroën), à 10 min 41 s ; 5. Masuoka-Schulz (Jap.-All., Mitsubishi), à 13 min 14 s.
Motos : 1. Orioli (Ita., Yamaha), 2. Trolli (Ita., Cagiva), à 1 min 55 ; 3. Arcarons (Esp., KTM), à 8 min 43 ; 4. Sotelo (Esp., KTM), à 27 min 47 s ; 5. Mas (Esp., Cagiva), à 28 min 12 s.
Classements généraux :
Autos : 1. Lartigue-Perin ; 2. Fontenay-Musmarra, à 24 min 50 s ; 3. Wambergue-Gallagher, à 42 min 6 s ; 4. Vatanen-Picard (Fin.-Fra., Citroën), à 1 h 36 min 4 s ; 5. Servia-Puig (Esp., Citroën), à 1 h 52 min 57 s.
Motos : 1. Orioli ; 2. Arcarons, à 44 min 33 s ; 3. Trolli, à 48 min 7 s ; 4. Magnaldi (Fra., KTM), à 1 h 41 min 28 s ; 5. Gallardo (Esp., Cagiva), à 1 h 55 min 11 s.





# JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

## MOTS CROISÉS
**Problème n° 897**

### HORIZONTALEMENT

I. Destiné à vous convaincre. – II. Fera un dérapage. Il échappa de peu à la mort. – III. Graisseuses en quelque sorte. Jeu. – IV. Ne bougea pas d'un pouce. Ornementations. – V. Tout à fait à sa place. Prendra place dans la futaie. – VI. Pour connaisseurs. Sauf. – VII. Finale. Manque d'épaisseur. – VIII. Dans le vent. On l'emploie encore. – IX. On commence à y rencontrer la foule. A son fan-club. – X. Drôles de drôles. S'il est bruyant, ce n'est pas une illusion. – XI. Au cas où...

### VERTICALEMENT

1. Souvent convaincue par les adeptes du I. – 2. Prête à rire ou à pleurer. En privé. – 3. Plus butée que courageuse. – 4. A tous les péchés. Ville du Nord. – 5. Un temps toujours global. Cul par-dessus tête en ce temps-là. Cardinal. – 6. S'il n'est pas flatteur... – 7. Pour le foulard ou l'échelle. Prépara l'avenir. – 8. Ni vous ni moi. A besoin d'un ratelier. – 9. Certifie l'origine. A mal vieilli. – 10. Possessif. Il était de Cambrai, dit la chanson. Possessif inversé. – 11. Se fête après Noël. S'il l'est, quelle chance ! – 12. Le défenseur de l'environnement s'en sent responsable.

### SOLUTION DU N° 896

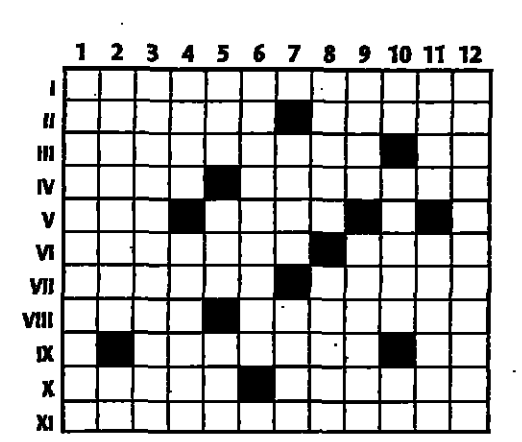
**Horizontalement**

I. Bibliophiles. – II. Enrichie. Eté. – III. Rouet. Ataman. – IV. Nu. Duc. Egale. – V. Ail. Sharon. – VI. Reif. Aron. Oc. – VII. Souricière. – VIII. Saturnales. – IX. Huilai. Iseut. – X. Annotent. Ore. – XI. Wagnériennes.

**Verticalement**

1. Bernard Shaw. – 2. Inouïe. Auna. – 3. Bru. Listing. – 4. Lied. Foulon. – 5. Ictus. Urate. – 6. Oh ! Charnier. – 7. Pia. Aria. Ni. – 8. Hétéroclite. – 9. Agonies. – 10. Léman. Eseon. – 11. Etal. Or. Ure. – 12. Sénescentes.

*François Dorlet*



## SCRABBLE (R)
**Problème n° 488**

### QUESTIONS POUR UN CHAMPION SCRABBLEUR

Le Scrabble mène à tout à condition d'en sortir. Gérard Zimmer, membre émérite du club de Scrabble de Villeneuve-le-Roi, est devenu acteur de théâtre. Auparavant, participant au jeu télévisé « Questions pour un champion », il avait gagné en 1991 une cagnotte de 87 000 francs et, à la suite de sa victoire aux Masters, une villa de... 25 mètres carrés.

Voici un quiz extrait d'émissions de 1993-1994, recensées par l'ouvrage *Questions pour un champion* (Larousse vient de sortir l'édition des émissions 1994-1995, abusivement millésimée « 1996 » ; prix : 159 F). Nous vous offrons les questions, puis un indice « scrabblesque », et enfin les solutions, qui sont toutes des mots de sept ou huit lettres jouables au Scrabble.

**Questions :** 1. Comment appelle-t-on la partie médiane de l'os comprise entre les épiphyses (8 lettres) ? – 2. Quelle bandelette de laine blanche semée de croix noires est portée lors de la messe pontificale par le pape et les archevêques (7 lettres) ? – 3. Quel agrume originaire de la Chine centrale, de la taille d'un œuf de caille, se déguste confit (7 lettres) ? – 4. Par quel terme désigne-t-on une courbe joignant les points de la Terre de même pression à un instant donné (7 lettres) ? – 5. Quelle plante aromatique du genre armoise était réputée guérir morsures d'animaux venimeux (8 lettres) ? – 6. Quelle protéine très dure retrouve-t-on dans les cheveux et dans les ongles (8 lettres) ? – 7. Quelle pièce horizontale en pierre ou en bois ferme la partie supérieure d'une ouverture et soutient la maçonnerie (7 lettres) ? – 8. Quel est le nom générique d'un solide limité par plusieurs surfaces planes (8 lettres) ? – 9. Quel fromage d'origine italienne est appelé fromage de sérum ou fromage d'albumine (7 lettres) ? – 10. Quel nain, ou fée, des légendes bretonnes est tantôt bienveillant, tantôt malveillant (8 lettres) ?

**Indices :** 1. Mot avec Y – 2. Mot en -UM – 3. Mot avec K et Q ; 4. Anagramme d'OBÉIRAS – 5. Anagramme de ROGNÂTES ; 6. Mot avec K – 7. Anagramme de NAUTILE – 8. Mot avec Y – 9. Anagramme de CROTTAI – 10. Mot avec K.

**Solutions :** 1. DIAPHYSE – 2. PALLIUM – 3. KUMQUAT – 4. ISOBARE – 5. ESTRAGON – 6. KÉRATINE – 7. LINTEAU – 8. POLYÈDRE – 9. RICOTTA – 10. KORRIGAN.

*Michel Charlemagne*

*Club de La Boucle, mairie de Saint-Maur (Val-de-Marne).*
**Tournois les premier, troisième et cinquième vendredis, à 20 h 30.**

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

| N° | TIRAGE | MOT RETENU | RÉF. | PTS |
|---|---|---|---|---|
| 1 | ?ENTOVU | | | |
| 2 | LINQUEA | (E)NVOUTE | H 2 | 76 |
| 3 | OUEIGCK | QUANTILE | 7 D | 67 |
| 4 | UI+GORAM | COKAGE (a) | F 4 | 38 |
| 5 | IISSTOE | MORGUAI | E 9 | 71 |
| 6 | IIE+EUPN | OSTOS | 10 B | 30 |
| 7 | II+AFTRA | PUINEE | 15 C | 27 |
| 8 | EMIBOHN | TARIFIA | 14 H | 76 |
| 9 | URNSDEI | BOHEMIEN (b) | K 4 | 106 |
| 10 | ARLAEBE | INDURES | L 1 | 99 |
| 11 | RE+UM?YR | BANALE | 2 J | 28 |
| 12 | EEILFCS | MER(C)UREY (c) | O 1 | 203 |
| 13 | WESVJAR | FICELEES | 10 H | 71 |
| 14 | -EXLTHAS | JASE | O 12 | 68 |
| 15 | TH+ONIEZ | AXELS (d) | 12 G | 39 |
| 16 | O+EWPTAD | ZENITH | A 5 | 63 |
| 17 | OETD+RVT | SWAP | C 10 | 30 |
| | | VERDOIE | M 9 | 30 |
| | | | | 1 122 |

(a) KAGOU, F 6, perd un point. (b) BONHOMIE, B 6, 70. (c) MYR(T)E, O 11, 82 ; M(A)REYEUR, 10 H, 71. (d) Ou HALTES, A 10.

1. Caro, 1 122 ; 2. Dupuy, 1 101 ; 3. Butreau, 994.

## ANACROISÉS (R)
**Problème n° 898**

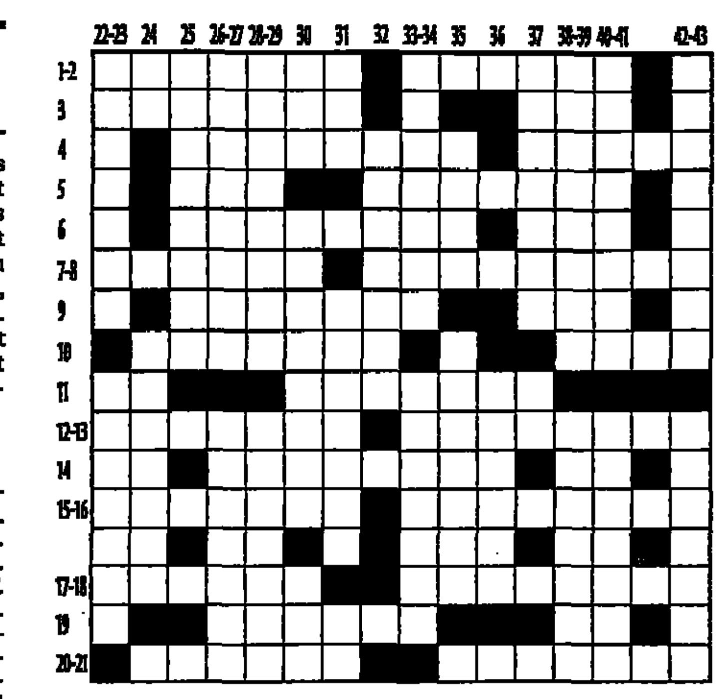
Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *L'Officiel du Scrabble* (Larousse).

### HORIZONTALEMENT

1. EEIORSS. – 2. DEEGIO. – 3. AAEINNX. – 4. AADELPRU. – 5. AAIILLP (+2). – 6. EIMNOPRT. – 7. EEMSTU (+2). – 8. EIOPQTUU + S. – 9. IIORRST. – 10. EEENNPR (+1). – 11. AEEIORS. – 12. DEEMMNO. – 13. ABEEORSU. – 14. AIILNNOT. – 15. EILNSSY. – 16. EGIORTUX. – 17. ACEENT (+2). – 18. AAEIILRS (+2). – 19. AACDIR (+2). – 20. EELOPS (+1). – 21. EEOPSTU (+1).

### VERTICALEMENT

22. ACEHMSS (+1). – 23. DEEIILT. – 24. EEHLNPY. – 25. CEEINOTU. – 26. AEIPRRRT. – 27. ACEILOV (+2). – 28. AEEEPRSX. – 29. AACLMNO. – 30. EIIMNOOS. – 31. EEINNSS (+1). – 32. AEEEPRU. – 33. AAGNRST. – 34. AAEGIRR (+4). – 35. ABBEILO. – 36. AIINOS. – 37. AIILOST. – 38. AABDEQRU. – 39. EEINPRT (+4). – 40. EEEINSUV (+1). – 41. EEIRSSU (+2). – 42. AACCELOS. – 43. EEINSTX.



### SOLUTION DU N° 897

1. FUGITIF. – 2. TAMPONNE. – 3. ANOMALIE. – 4. NAURUAN, de l'Etat de Nauru (Océanie). – 5. GEMMIONS. – 6. NORMENT. – 7. MANTISSE (STAMINES). – 8. TRANSITE (NITRATES...). – 9. BEMOLISE (EMBOLIES). – 10. ENAMOURE. – 11. ENTASSES. – 12. OPSONINE, anticorps du sang. – 13. CLOWNERIE. – 14. INOUIE. – 15. SENSEUR. – 16. ASPIDIUM, fougère. – 17. PERSIFLE. – 18. PRIEURE. – 19. USNEES. – 20. MOQUEUR. – 21. FAGOTANT. – 22. SCRAPER. – 23. EGALISE (GLAISEE LIEGEAS). – 24. GOMMAGES. – 25. IMMANENT. – 26. WHISTS. – 27. CANADIEN. – 28. ILOTISME. – 29. FINITION. – 30. UTOPISME. – 31. BRASSEE (BRASEES EBRASES SABREES). – 32. ANNEXEES. – 33. SINISER. – 34. POPELINE. – 35. ORMILLES (MORILLES). – 36. NOUVEAU. – 37. HEUREUSE. – 38. NANTISSE (NAISSENT NIASSENT TANNISES). – 39. ENTETEES. – 40. PENSEUR.

*Michel Charlemagne et Michel Duguet*

## ÉCHECS
**Etude n° 1670**

**TOURNOI INVESTBANKA-95**
**(Belgrade, décembre 1995)**
**Blancs : V. Kramnik.**
**Noirs : A. Beliavski.**
**Indienne du R en premier.**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. Cf3 (a) | d5 | 10. çxd5! | çxd5 (i) |
| 2. g3 | ç6 | 11. h3! (j) | Fh5 (k) |
| 3. Fg2 | Fg4 | 12. é4!! (l) | fxé4 |
| 4. 0-0 | Cd7 (b) | 13. Cg5!! (m) | dxé4 (n) |
| 5. d4 (ç) | é6 | 14. Cxé6! (o) | Fxé6 |
| 6. Cb-d2 (d) | f5 (é) | 15. Dxé6+ | Dé7 (p) |
| 7. ç4 | Fd6 (f) | 16. Txé4 | Rd8 (q) |
| 8. Db3 | Tb8 | 17. Dd5 | abandon (r) |
| 9. Té1 (g) | Ch6 (h) | | |

### NOTES

*a)* Les Blancs délaissent les grandes ouvertures issues de 1. ç4, 1. d4 et 1. é4 pour ne penser qu'au développement exclusif de leur aile-R.

*b)* De leur côté, les Noirs ne se préoccupent que de la sortie des pièces de l'aile-D, selon un schéma souvent joué, notamment par Kramnik.

*ç)* Mais, surprise ! les Blancs renoncent à la stratégie de leur Est-indienne fondée sur l'avance du pion é4, préparée méthodiquement par d3 et Cb-d2. Par exemple : 5. d3, Cf6 ; 6. Cb-d2, é6 ; 7. h3, Fh5 ; 8. é4 (Hodgson-Van der Wiel, Wijk aan Zee, 1993) ; ou 6. Cb-d2, é5 ; 7. é4, Fd6 ; 8. h3, Fh5 (Sturua-Kramnik, Moscou, 1992).

*d)* Nouvelle surprise. On attendait plutôt la suite 6. ç4, Cf6 ; 7. ç4.

*é)* Mais voici que les Noirs transforment, à leur tour, le début de partie en adoptant la formation hollandaise du mur de pierre, qui leur assure, en principe, la possession de la case é4. Notons, cependant, une différence de taille : dans le système classique du « Stonewall », après 1. d4, f5 ; 2. g3, Cf6 ; 3. Fg2, é6 ; 4. Cf3, Fé7 ; 5. 0-0, 0-0 ; 6. ç4, d5, le F-D noir reste enfermé mais défend la faiblesse du pion arriéré é6.

*f)* La case é4 ne suffit pas aux Noirs, qui veulent également le contrôle de la case é5 et la meilleure défense face à la menace ennemie 8. Db3, Tb8? ; 9. Ff4.

*g)* Les Blancs ont aperçu une faille dans le dispositif ennemi et entreprennent leur démonstration. L'arrivée de la T-R sur la colonne é n'est pas dictée par le désir de donner au C-D la case f1...

*h)* Depuis leur sixième coup (6..., f5), les Noirs ont bien des soucis. Le développement normal 9..., Cf6 est, en effet, contrarié par 10. Cg5! Par exemple, 10..., Dé7 ; 11. f3, Fh5 ; 12. é4! avec un énorme avantage. D'où cette sortie excentrique du C-R qui interdit au Cf3 la case g5 surveillée par la D noire. A envisager est aussi 9..., Dé7.

*i)* Reprendre avec le pion ç est préférable à la suite 10..., éxd5 ; 11. é4!! de la partie Smagin-Prié (Capelle-la-Grande, 1995), qui donna aux Blancs un avantage positionnel écrasant (si 11..., fxé4 ; 12. Cxé4, dxé4 ; 13. Txé4+, Rf8 [si 13..., Fé7 ; 14. Fxh6, Fxf3 ; 15. Dxf3, gxh6 ; 16. Ta-é1] ; 14. Fxh6, Ff5 ; 15. Ff4 ; et si 11..., Fxf3 ; 12. éxd5+, Fé4 ; 13. Fxé4, fxé4 ; 14. Cxé4) et semble mettre fin aux prétentions des Blancs d'ouvrir le centre.

*j)* Bien meilleur que 11. Cé5, Cxé5 ; 12. dxé5, Fç7 ; 13. h3, Fh5 ; 14. f4 (Hug-Speelman, Altensteig, 1994).

*k)* Forcé. Après 11..., Fxf3 ; 12. éxf3, les Blancs gagnent un pion (si 12..., Dé7 ; 13. f4 et 14. Fxd5 ; et si 12..., Df6 ; 13. Dxd5).

*l)* Une bombe en plein centre.

*m)* Suivi d'un missile sur le pion faible é6 qui n'était pas prévu en g5.

*n)* Si 13..., Dxg5 ; 14. Cxé4, (encore un sacrifice de C), Dé7 ; 15. Cxd6+, Dxd6 ; 16. Ff4. Ou 15. Fg5, Cf6 (si 15..., Df8 ; 16. Dxd5!!, éxd5 ; 17. Cxd6 mat) ; 16. Cxd6+, Dxd6 ; 17. Ff4. Et si 13..., Dé7 ; 14. Cxé6!, Dxé6 ; 15. Txé4. Le retrait du Fh5 en f7 qui vient défendre le pion é6 est *une reconnaissance de l'erreur* 6..., f5.

*o)* Passage à la phase d'exécution.

*p)* Perd plus rapidement que la variante 16..., Fé7 ; 17. Fxh6, gxh6 ; 18. Txé4, qui laisse aux Blancs une attaque durable et sans doute irrésistible contre le R noir au prix d'une pièce pour deux pions. Par exemple, 18..., Tf8 ; 19. Ta-é1, Tf7 ; 20. Ff1.

*q)* 17..., Dxé6 ne sauve rien : 18. Txé6+, Fé7 ; 19. Fxh6, Rf7 ; 20. Fd5!, Cf6 ; 21. Fb3, gxh6 ; 22. Ta-é1!!

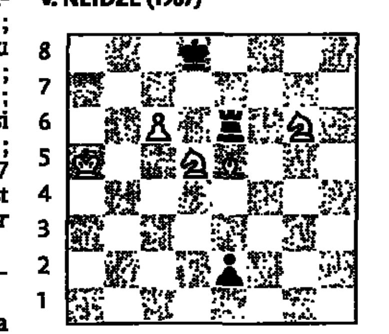
*r)* La position des Noirs est sans espoir. Si 18..., Df8 ; 19. Fg5+, Cf6 ; 20. Fxf6+, gxf6 (et non 20..., Dxf6 ; 21. Té6) ; 21. Ta-é1, Rd7 ; 22. db5+, Rd8 ; 23. Da5+, b6 ; 24. Dxa7, etc. Ou bien 18..., Çf6 ; 19. Txé7, Cxd5 ; 20. Té6 attaquant F et C avec deux pions de plus.

### SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1669
**T.- B. GORGIEV (1939)**

(Blancs : Ra1, Da7, Tç6, Fb7, Pç2, é3, f2. Noirs : Ra3, Tg5, Pa2, a4, a5, b4, h3.)

**1. Tç3+!, bxç3 ; 2. Fg2!, Tb5! ; 3. Dé7+, Tb4 ; 4. Fa8!!, h2 ; 5. Db7, Tg4 (si 5..., Tb2 ; 6. Db1!) ; 6. Dg2 et les Blancs gagnent.**

### ÉTUDE N° 1670
**V. NEIDZÉ (1987)**



Blancs (5) : Ra5, Cd5 et g6, Fé5, Pç6.
Noirs (3) : Rd8, Té6, Pé2.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

*Claude Lemoine*

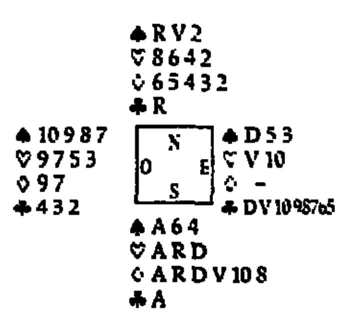


## BRIDGE
**Problème n° 1666**

### LA CAPTURE DE PALLAS

Si vous connaissez bien la technique et si vous supposez, d'après les enchères, que Ouest a une main blanche, vous pourrez réussir ce grand chelem qui semble pourtant condamné avec la Dame de Pique troisième en Est.

Nord : ♠ R V 2 ; ♡ 8 6 4 2 ; ♢ 6 5 4 3 2 ; ♣ R
Ouest : ♠ 10 9 8 7 ; ♡ 9 7 5 3 ; ♢ 9 7 ; ♣ 4 3 2
Est : ♠ D 5 3 ; ♡ V 10 ; ♢ – ; ♣ D V 10 9 8 7 6 5
Sud : ♠ A 6 4 ; ♡ A R D ; ♢ A R D V 10 8 ; ♣ A



Ann : S. don. Pers. vuln.

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| 2 ♣ | passe | 2 SA | 4 ♣ |
| 4 SA | passe | 5 ♡ | passe |
| 7 SA | passe | passe | passe |

Ouest ayant entamé le 2 de Trèfle, *comment Sud peut-il gagner le* GRAND CHELEM À SANS *ATOUT contre toute défense ?*

*Réponse*

Pour beaucoup de lecteurs, ce coup doit être une énigme. Voici pourtant comment le déclarant peut gagner : il prend avec l'As de Trèfle, tire l'As et le Roi de Carreau, puis la tierce majeure à Cœur. Après avoir constaté que Ouest a quatre cartes à Cœur, il réalise tous ses Carreaux, sauf un, sur lesquels Ouest défausse ses deux derniers Trèfles et un Pique, tandis qu'Est jette des Trèfles. Si maintenant Sud *pense qu'Est, qui avait déclaré* 4 Trèfles, *doit avoir la Dame de Pique*, il peut capturer cette Dame troisième et mal placée, et, comme il connaît toute la distribution, il sait que la situation est la suivante :

Nord : ♠ R V 2 ♡ 8
Ouest : ♠ 10 9 8 ♡ 9 — Est : ♠ D 5 3 ♣ D
Sud : ♠ A 6 4 ♢ 8

Sud tire le 8 de Carreau sur lequel Ouest est obligé de défausser un Pique. Le mort jette le 8 de Cœur devenu inutile et Est la Dame de Trèfle. Mais Sud joue alors le Roi, puis *le Valet de Pique*. *Est doit couvrir avec la Dame de* Pique, que Sud prend de l'As. Or, comme le 10 de Pique d'Ouest tombe (car il est maintenant sec), *le 6 de Pique* ainsi affranchi permet à Sud de réussir cet « impossible » grand chelem.

### LE K.O. DU DERNIER ROUND

Pour les Chinois, le match le plus passionnant du championnat du monde à Pékin a été le quart de finale (96 donnes) entre la France et la Chine. Cinq donnes avant la fin, Fu, Hu, Rong, Shao, Wang et Xu avaient 9 IMPs d'avance, et on pouvait penser que la 91e donne ne pouvait pas faire basculer le match, même si les Chinois ne déclaraient pas la manche réussie par nos joueurs. Or on se trompait, et vous allez voir pourquoi.

Nord : ♠ D V 6 ; ♡ 8 5 3 ; ♢ D 2 ; ♣ R 8 6 5 3
Ouest : ♠ 7 5 4 3 ; ♡ V 10 ; ♢ 8 7 6 5 4 ; ♣ 10 9
Est : ♠ A R 8 ; ♡ A D 9 4 2 ; ♢ 9 3 ; ♣ D 7 4
Sud : ♠ 10 9 2 ; ♡ R 7 6 ; ♢ A R V 10 ; ♣ A V 2

Sud don. Pers. vulnérable.

*Salle fermée*

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| Lebel | Xu | Cronier | Hu |
| 1 SA | passe | 3 SA | passe... |

Sur l'entame à Cœur, Lebel réussit *l'impasse à la Dame de Trèfle* et fait 3 SA avec une levée de mieux (430).

*Salle ouverte*

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| Shao | Perron | Rong | Chemla |
| 1 SA | passe | 2 SA | passe... |

Après la même entame du Valet de Cœur pris par le Roi, *pourquoi Shao a-t-il chuté* DEUX SANS ATOUT ?

*Note sur les enchères*

*Sur l'ouverture de « 1 SA »*, une couleur cinquième par un gros honneur permet d'ajouter au moins 1 point. Nord aurait donc pu évaluer facilement sa main à 9 points pour déclarer « 3 SA ».

*Philippe Brugnon*

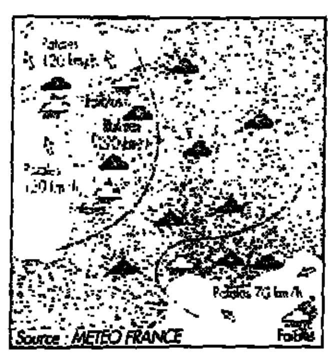
# Douceur et humidité

L'OUEST de l'Europe restera soumis à un flux de sud-ouest perturbé : des masses d'air océaniques douces et humides continueront à défiler sur la France en cette fin de semaine. Une première bande pluvieuse peu active évacuera les frontières de l'Est dans la matinée de samedi. La seconde, beaucoup plus marquée, abordera déjà la façade atlantique en s'accompagant d'un vent violent. Elle balaiera la quasi-totalité du pays avant la nuit de samedi à dimanche.

Samedi, il pleuvra faiblement le matin en Bourgogne et des Ardennes à la Franche-Comté. Ces pluies cesseront à la mi-journée, mais le ciel restera le plus souvent très nuageux. Cette amélioration ne sera que très temporaire. De nouvelles précipitations arriveront par l'ouest en fin de journée. De la frontière belge au Massif Central, en passant par la région parisienne, la journée débutera sous un ciel nuageux et parfois dans le brouillard. Les nuages deviendront de plus en plus menaçants au fil des heures. Il commencera à pleuvoir à la mi-journée et ces pluies se poursuivront jusqu'au soir et s'accompagneront de forts vents de sud. Le temps restera maussade du matin au soir des Alpes du Sud au littoral méditerranéen. Les pluies se renforceront temporairement en cours de journée, notamment sur la Côte d'Azur et au pied des Cévennes. Elles prendront parfois un caractère orageux en Corse en matinée. Le vent d'est à sud-est soufflera en Méditerranée, il sera surtout sensible l'après-midi du golfe de Gênes au Roussillon, avec des pointes atteignant 70 km/h. Sur toute la façade ouest du pays, du Bordelais à la Bretagne et à la Normandie, la pluie arrivera rapidement en cours de nuit ou en début de matinée. Ces précipitations s'accompagneront de vents violents de sud à sud-ouest, avec des rafales maximales atteignant ou dépassant 100 km/h en Bretagne et sur le Cotentin. Une accalmie temporaire interviendra par l'ouest en cours d'après-midi : les pluies cesseront et le vent faiblira un peu, tout en restant soutenu sur les côtes.

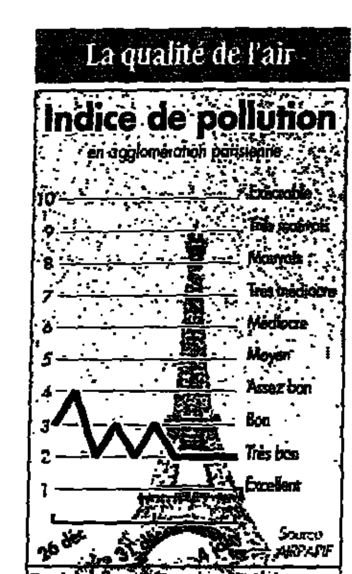
Ce temps perturbé n'épargnera que de rares régions. Grâce au vent de sud, on peut quand même espérer quelques éclaircies du Béarn aux Pyrénées ariégoises. Par effet de fœhn, on peut égalements'attendre à un ciel plus clément sur les Alpes frontalières.

Les températures resteront très douces dans l'ensemble. Il fera cependant encore bien froid le matin en Alsace, avec un risque de gelées. Un net redoux interviendra en cours d'après-midi. *(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)*

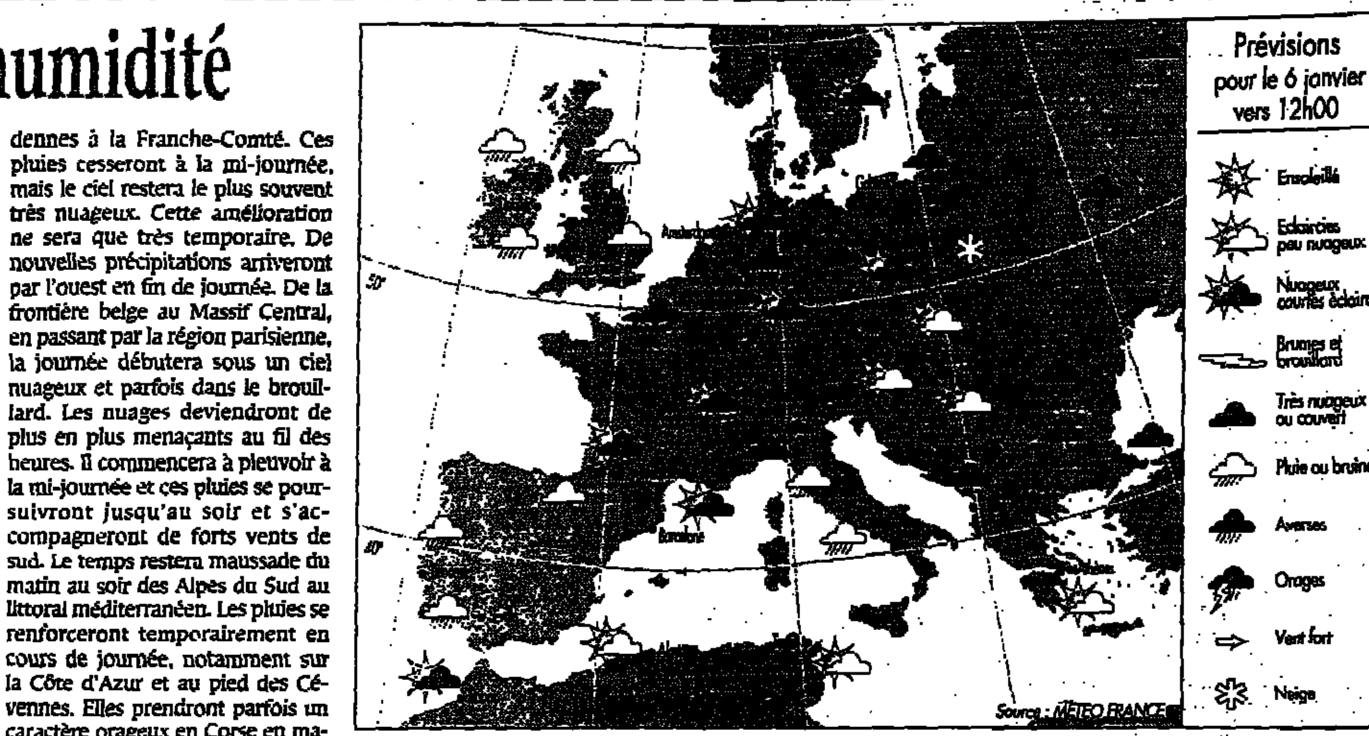


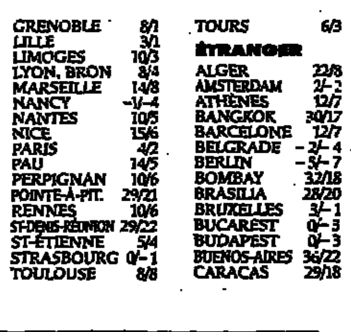
Prévisions pour le 6 janvier vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 5 janvier : assez bon





TEMPÉRATURES du 4 janvier maxima/minima

| | |
|---|---|
| **FRANCE** | |
| AJACCIO | 15/5 |
| BIARRITZ | 17/4 |
| BORDEAUX | 10/7 |
| BOURGES | 5/3 |
| BREST | 12/10 |
| CAEN | 7/4 |
| CHERBOURG | 8/4 |
| CLERMONT-F. | 5/3 |
| DIJON | 1/–3 |
| FORT-DE-FR. | 30/23 |
| GRENOBLE | 8/1 |
| LILLE | 3/1 |
| LIMOGES | 10/3 |
| LYON, BRON | 8/4 |
| MARSEILLE | 14/8 |
| NANCY | –1/–4 |
| NANTES | 10/5 |
| NICE | 15/6 |
| PARIS | 4/2 |
| PAU | 14/5 |
| PERPIGNAN | 10/6 |
| POINTE-À-PIT. | 29/21 |
| RENNES | 10/6 |
| ST-DENIS-RÉUNION | 29/22 |
| ST-ÉTIENNE | 5/4 |
| STRASBOURG | 0/–1 |
| TOULOUSE | 8/8 |
| TOURS | 6/3 |
| **ÉTRANGER** | |
| ALGER | 22/8 |
| AMSTERDAM | 2/–2 |
| ATHÈNES | 12/7 |
| BANGKOK | 30/17 |
| BARCELONE | 12/7 |
| BELGRADE | –2/–4 |
| BERLIN | –5/–7 |
| BOMBAY | 32/18 |
| BRASILIA | 28/20 |
| BRUXELLES | 3/–1 |
| BUCAREST | 0/–3 |
| BUDAPEST | 0/–3 |
| BUENOS-AIRES | 36/22 |
| CARACAS | 29/18 |
| CHICAGO | –4/–9 |
| COPENHAGUE | –8/–13 |
| DAKAR | 30/21 |
| DJAKARTA | 28/24 |
| DUBAI | 26/15 |
| DUBLIN | 10/5 |
| FRANCFORT | 0/–7 |
| GENÈVE | 3/1 |
| HANOÏ | 24/16 |
| HELSINKI | –10/–10 |
| HONGKONG | 19/17 |
| ISTANBUL | 5/2 |
| JÉRUSALEM | 20/12 |
| KIEV | –3/–6 |
| KINSHASA | 27/20 |
| LE CAIRE | 20/13 |
| LIMA | 28/20 |
| LISBONNE | 18/12 |
| LONDRES | 8/5 |
| LOS ANGELES | 14/10 |
| LUXEMBOURG | 1/–5 |
| MADRID | 12/10 |
| MARRAKECH | 25/12 |
| MEXICO | 19/3 |
| MILAN | 4/0 |
| MONTRÉAL | –19/–26 |
| MOSCOU | –11/–13 |
| MUNICH | –2/–14 |
| NAIROBI | 26/15 |
| NEW DELHI | 23/11 |
| NEW YORK | –6/–9 |
| PALMA DE MAJ. | 16/9 |
| PÉKIN | 1/–7 |
| PRAGUE | –2/–11 |
| PRETORIA | 33/18 |
| RABAT | 22/15 |
| RIO DE JAN. | 27/20 |
| ROME | 13/0 |
| SAN FRANC. | 12/10 |
| SANTIAGO | 23/13 |
| SÉVILLE | 16/13 |
| ST-PETERS. | –6/–8 |
| STOCKHO. | –8/–17 |
| SYDNEY | 20/17 |
| TENERIFE | 25/18 |
| TOKYO | 10/2 |
| TUNIS | 17/9 |
| VARSOVIE | –3/–4 |
| VENISE | 4/0 |
| VIENNE | –1/–15 |



Situation le 5 janvier, à 0 heure, temps universel

Prévisions pour le 7 janvier, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

# La presse filmée

A LA LIBÉRATION, le gouvernement, considérant qu'en temps de guerre les actualités cinématographiques devaient être étroitement contrôlées, avait donné à France Libre Actualités un monopole d'exploitation qui devait se terminer avec les hostilités. En fait, ce n'est que cette semaine que des journaux filmés de diverses provenances ont été autorisés à paraître. Quatre sociétés : Pathé, Eclair, Les Actualités françaises (ex-France Libre Actualités) et Fox-Movietone sont dès maintenant en concurrence. Des six firmes d'actualités existant avant-guerre, seules Gaumont et Paramount n'ont donc pas encore repris leur activité.

Le ministère de l'information a présenté hier les premières bandes de notre nouvelle presse filmée. Dès maintenant, on peut donc en analyser les différents genres, à cette réserve près que les bobines de Fox-Movietone n'ont pu être mises en parallèle avec les autres, n'ayant pas été apportées en temps utile. Pathé a repris, dans l'ensemble, son ancienne formule de magazine sagement conçu, mis en images sans grande fantaisie, mais avec un souci de l'information complète. Quant aux Actualités françaises, elles ont conservé le genre que nous connaissons depuis quinze mois, quelque peu morcelé mais souvent vivant. Eclair, au contraire, semble s'orienter de plus en plus vers la forme populaire, consacrant une grande partie de ses sujets aux sports et adoptant, si l'on peut dire, la mise en pages fragmentée et rapide qui a fait la fortune de certains journaux imprimés.

Tous trois célèbrent, avec quelque retard, le cinquantenaire du cinéma. Les amateurs vont pouvoir à nouveau faire leur choix, et la presse cinématographique cesse heureusement de donner l'impression d'être « dirigée ».

*(6-7 janvier 1946.)*

## BULLETIN D'ENNEIGEMENT

**Voici les hauteurs d'enneigement au jeudi 4 janvier. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris. Tél. : (1) 47-42-23-32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code ENMONTAGNE. Ou sur Internet, code : http :/www.ski-france.fr.**

**Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.**

**DAUPHINÉ-ISÈRE**
Alpe-d'Huez : 90-220 ; Alpe-du-Grand-Serre : 10-50 ; Auris-en-Oisans : 40-120 ; Autrans : 15-30 ; Chamrousse : 35-60 ; Le Collet-d'Allevard : 5-50 ; Les Deux-Alpes : 50-230 ; Lans-en-Vercors : n.c. ; Méaudre : 5-20 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : n. c. ; Les Sept-Laux : 5-35 ; Villard-de-Lans : 0-20.

**HAUTE-SAVOIE**
Avoriaz : 10-120 ; Les Carroz-d'Araches : 5-130 ; Chamonix : 25-195 ; Châtel : 15-70 ; La Clusaz : 5-70 ; Combloux : 10-35 ; Les Contamines-Montjoie : 5-90 ; Flaine : 35-145 ; Les Gets : 5-50 ; Le Grand-Bornand : 0-60 ; Les Houches : 10-60 ; Megève : 11-60 ; Morillon : 5-80 ; Morzine-Avoriaz : 10-120 ; Praz-de-Lys-Sommand : 10-20 ; Praz-sur-Arly : 20-30 ; Saint-Gervais : 15-47 ; Samoëns : 0-100 ; Thollon-Les Mémises : 5-40.

**SAVOIE**
Les Aillons : 5-40 ; Les Arcs : 42-185 ; Arèches-Beaufort : 10-135 ; Aussois : 30-60 ; Bessans : 55-80 ; Bonneval-sur-Arc : 52-100 ; Le Corbier : 30-90 ; Courchevel : 20-89 ; La Tania : n.c. ; Crest-Voland-Cohennoz : 25-40 ; Flumet : 15-60 ; Les Karellis : 30-130 ; Les Menuires : 50-90 ; Saint-Martin-de-Belleville : 35-90 ; Méribel : 25-90 ; La Norma : 40-90 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 15-50 ; La Plagne : 70-190 ; Pralognan-la-Vanoise : 25-65 ; La Rosière 1850 : 72-150 ; Saint-François-Longchamp : 35-100 ; Les Saisies : 40-55 ; Tignes : 99-140 ; La Toussuire : 60-80 ; Val-Cenis : 30-85 ; Valfréjus : 10-90 ; Val-d'Isère : 120-200 ; Valloire : 20-80 ; Valmeinier : 20-80 ; Valmorel : 35-135 ; Val-Thorens : 70-110.

**ALPES-DU-SUD**
Auron : 70-120 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 50-140 ; Isola 2000 : 70-135 ; Montgenèvre : 80-130 ; Orcières-Merlette : 80-230 ; Les Orres : 70-150 ; Pra-Loup : 40-140 ; Puy-Saint-Vincent : 60-170 ; Le Sauze-Super-Sauze : 50-110 ; Serre-Chevalier : 45-160 ; Super-Dévoluy : 25-130 ; Valberg : 50-70. ; Val-d'Allos-Le Seignus : 60-120 ; Val-d'Allos-La Foux : 90-210 ; Risoul : 75-120 ; Vars : 75-180.

**PYRÉNÉES**
Ax-les-Thermes : 0-60 ; Cauterets-Lys : 10-60 ; Font-Romeu : 40-60 ; Gourette : n. c. ; Luchon-Superbagnères : 20-40 ; Luz-Ardiden : 10-50 ; La Mongie : 15-20 ; Peyragudes : 25-35 ; Piau-Engaly : 15-110 ; Saint-Lary-Soulan : 20-85.

**AUVERGNE**
Besse-Super-Besse : 10-20 ; Super-Lioran : 10-50.

**JURA**
Métabief-Mont-d'Or : 5-10 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 5-15 ; Les Rousses : 0-10.

**VOSGES**
Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : 20-30 ; Gérardmer : 20-40 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : 0-0 ; Ventron : n. c.

**LES STATIONS ÉTRANGÈRES**
Pour ces stations, on peut s'adresser à l'office de tourisme de chaque pays.
Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine. 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88 ;
Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ;
Autriche : 53-83-95-20, ou par Minitel : 36-15 code AUTRICHE ;
Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ;
Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 44-51-65-51.



## PHILATÉLIE

# Paul-Emile Victor aux TAAF

LE TERRITOIRE des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) a émis, le 1ᵉʳ janvier, les quatorze timbres de son programme 1996 pour un montant total de 162,50 F : 1 F, *Amazonite* (dessiné et gravé par Pierre Forget) ; 2,40 F, *Pétrel à menton blanc* (Claude Andréotto) ; 2,80 F, *Station Pointe-Bénédicte sur la chimie de l'atmosphère à Amsterdam* (André Lavergne) ; 2,80 F, *Voilier mixte Yves-de-Kerguelen* (René Quillivic) ; 3,70 F, *Amiral Jacquinot 1796-1879* (Marie-Noëlle Goffin) ; 4,30 F, *L'Austral* (dessiné par Marko, gravé par Claude Jumelet) ; 7,70 F, *Lycopodium magellanicum* (Jacky Larrivière) ; 15 F, *Poussières d'étoiles, micrométéorites* (André Lavergne) ; 20 F, *L'île de l'Est, Crozet* (Pierre Béquet) ; 23 F, *Raid Dôme C* (Jacques Gauthier) ; diptyque à 2,80 F + 23 F et vignette centrale sans valeur, *Hommage à Paul-Emile Victor* (Pierre Béquet) ; 26,70 F, *Sanctuaire baleinier austral, rorqual bleu* (Eugène Lacaque) et 27,30 F, *Port-Couvreux* (Claude Jumelet). Par ailleurs, la sixième télécarte des TAAF (tirage 1 500 exemplaires), mise en vente le 20 novembre à Port-aux-Français, aux Kerguelen, représente une otarie à fourrure (190 F port compris, commandes et règlement à l'ordre du Trésor public à : TAAF, Service Télécom/Télécartes, 34, rue des Renaudes, 75017 Paris).

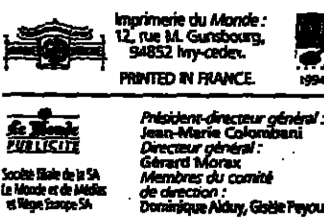
*P. J.*

★ Timbres en vente aux guichets de la recette principale de Paris-Louvre, 52, rue du Louvre, 75001 Paris (tél. : 40-28-20-00) ou par correspondance au Service philatélique de La Poste, 18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15 (tél. : 40-61-52-00).

## LES SERVICES DU *Monde*

| | |
|---|---|
| Le Monde | 40-65-25-25 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS |
| Documentation | 3617 code LMDOC ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 43-37-66-11 |
| Index et microfilms : | (1) 40-65-29-33 |
| Cours de la Bourse : | 3615 LE MONDE |
| Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min) | |

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037


Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

*Le Monde* PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA
*Président-directeur général :* Jean-Marie Colombani
*Directeur général :* Gérard Morax
*Membres du comité de direction :* Dominique Alduy, Gisèle Peyou
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

## EN FILIGRANE

■ **Oblitération André Antoine.** L'association Acfolim (4, allée Louis-de-Funès, 87100 Limoges) diffuse des souvenirs philatéliques, sur carte ou sur enveloppe, au prix de 15 francs pièce, port en sus, revêtus d'une oblitération temporaire du 20 mai 1995 à l'effigie d'André Antoine (1858-1943), homme de théâtre et de cinéma.

■ **Ionesco et les autres.** La poste roumaine a émis, le 11 novembre 1995, une série de cinq valeurs consacrées à des personnalités roumaines à l'étranger : George Apostu (1934-1986), Emil Cioran (1911-1995), Eugène Ionesco (1909-1994), Elena Vacarescu (1866-1947) et Mircea Eliade (1907-1986).

■ **Cadeau.** Un cadeau philatélique sera expédié aux cent premiers lecteurs de cette rubrique qui se manifesteront en envoyant leur adresse complète, sur carte postale, au *Monde des philatélistes*. « Cadeau rubrique philatélique », 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex.

## PARIS EN VISITE

**Dimanche 7 janvier**

■ **L'HÔTEL DE SOUBISE** et l'exposition France-Ecosse (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Didier Bouchard).

■ **LE LOUVRE,** du rempart de Philippe-Auguste à l'enceinte de Charles-V (50 F), 14 h 30, sortie du métro Odéon, devant la statue de Danton (Paris autrefois).

■ **MONTPARNASSE :** évocation des artistes des années folles (50 F), 14 h 30, sortie du métro Raspail (Emilie de Langlade).

■ **LE QUARTIER DU GROS-CAILLOU** (60 F), 14 h 30, sortie du métro Champs-Elysées-Clemenceau (Vincent de Langlade).

■ **LE VIEUX BEAUBOURG** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Rambuteau côté rue du Grenier-Saint-Lazare (Europ explo).

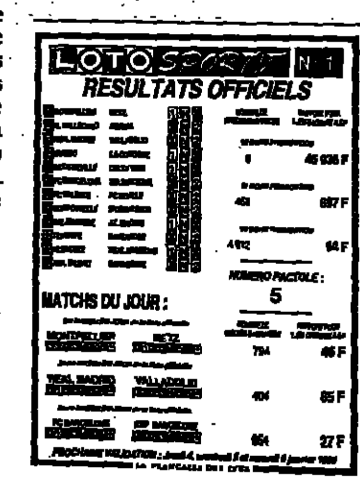
■ **LA CONCIERGERIE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** et l'Institut : histoire et fonctionnement (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Christine Merle).

■ **LE PANTHÉON** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, devant l'entrée côté place du Panthéon (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SÉVERIN** (50 F), 15 heures, sortie du métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

## JEUX



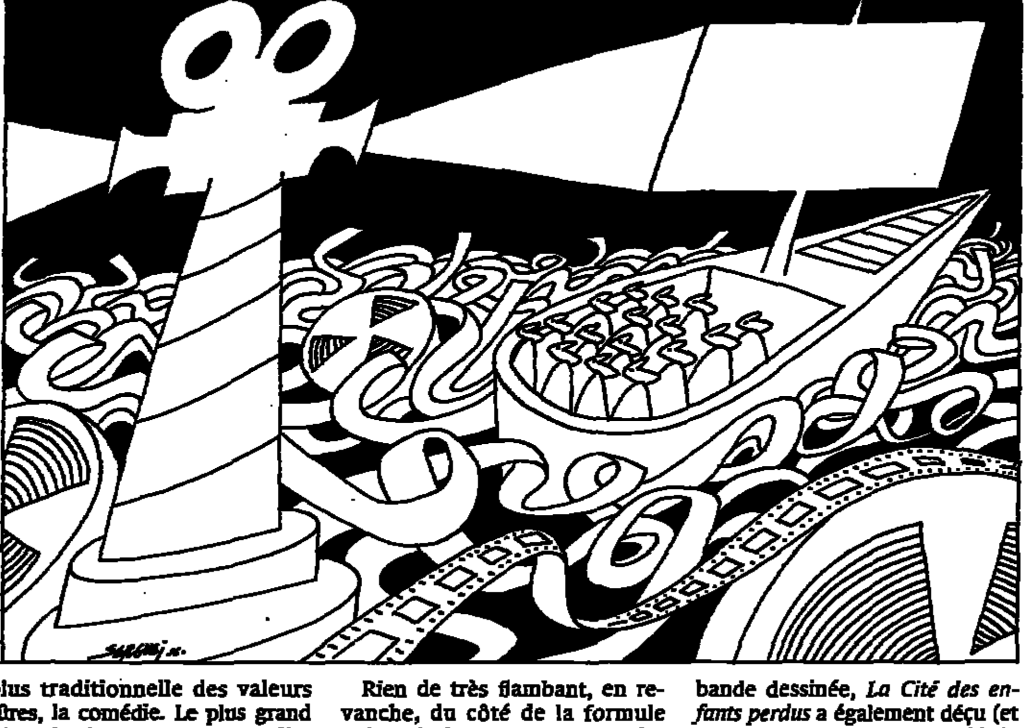
**GRAND ÉCRAN** Du point de vue commercial, 1995 a connu une stabilisation bienvenue, après les inquiétudes de l'année précédente, en particulier sur la part de marché des films français dans leur propre pays. ● LE NOMBRE DE FILMS produits est passé de 81 en 1994 à une centaine. ● LES COMÉDIES ont été à la fois les agents et les bénéficiaires de cette amélioration. Cette traditionnelle valeur sûre du succès est la seule qui ait réussi à tenir la dragée haute aux spectaculaires superproductions américaines. ● LE CINÉMA D'AUTEUR, bien que cette année encore très fécond, a eu du mal à trouver son accès au public. Ce phénomène risque d'être aggravé par le développement massif des multiplexes, et par les restructurations en cours dans l'industrie des images, qui tendent à consolider toujours davantage une forme unique de production.

# Une année rassurante pour l'industrie française du cinéma

## Avec la production d'une centaine de films, cent vingt-sept millions d'entrées et une part de marché en hausse, le bilan économique est globalement positif. Mais la survie d'une création diversifiée reste menacée

1995 était attendue comme une année test. De manière un peu excessive, 1994 avait en effet été considérée comme une mauvaise année pour le cinéma en France, et surtout comme annonciatrice d'une possible glissade fatale, sur les trois terrains de la production nationale, de la fréquentation et de la part de marché du cinéma français sur son propre territoire. Globalement, l'année qui vient de s'achever aura, au moins à court terme, fait mentir les Cassandre.

Les principaux indicateurs traduisent en effet une amélioration générale, même si la fin de l'année a été un peu décevante. Le nombre de films produits frôle la barre des cent titres, après être tombé en 1994 à quatre-vingt-un. Après une baisse, elle aussi brutale, le nombre de premiers films est également en augmentation. Les entrées enregistrent une légère amélioration, et devraient atteindre un total avoisinant les 127 millions. Il faut noter que ce léger mieux est entièrement dû à la province, qui compense la baisse de 5,5 % dans la capitale. Surtout, la part de marché du cinéma français, tombée en 1994 à un catastrophique 27,8 %, retrouve un niveau acceptable aux abords de 35 %, et contredit ainsi le pronostic d'une irrémédiable érosion, qui aurait amené les films nationaux au statut marginal occupé par leurs homologues européens dans leur propre pays.



### LA COMÉDIE, VALEUR SÛRE

Il faut ajouter à ce redressement les premiers effets des efforts désormais déployés pour reconquérir des parts de marché à l'étranger – un mouvement bien relayé par la razzia opérée par les productions françaises, en tête des palmarès de tous les grands festivals internationaux : *L'Appât* à Berlin, *Underground* à Cannes, *Une femme française* à Moscou, *Raï* à Locarno, *Cyclo* à Venise.

Le succès, relatif mais réel, des films français en France aura été de manière écrasante celui de la plus traditionnelle des valeurs sûres, la comédie. Le plus grand triomphe de 1995 est pour un film sorti en 1994, mais qui a fait l'essentiel de sa carrière l'année suivante : *Un Indien dans la ville*, à 8 millions d'entrées (un score qui situe d'ores et déjà ce film au septième rang des champions de ce quart de siècle). Il précède *Les Anges gardiens* et *Gazon maudit*, sur les traces desquels ont commencé de marcher *Le bonheur est dans le pré* et *Les Trois Frères*, sortis en décembre. Plus vivace que jamais, la comédie attire d'ailleurs à nouveau de jeunes cinéastes, parfois avec succès, comme en témoigne la réussite de *L'Année Juliette* (qui est surtout un triomphe personnel pour Fabrice Luchini) ou le bon démarrage des *Apprentis*. Ce genre n'est pourtant pas la panacée, si on en juge par le sort funeste réservé aux *Truffes* ou à *Tous les jours dimanche*.

Rien de très flambant, en revanche, du côté de la formule présentée depuis quelques années comme une assurance de réussite : la superproduction culturelle et spectaculaire fondée sur des adaptations littéraires ou des reconstitutions historiques (où s'illustrèrent les *Jean de Florette, La Gloire de mon père, Germinal, Cyrano, Tous les matins du monde, Indochine*...). Porte-drapeau de cette tendance, *Le Hussard sur le toit* (le nouveau « *film le plus cher du cinéma français* »), malgré un résultat considérable, est loin de répondre aux espoirs qui l'accompagnaient – et de couvrir son budget. On peut ranger dans la même catégorie *Une femme française, Le Nouveau Monde* ou *Les Misérables du XX*e *siècle*, voire *M*me *Butterfly*, dont aucun n'a rencontré l'accueil escompté. Cherchant à frayer une nouvelle voie balisée par les effets spéciaux électroniques et l'esthétique de la bande dessinée, *La Cité des enfants perdus* a également déçu (et contraint sa productrice au dépôt de bilan).

Trois films atypiques complètent la liste des succès. Artisan méticuleux et délicat, Claude Sautet est une « valeur sûre » à lui tout seul, qui sait retrouver de film en film l'oreille de son public, comme en témoigne l'accueil réservé à *Nelly et M. Arnaud*. En province surtout, les émois de Vanessa Paradis court vêtue ont fait l'affaire d'*Elisa*. Mais c'est *La Haine* qui a surtout marqué l'année, quitte à entretenir une certaine confusion : le deuxième film de Mathieu Kassovitz, salué par le jury de Cannes et par l'affluence du public, témoigne à l'évidence de l'apparition d'un jeune réalisateur d'une grande efficacité, aux moyens esthétiques en phase avec son époque. Il est moins certain qu'il soit le grand film de la fracture sociale qu'on a voulu en faire, la virtuosité du cinéaste consommant ce matériau comme elle l'aurait fait avec tout autre thème. 1995 a pourtant effectivement connu une plus grande attention à la situation sociale.

Consciemment ou pas, le cinéma aura anticipé sinon annoncé la crise de décembre, avec des films tels que *Bye-bye, La Croisade d'Anne Buridan, En avoir (ou pas), Raï, Krim, Douce France, En mai fais ce qu'il te plaît, Va mourir.*

### NOUVEAUX VENUS ET VÉTÉRANS

Parmi eux, on retiendra surtout la révélation du passionnant *Etat des lieux*, de Jean-François Richet, et la reconnaissance enfin accordée au travail de Robert Guediguian, pour son *A la vie à la mort*, à côté de la fort polémique *Cérémonie*, de Chabrol, ou, plus indirectement mais avec une belle puissance, *... A la campagne*, de Manuel Poirier. Et à sa manière, très différente, *L'Appât*, de Bertrand Tavernier, dénonçait lui aussi la perte des repères et du sens de la collectivité.

Pour les cinéphiles, 1995 reste comme une année féconde sur le terrain de la création. On trouvait côte à côte nouveaux venus et vétérans. Parmi ces derniers, les quatre fondateurs survivants de la nouvelle vague, Jean-Luc Godard (*JLG/JLG*), Eric Rohmer (*Les Rendez-vous de Paris*), Jacques Rivette (*Haut Bas Fragile*) et Claude Chabrol (*La Cérémonie*) donnaient chacun un beau film, de même que leurs contemporains Maurice Pialat (*Le Garçu*) et Louis Malle (*Vanya 42*e *Rue*) – dont ce fut la dernière réalisation. Mais il faut noter qu'à l'exception du Chabrol aucun de ces films n'a été un succès public, pas plus que *Les 101 Nuits*, d'Agnès Varda, ou *Noir comme le souvenir*, de Jean-Pierre Mocky, plutôt décevants il est vrai.

Parmi les quelque trente premiers films sortis en 1995 (soit le tiers des nouveautés françaises de l'année), et auxquels on peut adjoindre plusieurs deuxièmes réalisations, les noms de Jean-François Richet (*Etat des lieux*), de Karim Dridi (*Bye-bye*), de Lætitia Masson (*En avoir (ou pas)*), de Judith Cahen (*La Croisade d'Anne Buridan*), de Noémie Lvovski (*Oublie-moi*), d'Emmanuelle Cuau (*Circuit Carole*), de Danthe Desarthe (*Fast*), de Manuel Flèche (*Marie-Louise ou la permission*), de Christine Carrière (*Rosine*), d'Anne Fontaine (*Augustin*), de Manuel Poirier (*... A la campagne*) résonnent comme autant de promesses.

On y retrouve la tendance, constante depuis quelques années, à une plus grande présence féminine au sein du cinéma d'auteur. Cette dynamique est également sensible sur les affiches, avec l'entrée dans la lumière de jeunes actrices telles que Virginie Ledoyen, Valeria Bruni-Tedeschi, Karin Viard, Marie Gillain, Laurence Côte, Sandrine Kiberlain... On aurait du mal à établir une liste équivalente chez les garçons.

Rétifs à la radicalité de Godard, à la liberté de Rivette, à la finesse de Rohmer ou à la sincérité de Pialat (et aussi aux audaces d'un de leurs héritiers directs, Benoît Jacquot, avec *La Fille seule*), les spectateurs ont réagi de manière plus nuancée aux propositions des jeunes cinéastes. Mais il faut bien constater que, au-delà des générations, les auteurs modernes auront eu grand mal à trouver un public. Contrecoup sans doute logique au repli sur la tradition que représentent les succès comiques, le bon accueil réservé à un réalisateur « confortable » comme Claude Sautet ou au néo-académisme incarné par un Kassovitz. Alors que, l'année précédente, le succès des *Roseaux sauvages* ou de *Petits arrangements avec les morts* avait pu laisser espérer une réduction de cette fracture-là, il se dégage cette fois une image de plus en plus clivée entre les audaces créatives et les possibilités commerciales.

***Jean-Michel Frodon***

## L'essor des multiplexes

**Inaugurées en 1993, se développant timidement l'année suivante, ces nouvelles installations (grand nombre d'écrans, haute qualité technique, espaces de loisirs et de consommation rapide) ont connu en 1995 un essor qui en a fait la formule-reine de l'exploitation pour cette fin de siècle. Sept nouveaux multiplexes se sont ouverts au cours de l'année écoulée (l'UGC Ciné Cité et le Gaumont Parnasse à Paris, le Pathé Cap Sud à Avignon, le Kinepolis près de Metz, le Gaumont Ciné Europe dans le Pas-de-Calais, le Gaumont Nantes et le GCR à La Rochelle), seize autres sont annoncés en 1996. Les premiers bilans français de ces installations et les expériences à l'étranger semblent prouver qu'elles permettent une remontée de la fréquentation globale, mais qui profite essentiellement aux films les plus commerciaux, donc surtout aux productions américaines.**

# Les Américains et les autres

**LES PRINCIPAUX** succès hollywoodiens de 1995 ne brillent pas par leur originalité : les troisièmes épisodes des aventures de Bruce Willis dans la série *Die Hard* – et de Batman –, deux Walt Disney, que devrait rejoindre bientôt l'increvable James Bond. Le « fantastique » (infantile avec *Casper*, effrayant avec *Alerte !*, spectaculaire avec *Waterworld*, inspiré de la BD avec *Batman* ou des jeux vidéo avec *Stargate*, dans l'espace avec *Apollo 13*) reste pour les Américains une manne aussi assurée que la comédie pour les Français – soit le triomphe absolu des effets spéciaux, traditionnels avec le dessin animé ou électroniques dans les autres cas. Deux films policiers, *Une journée en enfer* et *Bad Boys*, se glissent parmi eux. Petite curiosité : une de ces productions hollywoodiennes est pourtant française, *Stargate* étant financé par le studio Canal Plus.

Mais le cinéma américain n'a pas produit que des « grosses machines » à succès. Deux des meilleurs auteurs d'outre-Atlantique ont fait preuve de leur créativité intacte, Clint Eastwood avec *Sur la route de Madison*, dont le classicisme même fait figure d'originalité, et le toujours singulier Woody Allen avec *Coups de feu sur Broadway*.

Le cinéma indépendant se porte bien, lui aussi, grâce à des titres comme *Ed Wood*, de Tim Burton, *Smoke*, de Wayne Wang et Paul Auster, *Little Odessa*, de James Gray, *The Crossing Guard*, de Sean Penn, *Le Village des damnés*, de John Carpenter. Et *Usual Suspects*, de Brian Synger, restera comme le *sleeper* (le succès inattendu) de l'été. Si les productions françaises et américaines se partagent les sommets du box-office, quelques autres cinématographies conquièrent vaille que vaille droit de cité. C'est le cas des Britanniques, que ce soit avec la comédie *Petits meurtres entre amis* ou avec l'évocation politico-historique *Land and Freedom*. Et, du côté de l'art et essai, la poursuite de la reconnaissance des cinémas iranien (*La Jarre, Le Ballon blanc, Au travers des oliviers*, d'Abbas Kiarostami – également consacré par la première intégrale de son œuvre à Locarno) et chinois (*Chungking Express, Vive l'amour*, en attendant *Good Men, Good Women* et *L'Ile du chagrin*, révélés à Cannes).

Quelques grands noms du cinéma mondial ont également marqué l'année par des œuvres fortes : Manoel de Oliveira à deux reprises (*La Cassette* et *Le Couvent*), Théo Angelopoulos (*Le Regard d'Ulysse*), Akira Kurosawa (*Madadayo*), Wim Wenders (*Lisbonne Story*), Souleymane Cissé (*Waati*), sans oublier le retour de Michelangelo Antonioni, dont *Par-delà les nuages* a été présenté au Festival de Venise. Si le reste du monde cinématographique semble mal en point, on eut tout de même quelques nouvelles optimistes du Japon grâce à *Sonatine*, et la découverte d'un jeune réalisateur balte plus que prometteur, Sharunas Bartas, avec *Trois jours* et *Corridor*.

***J.-M. F.***

**COMMENTAIRE**

## CENT ANS ET APRÈS

1995 aura donc été l'année du centenaire du cinéma. Le très grand nombre de manifestations qui se sont déroulées dans ce cadre, à Paris et davantage encore en régions, a témoigné du prestige dont jouit le grand écran dans ce pays. Toute ironie mise à part sur les lourdeurs inhérentes à ce genre de commémoration, on a pourtant attendu en vain le geste symbolique qui aurait pu et dû marquer cette occasion – par exemple l'ouverture toujours différée du Palais du cinéma dans l'actuel Palais de Tokyo à Paris.

L'événement qui aura finalement marqué l'année, et qui risque de sceller l'avenir du cinéma, s'est produit outre-Atlantique, avec la formidable accélération des concentrations dans l'industrie de la communication (fusion de Walt Disney et de la chaîne ABC, rachat de la chaîne CBS par Westinghouse, fusion de Time Warner avec Turner Broadcasting System (CNN), changement de mains de Paramount, investissements massifs de Microsoft, entrée en lice des sociétés de télécoms), sous le signe des « autoroutes de l'information ». Soit la mise en place d'une gigantesque infrastructure de production et de diffusion des images, au sein de laquelle ce qu'on a coutume d'appeler « cinéma » risque de se trouver en position d'infériorité. Ce devenir minoritaire (comparable, par exemple, à celui de la presse écrite face à l'information audiovisuelle) n'est pas forcément tragique. Mais il impose, pour survivre avec dignité et assumer une indispensable fonction de contre-pouvoir face à une forme de « communication » qui tend à devenir hégémonique, un sens toujours plus exigeant de sa nature particulière à qui y est confronté.

***J.-M. F.***

## 1995 en chiffres

● **Succès.** *Les Anges gardiens* : 5 482 000. *Gazon maudit* : 3 980 000. *Pocahontas* : 3 772 000. *Une journée en enfer* : 3 435 000. *Les 101 dalmatiens* : 3 075 000. *Stargate* : 2 698 000. *Elisa* : 2 481 000. *Le Hussard sur le toit* : 2 436 000. *Waterworld* : 2 114 000. *La Haine* : 1 977 000. *Casper* : 1 918 000. *Apollo 13* : 1 846 000. *Batman forever* : 1 674 000. *Bad Boys* : 1 620 000. *Alerte !* : 1 613 000. (Fréquentation nationale des films sortis en 1995, jusqu'au 26 décembre. Source : *Le Film français*).

● **Production et distribution.** 142 nouveaux films ont reçu l'agrément du Centre national du cinéma en 1995, dont 96 productions totalement ou majoritairement françaises, 34 coproductions minoritaires et 12 au titre de l'aide à la production des pays de l'Est (Fonds Eco). 351 films nouveaux sont sortis en salles en 1995, dont 116 productions totalement ou majoritairement françaises, mais 92 films français (par leur sujet, leur réalisateur, etc.). 29 de ces derniers étaient des premiers films.

● **Dates. 15 janvier** : « Le ticket du siècle » lance le centenaire du cinéma. **25 février** : les Césars couronnent *Les Roseaux sauvages* et *La Reine Margot*. **28 mai** : le palmarès de Cannes distingue *Underground*, qui suscitera la polémique, devant *Le Regard d'Ulysse*. **4 juillet** : entrée en vigueur de l'alliance UGC-Fox. Après Gaumont-Disney, la deuxième major française s'allie à un partenaire américain.
**27 septembre** : Marc Tessier remplace Dominique Wallon à la tête du Centre national du cinéma.
**20 novembre** : maintien de la directive européenne Télévision sans frontière. Après la mise en place du plan Média 2, la France a réussi à préserver les principes de l'exception culturelle, malgré l'hostilité de ses partenaires.
**23 novembre** : mort de Louis Malle.

# Trois jeunes photographes annoncent le retour aux couleurs de la séduction

## Chacune à sa manière, elles regardent le monde qui les entoure

**Isabelle Waternaux, Valérie Jouve et Corinne Mercadier reviennent à une photographie séductrice. Leur imagination les pousse vers un univers ludique, fait de couleurs, de lumière, soigneusement mis en scène, et des atmosphères proches de celui qui contemple leur travail.**

**CORINNE MERCADIER, Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli, Paris 4e. Tél. : 42-78-13-44. Jusqu'au 6 janvier.**
**ISABELLE WATERNAUX, Galerie Gilbert Browstone, 26, rue Saint-Gilles, Paris 3e. Tél. : 42-78-43-21. Jusqu'au 21 janvier.**
**VALÉRIE JOUVE, Galerie Anne de Villepoix, 11, rue des Tournelles, Paris 4e. Tél. : 42-78-32-24. Jusqu'au 20 janvier.**

Isabelle Waternaux, Valérie Jouve et Corinne Mercadier développent des esthétiques différentes mais annoncent le retour à une photographie de la séduction, après des années de création marquées par une accumulation d'images morbides, repoussantes. Toutes trois savent « emballer » le spectateur et le faire tomber net devant les photographies, l'attirent vers des formes nouvelles au moyen d'images soigneusement mises en scène, dynamiques, spectaculaires et colorées.

Quelles couleurs ! Chaudes et irréelles chez Corinne Mercadier, sourdes et mélancoliques chez Isabelle Waternaux, grises et urbaines chez Valérie Jouve. Ces trois-là jouent avec le feu tant leurs palettes, riches et virtuoses, flirtent gentiment avec la peinture, la décoration, une imagerie nostalgique, un maniérisme dangereux voire des stéréotypes éculés de notre époque. Pourtant la magie opère.

Les bleus, les orange, les blancs aveuglants de Corinne Mercadier propulsent le spectateur dans un songe ou un souvenir de vacances. Il s'agit de petits polaroids rephotographiés. Des photos de photos. Cette artiste avait convaincu, en 1990, avec d'étranges paysages de bord de mer. Avec cette nouvelle exposition, la photographe a conservé les couleurs qui font sa marque, elle est restée au bord de la mer, a agrandi ses tirages et, surtout, a introduit des personnages dans le cadre – des proches, elle-même que l'on découvre assise sur une chaise. Un gamin se prend la tête, un autre tire des draps blancs, un homme plie les voiles, une fillette tend le bras vers l'horizon marin, un jeune père mime de dévorer son enfant. C'est ludique, tonique, merveilleux. Ces personnages sont dénués de toute psychologie, figurines aux gestes dynamiques qui trouvent leur place dans ce drôle de théâtre marin. Sans oublier la lumière, qui se dépose en halos. Ce n'est pas une chronique familiale, ce ne sont pas des instantanés de la plage et pourtant on en retrouve les ingrédients. C'est quoi ? Des fragments de temps qui renaissent, de l'invisible qui surgit sur la surface sensible, des choses qui *« sont en marge, au fond, derrière, devant, échappées. Il ne reste que vous qui regardez et qui cherchez »*, dit Corinne Mercadier.

### FRAÎCHEUR ET AUDACE

Isabelle Waternaux concocte depuis quelques années des portraits « habités », intemporels, parfois primitifs, parfois surgissant de la nuit, où le sacré de la chair, la vitalité du corps sont mis en avant. On lui doit ainsi des portraits de sportifs (Cantona) fort réussis, figés sans être gravés dans le marbre. Isabelle Waternaux, qui fait une entrée remarquée à la galerie Browstone, présente aujourd'hui dix portraits en couleur qu'elle a ramenés d'îles lointaines, en Indonésie. Peu importe du reste, puisque elle tente de trouver à travers ces têtes aux cheveux noirs et ces visages à la peau sombre, une sorte d'homme générique, qu'aucun indice, vêtement, décor ne vient identifier ou « dater », comme si la vie, l'économie, le temps qui passe, ne pouvaient avoir de prise sur lui.

L'entreprise est réussie tant il se dégage de la paix de ces visages soigneusement éclairés. Retenons certains sourires, d'une douceur rare, d'une sagesse indicible, et la présence, parfois, d'un ciel clair, ou d'éléments du corps qui se fondent dans l'obscurité, et encore la matière photographique qui semble partir en lambeaux, pour mieux dégager le spectateur de toute notion d'espace ou de temps – il est juste dommage que cette subtilité soit balayée par un éclairage médiocre.

Reste Valérie Jouve, révélée au Musée d'art contemporain de Marseille (*Le Monde* du 26 janvier 1995) – ville où elle réside – et dont on retrouve quelques portraits remarquables à la galerie Anne de Villepoix. Certains y trouveront quelques tics de la photo des années 80 – grands formats, mélange de réalité et de fiction, de document et de mise en scène. Et pourtant, Valérie Jouve, dont on attend avec intérêt les futurs travaux, a un talent qui n'appartient qu'à elle pour traduire son époque, pour « coller » des portraits de jeunes femmes sur des décors urbains, pour mélanger la veste en jean et la barre de HLM, le Rimmel dégoulinant et la façade sinistre, le regard perdu et la rue anonyme, le chemisier à fleurs et les balcons aveugles. C'est un travail social, sensible. Il y a surtout, comme chez Waternaux et Mercadier, une fraîcheur et une prise de risque à vous mettre en forme pour la nouvelle année.

***Michel Guerrin***

# Alessandro Haber démasque Arlequin, héraut de la misère urbaine

## Cinquante ans après la première version de Giorgio Strehler, la Nuova Scena de Bologne présente « Arlequin serviteur de deux maîtres », de Goldoni

**ARLEQUIN SERVITEUR DE DEUX MAÎTRES, de Carlo Goldoni. Mise en scène : Nanni Garella. Avec Alessandro Haber, Paolo Bessegato, Umberto Bortolani, Silvano Melia, Bruna Rossi...**
**Créé à la Nuova Scena de Bologne du 20 décembre au 2 janvier, le spectacle sera présenté dans vingt-cinq villes italiennes jusqu'au 19 mars et du 13 au 25 mars au Teatro Nazionale de Milan. Rens. : (19) 39-51-27-07-89.**

**BOLOGNE (Italie)**
*de notre envoyé spécial*

Il fallait l'oser et ils l'ont osé : le metteur en scène Nanni Garella et l'acteur Alessandro Haber ont décidé de porter à la scène *Arlequin serviteur de deux maîtres*, de Carlo Goldoni, un spectacle qui, dans les diverses mises en scène de Giorgio Strehler, interprété par Marcello Moretti et Ferruccio Soleri dans le rôle-titre, a fait maintes fois le tour du monde depuis 1947, et toujours avec le même succès. Chef-d'œuvre des arts de la scène, cet *Arlequin* visité par le directeur du Piccolo Teatro de Milan appartient à la légende, au point que personne en Italie, et très peu de troupes importantes ailleurs, n'a voulu l'affronter.

C'est fait, bien fait, et même très bien fait depuis quelques jours à Bologne, plus précisément dans le cadre splendide de l'Arena del Sole, théâtre italien mythique entièrement rénové et confié, au début de 1995, à l'une des meilleures équipes artistiques de la Péninsule, Nuova Scena. Dans sa rupture totale d'avec l'esthétique strehlérienne, cette nouvelle production paraît pourtant paradoxalement s'inscrire dans la recherche du maestro en ceci qu'elle pourrait en être comme un nouveau remaniement. Celui-ci consisterait en un dépouillement accru du plateau que Strehler avait lui-même peu à peu vidé de ses accessoires et de ses décors. A Bologne, il n'y a plus rien sur la scène qu'un vélum en fond et deux hauts cubes de part et d'autre de la scène, eux-mêmes taillés dans un tissu blanc translucide, propre à refléter des lumières qui sont les seules indications de lieu et de temps.

Quand Arlequin déboule en scène sous les cris d'un invisible groupe d'enfants, le spectateur est surpris de découvrir un quinquagénaire taillé dans la chair d'un paysan descendu tout droit des Alpes juliennes. Il paraît errer dans Venise, ses vêtements noirs en loques et... le visage découvert, encadré de deux épaisses pattes noires et barré d'un foulard de corsaire. Bas les masques ! Nanni Garella n'inscrit pas sa mise en scène dans la tradition de la commedia dell'arte, ni dans la technique goldonienne du jeu *all'improviso*, mais dans une esthétique déjà réformée, et plus que Goldoni ne l'avait lui-même souhaité. Ce sentiment est encore renforcé par l'apparition des différents protagonistes d'une Venise embourgeoisée, superbement habillés par Antonio Fiorentino : les costumes de Pantalon, Lombardi, Silvio ou Beatrice dissimulent la profusion de leurs couleurs dans la moirure de leurs étoffes et ont déjà la manière, la richesse, d'un baroque avenu.

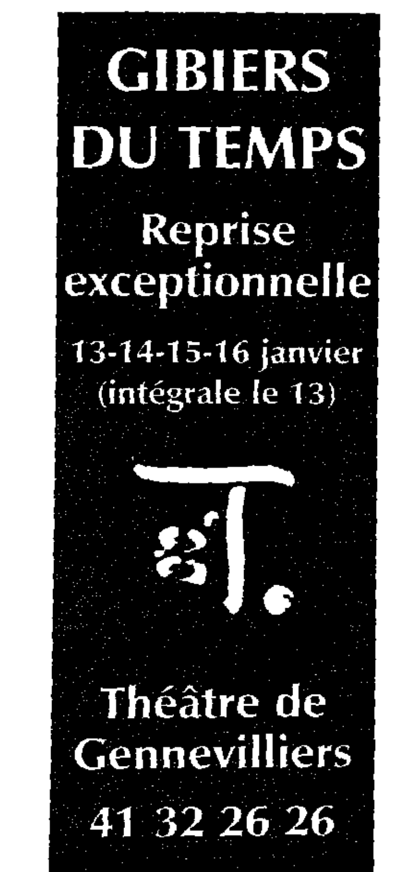
De même qu'*Hamlet* ou *Roberto Zucco* ne peuvent être créés sans l'assurance d'une connivence absolue entre un metteur en scène et un acteur, le rôle d'Arlequin exige un interprète d'exception en symbiose avec son mentor. C'est le cas d'Alessandro Haber, tout en rondeurs, faconde et violences viriles, que les cinéphiles français connaissent bien pour ses rôles aux ordres de Bertolucci, Taviani, Avati, Moretti... Sans jamais renoncer aux lazzis impertinents du personnage, il est à lui seul le basculement de la drôlerie à plus de noirceur, et surtout, perpétuellement affamé, un homme qui traverse le temps pour venir s'affaler sur le sol contemporain, urbain, de l'exclusion.

***Olivier Schmitt***

### *Un théâtre bien doté*

**Nuova Scena (Théâtre permanent de Bologne, fondé en 1968 par Dario Fo, Franca Rame et Vittorio Franceschi, aujourd'hui dirigé par Paolo Cacchioli) est le théâtre public qui reçoit les subventions les plus importantes d'Italie. Le budget annuel de cette coopérative est de 22 millions de francs, qui lui viennent pour partie de la ville de Bologne (3,2 MF), de la région (1,8 MF) et de l'Etat (5,8 MF) ; 10 MF environ sont consacrés à la création et à l'accueil des spectacles de théâtre et de danse. Nuova Scena dispose à l'année de deux salles transformables (934 et 300 places), qui devraient accueillir cette saison 120 000 spectateurs, dont 30 % de moins de vingt-six ans, et 3 200 abonnés ; 95 personnes travaillent à Nuova Scena, qui ne dispose pas d'une troupe d'acteurs permanents.**




# L'immobilité hypnotique de Douglas Gordon

## Le vidéaste ralentit les films des autres pour créer ses propres œuvres

**FLIES. Centre Georges-Pompidou. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés à partir de 10 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 22 janvier 1996. 35 F. Tél. : 44-78-12-33.**
**RECONSTITUTING JOHN FORD AND THE SEARCHERS. Palais des congrès de Lyon. Biennale d'art contemporain. De 12 heures à 19 heures ; vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé le lundi. Jusqu'au 18 février 1996. 40 F. Tél. : 72-41-00-00.**

Dans *Smoke*, le très beau film de Wayne Wang et Paul Auster, un écrivain feuillette sans comprendre les albums d'un photographe amateur, sans doute influencé par Andy Warhol, qui depuis cinq ans prend tous les matins, à 8 heures précises, une photo du même carrefour de Brooklyn. *« Si tu ne ralentis pas, tu ne verras rien »*, dit le photographe. L'écrivain cesse alors de tourner les pages à la va-vite et, se concentrant sur quelques photos, voit surgir par-delà le temps un visage qui le bouleverse.

Douglas Gordon, artiste écossais qui ne travaille que sur des images de films « déjà faits », en les ralentissant, ressemble à ce photographe. Il prend par exempe un film d'Hitchcock, *Psychose*, et l'étire sur vingt-quatre heures. Et il projette *ça* (ce nœud coulant étranglant toute action) sur un grand écran installé dans un lieu public. Avec un peu de patience, le visiteur apercevra quelques vacillements de lumière entre deux personnages quasiment immobiles, un début d'esquisse de commencement d'ébauche de mouvement. Pour la Biennale de Lyon, c'est *La Prisonnière du désert*, de John Ford, qu'il a ralenti, de telle façon que maintenant la projection du film dure cinq ans (durée des événements rapportés par le film).

Quel profit le visiteur peut-il tirer de la contemplation d'une image fixe, extraite du film ? Une réflexion (vertigineuse et primaire à la fois) sur le temps. Le temps perlé d'ellipses de la narration romanesque et le temps continu en direct. En poussant l'élongation du temps du récit jusqu'à se confondre avec le temps de l'action, Gordon démontre par l'absurde la nécessité des ellipses, des lacunes. Quand on peut tout voir, on ne voit plus rien. Il faut que d'autres choses ne soient jamais perçues, jamais vues, jamais sues, jamais racontées. Raconter, c'est oublier volontairement de grands pans du vécu.

Et même la télévision, avec le direct, ne procède pas autrement. Même quand elle filme un match de football, elle ne filme pas tous les joueurs en même temps. Douglas Gordon, avec ses images tellement ralenties qu'elles ont l'air totalement arrêtées, nous amène à espérer l'apparition d'un trou noir, d'une rupture du fil hyper-tendu de la narration sans faille. Asphyxiés de continuité, nous aspirons à un saut hors du temps.

### IGGY POP DÉMEMBRÉ

Si l'exercice est rude face à « son » Hitchcock ou à « son » Ford, il est beaucoup plus facile en présence de « son » Iggy Pop installé au sous-sol du Centre Pompidou. Là, pas besoin de grande gymnastique mentale pour éprouver le choc du ralenti, en percevoir le sens et jouir de ses avantages. Les images traitées sont celles d'un concert de rock, avec un chanteur particulièrement débridé.

Le ralenti découvre des zones de visibilité spectaculaires que le temps réel nous aurait dérobées. Et des zones nouvelles d'invisibilité : la disparition hors-champ du rocker, en temps réel, devait durer une ou deux secondes, le temps que la caméra le recadre vite fait : elle dure ici une bonne minute. Et cette absence soudaine et persistante se révèle colossalement significative et prodigieusement belle. L'importance du hors champ devient évidente. A genoux, le chanteur plonge son bras à la recherche du micro qu'il a jeté. Cette amputation du bras par le hors-champ dure plusieurs minutes : on n'est pas sûr que ce corps démembré réussisse à recomposer son unité. Mais si, le revoici. Il se tient maintenant debout, les deux mains dévorant sa tête, statue étrange. Le ralenti sculpte le corps avec le burin du temps. Il faut aller au Centre Pompidou voir cette suite de Rodin d'aujourd'hui. Ces travaux d'Hercule moderne en pantalon de cuir. Le ralenti nous dévoile un héroïsme inattendu sous l'apparence chaotique d'un rocker déchaîné. Iggy Pop, Prométhée retrouvé !

Face aux contorsions du chanteur, deux mouches immenses sur deux autres grands écrans se frottent très très lentement les pattes (parfois on croit qu'elles sont mortes ou fixes). Etait-ce bien nécessaire que l'artiste signale de façon aussi appuyée ses intentions d'entomologiste ?

***Jean-Paul Fargier***



■ **PATRIMOINE : les travaux de restauration du Palais Garnier** devraient être achevés à temps pour sa réouverture le 1er mars. Le public pourra assister à une version de concert de *Don Giovanni* dirigée par Georg Solti. Elle sera suivie, à partir du 2 mars, d'une nouvelle production de *Cosi fan tutte*, dirigée par Jeffrey Tate et mise en scène par Ezio Toffolutti. Le Ballet y redansera à partir du 18 mars.

■ **MUSIQUE : Radio France consacrera son Festival Présence 96, au compositeur Mauricio Kagel et à la musique chinoise.** Ce festival aura lieu du 2 au 24 février à la Maison de la radio à Paris. L'entrée des vingt-six concerts sera libre, ainsi que celles au colloque « Enjeux des concerts de musique contemporaine », et des rencontres avec des compositeurs. Sept concerts seront intégralement consacrés à Kagel. Le compositeur argentin participera, comme chef ou soliste, à trois d'entre eux, les 2, 16 et 18 février. Une vingtaine de compositeurs chinois seront également joués. Cinq d'entre eux ont reçu, de Radio France, des commandes de partitions qui seront créées à cette occasion.

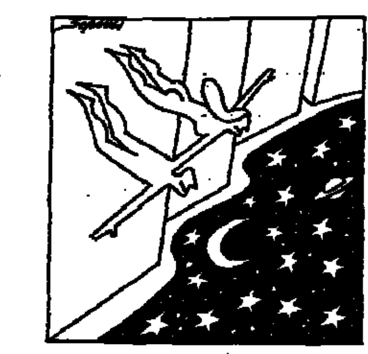
■ **Les représentations de « Chorus Line » au Théâtre Mogador** sont prolongée du 15 au 28 janvier, ce spectacle prévu initialement jusqu'au 7 janvier. Cette production en provenance de New York a été présentée à Paris une première fois à l'automne 1995, puis repris à Mogador fin décembre. Tél. : 53-32-32-00.

■ **THÉÂTRE : afin de permettre aux compagnies de théâtre alsaciennes d'accroître la diffusion** de leurs créations en France et dans les pays francophones, le conseil régional – en collaboration avec l'Atelier du Rhin de Colmar (Haut-Rhin) – ont mis en place une initiative baptisée Créer en Alsace. Du 9 janvier au 17 février, douze compagnies professionnelles auront l'occasion de présenter au public et aux professionnels leurs productions dans différentes villes de la région et des départements limitrophes.

# Les P'tits Loups font du jazz

## Ils s'amusent et ça swingue

**UNE JOYEUSE BANDE** de gamines et gamins s'essaient à la musique, à la danse, au music-hall avec un superbe appétit et une étonnante conscience du travail bien fait. Sous la direction d'Olivier Caillard, trois groupes d'enfants, âgés de sept à quinze ans, recréent les accents dorés de la salsa, de la chanson swinguée, le plaisir des claquettes avec des airs de chenapans qui veulent faire tout ce qui leur plaît et mettent des paroles drôles et futées sur les standards. Ils sont accompagnés avec enthousiasme par des musiciens amoureux du jazz simple, et même par le violoniste Stéphane Grappelli sur l'album *Le Retour des P'tits Loups du jazz* publié après *Les P'tits Loups du jazz* par l'association Enfance et musique qui les soutient. Les enfants adorent leurs disques – et découvrent alors Duke Ellington, Charlie Parker ou Thelonious Monk –, les parents aussi. Les arrangements sont malins et les voix vives. Si tous les enfants du monde faisaient ainsi de la musique...



★ Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9[e]. M° Trinité. 14 heures et 18 heures, le 6 janvier. 14 heures, le 7. Tél. : 49-95-99-99. 120 F et 150 F.

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Glenn Ferris**
Américain installé à Paris depuis plusieurs années, Glenn Ferris regarde vers les cieux pour que coulisse son trombone.
En club, les plafonds bas ne lui permettent pas toujours cette belle gestuelle. La musique est là, avec Wayne Dockery (contrebasse), John Betsch (batterie) et Alain Jean-Marie (piano).
*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1[er]. M° Châtelet. 22 heures, le 5. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.*

**John Kelly (*) et Maureen Fleming (**)**
John Kelly et Maureen Fleming sont des danseurs inconnus à Paris à découvrir. C'est l'esprit new-yorkais, et même un peu plus puisqu'ils représentent les choix de La Mama de New York, lieu légendaire de l'avant-garde des années 70, hyper-activiste, hyper-militant. Passer à La Mama était un label.
*Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6[e]. M° Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs.* (*) *20 h 30, les 4, 5, 8 et 9 janvier ; 19 heures, le 6 janvier ; 17 heures, le 7 janvier.* (**) *Du 11 au janvier. Tél. : 45-44-72-30. 100 F.*

**Hossein Alizâdeh, Madjid Khaladj**
Hossein Alizâdeh maîtrise avec une parfaite aisance tous les raffinements du radif, le répertoire de la musique savante iranienne. Reconnu comme l'un des plus épatants joueurs de târ et sétâr, les luths de la tradition, il possède l'art de l'improvisation, généreuse et subtile. Avec Madjid Khaladj, virtuose du tombak (tambour en calice), il forme un duo idéal de justesse et d'homogénéité.
*Amphithéâtre du Musée de la musique, Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19[e]. M° Porte-de-Pantin, 16 h ; 15 heures, le 7 janvier. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.*

**Louis Jouvet**
Jouvet, d'abord homme de théâtre, débuta tardivement sa carrière cinématographique. C'était en 1932, il avait quarante-cinq ans. Jusqu'à sa mort, en 1951, il tourna plus d'une trentaine de films. *La Kermesse héroïque*, de Jacques Feyder ; *Lady Paname*, d'Henri Jeanson, *Copie conforme*, de Jean Dréville, *Quai des Orfèvres*, d'Henri-Georges Clouzot, autant d'œuvres que le cinéma Reflet Médicis nous donne à revoir.
*Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 3, rue Champollion, Paris 5[e].* M° Odéon. Tél. : 36-68-48-24.

# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**DEAD MAN**
Film américain de Jim Jarmusch, avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1[er] (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, 6[e] (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Danton, dolby, 6[e] (36-68-34-21) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8[e] (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9[e] (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11[e] (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13[e] (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13[e] (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14[e] (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15[e] (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16[e] (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).

**DON'T LOOK BACK**
Film britannique de D. A. Pennebacher, avec Bob Dylan, Joan Baez, Alan Price, Donovan (1 h 35).
VO : Action Ecoles, 5[e] (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).

**GRAND NORD**
Film américano-franco-norvégien de Niels Gaup, avec Christophe Lambert, James Caan, Catherine McCormack, Burt Young, Jacques François, Nicolas Hope (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1[er] (36-68-68-58) ; UGC Danton, dolby, 6[e] (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8[e] (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8[e] (36-68-43-47) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13[e] (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2[e] (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6[e] (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9[e] (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12[e] (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13[e] (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14[e] (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14[e] (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15[e] (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18[e] (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

**MARTHA**
Film allemand de Rainer Werner Fassbinder, avec Margit Carstensen, Karl-Heinz Böhm, Gisela Fackeldey, Adrian Hoven (1 h 56).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3[e] (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6[e] (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8[e] (45-61-10-60).

**N'OUBLIE PAS QUE TU VAS MOURIR (**)**
Film français de Xavier Beauvois, avec Xavier Beauvois, Roschdy Zem, Chiara Mastroianni, Bulle Ogier (1 h 58).
UGC Ciné-cité les Halles, 1[er] (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6[e] (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6[e] (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8[e] (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9[e] (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11[e] (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15[e] (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18[e] (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

**PROGRAMMÉ POUR TUER (*)**
Film américain de Brett Leonard, avec Denzel Washington, Kelly Lynch, Russell Crowe (1 h 42).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1[er] (36-68-68-58) ; Gaumont Marignan, dolby, 8[e] (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8[e] (36-68-43-47) ; Gaumont Kinopanorama, 15[e] (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2[e] (36-68-70-23) ; Bretagne, 6[e] (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9[e] (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13[e] (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14[e] (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14[e] (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15[e] (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18[e] (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20[e] (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

**WHITE MAN**
Film américain de Desmond Nakano, avec John Travolta, Harry Belafonte, Tom Bower, Andrew Lawrence, Kelly Lynch (1 h 30).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1[er] (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6[e] (36-68-37-62) ; UGC Normandie, dolby, 8[e] (36-68-49-56) ; Les Montparnos, dolby, 14[e] (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18[e] (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2[e] (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6[e] (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9[e] (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12[e] (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13[e] (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14[e] (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15[e] (36-68-29-31).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

# RÉGION

Une sélection musique, danse, théâtre et art en région

## MUSIQUE CLASSIQUE

**BORDEAUX**
**La Bohème**
de Puccini : *version de concert.* Mireille Delunsch (Mimi), Jingma Fan (Rodolphe), Michèle Lagrange (Musette), Piero Guarnera (Marcel), Lionel Sarrazin (Colline), Vincent Le Texier, Marc Mazuir (Schaunard), Chœur d'enfants du Conservatoire national de région, Chœur du Grand-Théâtre de Bordeaux, Orchestre national Bordeaux-Aquitaine, Patrick Summers, Jacques Blanc (direction).
*Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 14 h 30, le 7 janvier. Tél. : 56-48-58-54.*

**LILLE**
**Orchestre national de Lille**
Wagner : *Ouvertures et airs d'opéras.* Simon Estes (basse), Jean-Claude Casadesus (direction).
*Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, le 9 janvier ; 18 h 30, le 10 janvier. Tél. : 20-12-82-40. De 110 F à 140 F.*

**LYON**
**Orchestre national de Lyon**
Dusapin : *Apex, création.* Schumann : *Concerto pour violoncelle et orchestre.* Zemlinsky : *Symphonie lyrique.* Elisabeth Meyer-Topsoe (soprano), Andreas Schmidt (baryton), Nicolas Hartmann (violoncelle), Emmanuel Krivine (direction).
*Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 20 h 30, les 11 et 12 janvier. Tél. : 78-60-37-13. De 70 F à 250 F.*

**SAINT-ETIENNE**
**Le Mikado**
de Sullivan. Elisabeth Conquet, Christine Cadol, Catherine Migeon, Patricia Schnell, Antoine Normand, Jacques Duparc, Charles Ossola, Jacques Calatayud, Jacques Perroni, Chœurs lyriques et Nouvel Orchestre de Saint-Etienne, Bruno Poindefert (direction), Michel Jarry (mise en scène), Nadine Leclaire (chorégraphie).
*Théâtre Copeau-Grand-Théâtre, jardin des Plantes, 42 Saint-Etienne. 20 heures, le 12 janvier ; 15 heures, le 14 janvier. Tél. : 77-25-35-18. De 120 F à 210 F.*



## DANSE

**BELFORT**
**Odile Duboc**
*Brins d'histoires.*
*Théâtre Granit, 1, faubourg de Montbéliard, 90 Belfort. 20 h 30, les 11, 12 et 13 janvier. Tél. : 84-58-67-67. 120 F.*

**BIARRITZ**
**Ballet de l'Opéra de Paris**
George Balanchine : *Sérénade, Thème et variations, Allegro Brillante.*
*Palais des festivals, 64 Biarritz. 21 heures, le 6 janvier. Tél. : 59-22-19-19.*

**GRENOBLE**
**Anne Teresa de Keersmaeker**
*Toccata.*
*Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, le 11 janvier ; 20 h 30, le 12 janvier. Tél. : 76-25-05-45. De 60 F à 115 F.*

**LYON**
**Lyon Opera Ballet**
Maguy Marin : *Cendrillon.*
*Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, le 6 janvier. Tél. : 78-75-88-88.*
**Compagnie Bouvier-Obadia**
*Welcome to Paradise.*
*Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, le 9 janvier ; 19 h 30, le 10 janvier. Tél. : 78-75-88-88. 100 F.*

**MULHOUSE**
**La Sylphide**
*La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, le 6 janvier ; 15 heures, le 7 janvier. Tél. : 89-36-28-28.*

## THÉÂTRE

**AGEN**
**Tartuffe**
de Molière, mise en scène de Nadine Darmon et Pierre Debauche, avec Robert Angebaud, Emmanuel Broche, Philippe Fenwick, Gemma Guilemany...
*Théâtre du Jour, 21, rue Paulin-Régnier, 47 Agen. Les samedi 6, mardi 9, vendredi 12, samedi 13, à 20 h 30 ; le mercredi 10, à 19 heures ; le jeudi 11, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 53-47-82-08. Durée : 2 h 30. 65 F* et 110 F.*

**AMIENS**
**Oh ! les beaux jours**
de Samuel Beckett, mise en scène de Peter Brook, avec Natasha Parry et François Berthet.
*Maison de la culture, place Léon-Gontier, 80 Amiens. Les mardi 9, mercredi 10, jeudi 11, vendredi 12, à 20 h 30. Tél. : 22-97-79-77. Durée : 1 h 50. 160 F.*

**ANNECY**
**Le Voyageur immobile**
de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur, avec Bérengère Altieri-Leca, Damien Bouvet, Martin Chaput...
*Bonlieu, 1, rue Jean-Jaurès, 74 Annecy. Le jeudi 11, à 19 h 30. Tél. : 50-33-44-11. Durée : 1 h 30. 72 F* et 110 F.*

**AUBUSSON**
**Hamlet**
de William Shakespeare, mise en scène de François Wastiaux, avec Christophe Doubliez, Yves-Noël Genod, Laurent Gerztenkorn, Lefteris Kehagioglou.
*Théâtre Jean-Lurçat, avenue des Lissiers, 23 Aubusson. Les lundi 8 et mardi 9, à 20 h 30. Tél. : 55-83-86-87. Durée : 2 h 40. 60 F* et 90 F.*

**BESANÇON**
**La femme changée en renard**
d'après David Garnett, mise en scène de Didier Bezace, avec Serpentine Teyssier, Christophe Grundmann et Benoît Muracciole.
*L'Espace, place de l'Europe, 25 Besançon. Les mardi 9, mercredi 10, jeudi 11, vendredi 12, à 20 h 30 ; le samedi 13, à 19 heures. Tél. : 81-82-00-30. Durée : 1 h 30. 25 F* et 100 F.*
*Et à la Maison des arts et loisirs, 27, rue de la République, 25 Sochaux. Le mardi 9, à 20 h 45. Tél. : 81-94-16-62. Durée : 1 h 30. 67 F* et 85 F.*

**BÉTHUNE**
**Les Troyennes**
d'Euripide, mise en scène de Stéphanie Loïk, avec Stéphanie Loïk, Fabienne Elkoubi et Denis Jarosinski (chant), Christian Antoine et Daniel Rousseau (musiciens).
*Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. Les mardi 9, vendredi 12, samedi 13, à 20 h 30 ; les mercredi 10 et jeudi 11, à 19 heures. Tél. : 21-56-96-95. 85 F* et 110 F.*

**BLOIS**
**Boltanski/Interview**
d'après Christian Boltanski, mise en scène d'Eric Didry, avec Gaël Baron et Thierry Paret.
*La Halle aux Grains, place de la République, 41 Blois. Les jeudi 11 et vendredi 12, à 20 h 30. Tél. : 54-56-19-79. Durée : 1 h 30. 60 F* et 80 F.*

**CHÂLONS-SUR-MARNE**
**Le Grand Théâtre du monde**
de Pedro Calderon De La Barca, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Eric Bergeonneau, Loïc Brabant, Arnaud Décarsin, Didier Galas, Jean-Michel Guérin, Hélène Halbin, Cécile Pillet, Julien Muller, Chloé Réjon, Gisèle Tortérolo et Philippe Duquesne.
*Espace Pierre-Dac, 5, rue des Fripiers, 51 Châlons-sur-Marne. Le vendredi 12, à 20 h 30. Tél. : 26-69-50-99. Durée : 1 h 15. 70 F* et 90 F.*

**CHAMBÉRY**
**Un étrange voyage**
d'après Nazim Hikmet, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Michel Demierre, Olivier Schétrit, Ajam Rosa (chant), Claire Antonini, Christian Boissel, Bruno Caillat, Renaud Garcia-Fons et Carole Robinson (musiciens).
*Espace Malraux, 67, carré Curial, 73 Chambéry. Le mercredi 10, à 20 h 30 ; les jeudi 11 et vendredi 12, à 19 h 30. Tél. : 79-85-55-43. Durée : 1 h 45. 110 F.*

**CHÂTEAUROUX**
**Le Monde d'Albert Cohen**
d'après Albert Cohen, mise en scène de Jean-Louis Hourdin, avec Anne Cunéo, Robert Bouvier, Mathieu Delmonte, Francis Freyburger, François Kuki et Jean-Claude Monteils.
*Equinoxe-La Grande Scène, 49, rue Nationale, 36 Châteauroux. Le samedi 6, à 20 h 30. Tél. : 54-08-34-34. Durée : 1 h 30. 80 F* et 130 F.*

**LE CREUSOT**
**La Dispute**
de Marivaux, mise en scène de Dominique Pitoiset, avec Nadia Fabrizio, Julie Brochen, David Jeanne-Comello, David Morisseau, Gérard Essomba Many, Lydia Ewande, Dominique Pitoiset et Béatrice Toussaint (violoncelle).
*LARC, place de la Poste, 71 Le Creusot. Le jeudi 11, à 20 h 30. Tél. : 85-55-13-11. Durée : 1 h 20. 130 F.*

**DIJON**
**Le Voyageur immobile**
de Philippe Genty, mise en scène de l'auteur, avec Bérengère Altieri-Leca, Damien Bouvet, Martin Chaput, Jorge Pico Puchades, Catherine Salvini, Ayse Tashkiran et Trond Erik Vassdal.
*Théâtre des Feuillants, 9, rue Condorcet, 21 Dijon. Le mercredi 10, à 20 h 30. Tél. : 80-30-59-78. Durée : 1 h 30. 60 F* et 120 F.*

**GRENOBLE**
**Théâtre minute n 3 : Italienne avec orchestre**
de Jean-François Sivadier, mise en scène de l'auteur, avec Norha Krief, Charlotte Clamens, Cyril Bothorel et Jean-François Sivadier.
*Le Cargo-Grande Salle, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. Le samedi 6, à 19 h 30. Tél. : 76-24-49-56. Durée : 0 h 59. 50 F* et 85 F.*

**LE HAVRE**
**Rosel**
de Harald Mueller, mise en scène de Christian Schiaretti, avec Agathe Alexis.
*Le Volcan, 2, rue Racine, 76 Le Havre. Le samedi 6, à 20 h 30. Tél. : 35-19-10-10. Durée : 1 h 10. 110 F.*

**LIMOGES**
**Titus Andronicus**
de William Shakespeare, mise en scène de Silviu Purcarete, avec Stefan Iordache, Valeriu Dogaru, Tudor Gheorghe...
*Théâtre de l'Union, 20, rue des Coopérateurs, 87 Limoges. Le samedi 6, à 20 h 30. Tél. : 55-79-90-00. Durée : 2 h 25. 95 F* et 120 F.*

**LYON**
**L'Eloge de l'âne ou la Vie brûlée de Giordano Bruno**
de et par Michel Vericel.
*Théâtre les Ateliers, 5, rue du Petit-David, 69 Lyon. Les vendredi 12, samedi 13, mardi 16, à 20 h 30 ; le dimanche 14, à 17 heures. Tél. : 78-37-46-30. Durée : 1 h 10. 65 F* et 110 F. Jusqu'au 4 février.*

**MARSEILLE**
**Le meilleur est à venir**
mise en scène de François-Michel Pesenti, avec Christophe Avril, Malika Khatir, Isabelle Menke, Hanspeter Müller, Pierre Palmi, Suzanne-Marie Wrage...
*Théâtre de Lenche, 4, place de Lenche, 13 Marseille. Le jeudi 11, à 19 heures ; les vendredi 12 et samedi 13, à 20 h 30. Tél. : 91-91-52-22. 30 F* et 55 F.*

**MAUBEUGE**
**Des jours entiers, des nuits entières**
de Xavier Durringer, mise en scène de Stéphanie Chévara, avec Thierry Belnet, Emmanuelle Bougerol, Pierre-Yves Chapalain, Nathalie Ghiano et Frédéric Pellegeay.
*Théâtre du Manège, rue de la Croix, 59 Maubeuge. Les jeudi 11 et vendredi 12, à 20 h 30. Tél. : 27-65-65-40. Durée : 1 h 30. 40 F* et 60 F.*

**NANCY**
**Les Sœurs de Sardapanale**
de Michel Massé et Patrick Bonté, mise en scène des auteurs, avec Patrick Bonté, Michel Massé, Odile Massé, Nicole Mossoux et Carine Peeters.
*La Manufacture, 10, rue Baron-Louis, 54 Nancy. Le jeudi 11, à 19 heures ; les vendredi 12 et samedi 13, à 20 h 45 ; le dimanche 14, à 16 h 30. Tél. : 83-37-42-42. Durée : 1 h 40. 80 F* et 100 F.*

**ORLÉANS**
**Le Menteur**
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Frédéric Laurent, Stéphane Fauville, Anne Claire, Candy Saulnier, Patricia Berti...
*Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orléans. Le samedi 6, à 20 h 30. Tél. : 38-62-75-30. Durée : 2 h 15. 80 F* et 125 F.*

**REIMS**
**Kyôgen**
d'après le répertoire classique japonais, avec Manzô Nomura, Mannojô Nomura, Ryôsuke Nomura, Fumitaka Nomura, Tadashi Ogasawara, Akihito Nomura et Katsutoshi Hashimoto.
*Comédie de Reims, 3, chaussée Bocquaine, 51 Reims. A partir du 10 janvier. Les mercredi 10, jeudi 11, vendredi 12, samedi 13, mardi 16, mercredi 17, jeudi 18, vendredi 19, à 20 h 30. Tél. : 26-48-49-00. Durée : 1 h 30. 75 F* et 120 F. Jusqu'au 20 janvier.*
**La Parole de Mangeclous**
d'après Albert Cohen, mise en scène d'Isabelle Starkier, avec Emmanuel Depoix et Cathy Missika (chant).
*Salle Diderot, 1, rue Eugène-Wiet, 51 Reims. Les jeudi 11, vendredi 12, samedi 13, à 20 h 45. Tél. : 26-47-30-40. 20 F* et 50 F.*

**LA ROCHELLE**
**C 33.**
de Robert Badinter, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Roland Bertin, Claude Aufaure, Pierre Decazes, Luc-Antoine Diquero, Claude Evrard, Jean-Claude Jay...
*La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17 La Rochelle. Les mercredi 10 et jeudi 11, à 20 h 30. Tél. : 46-51-54-02. Durée : 2 heures. 145 F.*

**STRASBOURG**
**Le Masque de Robespierre**
de Gilles Aillaud, mise en scène de Jean Jourdheuil, avec Michel Barbé, Marc Berman, Dominique Boissel, Patrick Condé, Anne Consigny, Boubakar Djebate, Anne Durand et Michel Kullmann.
*Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. A partir du 9 janvier. Les mardi 9, mercredi 10, jeudi 11, vendredi 12, samedi 13, mardi 16, à 20 heures. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 2 heures. 95 F* et 125 F. Jusqu'au 20 janvier.*
**A partir de Miles, des Piccoli Principi**
avec Alessandro Libertini.
*TJP Petite Scène, Pont-Saint-Martin, 67 Strasbourg. Le mercredi 10, à 14 heures et 18 heures ; le samedi 13, à 15 heures et 20 h 30 ; le dimanche 14, à 17 heures. Tél. : 88-35-70-10. Durée : 0 h 50. 35 F* et 80 F.*

**TOULOUSE**
**Oncle Vania**
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Robert Cantarella, avec Maurice Benichou, Céline Chéene, Marie Desgranges, Christian Esnay, Chantal Garrigues, Jacek Maka, Fabienne Rocabois et Jacques Pieiller.
*Théâtre Sorano, 35, allées Jules-Guesde, 31 Toulouse. Les mardi 9, jeudi 11, vendredi 12, samedi 13, mardi 16, à 20 h 30 ; le mercredi 10, à 19 h 30 ; le dimanche 14, à 16 heures. Tél. : 61-25-66-87. Durée : 2 heures. 105 F* et 120 F. Jusqu'au 28 janvier.*

**VALENCE**
**La Vie de Galilée**
de Bertolt Brecht, mise en scène de Philippe Delaigue, avec Sophie Allot, Paule Annen, Alain Bert, Maurice Deschamps, Gil Fisseau, Vincent Garanger, Juan Martinez, Gérard Morel, Alain Rais et Christian Taponard.
*Le Bel Image, place Charles-Huguenel, 26 Valence. Les mardi 9, mercredi 10, vendredi 12, samedi 13, à 20 h 45 ; le jeudi 11, à 19 h 30. Tél. : 75-82-44-10. Durée : 2 h 30. 90 F* et 125 F.*

**VILLEURBANNE**
**Six fois deux**
de Georges Lavaudant, mise en scène de l'auteur, avec Jean Boillot, Catalina Carrio-Fernandez, Olga Grumberg, Lynda Lagadec, Aline Leberre, Manuel Lelièvre...
*Théâtre national populaire, 8, place Lazare-Goujon, 69 Villeurbanne. Le jeudi 11, à 19 h 30 ; les vendredi 12 et samedi 13, à 20 h 30. Tél. : 78-03-30-50. 135 F* et 170 F.*

## ART

**ARRAS**
**Jean Dewasne**
*Centre culturel Noroît, 6-9, rue des Capucins, 62 Arras. Tél. : 21-71-30-12. De 15 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé mardi. Jusqu'au 18 février 1996. 20 F.*

**BORDEAUX**
**Jasper Morrison**
*Arc-en-rêve-Centre d'architecture, entrepôts Lainé, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-52-78-36. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 février 1996. 30 F.*

**CHÂLON-SUR-SAONE**
**Michaël Kenna**
*Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries, 71 Chalon-sur-Saône. Tél. : 85-48-41-98. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars 1996. 10 F.*
**Marie-Paule Nègre**
*Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries, 71 Chalon-sur-Saône. Tél. : 85-48-41-98. De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 3 mars 1996. 10 F.*

**CHOLET**
**Henri Cueco**
*Musée d'Art et d'Histoire, 27, avenue de l'Abreuvoir, 49 Cholet. Tél. : 41-49-29-00. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; dimanche de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 février 1996.*

**DIJON**
**Jean Dupuy**
*Espace FRAC, 49, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 80-67-18-18. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 16 février 1996.*

**FRÉJUS**
**Peintures françaises**
*Le Capitou-Centre d'art contemporain, ZI du Capitou, 83 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. De 14 heures à 18 heures ; dimanche sur rendez-vous. Fermé lundi. Jusqu'au 3 février 1996.*

**LYON**
**3[e] Biennale d'art contemporain**
*Palais des Congrès, Cité internationale, 69 Lyon. Tél. : 72-41-00-00. De 12 heures à 19 heures ; nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 février 1996. 40 F, carte permanente : 70 F.*
*Musée d'Art contemporain, Cité internationale, quai Charles-de-Gaulle, 69 Lyon. Tél. : 72-41-00-00. De 12 heures à 19 heures ; nocturne vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 février 1996. 40 F, carte permanente : 70 F.*

**MOUANS-SARTOUX**
**L'Art concret aujourd'hui**
*Château, 06 Mouans-Sartoux. Tél. : 93-75-71-50. Jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 11 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 10 mars 1996.*

**NANTES**
**Les Années romantiques**
*Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44 Nantes. Tél. : 40-41-65-65. De 10 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 21 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 mars 1996.*

**NICE**
**Ernest Pignon-Ernest**
*Musée d'Art moderne et d'Art contemporain, 1[er] étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 mars 1996. 25 F.*

**RENNES**
**Vito Acconci**
*La Criée, Halle d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 99-78-18-20. De 12 heures à 14 heures et de 15 heures à 19 heures ; samedi de 15 heures à 19 heures ; visite commentée le mercredi à 17 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 31 janvier 1996.*

**SAINT-ETIENNE**
**La Collection de la Caisse des dépôts et consignations**
*Musée d'Art moderne, La Terrasse, 42 Saint-Etienne. Tél. : 77-79-52-52. De 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 25 février 1996. 26 F.*

**STRASBOURG**
**Avant le cinéma**
*Musée Alsacien, 23, quai Saint-Nicolas, 67 Strasbourg. Tél. : 88-35-55-36. De 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 mars 1996.*

**TOULOUSE**
**La Collection japonaise de Georges Labit**
*Musée Georges-Labit, 43, rue des Martyrs-de-la-Libération, 31 Toulouse. Tél. : 61-22-21-84. De 10 heures à 17 heures ; samedi et dimanche jusqu'à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 janvier 1996.*

**VENCE**
**Jean Le Gac, Mimmo Paladino**
*Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 93-58-15-78. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 février 1996. 20 F.*
**Matisse**
*Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, 2, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 93-58-15-78. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 février 1996. 20 F.*

**VILLENEUVE-D'ASCQ**
**Soyons sérieux, points de vue sur l'art des années 80 et 90**
*Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 janvier 1996. 25 F.*

**VILLEURBANNE**
**Artistes/Architectes**
*Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. De*

# Le dernier numéro d'« InfoMatin » devrait paraître lundi 8 janvier

ANDRÉ ROUSSELET devait proposer, vendredi 5 janvier, le dépôt de bilan d'*InfoMatin*, au conseil d'administration de la société éditrice du quotidien, la Sodepresse, dont il détient plus des trois quarts du capital (aux côtés du groupe suédois Marienberg, d'une filiale du groupe de Conrad Black, Hollinger, de la Macif et du *Monde*). La décision devait ensuite être annoncée au personnel lors d'un comité d'entreprise extraordinaire. Le choix d'André Rousselet intervient après un conflit avec le personnel de l'entreprise sur la diminution du nombre des jours de congé, alors que le journal a perdu 145 millions de francs en deux ans (*Le Monde* du 5 janvier).

Dans le numéro du quotidien paru vendredi, le rédacteur en chef, Marc Jézégabel, confirme à ses lecteurs qu'*« InfoMatin vit peut-être ses derniers jours »*.

La CFDT a demandé, jeudi, au Syndicat de la presse parisienne (SPP) *« une commission nationale de conciliation pour essayer de trouver un ultime compromis »*. En cas d'échec, la CFDT souhaite en *« appeler publiquement à l'arbitrage du gouvernement, car les pouvoirs publics, garants de l'intérêt général, ne peuvent tolérer qu'un seul homme, quel qu'il soit, décide de l'avenir du pluralisme de l'information en France »*.

Au moment où *InfoMatin* va disparaître, l'édition nationale du *Parisien*, baptisée *Aujourd'hui*, lancée en 1994, quelques jours avant le quotidien d'André Rousselet, devrait se développer et prendre, à partir du lundi 8 janvier, plus d'indépendance par rapport au quotidien phare du groupe Amaury. Cette édition, qui ne comprend pas les cahiers consacrés aux départements de l'Ile-de-France, est vendue au prix de 3,70 francs.

**SURSIS POUR « FRANCE-SOIR »**

A partir de lundi, de six à huit pages de l'édition nationale seront donc différentes. La première et la dernière page, une page jeux supplémentaire, et, en fonction des circonstances, des pages rédactionnelles propres doivent permettre à l'éditeur de conquérir de nouveaux lecteurs en province. Une équipe autonome de six personnes, dirigée par Patrick Blain, se consacre désormais uniquement à *Aujourd'hui*.

A l'inverse de ce projet de développement, un autre titre de la presse parisienne vit des moments difficiles. *France-Soir* a obtenu un sursis de la part de son PDG, Yves de Chaisemartin, qui avait cet automne laissé planer la menace d'un arrêt du titre. Lors des vœux au personnel, mercredi 3 janvier, le numéro deux du groupe Hersant a invité l'équipe du journal à *« se battre »* pour continuer à vivre et à réaliser des économies substantielles, qui passeront par des réductions d'effectifs. M. de Chaisemartin, par ailleurs vice-président du *Figaro*, a annoncé une hausse prochaine du prix de vente du quotidien.

*A. S.*

*(Lire notre éditorial page 12.)*

# M. Fillon s'intéresse au marché du numérique

## A l'occasion de la présentation d'un rapport sur la « télévision par satellite », le ministre a souhaité redéfinir le rôle de France Télécom en préconisant une alliance du public et du privé

FRANCE TÉLÉCOM doit réorienter sa stratégie satellitaire dans le secteur de la télévision et France Télévision, M 6, Arte ou TF 1 ne sauraient jouer un jeu solitaire sur ce nouveau marché des images numériques diffusées par satellite. Telles sont les deux missions que s'assigne François Fillon, ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, au cours des semaines à venir. En outre, un large débat entre pouvoirs publics et acteurs du monde audiovisuel devrait avoir lieu prochainement dans le but de bâtir une stratégie française vis-à-vis de la télévision numérique diffusée par satellite. Ce marché, jusqu'à présent surtout potentiel, donnait lieu à une agitation brouillonne de la part de l'ensemble des acteurs – excepté Canal Plus – de l'audiovisuel français.

Jeudi 4 janvier, à l'occasion de la présentation du rapport de Georges Vanderchmitt sur « La télévision par satellite », François Fillon a estimé qu'il n'était pas trop tard pour que cela cesse. Il a donc souhaité que se crée en France une *« alliance stratégique »* entre *« les différents acteurs publics et privés »* de la télévision par satellite dans le but d'*« assurer le décollage du marché du numérique »*. Des réunions avec les chaînes, mais aussi avec le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, devraient être organisées dans les prochaines semaines.

Le rapport Vanderchmitt, destiné à tracer des lignes directrices pour l'action politique, définit tout d'abord la télévision numérique comme *« un marché »* : un million de paraboles existent déjà, deux pôles satellitaires, Astra et Eutelsat, sont en place, et les groupes audiovisuels français et étrangers mobilisent des capitaux importants pour occuper une part prépondérante de ce marché encore hypothétique... La demande du public pour une multiplication de l'offre audiovisuelle reste en effet incertaine.

**UNE APPARENCE**

La manière dont Astra et Eutelsat polarisent aujourd'hui le ciel du numérique va donc obliger le ministre à interroger France Télécom sur la politique satellitaire que l'entreprise publique a menée jusqu'à présent. Le rapport Vanderchmitt prend quant à lui position clairement et indique que, pour ce qui est de la télévision, *« la position de leader de France Télécom sur le marché français n'est qu'une apparence »*. Faute de spécialisation en télévision et en l'absence de certitudes quant à la stratégie suivie, l'opérateur français en matière de télécommunications n'a pas convaincu ses partenaires nationaux et étrangers.

Selon le rapporteur, l'entreprise de téléphonie devrait renoncer à développer une troisième génération de satellites Télécom et faire évoluer son rôle vers la prestation de services satellitaires. France Télécom assurera la liaison montante du signal numérique de Canal Plus vers le satellite Astra. Si cette évolution stratégique en forme de camouflet se réalisait, France Télécom devrait cesser de concurrencer Eutelsat et serait amenée à nouer des relations avec Astra. Relations qui pourraient prendre la forme d'une participation en capital.

Le rapport Vanderchmitt a aussi le mérite de mettre en place des concepts pour penser la situation mouvante de la télévision numérique. Ainsi, la notion d'opérateurs de bouquet de programmes permet de faire une distinction entre des groupes, comme Canal Plus, Nethold, Murdoch, qui ont entrepris de maîtriser tous les éléments de la chaîne numérique (contrôle d'accès, catalogues de programmes, décodeurs, gestion des abonnés...) et de simples éditeurs de chaînes (chaîne Histoire pour l'INA-Arte par exemple), qui, tôt ou tard, rejoindront le bouquet d'un opérateur. La décision de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) d'abandonner toute ambition d'opérateur pour devenir un partenaire dans le futur bouquet numérique de Canalsatellite signale désormais la hiérarchie. En télévision numérique payante en Europe, la CLT ne jouera plus dans la cour des grands.

Quel rôle sera dévolu à la puissance publique ? Georges Vanderchmitt définit deux axes pour l'action politique. Les pouvoirs publics devront agir au niveau réglementaire pour préserver *« la fluidité du marché »* et aider à la présence de programmes en français. Dans le premier cas, il s'agit d'aider Eutelsat à évoluer vers plus de souplesse afin d'éviter qu'Astra n'occupe une position hégémonique en Europe.

**ÉVITER TOUT ABUS**

Vis-à-vis des opérateurs de bouquet de programmes, le rapport conseille au gouvernement de garder un œil sur les problèmes inhérents au contrôle d'accès : dans la mesure où les opérateurs sont les seuls à maîtriser les techniques de codage du signal satellitaire, ils ont le monopole du contact avec le téléspectateur payant. Pour leur propre compte comme pour celui des éditeurs de programmes. Une action coordonnée en France et en Europe est donc nécessaire pour éviter tout abus de position dominante. Le rapport Vanderchmit préconise aussi un second axe pour l'action politique : un soutien à la présence de programmes en français sur tous les continents.

François Fillon a indiqué qu'il se donnait trois ans pour bâtir une stratégie nationale avec l'ensemble des acteurs concernés. Il a ajouté qu'une mission d'étude sur le développement de la télévision numérique terrestre venait d'être confiée à l'ancien directeur général de Télédiffusion de France, Philippe Levrier. Cette mission devra *« éclairer »* le gouvernement *« sur l'opportunité, les scenarii et les conditions possibles de développement technologique du numérique terrestre comme support audiovisuel »*.

*Yves Mamou*

## VENDREDI 5 JANVIER

### TF 1

**12.50 Magazine : A vrai dire.**
**13.00 Journal, Météo.**
**13.35 Magazine : Femmes.**
**13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
**14.25 Feuilleton : Dallas.**
**15.20 Série : Rick Hunter.**
**16.20 Jeu : Une famille en or.**
**16.55 Club Dorothée Noël.**
**17.35 Série : La Philo selon Philippe.**
**18.05 Série : Les Années fac.**
**18.30 Le Miracle de l'amour.**
**19.05 Série : Agence tous risques.**
**20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.**

**20.50 Téléfilm : Théo la tendresse.** D'Yves Amoureux. *Sur la Côte d'Azur, un journaliste d'un grand quotidien régional doit enquêter sur la tentative d'assassinat d'un maire, et surtout supporter la nouvelle stagiaire que son patron lui impose*
**22.45 Magazine : Sans aucun doute.** Présenté par Julien Courbet. La vérité sur l'hypnose ; Les soldes ; les hold-up.
**0.25 Téléfilm : Tir croisé.** De Tim Spring, avec Wings Hauser, Arnold Vosloo. *Un chasseur de primes doit capturer un dangereux psychopathe...*
**1.55 Journal, Météo.**
**2.10 Programmes de nuit.** Histoires naturelles (et 4.15, 5.05) ; 3.05, TF 1 nuit (et 4.05, 4.45) ; 3.15, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [4/6] ; 4.55, Musique

### FRANCE 2

**12.20 Jeu : Les Z'amours** (et 4.45).
**12.55 Météo** (et à 13.35).
**12.59 Journal, Point route.**
**13.45 Série : Derrick.**
**14.50 Série : L'Enquêteur.**
**15.45 Variétés : La Chance aux chansons** (et 5.30). Rendez-vous au petit café français.
**16.45 Des chiffres et des lettres.**
**17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?**
**17.45 Cinéma : L'Horoscope.** □ Film français de Jean Girault (1978).
**19.15 Bonne nuit, les petits.** Pimprenelle Lala.
**19.20 Studio Gabriel** (et 0.45).
**19.59 Journal, Rallye Grenade-Dakar, Météo, Point route.**

**20.55 Série : Les Cinq Dernière Minutes.** Les Feux de la rampe, de Daniel Losset, avec Pierre Santini, Jacques Martin. *Au Théâtre de l'Empire, lors de la répétition de l'émission de Jacques Martin, on découvre le cadavre d'une danseuse. Massard doit sortir le grand jeu car, une fois n'est pas coutume, les suspects sont légion*
**22.35 Magazine : Bouillon de culture.** Rien de mieux que la poésie pour commencer nonante-six.
**23.45 Journal, Météo.**
**0.00 ▶ Programmes de nuit.** Dakar 96 : Le Bivouac. 1.15, Envoyé spécial (rediff.) ; 3.15, Stratégie du silence ; 3.40, Paroles en coulisse ; 4.05, 24 heures d'infos ; 4.20, Jeu : Pyramide ; 5.15, Crocodile Ballon.

### FRANCE 3

**12.35 Journal.**
**13.05 Divertissement : Je passe à la télé.**
**13.35 Série : Tous les garçons et les filles de leur âge.**
**14.45 Téléfilm : T'Bone et Fouinard.** De Lewis Teague.
**16.15 Série : Docteur Doogie.**
**16.35 Dessin animé : Popeye.**
**16.45 Les Minikeums.**
**17.50 ▶ Sur la piste du Dakar.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.** *Dépouille d'un serpent*, de Roger Judrin.
**18.55 Le 19-20 de l'information.** A 19.08, Journal régional.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**
**20.40 ▶ Le Journal du Dakar.** En direct. 7e étape : Zouerat-Atar (374 km).
**20.45 Consomag.**

**20.55 Magazine : Thalassa.** Les Géants du lagon, de Bernard Dussol, Christophe Airaud et René Heuzey.
**21.50 Magazine : Faut pas rêver.** Présenté par Sylvain Augier. Invité : Erik Orsenna.
**22.55 Météo, Journal.**
**23.20 Magazine : Nimbus.** Présenté par Elise Lucet. Sport et sciences. Invité : Philippe Boisse. Reportages : Graines de champion ; Le Corps laboratoire ; Dream Team ; L'Envers du record ; Sport Hight Tech.
**0.15 L'Heure du golf.**
**0.45 Les Cavales de la nuit.** Le Miroir des vanités
**1.35 Musique Graffiti** (20 min).

### M 6

**12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.**
**13.25 Téléfilm : La Menace invisible.** De Warris Hussein, avec Jason Miller, Stephen Collins. *Un professeur, homme irascible et imbu de sa personne, travaille à l'élaboration d'une bactérie anticancéreuse et se heurte au maire de la ville qui considère ces travaux d'un mauvais œil...*
**15.00 Série : Deux flics à Miami.**
**15.55 Boulevard des clips.**
**16.30 Magazine : Hit Machine.**
**17.00 Série : L'Etalon noir.**
**17.30 Série : Une famille pour deux.**
**18.00 Série : Agence Acapulco.**
**19.00 Série : Code Quantum.** Veule mais pas trop.
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Jeu : Le Grand Zap.**
**20.35 Capital 6** (et 23.25). Présenté par Emmanuel Chain.

**20.45 Téléfilm : Relation dangereuse.** De Martin Davidson, avec Virginia Madsen, Toni Mason. *De retour chez lui après avoir passé un moment avec sa maîtresse, un séduisant quadragénaire découvre le corps sans vie de sa femme.*
**22.30 Série : Aux frontières du réel.** Anasazi.
**23.35 Magazine : Sexy Zap.**
**0.00 Série : Le Monstre évadé de l'espace.** La Petite Fille prodige.
**0.55 La Nuit sexy.** Madonna, George Michael, etc.

### CANAL +

*EN CLAIR JUSQU'À 13.45*
**12.30 La Grande Famille.**
**13.40 Le Journal de l'emploi.**
**13.45 Cinéma : Little Buddha.** ■■ Film franco-britannique de Bernardo Bertolucci (1993).
**16.00 Le Journal du cinéma** (rediff.).
**16.05 Cinéma : Les Allumés de Beverly Hills.** □ Film américain de Penelope Spheeris (1994). Avec Jim Warney.
**17.35 Court métrage : La Pucelle des zincs.**
**17.55 Dessin animé.** Mot.
*EN CLAIR JUSQU'À 20.35*
**18.20 ▶ Série : Il était une fois...** Le Vilain Petit Canard. Dessinateur : Cestac.
**18.30 Cyberflash.**
**18.40 Nulle part ailleurs** (et 19.10).
**20.30 Le Journal du cinéma.**

**20.35 Documentaire : Les Beatles par les Beatles** [2/3].
**22.15 Documentaire : Les Coulisses du cinéma animalier.** De Lizzie Bewick, Graham Booth et John MacNish.
**22.55 Flash d'informations.**
**23.00 Full Metal Jacket.** ■■ Film américain de Stanley Kubrick (1987). Avec Matthew Modine.
**0.50 Le Géant de la steppe.** ■■ Film soviétique d'Alexandre Ptouchko (1956).
**2.15 Cinéma : Poetic Justice.** □ Film américain de John Singleton (1993, v.o.). Avec Janet Jackson.
**4.05 Frankenstein Junior.** ■■ Film américain de Mel Brooks (1974, N., v.o.). Avec Gene Wilder.

### LA CINQUIÈME

**12.00 Feuilleton : Sam et Sally** [6/12].
**12.57 Agenda de Noël.**
**13.00 La Cinquième Rencontre.** Portrait 2.
**13.27 Le Journal du temps** (et 18.57).
**13.30 Attention santé** [illegible] Mal au dos [illegible]
**13.35 Cinéma : Le Bal des maudits.** ■ Film américain d'Edward Dmytryk (1958). Avec Marlon Brando, Dean Martin, Montgomery Clift. *L'occasion de retrouver l'acteur-crooner Dean Martin, qui vient de mourir à l'âge de 78 ans.*
**16.30 Cellulo.**
**17.00 Les Enfants de John.**
**17.25 Documentaire : Jules Verne.**
**18.25 Le Monde des animaux.** Steve et les chauves-souris.

### ARTE

**19.00 Documentaire : La Caravane des Touvas.** Un peuple plie bagage, de Heidrun Seeger.
**20.00 Magazine : Brut.** Des images du monde, sans commentaires ni montage. *Retour de ce magazine hebdomadaire, apparu en mai 1995, dont le principe est de montrer des images d'actualités dans une unité de temps, de lieu et d'action. Le plus « brut » possible, en quelque sorte. Une séquence sur Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, filmée pendant les grèves ; une autre sur le labyrinthe du métro parisien...*
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.45 Téléfilm : Le Perroquet.** De Ralf Huettner.
**22.15 ▶ Documentaire : Titanic, la fin d'un rêve.** De Melissa Jo Peltier.
**23.50 Entretien.** Guerre et après-guerre : la leçon yougoslave, avec Paul Garde et Christoph Bertram.
**0.40 Cinéma : La Valse de Paris.** ■■ Film français de Marcel Achard (1949, N.). Avec Yvonne Printemps, Pierre Fresnay, Jacques Charon (rediff.).
**2.15 Musique : L'Opérette en trois temps.** Acte 2 : valse et romance (rediff., 20 min).

### CÂBLE

**TV 5** 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.30 Le Carnet du bourlingueur. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Taratata. Invité : Le groupe Kassav. 23.50 Sortie libre. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).

**PLANÈTE** 19.40 Corsica Raid, Aventure 95. De Frédéric Guichard. 20.35 Staline. [1/3] Révolutionnaire. De Jonathan Lewis. 21.30 Lijiang, la Chine au-delà des nuages. [4/4] Destins croisés. De Phil Agland. 22.30 Alice in Lisbon. Portrait de Bob Wilson. De Luis Matos. 23.25 Les Grands Maîtres de la photographie. [5/6] Bill Brandt. De Peter Adam. 0.00 Les Métiers du monde. De Guy Rechard (55 min).

**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 A bout portant. 21.45 Musiques en scènes. 22.15 Opéra : Simon Boccanegra. En trois actes de Giuseppe Verdi, enregistré au Royal Opera House de Covent Garden, à Londres, en 1991. 0.40 Aux arts et caetera (25 min).

**CANAL J** 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. Spécial Nouvel An : 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour (et 20.25) : L'Eau ; 18.20, Aventures dans un tableau : Femmes dans leur appartement d'Alger ; 18.25, Série : Anna et le roi (et 20.30) ; 19.00, Extra large ; 19.25, Série : La Rédac : Le Petit Lapin ; 19.50, Au revoir et à lundi ! 20.00 Série : Sans famille (25 min).

**CANAL JIMMY** 21.00 Série : Les Envahisseurs. Le Rideau de fierre. 21.55 Le Meilleur du pire. 22.25 Chronique moscovite. 22.30 Série : Dream On. Théorie de la relativité. 23.00 Série : Seinfeld. La Soupe. 23.30 Top bab. Sylvie Vartan. 0.10 La Semaine sur Jimmy. 0.20 Série : New York Police Blues (45 min).

**SÉRIE CLUB** 19.05 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.00). Etrange hôtel. 19.55 Série : Corsaires et flibustiers. La Revanche des boucaniers. 20.20 Série : Holmes et Yoyo. 20.45 Série : Spécial Branch (et 23.50). 21.40 Série : The Sweeney (et 0.40). Night Out. 22.30 Série : Alfred Hitchcock présente. Accident (30 min).

**MCM** 19.30 Zoom zoom. 19.55 Mangazone. 20.00 Zoom zoom (suite). 21.00 Concert : Smashing Pumpkins. Enregistré à la Riviera de Chicago, le 23 octobre 1995. 22.00 L'invité de marque. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).

**MTV** 19.30 Hanging Out. 20.00 Greatest Hits. 21.00 The Worst of Most Wanted. 21.30 Concert : Elvis Costello Unplugged. Enregistré à Los Angeles, en juin 1991. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).

**EUROSPORT** 19.00 Ski. En direct. US Pro Ski Tour 95/96, 4e manche, aux Deux-Alpes (Isère). 20.00 Tennis. En différé. Tournoi messieurs de Doha (Qatar). Quarts de finale. 21.30 Rallye. En différé. Grenade-Dakar 96. 7e étape : Zouerat-Atar (365 km). 22.00 Aérobic. Miss Fitness Etats-Unis, 3e partie. Rediffusion. 23.00 Force athlétique. Résumé. Championnats du monde, à Pori (Finlande). 0.00 Karting. Résumé. Masters Indoor 1995, au POPB. 1.00 Rallye. Résumé. Grenade-Dakar 96 (30 min).

**CINÉ CINÉFIL** 18.30 J'accuse. ■■ Film français d'Abel Gance (1937, N.). Avec Victor Francen. 20.30 Born Reckless. ■ Film américain de Howard W. Koch (1959, N., v.o.). 21.50 Adieu jeunesse. ■ Film américain de Henry King (1941, N., v.o.). 23.20 Ses trois amoureux. ■ Film américain de Garson Kanin (1941, N.). Avec Ginger Rogers. 0.45 Virgile. ■ Film français de Carlo Rim (1953, N., 85 min). Avec Yves Robert.

**CINÉ CINÉMAS** 18.10 La Bible à Hollywood. [2/2] 18.55 Téléfilm : Club Med. De Bob Giraldi (1985) avec Jack Scalia, Linda Hamilton. 20.30 Hollywood 26. 21.00 Toys. □ Film américain de Barry Levinson (1992). Avec Robin Williams. 23.00 Masquerade. ■■ Film américain de Bob Swaim (1988, v.o.). Avec Rob Lowe. 0.30 Opération Dragon. ■ Film américain de Robert Clouse (1973, 95 min). Avec Bruce Lee.

### RADIO

**FRANCE-CULTURE** 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Le violon populaire. 4. Vers de nouvelles pratiques. 20.30 Radio archives. Paul Verlaine. 21.28 Poésie sur parole. Malcolm de Chazal (5). 21.32 Black And Blue. Un globe-trotter, avec Laurent de Wilde. 22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes. 0.05 Du jour au lendemain. Michel Cournot. 0.50 Musique : Coda. Art Ensemble of Chicago (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.)

**FRANCE-MUSIQUE** 20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct du nouveau Gewandhaus de Leipzig, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur, et émis simultanément sur les Radios de Sarrebruck et Berlin : Œuvres de Mahler : Lieder eines fahrenden Gesellen ; Symphonie nº 1 Titan. 22.00 Soliste. Yuri Bashmet, alto : Mélodie nordique pour cordes nº 1 op. 63 Dans le ton populaire, de Grieg ; Lachrymae, réflexions sur un air de Dowland pour alto et orchestre op. 48, de Britten, par les Solistes de Moscou, dir. Yuri Bashmet. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dumitrescu, Terzian. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Glinka, Cui, Rachmaninov. 0.00 Jazz club. Mel Lewis et The Jazz Orchestra, avec Clark Terry, Tom Harrell et Joe Lovano, à New York en 1980 et 1982. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.

**RADIO-CLASSIQUE** 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Godard par la musique. Musique du film Le Mépris, extrait, de Delerue ; Quatuor nº 9, de Beethoven, par le Quatuor Vermeer ; Symphonie nº 3 Rhénane, de R. Schumann, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Georg Solti ; Concerto pour piano, de Dvorak, par l'Orchestre symphonique de Saint-Louis, dir. Walter Süsskind. Rudolf Firkusny, piano ; Musique du film Pierrot le Fou, de Duhamel. 22.40 Les Soirées... (Suite). Musique du film A bout de souffle, extrait, de Solal, par Martial Solal et son orchestre ; Concerto pour la main gauche, de Ravel, par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Claudio Abbado. Michel Béroff, piano ; La Nuit transfigurée, de Schoenberg, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Daniel Barenboïm ; Sinfonia 3e mouvement, de Berio, par l'Electric Phoenix, l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly ; Vitrail, pour ensemble de cuivres, de Delerue, par l'Ensemble de cuivres des Hauts de France, dir. Alexis Malotchkine. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.**

# Retour sur l'imposture albanaise

## Le magazine de France 2 « La 25e Heure » jette un éclairage sur la vie d'Enver Hodja à l'aide de témoignages et de récits d'anciens compagnons du dictateur communiste

**PEU DE PAYS** européens, après la seconde guerre mondiale, sont restés aussi longtemps et aussi hermétiquement fermés que l'Albanie. L'artisan de cet isolement, qui n'eut rien de splendide, porte un nom, symbole, pendant quarante ans, de l'existence même du « pays des aigles » : Enver Hodja. Les documents sur l'histoire récente de ce petit Etat montagneux de la péninsule balkanique sont suffisamment rares pour que le film réalisé par Jean-Louis Berdot, *Enver Hodja ou l'imposture albanaise*, retienne l'attention.

Le responsable de la méconnaissance relative du régime « marxiste-léniniste » de Tirana jusqu'à sa chute, en 1992, fut son chef lui-même. A la mort du dictateur, en 1985, certains de ses biographes le reconnurent sans fard : ils étaient bien en peine d'en tracer un portrait. Pendant son règne, il n'avait pratiquement permis à aucun journaliste étranger de l'interroger ou de l'approcher. Les observateurs en étaient donc réduits à se référer à l'historiographie officielle. On pouvait se douter que celle-ci n'avait qu'un rapport incertain avec la réalité. Le document diffusé par France 2 confirme ce soupçon.

Du vivant d'Enver Hodja, la propagande faisait remonter son engagement communiste à l'époque de son séjour en France, au début des années 30. Après avoir abandonné des études de sciences de la nature à Montpellier, sans diplôme, il était censé avoir *« fréquenté le milieu des ouvriers, les cercles d'éducation marxiste et avoir approfondi sa réflexion sur les leçons de la Révolution française et l'expérience de la Commune de Paris »*. Ce n'est pas le souvenir qu'en a gardé l'un de ses amis d'alors, Hasan Jero, qui, pendant cette période, le fréquenta quotidiennement. Non seulement Enver Hodja, fatigué par des soirées de palabres avec des compatriotes dans des cafés, *« passait ses matinées à dormir »* dans sa chambre du quartier Latin, mais encore *« il ne savait même pas où se trouvait le siège de* l'Humanité *et ne connaissait pas le nom de Paul Vaillant-Couturier »*, son rédacteur en chef.




Couple de militants communistes de la première heure, ayant vécu en France dans ces années-là et inscrits au PCF dès 1933, Flora et Ymer Dishnica n'ont pas plus gardé dans leur mémoire de trace d'une quelconque activité « marxiste » d'Enver Hodja pendant son séjour parisien. Ils situent leur rencontre avec le futur « soleil » de l'Albanie vers 1937-1938, à Tirana. Ymer Dishnica fut écarté du pouvoir lors d'une des premières purges du nouveau régime, installé en 1946. Entre-temps, Enver Hodja, devenu par un heureux concours de circonstances secrétaire général provisoire du PC albanais, fondé en octobre 1941, avait pris une part active à la résistance contre l'occupation italienne et il était entré en triomphateur dans Tirana, le 29 novembre 1944, comme commandant en chef de l'armée de libération.

Le sort de Hasan Jero devait être très différent. Bien qu'ayant participé, lui aussi, à la lutte de libération nationale (dans une organisation non communiste), il fut arrêté, en mai 1947, lors d'une vague de répression qui frappa entre 3 000 et 4 000 personnes et passa vingt-sept années en prison. Autre témoin, Todi Lubonja, ancien intime d'Enver Hodja pendant la guerre, ancien directeur de *Zeri i populit* (La Voix du peuple), fut accusé, en 1974, entre autres gracieusetés, d'être à la fois *« un espion de Londres, de Paris, de Moscou et de Belgrade »* et condamné à quinze ans de prison. A l'annonce du jugement, il s'écria : *« Vive le socialisme scientifique ! »* Un de ses gardes lui rétorqua avec condescendance : *« A quoi bon ? Nous avons déjà le socialisme d'Enver Hodja. »*

Ce régime, qui avait fini, dans son isolement paranoïaque, par prétendre atteindre seul, loin des déviations titistes, moscovites, voire maoïstes, la pureté absolue du marxisme-léninisme, ne fut au fond qu'un nationalisme clanique.

*Manuel Lucbert*

**★ « La 25e Heure : Enver Hodja ou l'imposture albanaise », France 2, samedi 6 janvier à 1 heure.**

# Valéry le tenace *par Luc Rosenzweig*

**CEUX QUI AVAIENT** vingt ans en 1974 en ont aujourd'hui quarante et des poussières. C'est pour eux, qui constituent l'épine dorsale de la société française active, qu'une loi, ma foi fort bien venue, impose 40 % de chansons françaises sur les ondes. Cela permet à d'authentiques vedettes comme Johnny Hallyday, Jacques Dutronc ou Nino Ferrer de prolonger leur carrière à l'abri des assauts de la variété anglo-saxonne.

Il était donc normal que le service politique de France 2 apportât sa contribution à l'œuvre de protection des vieilles gloires en faisant de Valéry Giscard d'Estaing l'hôte d'« Invité spécial » pour sa première édition de 1996. Le couple Jean-Luc Mano-Alain Duhamel donnait vraiment l'impression de faire œuvre charitable en donnant un écho aux derniers combats don quichottesques de l'ex-président de la République, qui s'accroche à son fauteuil de président de l'UDF.

Ce que dit Giscard n'est pourtant pas tout à fait inintéressant. Derrière le parler chuintant d'Auvergnat corrigé 16e, il y a une réelle pensée sur la France, son rôle dans l'Europe et dans le monde, fondée sur l'expérience et la réflexion. Mais quoi qu'il fasse ou qu'il dise, on ne peut s'empêcher de penser que cet homme brillant n'est plus à sa place, que son message serait mieux entendu s'il venait d'un lieu à l'abri des aléas de la politique politicienne.

Dans d'autres pays, les anciens détenteurs du pouvoir qui ont passé la main, volontairement ou non, exercent leurs talents comme *elder statesmen*, une expression qui n'a pas d'équivalent français satisfaisant, que l'on pourrait traduire par « homme d'Etat émérite ». Les anciens complices de Giscard dans la conduite des affaires du monde ont tous, ou presque, réussi leur reconversion : Helmut Schmidt est devenu patron de presse en dirigeant le prestigieux hebdomadaire allemand *Die Zeit*, Jimmy Carter se signale par une activité débordante de pompier international, Margaret Thatcher poursuit sa carrière d'imprécatrice du haut de son fauteuil à la Chambre des lords.

La France n'a jamais su donner à ses politiciens blanchis sous le harnois une place où ils pourraient se rendre utile. Résultat : ils s'accrochent ou meurent à la tâche, faisant de notre pays la Chine de l'Europe en matière de gérontocratie. Valéry Giscard d'Estaing avait pourtant indiqué jadis que sa plus grande ambition eût été d'être Maupassant, ce qui aboutit à la publication, l'an passé, d'un roman de gare signé de son nom qui provoqua les sarcasmes du Tout-Paris littéraire. Faute d'en être l'artisan, le challenger malheureux de Roger Quilliot, maire PS de Clermont-Ferrand, est devenu le héros d'un roman virtuel, d'une saga moderne qui attend son Homère. Mais attention : en refusant d'être Nestor, on peut finir Thersite...

## SAMEDI 6 JANVIER

### TF 1

**12.50 Météo, Journal.**
**13.15 Magazine : Reportages.** Sur la piste des Papous, de Jean-Pierre Dutilleux et Philippe Botiglione.
**13.55 L'homme qui tombe à pic.**
**14.50 Série : MacGyver.**
**15.35 Série : Melrose Place.**
**16.25 Trente millions d'amis.**
**16.55 Sport : Football.** En direct. 8e de finale de la Coupe de la ligue : Olympique de Marseille-AS Saint-Etienne à Marseille ; 17.00, Coup d'envoi ; 17.45, Mi-temps ; 18.00, 2e période.
*Nostalgie au stade-vélodrome. L'affiche n'est plus ce qu'elle était mais l'intérêt de ce match sera de jauger, face à une équipe moyenne de première division, la valeur actuelle d'une équipe qui fut, il y a moins de trois ans, championne d'Europe.*
**18.55 Série : Alerte à Malibu.**
**19.40 Divertissement : Vidéo gag.**
**20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.**

**20.45 Divertissement : Les Années 60.** Présenté par Jean-Pierre Foucault.
**22.45 Téléfilm : L'Arme suprême.** De Charles T. Kanganis.
**0.25 Sport : Basket-ball.** Buckler Christmas Challenge.
**1.10 Journal, Météo.**
**1.25 Programmes de nuit.** Histoires naturelles (5.05) ; 2.20, TF 1 nuit (et 3.20, 4.00, 4.30) ; 2.30, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [5/6] ; 3.30, Intrigues (et 4.10) ; 4.40, Musique.

### FRANCE 2

**12.20 Jeu : Les Z'amours** (et 4.00).
**12.50 Météo** (et 13.35).
**12.55 Point route, Journal.**
**13.40 INC.**
**13.45 Savoir plus santé.** Les insomnies.
**14.40 L'ABC des plantes.**
**14.45 Documentaire : Le Harem du babouin d'Ethiopie.**
**15.40 Tiercé.** En direct de Vincennes.
**15.55 Série : Viper.**
**16.45 Série : Dans l'œil de l'espion.** La Dague maléfique.
**17.35 Série : Tatort.** Un ennemi de longue date.
**19.00 Magazine : La France m'étonne.**
**19.50 Tirage du Loto** (et 20.40).
**19.59 Journal, Rallye Grenade-Dakar, Météo.**

**20.45 Divertissement : N'oubliez pas votre brosse à dents.** Présenté par Nagui.
**22.55 Divertissement : Faux et usage d'infos.** Avec Alphonse Boudard, Amanda Lear, Paul-Loup Sulitzer.
**0.05 Journal, Météo.**
**0.15 ▶ Dakar 96 : Le Bivouac.**
**1.00 Magazine : La 25e Heure.** Enver Hodja ou l'imposture albanaise, de Jean-Louis Berdot.
**1.55 Programmes de nuit.** Soko ; 2.45, Documentaire : Les Echos de la noce ; 3.35, Jeu : Pyramide ; 4.30, Voltigeur du Mont-Blanc ; 4.45, Bouillon de culture (rediff.) ; 5.50, Dessin animé.

### FRANCE 3

**11.50 Télévision régionale** (et 13.00, 15.00, 16.45).
**12.35 Journal.**
**14.05 Série : Le Retour de Sherlock Holmes.**
**17.45 ▶ Sur la piste du Dakar.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.** Dix chefs-d'œuvre de l'érotisme.
**18.55 Le 19-20 de l'information.** A 19.08, Journal régional.
**20.05 Jeu : Fa si la chanter.**
**20.35 Tout le sport.**
**20.40 ▶ Le Journal du Dakar.**

**20.55 Téléfilm : La Colline aux mille enfants.** De Jean-Louis Lorenzi, avec Patrick Raynal, Ottavia Piccolo.
*Pendant l'Occupation, dans un village des Cévennes, les habitants s'organisent pour sauver des enfants juifs.*
**22.55 Les Dossiers de l'Histoire.** Les deux morts de Staline, de William Karel et Claire Jeanteur.
**23.55 Météo, Journal.**
**0.20 Documentaire : Paris Black Night.** D'Yves Billon.
*Paris, lieu de rencontre privilégié des musiciens noirs de toutes origines.*
**1.15 Musique Graffiti.** *Variations sur un thème de valse de Diabelli*, par Georges Pludermacher, piano (20 min).

### M 6

**12.20 Série : Madame est servie.**
**12.55 La Saga des séries.**
**13.00 Série : Pour l'amour du risque.**
**14.05 Série : Supercopter.**
**15.10 Série : Booker.**
**16.15 Série : Les Champions.**
**17.15 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
**18.10 Série : Amicalement vôtre.**
**19.05 Magazine : Warning.** *Huit minutes consacrées aux voitures dites « d'exception ».*
**19.10 Magazine : Turbo.** Le coup de cœur : Motoneige au Canada ; L'enquête : Le permis à points ; Les brèves ; Le dossier : Découverte du Salon de la moto à Tokyo ; Techno : Le TVR Griffith 500 ; La rubrique du téléspectateur.
**19.54 Six minutes d'informations, Météo.**
**20.00 Jeu : Le Grand Zap.**
**20.35 Magazine : Hot Forme.** Arrêter de fumer. Le Régime après les fêtes.

**20.45 Série : Aux frontières du réel.** Nous ne sommes pas seuls (épisode pilote). Gorge profonde. Compressions.
**23.25 Série : Les Contes de La crypte.** Le Vampire récalcitrant. La Peinture au sang.
**0.30 Dance Machine Club.** La techno. Invitée : Diana King.
**1.00 Magazine : Hit Dance.**
**1.30 Musique : Boulevard des clips** (et 5.15).
**3.00 Rediffusions.** Jazz 6 ; 3.55, Black Ballad ; 4.45, El Tiempo pasa.

### CANAL +

*En clair jusqu'à 14.00*
**12.25 Flash d'informations.** (et 19.05, 22.05).
**12.30 L'Hebdo de Michel Field.**
**14.00 Sport : Basket.** Levallois-Cholet. Match de championnat de France.
**16.00 Surprises** (et 4.55).
**16.10 Téléfilm : La Trilogie de Robin des Bois.** Les Nouvelles Aventures. De Robert Day.
**17.45 Documentaire : Le Dernier Festin du crocodile.** De David et Carol Hughes.
*En clair jusqu'à 20.30*
**18.40 Dessin animé : Les Simpson.**
**19.10 C Net** (et 19.45, 20.20).
**19.15 C'est pas le 20 heures.**
**19.49 Les Sales Blagues de Vuillemin.**
**19.50 L'Œil du cyclone.**
**20.25 Magazine : Pas si vite !**

**20.30 Téléfilm : La vérité est un vilain défaut.** De Jean-Pierre Salomé.
**22.15 Magazine : Jour de foot.**
**23.00 Sport : Boxe.** Réunion en direct de Levallois. Championnat d'Europe des poids super-walters : Laurent Boudouani (France) - Javier Castillejo (Espagne).
**0.00 Le Journal du hard.**
**0.10 Cinéma : Citizen Shane.** Film français, classé X, de Marc Dorcel (1994).
**1.45 Le Grand Saut. ■■** Film américain de Joel Coen (1993, v.o.).
**3.30 Noël chez les Muppets. ■■** Film américain de Brian Henson (1993, v.o.).

### LA CINQUIÈME

**12.00 Planète blanche.**
**13.00 Rintintin.**
**13.30 Va savoir.** Dans le sillage de la coquille Saint-Jacques.
**14.00 Téléfilm : Les Disparus de Saint-Agil.** De Jean-Louis Benoît, avec Micheline Presle, Michel Galabru.
**15.30 Documentaire : Les Frères Jacques.**
**16.00 Documentaire : Harfang, le Prince des neiges.**
**17.00 Fenêtre sur court.**
**17.30 Mag 5.**
**18.00 Arrêt sur images.**
**18.58 Le Journal du temps.**

### ARTE

**19.00 Série : Rowan Atkinson Live.**
**19.30 Histoire parallèle.** Les actualités entre renouveau et tradition.
**20.20 Le Dessous des cartes.** Italie : l'histoire [1/2].
**20.30 8 1/2 Journal.**

**20.45 Série : Du rouge à lèvres sur ton col.** [1/6] De Dennis Potter.
*L'action de cette série britannique à succès se situe à Londres à la fin des années 50. Tandis que les adultes s'inquiètent des problèmes liés à la crise de Suez, les jeunes rêvent d'amour et de rock'n'roll. Grand prix Europa des séries 1993.*
**21.45 Magazine : Métropolis.** Les Guignols de l'info russes ; Journal d'un peintre : Paul Rebeyrolle ; L'Abécédaire de Gilles Deleuze.
**22.45 Magazine : Music Planet.** Pop Galerie : Queen [1/2].
**23.45 Téléfilm : La Mort bleue.** D'Uwe Janson.
*Une biochimiste enquête sur une eau polluée qui serait responsable du décès de plusieurs nourrissons.*
**1.15 Cartoon Factory.** [17/18] (rediff.).
**1.45 Courts métrages d'animation : 7e art bis.** [2/7] Estonie-Russie. Fioriture, de Gari Bardine (17 min) ; L'Enfer, de Rein Raamat.
**2.10 Magazine : Reportage.** Les Coulisses de l'info, d'Agnès Poirier et Aubin Helot (rediff., 30 min).

### CÂBLE

**TV 5** 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 22.00). *19.30 Journal de la RTBF.* En direct. 20.00 Téléfilm : Le Pays du soleil levant. De Laurent Heynemann (1988) avec Fanny Ardant, Bruno Cremer. 21.30 Télécinéma. *22.05 Journal de France 2.* Edition de 20 heures. 22.30 Faites la fête : la fête brésilienne. Rediff. de France 2 du 31/12/95. 0.35 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).
**PLANÈTE** 19.40 Le Cuba de Fidel Castro. De Marc de Beaufort et Yezid Campos. 20.35 Chemins de fer. [11/12] De Santos à Santa Cruz. De Michael Houldey. 21.35 Saint Bernard et les domaines cisterciens en Europe. [2/3] La Puissance et la Gloire. De Lorène Soler. 22.00 Corsica Raid, Aventure 95. De Frédéric Guichard. 22.55 15 jours sur Planète. 23.20 Staline. [1/3] Révolutionnaire. De Jonathan Lewis. 0.15 Lijiang, la Chine au-delà des nuages. [4/4] Destins croisés. De Phil Agland (60 min).
**PARIS PREMIÈRE** 19.00 Top-Flop (et 22.00). 19.30 Stars en stock. 20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Le Cadre Noir de Saumur. 22.25 Paris dernière. 23.20 Betty Page. De Gilles Boogaerts, Clémence Barret et Jean-Baptiste Erreca. 23.45 Hollywood and the Strippers. De Jeff et Tom Forrester. 0.25 Musiques en scènes. 0.55 A bout portant. Jo Privat (65 min).
**CANAL J** 17.30 Série : Le Vilain Petit Canard. 17.55 Capt'ain J. 18.00 Les P'tits Futés. Julien, l'enfant de la glace. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. 19.00 Série : Les Twist. 19.30 Prince Valiant. 20.00 Princesse grenouille.
**CANAL JIMMY** 21.00 Série : Angela, quinze ans. Opération à cœur ouvert. 21.50 Série : Le Frelon vert. La Machine à rêves. 22.10 Chronique du chrome. 22.20 Allô Jimmy, spécial 5e anniversaire (60 min). 23.20 *Quatre en un.* 23.50 Série : *Route 66.* 0.40 Série : Palace (55 min).
**SÉRIE CLUB** 19.05 Le Club. 19.15 Série : Models Inc. 19.55 Série : Miami Vice. 20.45 Série : Schimanski. 22.20 Série : Commando Garrison. 23.10 Série : Au-delà du réel, l'aventure continue. Le Démon de l'amour. 23.50 Série : Miss. 0.45 Collection George Sand. Les Maîtres sonneurs. Téléfilm de Lazare Iglesis (105 min).
**MCM** 19.00 Cinémascope. 19.15 Clips non-stop (et 20.30). 19.30 L'Invité de marque. 20.00 Eurotrash. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
**MTV** 19.00 European Top 20 Countdown. 21.00 First Look. 21.30 Music Videos. 23.30 The Zig & Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
**EUROSPORT** 9.20 Ski. En direct. Coupe du monde : slalom géant dames. 1re manche, à Maribor (Slovénie) ; 10.50, slalom géant messieurs. 1re manche, à Flachau (Autriche) ; 12.20, slalom géant dames. 2e manche, à Maribor ; 13.10, Saut à skis, tournoi des Quatre Tremplins. 4e manche, à Bischofshofen (Autriche). 19.00 Speedworld. 19.25 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A : 16e journée. Antibes-Racing-PSG. 21.15 Patinage artistique. En direct. Championnats de France, à Albertville (Savoie). 22.30 Supercross. En différé. Indoor de Dortmund (Allemagne). 23.30 Rallye. Résumé (et 1.00). Grenade-Dakar 96. 8e étape : Atar-Zouerat (511 km). 0.00 Saut à skis. Résumé (60 min).
**CINÉ CINÉFIL** 18.35 Born Reckless. ■ Film américain de Howard W. Koch (1959, N., v.o.). 19.55 Actualités Pathé n° 2. 20.50 Le Club. André Dussollier. 22.05 Hollywood Backstage. 23.00 Confession à un cadavre. ■■ Film britannique de Seth Holt (1965, N., v.o.). 0.35 Quasimodo. ■ Film américain de William Dieterle (1939, N., v.o., 115 min).
**CINÉ CINÉMAS** 18.45 Avec Krzysztof Kieslowski. 19.40 Le Bazar de Ciné Cinémas. 20.30 Téléfilm : Les Amants du Pacifique. [1/2] De Ray Alchin. 21.55 Ciné Cinécourts. 23.00 L'Empereur du Nord. ■■ Film américain de Robert Aldrich (1973, v.o.). 0.55 Téléfilm : Black Etreintes. Classé X (90 min).

### RADIO

**FRANCE-CULTURE** 20.00 Le Temps de la danse. Les amateurs de la danse en France. 20.30 Photo-portrait. Euphrosine Dioxadis (Les Portraits du Fayum). 20.45 Fiction. Sextine, d'André Targe. 22.35 Musique : Opus. Eric Watson ou la querelle des éléments. 0.05 Fiction : Tard dans la nuit. *Appassionata*, de Jacques-Pierre Amette. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).
**FRANCE-MUSIQUE** 19.05 Opéra. Festival de Bayreuth. Donné le 2 août 1995, par le Chœur et l'Orchestre du Festival de Bayreuth, dir. Giuseppe Sinopoli : *Parsifal*, de Wagner, Placido Domingo (Parsifal), Ula Priew (Kundry), Franz Mazura (Klingsor), Hans Sotin (Gurnemanz), Matthias Hölle (Titurel). 22.45 Entracte. 23.20 Le Bel Aujourd'hui. Concert donné le 16 décembre 1995, salle Olivier Messiaen à Radio-France : Homeomorphismes (création mondiale), de Ratiu ; Trois chants pour un Noël sur des poèmes de René David (création), de Lejet, par la Maîtrise de Radio-France, dir. Denis Dupays ; Sonate pour violon et piano (création), de Nigg, Tran Gnoc, violon, Brigitte Vendome, piano. 1.00 Nuit de musique traditionnelle. Emission spéciale. Les Rois Mages. Extraits d'archives relatives au thème de l'Epiphanie.
**RADIO-CLASSIQUE** 20.40 Transcriptions et arrangements. Quatuor n° 11, de Beethoven, par les Solistes de Moscou ; Sextuor n° 1, (2e mouvement), de Brahms, Ax, piano ; Aimer, boire et chanter, de J. Strauss fils, par le Quatuor Alan Berg ; Deux préludes chorals, de Schoenberg, par l'Orchestre de la Radio bavaroise, dir. Tilson-Thomas ; Variations chorales BWV 769, de Bach, par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Ozawa ; Prélude, de Chostakovitch, par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Stokowski ; Casse-Noisette, extrait, de Tchaïkovski, Martha Argerich et Economou, pianos ; Préludes op. 28, de Chopin, par l'Orchestre de la Radio symphonique de Berlin, dir. Rickenbacher. 22.35 Da Capo. Glenn Gould. Concerto op. 42, de Schoenberg, par l'Orchestre symphonique de la CBC, dir. Craft ; Sonate n° 3 op. 92 n° 4, de Krenek ; Sonate avec poème, de Hindemith, Mason Jones, cor ; Concerto italien, de Bach ; Symphonie n° 6 (transcription de Liszt), de Beethoven. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

**Le Monde**

SAMEDI 6 JANVIER 1996

# Genghis et Gutenberg

*par Pierre Georges*

**AVEC UN PEU D'AVANCE,** mais prudence est mère de sureté, le quotidien américain *Washington Post* vient de désigner l'homme du millénaire. A la surprise générale, y compris la nôtre, l'heureux lauréat est ? Bruit d'enveloppe déchirée, suspense insupportable, chaussons nos bésicles. L'heureux lauréat est Genghis Khan. En personne. L'unique, le seul, le vrai !

Le *Post* admet volontiers que son choix peut être discuté. Il reconnaît sans se faire prier que le conquérant mongol *« incarnait la nature mi-civilisée, mi-sauvage de la race humaine »*. Il souligne même que son homme du millénaire ne fut pas la plus bienveillante personne de son ère. Ni le penseur le plus profond. Ni le plus grand libérateur. Qu'en un mot, il fut un *« thug »*. C'est-à-dire une brute sanguinaire.

Mais il n'empêche. Si Genghis Khan, empereur des Mongols, fut bien un thug et de la plus radicale manière, il reste dans l'histoire du millénaire celui qui sut se tailler le plus grand morceau de planète. A sa mort, à l'âge de soixante ans, Genghis Khan régnait du Pacifique à l'Europe de l'Est et de la Sibérie au Golfe persique. Un pareil empire vaut référence et révérence. Mi-civilisé, mi-sauvage, tel fut le millénaire. Et tel restera son prince qui, par le fer et le feu, se fit devoir d'illustrer sa naissance et ses origines : *« Je reviens à la simplicité et je retourne à la pureté. »*

Pour autant, le quotidien américain, tout à sa millénaire distribution des prix n'en est pas resté là. *Post* du meilleur livre : le *Dictionary of the English Language*, de Samuel Johnson. *Post* du plus grand scientifique, Albert Einstein. *Post* du plus grand génie, Shakespeare. *Post* de la plus grande œuvre musicale, Mozart et son mariage de Figaro. *Post* de la plus grande œuvre picturale, la Sixtine évidemment et Michel-Ange forcément. *Post* du plus grand chanteur, Caruso. *Post* enfin du personnage le plus diabolique, Adolf Hitler. Assorti de ce simple commentaire : *« Nous n'avons pas eu le choix. »*

Restait à attribuer le dernier, le plus convoité des titres, celui de l'invention du millénaire. Alors voiture, avion, téléphone, machine à laver, pénicilline, découverte de l'atome, etc., etc. ? Pas du tout ! La presse d'imprimerie. Gutenberg et tous ses obligés.

A Gutenberg, en effet, les siècles et les hommes reconnaissants. Et d'abord, nous gens de presse écrite, auxquels l'actualité rappelle avec trop de sollicitude que nous pourrions avoir notre millénaire derrière nous. *Newsweek*, l'hebdomadaire américain, s'y emploie qui dans son palmarès rituel, décerne le titre 1995 à Internet, à l'année Internet.

Allons ! Ne vivons pas à l'année, l'année. Gutenberg n'est pas mort qui imprime encore. Même si cela n'est pas le cas partout. Même si cela risque fort de n'être plus le cas bientôt pour le dernier rejeton de la presse nationale, *InfoMatin*, au plus mal. Ni fleurs ni couronne mais de sincères regrets. La presse quotidienne n'est pas si vaillante qu'elle puisse faire ainsi le deuil de ses nouveaux-nés.

P.-S. : Ce n'est pas le rectificatif de l'année. Il y en aura d'autres hélas. Mais confondre comme nous l'avons fait hier, en première édition, à propos de Radio-Londres, la *Neuvième Symphonie* et la *Cinquième*, était tout simplement impardonnable.

# L'enveloppe des prêts bonifiés à l'agriculture augmente de 10 %

**LE MONTANT DE L'ENVELOPPE DES PRÊTS BONIFIÉS** à l'agriculture pour 1996 arrêtée par les ministres des finances et de l'agriculture, Jean Arthuis et Philippe Vasseur, a été fixé à 14,1 milliards de francs et rendu public vendredi 5 janvier. Les prêts bonifiés d'investissement atteignent 13,2 %, soit une hausse de 10 % par rapport à 1995. Viennent s'y ajouter 900 millions de francs consacrés au réaménagement de la dette agricole sous forme de consolidations de prêts ou d'allongements de durée de prêts bonifiés. Les taux de ces prêts ne sont pas modifiés : 4% en moyenne pour l'investissement, 6,5 % pour la consolidation de prêts.

## DÉPÊCHES

■ **SNCF-RER B : le trafic était toujours perturbé,** vendredi 5 janvier, sur le tronçon SNCF de la ligne B du RER, en raison d'une grève dans l'unité de Mitry-Claye (Seine-et-Marne). Trois trains sur quatre circulaient en moyenne entre la gare du Nord et l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle ou Crépy-en-Valois, et aucune interconnexion n'était assurée en gare du Nord avec le tronçon RATP de la ligne B. Le trafic devrait redevenir normal samedi.

■ **MUSÉE : à partir du 7 janvier,** le Musée du Louvre à Paris sera ouvert gratuitement tous les premiers dimanches de chaque mois, annonce le ministère de la culture, précisant que cette mesure répond à *« un souci de rendre le musée accessible à un plus large public »*. Jusqu'en 1990, le Louvre était gratuit le dimanche, ensuite ont été instaurés un tarif réduit et la gratuité pour les moins de dix-huit ans. Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, inaugurera cette opération dimanche matin 7 janvier.

■ **CAMBODGE : un nouveau titre accordé à la reine Monineath,** mardi 2 janvier, pourrait indiquer, selon des observateurs, que le roi Sihanouk souhaite qu'elle lui succède comme monarque. L'épouse du souverain du Cambodge s'est vu décerner le titre de « Femme suprême» par un décret du Palais. Selon la Constitution, c'est un conseil du trône de sept membres qui est habilité à élire le nouveau monarque. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE: l'UE devrait, comme l'Allemagne, adopter le** *27* **janvier** comme jour des victimes du nazisme. C'est le souhait exprimé par Ignatz Bubis, président du Conseil central des juifs d'Allemagne, mercredi 3 janvier, après que le président allemand, Roman Herzog, avait proclamé le 27 janvier – date anniversaire de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz en 1945 – comme jour du souvenir des victimes du nazisme. Le 27 janvier ne serait pas férié. Mais une cérémonie est prévue au Bundestag, ainsi que des discussions dans les écoles sur le thème du national-socialisme. – *(AFP.)*

## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 5 janvier, à 12 h 30 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 20618 | +3,77 | +4,03 |
| Honk Kong index | 10573,90 | +1,70 | +5,75 |

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

20618 – 19797,80 – 18977,60 – 18157,40 – 17337,20 – 9 oct. – 21 nov. – 5 janv.4

**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 04/01 | Var. en % 03/01 | Var. en % fin 95 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 1931,21 | – 0,61 | +3,17 |
| Londres FT 100 | 3714,80 | – 0,02 | +0,69 |
| Zurich | 1569,17 | — | +2,57 |
| Milan MIB 30 | 996 | – 2,25 | +6,98 |
| Francfort Dax 30 | 2327,81 | – 0,06 | +3,28 |
| Bruxelles | 1601,89 | +0,08 | +2,70 |
| Suisse SBS | 1493,50 | — | +2,46 |
| Madrid Ibex 35 | 329,03 | +0,31 | +2,79 |
| Amsterdam CBS | 330,80 | +0,36 | +2,89 |

Tirage du *Monde* daté vendredi 5 janvier 1996 : 496 065 exemplaires 1

# Londres décide d'expulser le principal dissident saoudien

## La Grande-Bretagne veut normaliser ses relations commerciales avec Ryad

**LONDRES**
*de notre correspondant*

Londres a décidé, mercredi 3 janvier, d'expulser le dissident saoudien Mohamed El Massaari, qui avait demandé l'asile politique en Grande-Bretagne, où il a trouvé refuge en mai 1994 après avoir fui la répression dans son pays (*Le Monde* du 5 janvier). Il a décidé de faire appel de cette décision administrative et, s'il le faut, d'aller jusqu'à la Chambre des Lords pour obtenir gain de cause.

Le gouvernement britannique qui avait déjà tenté, en décembre 1994, de l'expulser vers le Yémen, lui a trouvé un asile sur l'île de La Dominique, petit Etat des Caraïbes avec lequel la Grande-Bretagne entretient de bonnes relations. Le Foreign Office a expliqué que, en raison de cette offre, il *« n'avait pas pris sérieusement en compte »* l'appel de M. Massaari. Cette procédure – qui n'est pas sans rappeler, selon un expert des questions arabes, celle utilisée, en 1994, par Charles Pasqua contre les islamistes algériens détenus à Folembray – pourrait être contestée devant des instances internationales en raison du refus de Londres d'étudier la requête du dissident.

Depuis son arrivée à Londres, M. Massaari, porte-parole du Comité pour la défense des droits légitimes (CDDL) fondé en 1993, mène une lutte sans relâche contre la monarchie wahabite, qu'il accuse de corruption et de pratiques anti-islamiques. Proche des fondamentalistes, il avait exprimé sa *« compréhension »* à propos de l'attentat perpétré, le 13 novembre 1995, à Ryad, contre les conseillers américains en Arabie saoudite (*Le Monde* des 14 et 15 novembre 1995). Il est lié avec d'autres mouvements islamistes, nombreux en Grande-Bretagne où, jusqu'à récemment, ils disposaient d'une grande liberté d'action. L'attitude des Britanniques avait été qualifiée de laxiste par plusieurs gouvernements arabes, dont l'Egypte, ainsi que par la France, inquiète des activités d'islamistes algériens outre-Manche.

### DES CONTRATS EN NÉGOCIATION

Après l'arrestation, le 4 novembre 1995, de l'islamiste algérien Rachid Ramda, accusé d'avoir commandité les récents attentats en France, Londres a durci le ton contre les dissidents venus des pays arabes tout en renforçant l'arsenal des mesures contre l'immigration, sans doute le plus rigoureux en Europe. Un projet de loi est en cours d'élaboration qui permettrait ainsi de refuser presque automatiquement les demandes d'asile de personnes venant de pays catalogués comme *« sûrs »*. Dans le cas de M. Massaari, cependant, il apparaît clairement que le gouvernement de M. Major a cédé aux pressions de Ryad, notamment économiques, exercées depuis des mois sur Londres pour obtenir le départ de ce porte-drapeau de la dissidence. Une thèse que le *Sunday Times* avait évoquée dès le début de décembre 1995. La société Vickers est candidate à un contrat de 900 millions de livres (environ 7,2 milliards de francs) pour fournir 230 chars Challenger 2, partie d'un contrat d'armement de 4,5 milliards de dollars (environ 22,5 milliards de francs), en négociation entre Ryad et Londres. Le *Sunday Times* évoquait aussi un projet de vente de 10 avions régionaux Avro de British Aerospace à la compagnie saoudienne pour 250 millions de dollars (environ 1,25 milliard de francs).

La décision d'expulsion a donc été bien accueillie par les milieux économiques de Londres. Le secrétaire d'Etat à l'intérieur, Anne Widdecombe, l'a justifiée comme étant *« dans le meilleur intérêt de la Grande-Bretagne »*. *« Les activités* [de M. Massaari] *ont compliqué nos relations avec les Saoudiens*, a-t-elle reconnu, *et nous avons reçu des représentations de la part de ceux-ci et des milieux d'affaires. »* Mais, même si M. Massaari était expulsé de Grande-Bretagne, ses amis politiques ont déjà affirmé qu'ils continueraient son combat, derrière leurs écrans d'ordinateur et leurs télécopieurs.

***Patrice de Beer***

# Le médiateur propose aux grévistes marseillais de reprendre rapidement les négociations

**MARSEILLE**
*de notre correspondant*

Le médiateur, Henri Loisel, a indiqué, vendredi 5 janvier, dans la matinée, qu'il s'apprêtait à proposer aux syndicats des grévistes des transports marseillais de reprendre des négociations l'après-midi même. Cette proposition du médiateur intervient après que les forces de l'ordre avaient investi, jeudi, trois des quatre dépôts de bus de la Régie des transports de Marseille (RTM) bloqués par des piquets de grève depuis vingt-neuf jours. Cette intervention, qui s'est déroulée sans incident, a été demandée par Jean-Claude Gaudin, maire (UDF-PR) de Marseille. Le dernier dépôt, celui d'Arenc, devait être évacué, selon toute vraisemblance, dans la journée de vendredi.

*« Le droit de grève a été respecté. Il fallait respecter le droit au travail »*, a déclaré M. Gaudin, en condamnant *« les entraves et les déprédations de matériel qui coûtent déjà à la RTM près de 2 millions de francs »*. Mercredi, le tribunal de grande instance de Marseille avait ordonné *« l'évacuation immédiate des locaux des dépôts de la RTM par toute personne s'y maintenant dans des conditions contraires à l'exécution de son contrat de travail »* et avait fixé au 4 janvier à 6 heures le moment où la direction de la Régie pourrait *« au besoin »* recourir à la force publique.

Après avoir annoncé qu'ils n'entendaient pas en arriver à cette extrémité, le maire de Marseille et la direction de la RTM ont justifié leur revirement par les *« sabotages du matériel »* constatés jeudi matin. Des pneus avaient été dégonflés, voire lacérés selon la direction, et des roues d'autobus démontées.

### UNE « FAUTE POLITIQUE » ?

Les grévistes présents à l'intérieur des dépôts de la Capelette, Saint-Pierre et La Rose n'ont pas opposé de résistance à l'entrée des gendarmes mobiles et des CRS casqués accueillis par un choeur de : *« Tous ensemble, tous ensemble, ouais ! »*. Trois cents membres des forces de l'ordre ont été mobilisés pour mener à bien cette opération, tout en continuant à assurer la surveillance des deux lignes du métro.

Devant chaque dépôt, les manifestants ont entonné *La Marseillaise* et sifflé au passage des premiers bus franchissant les grilles après vingt-neuf jours d'immobilisation. Escortés par des policiers, les véhicules étaient conduits par des traminots non grévistes, des jeunes en général. L'un d'eux a déclaré : *« La grève était belle mais il y a une limite à tout. »*

Un petit nombre de véhicules – quinze au total – a circulé jeudi en fin de journée mais uniquement sur cinq des soixante-dix-huit lignes qu'exploite la RTM. Trente-six autobus circulaient vendredi matin. *« Nous nous attendions aujourd'hui à négocier, car l'intervention de M. Weygand laissait penser que le conflit touchait à sa fin et la seule réponse a été la répression »*, a déploré jeudi Charles Andréani, représentant de la CGT au sein de l'intersyndicale.

Parmi les grévistes l'heure était à la surprise : *« On est écœuré, car on défend notre beafsteak, mais ça ne nous démobilisera pas »*, confiait un chauffeur de bus. Devant les grilles des dépôts désormais sous surveillance policière, les critiques étaient toutes dirigées vers le maire de Marseille *« qui ne veut pas négocier avec les traminots »*. Une *« faute politique »*, selon un gréviste.

L'intersyndicale a appelé à une manifestation devant la mairie vendredi matin. Lucien Weygand, président (PS) du conseil général des Bouches-du-Rhône, a fait part de son étonnement devant l'intervention policière et parle d'une *« grave erreur qui ne facilitera pas la reprise des discussions »*. Le conseil général des Bouches-du-Rhône ne remet pas pour autant en cause la participation financière qu'il a proposée à Jean-Claude Gaudin afin de permettre l'abrogation du double statut social en vigueur à la RTM, revendication prioritaire des traminots. Selon les estimations des services municipaux, 60 millions de francs sur cinq ans seront nécessaires pour la satisfaire.

***Luc Leroux***

### *Même emploi, deux statuts*

**En partie provoquée par le statut moins favorable accordé aux salariés embauchés à partir de septembre 1993 – durée du travail plus longue, salaires moins élevés (*Le Monde* du 3 janvier)–, la grève de la RTM apparaît comme une « première ». Ce genre d'accords, devenu fréquent, n'avait, jusqu'ici, soulevé aucun problème. En instaurant dans les années 70 un régime de retraite-maison moins avantageux pour les nouveaux embauchés, Rhône-Poulenc avait innové. Plusieurs grandes banques qui rémunéraient leurs salariés sur quatorze mois sont, depuis, passées à treize mois. Cela n'a pas eu d'incidence pour les salariés en place mais a diminué le salaire des nouveaux embauchés. Dernièrement Air France a proposé que les personnels navigants commerciaux soient désormais recrutés à des salaires moins élevés que leurs prédécesseurs.**

# Le directeur de la Bourse britannique est contraint à la démission

**LONDRES,**
*de notre correspondant à la City*

Michael Lawrence, directeur général de la Bourse de Londres, a été contraint de démissionner de ses fonctions, jeudi 4 janvier, à la suite de désaccords avec son conseil d'administration sur l'ampleur de la réforme visant à réduire le retard technique de la première place boursière européenne sur ses concurrents. Officiellement, M. Lawrence a *« perdu la confiance »* du conseil.

Il ne faut pas s'arrêter aux apparences. Au Stock Exchange, le semblant d'unité des dirigeants, les bonnes manières et le flegme ambiant ne font guère illusion. La modernisation entreprise aujourd'hui, dix ans après la déréglementation de 1986, provoque une belle foire d'empoigne entre les responsables de la Bourse et les professionnels, notamment les *« market makers »*, ces courtiers qui effectuent des transactions pour leurs clients comme pour leur propre compte. Ce sont eux qui ont obtenu jeudi après-midi la mise à l'écart du numéro deux de la Bourse, qui s'est fait beaucoup d'ennemis en voulant moderniser au pas de charge le fonctionnement de l'institution d'Old Broad Street.

Cela bouge à la Bourse de Londres, comme l'attestent la mise en place d'un nouvel outil de négoce des titres, baptisé « séquence », et d'un système de règlement automatisé (Crest), ainsi que le rodage de l'Alternative Investment Market, le nouveau marché réservé aux petites sociétés. Michael Lawrence était, dit-on, obnubilé par la concurrence de plus en plus vive des Bourses continentales, en particulier Francfort, Paris et Amsterdam, qui ont amélioré leur technologie.

Aux yeux du directeur général limogé, Londres a trop longtemps vécu sur le succès de son système de transactions pour les opérations transfrontalières, le Stock Exchange Automated Quotations (SEAQ). Tout en partageant son analyse de fond, le conseil d'administration de la Bourse, soutenu par la Banque d'Angleterre, a préféré l'approche en douceur de nombreux membres, attachés aux mécanismes actuels, jugés efficaces et fiables.

***Marc Roche***





